هكذا من الأصل

NTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9924 28 PAGES — VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1976

M. Luis Corvalan t accueilli à Moscou par des membres du bureau politique

LIRE PAGE 2

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,50 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 12 fr. ; Canada, 1 $ 0,65 ; Danemark, 2 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 10 dr. kras, 45 dr. ; Italie, 300 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 12 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 1 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 23872
Tél. : 246-72-23

Arrêtés à Madrid, M. Carrillo sept dirigeants du P.C. espagnol sont déférés à la justice

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, et sept membres du comité exécutif du parti ont été arrêtés par la police mercredi 22 décembre, à Madrid. Ils ont été conduits à la direction de la Sûreté, puis mis à la disposition de la justice. Les forces de l'ordre sont intervenues dans la nuit pour disperser plusieurs milliers de manifestants qui réclamaient la libération des dirigeants communistes.

Ces arrestations, qui interviennent douze jours après la conférence de presse clandestine tenue à Madrid par M. Santiago Carrillo, qui vit illégalement en Espagne depuis plusieurs mois, ont suscité de nombreuses réactions, en particulier des partis communistes français et italien ainsi que du parti socialiste français.

Outre M. Carrillo, la police a appréhendé MM. Simon Sanchez Montero, Jaime Ballesteros Pulido, Victoriano Diaz Cardiel Gonsales, Juan Manuel Azcarate, Santiago Alvares, Julio Aristizabal et Mme Pilar Bravo, tous membres du comité exécutif, qui participaient à un entretien avec le secrétaire général du P.C.E. mercredi soir, dans un immeuble du centre de Madrid surveillé, semble-t-il, depuis le matin par la police.

(Lire la suite page 3.)

La pierre de touche

restation, mercredi soir à
, de M. Santiago Carrillo
sept autres dirigeants du
communiste espagnol est
ente spectaculaire, mais elle
prendre personne. La secré-
général du P.C.E. a ini-
déclaré qu'il vivait illégale-
en Espagne depuis février
. Les autorités disposaient
deux mois d'un film où l'on
M. Carrillo circuler dans
e de la capitale. Le 10 dé-
, à la veille du référendum
lonné une conférence de
clandestine où il annonçait
parti entendait participer
droit aux élections géné-
l'année prochaine.

conférence de presse,
rée comme un défi au gou-
ent, impliquait une riposte
orités, accusées de faiblesse
omplaisance par la droite
ste. A tort ou à raison, le
é des Espagnols, persuadés
r police politique est bien
timaient qu'une personna-
si recherchée que M. Sau-
arrillo ne pouvait pas cir-
, peu près librement en
sans une certaine tolé-
fficielle. Beaucoup, à l'ex-
troite, voyaient dans cette
ssité d'un homme particu-
nt honni par les franquis-
nouvean pas vers une légi-
de fait d'un parti qui
certainement de la meil-
anisation et des bases les
ées de toutes les forma-
l'opposition de gauche. Le
ment devait donc se ré-
à préciser qu'un arbre de
était lancé contre M. Car-

m côté, le parti commu-
ancières de sortir au plus
pidité où on prétend l'en-
est préoccupé par la tolé-
nt bénéficier le parti socia-
rier de M. Felipe Gon-
était pas fâché à la veille
ndum de mettre les points
i la et de tracer le gouver-
en face de ses responsa-
Présenter M. Carrillo à la
nne le chef incontesté
, c'était aussi faire enten-
. Suares qu'il était vain
pter sur une division de
dirigeants du P.C.E.

dialectique a été troublée
imprudences : l'évasion
mes politiques de Bo-
enlèvement de M. de Oriol
commando extrémiste,
tains journaux espagnols,
de l'amalgame, ont
présenté comme proche
souvenance, la conduite
mobile, enfin, faite le
mbre à M. Torcuato Fer-
Miranda, président des
et du Conseil du royaume
manifestations par des
a la droite.

menaces de représailles
à l'adresse de personna-
gauche par des organi-
d'extrême droite, au cas
de Oriol serait tué par
eurs, ont été nombreuses
ites. Et le gouvernement
doute voulu à la fois
son prestige auprès de
e franquiste et éviter à
ie cette « nuit espagnole
s contenant », dont rêvent
algiques du fascisme.

ation de police du 22 dé-
est bien loin pourtant
r tous les problèmes posés
présence en Espagne de
rillo et par l'existence
arti communiste fort et
mais modéré, et faisant
un de foi d'anti-commu-
M. Carrillo revendique
hui les droits reconnus
citoyen espagnol, et il
fficile au gouvernement
ui dénier, à moins de lui
: procès. Mais sur quelles
Le secrétaire général du
a déjà répondu à ceux
reprochent son action
la guerre civile.

monarchie ne pourra pas
ps éluder la question de
onnaissance de tous les
politiques, parti commu-
mpris, s'il veut donner la
de ses convictions démo-
à la face du monde.

Le nouveau cabinet japonais sera formé par M. Fukuda

M. Fukuda a été nommé, jeudi 23 décembre, président du parti libéral démocrate au cours d'une assemblée réunissant les élus du P.L.D. dans les deux Chambres. Cette nomination met fin aux fonctions de M. Miki, qui a remis officiellement sa démission de premier ministre.

M. Fukuda sera désigné comme chef du gouvernement par un vote à la Diète, où le P.L.D. dispose de la majorité grâce au ralliement de plusieurs députés indépendants après les élections du 5 décembre. M. Fukuda doit annoncer le même jour la composition de son gouvernement.

De notre correspondant

Tokyo. — Après trois semaines d'âpres négociations, M. Fukuda, qui briguait depuis longtemps la succession de M. Miki, a réussi à surmonter toutes les oppositions que suscitait sa candidature au sein du P.L.D. Sa désignation s'est faite conformément à ce qu'il appelle « *le processus de démocratie interne du P.L.D.* », en d'autres termes sur la base de négociations et d'arbitrages entre les chefs des grandes factions.

Traditionnellement, le président du P.L.D. est élu au cours d'une convention extraordinaire du parti, qui réunit, en plus des parlementaires des deux Chambres, les délégués du parti dans les préfectures. M. Fukuda est parvenu à éviter cette procédure qui aurait mis en évidence l'opposition de près d'une centaine de jeunes députés — et sans doute de nombreux délégués préfectoraux, dont les liens avec les factions sont plus lâches — à son accession au pouvoir. Ayant obtenu des autres chefs de factions qu'aucun candidat ne lui soit opposé, M. Fukuda a été désigné par acclamation, sans vote, après avoir été « *recommandé* » par la direction du parti.

M. Fukuda a désigné les trois nouveaux membres de la direction du P.L.D. Comme on pouvait s'y attendre, M. Chira, ancien ministre des finances dans le cabinet Miki et chef d'une importante faction du P.L.D., devient secrétaire général. Ce poste permet, notamment, de contrôler les finances du parti et constitue un des échelons à gravir pour accéder à la fonction de premier ministre. M. Komoto, ministre du commerce et de l'industrie dans le cabinet démissionnaire, accède à la présidence du conseil d'étude des affaires politiques. Enfin, le poste de président du conseil exécutif revient à M. Eseki, vétéran de la vie parlementaire, député pour son habileté dans les débats à la Diète. C'est un membre influent de la faction de M. Tanaka, ancien premier ministre, faction qui est compromise dans le scandale Lockheed.

Pour donner une image nouvelle du P.L.D., M. Fukuda compte faire entrer dans son gouvernement des personnalités qui n'ont jamais occupé auparavant de poste ministériel, et notamment de jeunes députés.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 5.)

Les prévisions des experts pour 1977

- Aggravation du chômage en Europe
- Ralentissement de l'inflation
- Diminution des déficits extérieurs

L'année 1976 finit mal : 1977 ne s'annonce pas meilleure. Chaque jour, désormais, des suppressions d'emplois pour motif économique sont annoncées, plus nombreuses depuis quelques semaines. Après la sidérurgie, les syndicats font état de menaces dans les industries du verre, du cuir, s'inquiètent de la baisse des effectifs dans les grands magasins non alimentaires de la région parisienne ; la fermeture prochaine du magasin de vêtements C.C.C. entraînerait notamment cent dix licenciements, faisant suite aux soixante-deux de la Belle Jardinière.

L'Institut de la statistique, dans son rapport de fin d'année (voir page 26), souligne le « risque de forte augmentation du chômage » en 1977, qui, s'il n'était pas précédé d'une décélération de l'inflation, compromettrait l'image de marque du plan Barre. L'O.C.D.E. a présenté de son côté, ce jeudi 23 décembre, son rapport pour 1977, qui sera rendu public dans quelques jours. Ce document laisse prévoir une nouvelle aggravation du sous-emploi en Europe (plus forte en Allemagne qu'en France) et un ralentissement très léger de l'inflation. Les déficits des pays dont les paiements sont les plus déséquilibrés (la France notamment) diminueraient.

Sur les marchés des changes, la livre sterling s'est redressée jeudi matin (1,6850 dollar, soit environ 8,45 F) à la suite de l'accord conclu la veille : les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon et, plus modestement, six autres pays (dont le France) fourniront au Fonds monétaire de nouvelles ressources correspondant environ aux trois quarts du prêt de 3,9 milliards de dollars que cette institution va accorder à la Grande-Bretagne.

Dans un monde occidental qui souffre d'un ralentissement de la reprise, le sort de la plupart des pays dépend plus que jamais des politiques menées par les trois plus grands d'entre eux : le Japon, l'Allemagne fédérale et surtout les Etats-Unis. Le retour à la confiance, notamment dans les milieux industriels, est lié en grande partie à la stratégie qu'adopteront les nations fortes, en particulier aux mesures de relance que pourrait prendre le nouveau président des Etats-Unis, M. Carter. Telle est l'impression qui se dégage du rapport de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) présenté ce jeudi 23 décembre à Paris. Ces perspectives apparaissent plutôt sombres : l'inflation, tout en diminuant légèrement, restera élevée dans la plupart des pays; le chômage recommencera à augmenter, pour toucher plus de quinze millions de personnes à la fin de l'an prochain ; les investissements, nécessaires pour faire face à l'avenir, *« ne se matérialiseront peut-être que très lentement »* ; enfin, la tentation restera grande de recourir à des mesures protectionnistes, contrairement au « serment » fait par les pays de l'O.C.D.E. en mai 1974.

La peuse de la reprise économique n'annonce « nullement », pour les experts, un retour à la récession. « *Pour autant qu'il ne se produise pas de nouveaux chocs d'origine externe,* écrivent-ils, l'expansion devrait se poursuivre l'année prochaine. » Toutefois, le ralentissement s'est amorcé plus tôt et a été plus marqué que ne l'indiquaient leurs prévisions de juillet (*le Monde* du 29 juillet). Le produit national brut de l'ensemble des pays de l'Organisation progresserait l'an prochain de près de 4 % (3,75 % au second semestre), après avoir augmenté de 5 % en 1976 et diminué de plus de 1 % en 1975.

La réalisation de cette prévision suppose néanmoins « un assez vif redressement » au cours des prochains mois dans les trois grands pays, Etats-Unis, Japon et Allemagne fédérale, qui serait suivi, si les politiques restent inchangées, d'un certain ralentissement dans la seconde moitié de l'année.

Elle repose, en fait, compte tenu de la dégradation récente de l'activité, sur l'intention manifestée par les pays forts de prendre des mesures expansionnistes « *au cas où ce serait nécessaire pour soutenir la reprise* ».

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 26.)

AU JOUR LE JOUR

AUGUSTO

Le général Pinochet vient d'exporter une nouvelle pierre à l'édifice de la science politique en déclarant que « le Chili a mis en marche avec succès une expérience basée sur la démocratie totalitaire ». La démocratie totalitaire sera certes une invention aussi éblouissante pour l'humanité que celle du sous-marin à voile.

Le général Pinochet a ajouté que son style de gouvernement était différent de celui du général Franco. Sur ce point, nous sommes de son avis : avec de telles déclarations, le général Pinochet se confirme plus nettement dans le style du maréchal Idi Amine Dada.

BERNARD CHAPUIS.

La réforme de l'aide au logement

par J.-P. FOURCADE (*)

A une large majorité, la réforme de l'aide au logement vient d'être adoptée par le Parlement. Cette loi importante marque la continuité de l'action réformatrice du, président de la République et du gouvernement. Comme à l'accoutumée, elle a suscité de nombreuses critiques auxquelles, après le débat parlementaire, je souhaite apporter quelques réponses.

Sur le thème de l'habitat, à moins de verser dans l'illusionisme ou la démagogie, l'action réformatrice, même audacieuse, ne peut progresser qu'à pas comptés. Au surplus, la réforme dont il s'agit intervient dans une période économique difficile ; certains disent qu'il eût mieux valu attendre des temps meilleurs pour modifier les mécanismes et les habitudes dans le secteur du logement. A cet égard, on pourrait volontiers que d'autres — ou les mêmes —, si la conjoncture était bonne, en tireraient argument pour recommander de différer tout changement susceptible de la perturber. Tout cela est bien normal.

Ce qui l'est moins, c'est l'outrance des propos souvent tenus ces dernières semaines et qui tendent à nier ou ignorer quelques évidences.

Il n'est pas question ici, en si peu de lignes, de relancer ou prolonger les débats politiques et techniques qui ont jalonné la préparation de la réforme assurée par Robert Galley et Jacques Barrot. Il s'agit seulement, au lendemain du vote de la loi, d'inviter ceux que le sujet intéresse à réfléchir sur trois séries de données importantes.

***

1. — Une première question peut être ainsi posée : que vaut l'affirmation selon laquelle les moyens financiers d'engager la réforme ne seraient pas prévus ?

Pour trancher ce point autrement que par des allégations gratuites, il faut d'abord savoir que l'Etat a prévu une « enveloppe » de ressources à la mesure de l'opération engagée. Il faut redire une fois de plus ce qui a déjà été dit : le gouvernement a décidé que, durant toute la phase de mise en œuvre de la réforme — soit dix à douze ans — l'effort budgétaire accompli ces quatre dernières années en matière de logement serait poursuivi en valeur réelle. Il appartient certes aux gouvernements futurs et au Parlement de tenir cette promesse. Mais celle-ci existe, et on voit mal ce qui, aujourd'hui, pouvait être fait ou dit de plus. Il n'allait pas de soi, *a priori*, que le secteur du logement dût faire l'objet de ce traitement un peu privilégié ; cela n'était pas indiqué dans les travaux préparatoires du VII^e^ Plan. On ne peut, sans mauvaise foi partisane, feindre d'ignorer l'engagement qui a été pris en faveur de l'habitat. La portée de cet engagement est considérable, et sa signification est claire. Dans aucun autre pays européen il n'en a été pris de semblable.

Comme, en leur for intérieur, les adversaires du projet de loi conviennent que l'argument est solide, ils ont tendance à ne pas s'attarder sur ce terrain. Changeant d'angle d'attaque, il font valoir que l'enveloppe de l'aide publique est mal distribuée. A les entendre, le gouvernement aurait décidé de réduire l'aide consentie aux titulaires de revenus modestes pour accroître celle consentie aux personnes les plus pauvres. Ils expliquent que la suppression des exonérations fiscales de l'aide à la construction permettrait de dégager un profit de l'aide personnalisée au logement un supplément annuel de 6 à 8 milliards de francs.

De l'inventaire des exonérations mettre qu'elles bénéficient pour une part notable aux titulaires de revenus moyens et que leur suppression aurait certainement des effets négatifs sur le volume de la construction et l'activité du bâtiment. Cela n'exclut pas que des réaménagements s'avèrent possibles et justifiés, encore faut-il les étudier et en mesurer les conséquences économiques et sociales. C'est ce que fera le Conseil national de l'économie et de la *propriété*, dont la création répond précisément au souci d'étudier tous les aspects du droit individuel à l'acquisition d'un patrimoine.

(Lire la suite page 24.)

GEORGES DUBY
LE TEMPS DES CATHEDRALES
L'Art et la Société 980-1420
"Ce livre demande du temps pour le lire ; du bon temps, tout comme en demanderait la visite d'une cathédrale : on s'y écarquille les yeux : on s'y émerveille, du portail à la gargouille."
Emmanuel Le Roy Ladurie - Le Monde
Bibliothèque des Histoires
GALLIMARD

UN TEXTE DE ROGER CAILLOIS

De la licorne au narval

Roger Caillois vient de nous écrire un beau texte pour Noël. Non qu'il soit d'inspiration religieuse, mais il touche à la légende, à l'histoire, au règne animal, au monde de l'imaginaire et débouche sur une réflexion philosophique riche en aperçus insolites. Il semble débouter le merveilleux de ses droits. En fait, il le déplace. Et c'est le réel qui se charge de surprises et de mystère.

La licorne n'existe pas, nous dit Roger Caillois, mais sa corne existe. De tous temps, les hommes ont rêvé de cette corne, lui attribuant des pouvoirs magiques, créant pour le porter cette chèvre fabuleuse qui entre dans maints contes et dans maintes œuvres d'art. En plein Paris, le musée de Cluny a la chance de posséder à la fois l'objet réel et l'admirable tapisserie où sont peints les songes qu'il a inspirés.

En fait, cette fameuse corne appartient à un cétacé qui, dénué de pouvoirs surnaturels, n'en est pas moins fantastique tant il bouleverse certaines lois de la nature pour en faire apparaître d'autres plus secrètes. La profonde étrangeté du narval, c'est sa dissymétrie, cette dent unique qu'il porte à gauche et dont les stries s'enroulent elles aussi à gauche. Cette anomalie est si grande que, quand l'homme invente l'animal destiné à recevoir le curieux attribut, il replace la corne au beau milieu du front.

Roger Caillois s'est toujours passionné pour les « vérités invraisemblables » et les « évidences déroutantes » que lui fournit l'observation aiguë, minutieuse, du monde minéral ou vivant. Cette prééminence naturelle de la gauche que révèle ici l'étonnante anatomie du narval, il l'a déjà mise en évidence à partir d'autres phénomènes dans un essai de 1973 sur le « Dissymétrie », qui vient d'être réédité dans la collection « Idées » (Gallimard) sous le joli titre « Cohérences aventureuses ». Sa séduisante méditation d'aujourd'hui nous invite à poursuivre cette aventure et cette recherche de mystérieuse unité.

J. P.

(Lire le texte de Roger Caillois pages 11 et 16.)

★ Ministre de l'équipement.

EUROPE

APRÈS L'ÉCHANGE DE ZURICH

Accueilli par MM. Kirilenko et Ponomarev

M. Luis Corvalan est arrivé à Moscou

Moscou. — M. Luis Corvalan a fait ce jeudi 23 décembre sa première apparition en public à l'aéroport de Vnoukovo. Le secrétaire général du P.C. chilien, qui a débarqué d'un avion spécial de la compagnie Aeroflot, a été accueilli par M. Kirilenko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, et M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central chargé des relations avec les P.C. non au pouvoir.

M. Corvalan, qui paraissait en bonne santé, était accompagné de sa femme Lily. Environ cinq cents personnes, des Soviétiques mais aussi des réfugiés chiliens installés à Moscou, lui ont réservé un accueil extrêmement chaleureux, scandant notamment des slogans comme « *Vive le P.C. chilien !* », « *Unité populaire, unidos !* » et « *Junto égale SS !* ».

Le dirigeant du P.C. chilien, dont on était sans nouvelles depuis son arrivée samedi en Union soviétique, n'a fait qu'une très brève déclaration dans le hall de l'aéroport pour remercier « *les masses populaires de leur soutien dans notre lutte* » et pour « *remercier par-dessus tout le parti communiste de l'Union soviétique et le comité central* ». On laissait entendre de source soviétique qu'il serait reçu dans l'après-midi de jeudi par M. Brejnev, qui n'était pas présent à l'aéroport. Contrairement à ce qu'on pensait, l'arrivée de M. Corvalan à Moscou n'a pas été transmise en direct par la télévision. Un quart d'heure avant que l'avion atterrisse, les services de presse du ministère des affaires étrangères affirmaient ne pas être au courant de sa venue à Moscou. Jeudi en fin de matinée, on ignorait encore d'où est arrivé le dirigeant communiste. Selon certaines sources chiliennes, il venait de Minsk, la capitale de Biélorussie. Mais selon d'autres sources, de Crimée.

On ignore encore si M. Corvalan donnera une conférence de presse. Un tel événement est en tout cas attendu avec impatience. Ne serait-ce que pour savoir enfin ce qu'il pense des conditions de sa libération. La presse soviétique n'a toujours pas reconnu qu'il avait été échangé contre M. Bukovski. Jeudi matin, encore, la Pravda affirme dans un commentaire que « *les barreaux des geôles fascistes sont tombés sous les coups de la vague puissante de solidarité* ». (...) « *Mais, ajoute-t-elle, des milliers de patriotes sont encore détenus dans les prisons et les camps. La lutte pour leur libération se poursuit.* »

L'agence Tass, de son côté, continue de publier des attaques contre M. Boukovski, sans pour autant reconnaître le principe de l'échange. Mercredi après-midi, l'un des commentateurs de l'agence officielle a dénoncé une nouvelle fois « la culpabilité du criminel », écrivait : « *Néanmoins, les dirigeants soviétiques ont jugé possible d'accéder à la demande faite dernièrement par Boukovski de sa propre initiative, et l'ont autorisé à quitter l'U.R.S.S.* » Le même commentateur critiquait indirectement certains dirigeants communistes ouest-européens : « *Il est déplorable que certaines voix se soient jointes au chœur des antisoviétiques ces derniers jours en Occident. Cédant apparemment à la mode du moment, certaines personnalités se mettent à parler avec insistance de la prétendue violation des droits de l'homme en Union soviétique. Ces gens oublient que cette mode ne leur fait pas honneur et que les mauvaises modes ne durent pas.* »

JACQUES AMALRIC.

M. Boukovski : le pouvoir soviétique ne commande pas à l'arbitraire, c'est l'arbitraire qui le mène

Dans une conversation avec des journalistes de *Libération* et dont ce quotidien publie la substance, M. Vladimir Boukovski raconte ce qu'il a connu pendant qu'il était détenu et tire quelques conclusions d'ordre général : « *La politique de l'U.R.S.S. repose sur un paradoxe : cette politique, c'est le maton qui le fait. C'est très simple. On est dans la cellule, de l'autre côté marche le maton. Il lui passe par la tête de cogner ou de frapper quelqu'un. Les détenus se cabrent, écrivent des protestations, lancent une grève de la faim, le font connaître à l'extérieur, de là on tranquille la nouvelle à l'étranger. Ça fait un scandale, les radios s'en mêlent et les journaux aussi. Puis tout ça remonte au bourreau sur le comité central qui, lui, ne peut pas faire la sourde oreille. Il y va des rapports internationaux qui risquent de se gâter. Qui a provoqué ça ? Qui fait la politique soviétique ? C'est le maton.*

« Sur un plan plus général, on peut dire que le régime est sa propre victime. Il a érigé de ses mains le mépris systématique du droit en « loi ». Il ne commande plus à l'arbitraire, c'est l'arbitraire qui le mène. »

M. Boukovski revient sur les grèves de la faim décidées par les détenus pour faire respecter leurs droits. Un problème particulier se pose, là où il y a beaucoup de « vieux » qui ont été pris dans la répression des mouvements armés de l'époque de l'après-guerre.

« *Pour nos « vieux » qui ont été marqués par une époque terrible, celle des exécutions sommaires de masse et d'une répression sans limite, ils ne peuvent pas comprendre que l'on puisse lutter et obtenir quelque chose à l'aide de moyens aussi étranges que les pétitions, les réclamations, le jeûne...*

« *Ils ont survécu à l'époque des camps, de la Kolyma ou de Norilsk, où il ne restait aux détenus que l'acharnement à survivre aux heures qui venaient : c'était là leur problème ; ils ne comprennent pas que la grève de la faim puisse constituer un outil de lutte. Dans leur esprit, l'administration ne peut que se réjouir si les détenus se mangent pas et en meurent.*

« *Pour les gens de notre génération, ils semblent bizarres. Ils discutent pour savoir, par exemple, s'il est moral ou non de déposer une plainte auprès de l'administration.* »

M. Boukovski parle aussi des difficultés de la propagande du régime.

« *Depuis 1965, où la campagne pour le respect des droits de l'homme a commencé, le climat interne s'est modifié. Qu'il le veuille ou non, le pouvoir doit tenir compte du mécontentement croissant de la population à ce sujet. On le voit bien dans le Japon dont il cherche à développer sa propagande. Il ne faut donc pas croire que seule une poignée d'intellectuels réclament cette liberté. Il suffit de voir la diffusion du Samizdat.*

« *Le pouvoir ne sait pas combien de personnes le lisent, mais je peux l'affirmer qu'il est recopié à des millions d'exemplaires. Le rôle des gens qui se battent à l'extérieur est de se faire l'écho de cette bataille pour qu'elle soit soutenue par l'opinion internationale...*

« *Le pouvoir ne craint rien de plus que la vérité. Cette vérité, c'est ce que les gens voient et vivent tous les jours. Il y a de plus en plus un divorce entre cette réalité et la propagande.* »

« L'UNITÉ » : un comportement de pirate.

Sous le titre *Un troc de pirates*, *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, écrit à propos de l'échange Boukovski-Corvalan :

« *Pinochet est satisfait. Il l'a proclamé. Bien qu'il n'ait encore rien dit. Leonid Brejnev doit l'être. Après avoir échangé deux de leurs prisonniers — il leur en reste suffisamment pour occuper leurs polices — les voici prêts à poursuivre leurs activités. L'un ne construit-il pas l'Etat du peuple tout entier à l'usage exclusif de l'oligarchie et l'autre n'emploiera-t-il pas à extirper le cancer marxiste du Chili ? (...)*

« *Pour satisfaire un parti, presque un caprice, voici que se trouve légalisé un comportement de pirates. Qu'un Pinochet propose une telle transaction, rien d'étonnant. Faut-il s'étonner que l'Union soviétique l'accepte ? Toute honte bue, elle vient de donner raison à ceux qui affirment qu'elle n'est qu'un pays où celui qui dit non, celui qui dit mais, celui qui dit peut-être, n'a d'autre choix que le cachot ou l'exil. Toute honte bue, elle vient d'admettre que le seul langage qu'elle comprenne est celui de la force. Connaissons-donc, nous non seul souci est de permuter le peuple soviétique que le rêve des grands ancêtres, l'internationalisme, n'est pas mort.* »

● *Le gouvernement britannique* a déjà interrogé l'Union soviétique sur le problème des libertés civiles et continuera de le faire, a déclaré mercredi aux Communes M. Foot, leader de la Chambre, en réponse à une question de M. Gréville Janner, député travailliste, sur le sort des juifs soviétiques. — (*A.F.P.*)

● *M. Vladimir Boukovski* a adressé un message aux présidents du Mexique, du Costa-Rica et du Venezuela pour leur demander d'intervenir auprès de M. Castro en vue d'obtenir la libération du prisonnier politique cubain Huber Matos. Le gouvernement de Santiago avait proposé l'échange de M. Matos contre le communiste chilien Jorge Monter

Mme Maria Matos, femme de M. Huber Matos, ancien chef militaire de la province de Camaguey, à Cuba, a écrit, mercredi 22 décembre, à M. Carter, président élu des Etats-Unis, pour lui demander d'intervenir auprès de M. Fidel Castro en faveur de la libération de son mari. — (*A.F.P.*)

● LA COUR D'ASSISES DE KAISERSLAUTERN, en Allemagne fédérale, a relaxé, mercredi 22 décembre, Wolfgang Abel, soixante-six ans, ancien officier de la police militaire nazie et lieutenant-colonel en retraite de la Bundeswehr, qui était jugé pour complicité dans le meurtre de quelque cent cinquante juifs soviétiques près de Kiev durant la seconde guerre mondiale. Le tribunal a souligné que l'accusé bénéficiait de la prescription en vigueur depuis 1960 pour les cas de complicité simple dans les crimes de guerre. — (*A.F.P.*)

● *La section française du Congrès juif mondial* (18, avenue des Champs-Elysées, Paris) publie un communiqué au sujet des mesures policières prises à Moscou à l'occasion des organisateurs du symposium sur la culture juive. « *De telles méthodes sont une grave atteinte aux droits de l'homme et à la liberté d'expression, réaffirmés et signés dans les accords d'Helsinki, auxquels l'Union soviétique a souscrit* », affirme le communiqué.

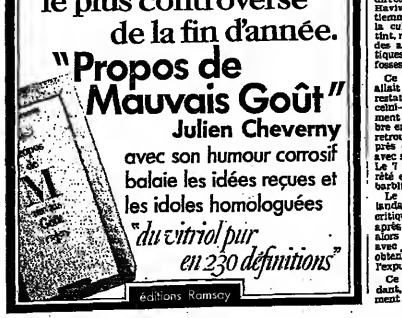

La détérioration des relations entre les deux Allemagnes

Un correspondant de la télévision fédérale est prié de quitter Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. — Le correspondant à Berlin-Est de la première chaîne de télévision ouest-allemande, M. Lothar Loewe, a été frappé d'une mesure d'expulsion, mercredi 22 décembre. Le ministère ouest-allemand des affaires étrangères lui a donné quarante-huit heures pour quitter la République démocratique. Le bureau de la première chaîne à Berlin-Est n'a cependant pas été fermé et le R.D.A. a fait savoir qu'elle était prête à accueillir un autre correspondant. Selon l'agence officielle est-allemande A.D.N., les autorités de la R.D.A. reprochent à M. Loewe « *de graves attaques contre l'ordre juridique* » de la R.D.A., « *une immixion grossière* » dans ses affaires intérieures, « *une diffamation de son gouvernement et de sa population* ». A.D.N. se réfère explicitement à un commentaire diffusé mardi, par le journal de 20 heures de la première chaîne. M. Loewe insistait sur le refroidissement des relations inter-allemandes, ajoutant : « *Les mesures d'immigration* [des citoyens est-allemands] *sont refusées dans des formes de plus en plus méprisantes. Tous les enfants de R.D.A. savent que la police des frontières a l'ordre de tirer sur les hommes comme sur des lapins.* »

M. Loewe est le deuxième journaliste ouest-allemand expulsé de la R.D.A. Il y a un an, presque jour pour jour, le correspondant du magazine *Der Spiegel*, M. Metzler, avait dû quitter Berlin-Est à la suite de la publication d'un article sur les « *adoptions forcées* », article dont il n'était d'ailleurs pas l'auteur. (*Le Monde* du 18 décembre 1975).

Les autorités est-allemandes sont d'autant plus sensibles aux émissions et aux commentaires diffusés par la télévision que 65 à 80 % de la population de la R.D.A. peut recevoir l'une des deux chaînes nationales ouest-allemandes.

Dès que l'expulsion de M. Loewe a été connue, le gouvernement de Bonn a protesté auprès du gouvernement de Berlin-Est. M. Gaus, représentant permanent de la R.F.A. en R.D.A., a attiré l'attention du vice-ministre des affaires étrangères M. Nier, sur l'« *hypocrisie politique* » que cette décision fait peser sur les relations entre les deux Etats allemands. M. Nier a rejeté cette protestation. Le gouvernement ouest-allemand considère que l'expulsion de M. Loewe est contraire aux accords interallemands sur les échanges de journalistes et à l'acte final de la conférence d'Helsinki.

« *Il faut s'attendre à des conséquences sérieuses et à une influence défavorable sur l'atmosphère* », a déclaré M. Bölling, secrétaire d'Etat à l'information, en excluant cependant toutes mesures de représailles contre les journalistes est-allemands accrédités à Bonn.

La mesure prise contre M. Loewe n'est qu'un indice parmi d'autres de la détérioration des relations entre les deux Etats allemands. Berlin-Est a vivement critiqué la déclaration gouvernementale de M. Schmidt, qui a traité des rapports entre la R.F.A. et la R.D.A. dans une partie spéciale consacrée à l'« *état de la nation* », et non dans la partie consacrée à la politique étrangère. Le chancelier avait parlé de la « *frontière qui passe au milieu de l'Allemagne* ». « *Cette Allemagne n'existe pas* », réplique *Neues Deutschland*, l'organe du comité central du parti communiste est-allemand, qui reproche au chancelier ses « *critiques contre la souveraineté, l'indépendance, l'autonomie et l'intégrité territoriale de la R.D.A.* ».

DANIEL VERNET.

Suisse

L'expulsion du collectionneur néerlandais Pieter Menten

Berne applique pour la première fois une décision de 1965 sur les « crimes contre l'humanité »

De notre correspondant

Berne. — Arrêté le 7 décembre dans un hôtel près de Zurich, le collectionneur néerlandais Pieter Menten, recherché pour crimes de guerre, a été expulsé mercredi 22 décembre et remis aux autorités des Pays-Bas. Le gouvernement helvétique a pris cette décision après avoir étudié de nouveaux documents d'origine soviétique sur les agissements de Menten pendant la guerre. « Ces documents, a déclaré M. Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, nous ont apporté des preuves supplémentaires et convaincantes sur la participation de Menten aux crimes qui lui sont reprochés. Le gouvernement de Santiago avait proposé l'échange de M. Matos contre le communiste chilien Jorge Monter

Selon la loi suisse, les délits remontant à plus de vingt ans sont soumis à prescription. Par conséquent, Menten ne pouvait pas être extradé. Cependant, le gouvernement helvétique avait prévu certaines exceptions à la règle, notamment pour les « crimes contre l'humanité ». Avec l'affaire Menten, c'est la première fois que le Conseil fédéral applique ce décret.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Depuis 1949...

Après deux semaines d'hésitations, le gouvernement suisse a tranché : il a remis « aux Néerlandais le collectionneur milliardaire soupçonné d'avoir participé en 1941 en Galicie, alors polonaise, aujourd'hui soviétique, au massacre de plusieurs centaines de juifs de la région de Lwow, dont une vingtaine d'enseignants avec leurs familles.

Arrêté une première fois en 1949 pour « collaboration », Menten avait été condamné à huit mois de prison. Un journaliste israélien d'origine polonaise, M. Haviv Kena'An, rédacteur au journal *Haaretz*, retrouva sa trace lorsque, au printemps, une partie de sa collection fut mise en vente. Avec un ami néerlandais, Hans Knoop, directeur du magazine *Accent*, Haviv Kena'An, rassemble patiemment de nouvelles preuves de la culpabilité de Menten. Il obtint, notamment, des informations des autorités polonaises et soviétiques qui avaient mis à jour des fosses communes près de Lwow.

Ce faisceau de présomptions allait amener à une nouvelle arrestation de Menten, lorsque celui-ci, sans doute mystérieusement averti, s'enfuit le 15 novembre en Suisse. Six jours devait être retrouvée dans un hôtel d'Oeter, près de Zurich, où il se cachait avec sa femme sous un faux nom. Le 7 décembre, Menten était arrêté et tentait de se suicider aux barbituriques.

Le ministre de la justice néerlandais, M. Van Agt, vivement critiqué par ses compatriotes après la fuite de Menten, entama alors une série de consultations avec les autorités suisses pour obtenir l'extradition ou, au moins l'expulsion de Menten.

Le dernier ne cessait, cependant, de nier, arguant notamment qu'il ne se trouvait pas en Gallicie en juillet 1941, au moment du massacre. Pourtant il avait reconnu avoir possédé une propriété dans la région et y avoir servi d' « interprète » aux troupes d'occupation allemandes. Mais un Polonais résidant à Winnipeg, au Canada, M. Zdzislaw Pregowski, originaire de la région de Lwow, annonça qu'il détenait des preuves de la culpabilité de Menten. Notamment le témoignage de la fille de l'une des victimes, le professeur Grek, qui, à soixante et onze ans, habite aujourd'hui Varsovie et s'est déclarée prête à venir examiner la collection de Menten aux Pays-Bas pour tenter d'y retrouver certains tableaux ayant appartenu à son père.

Entre le 7 et le 22 décembre, divers documents néerlandais, polonais, soviétiques et israéliens sont parvenus au gouvernement suisse. Ils semblent avoir été suffisamment accablants pour que les deux avocats suisses présentés par Menten aient renoncé, le 15 décembre, à défendre leur client et que Berne ait pris une mesure sans précédent : appliquer le décret de 1965 qui autorise le gouvernement fédéral à expulser du territoire helvétique toute personne accusée, ou sérieusement soupçonnée de crimes de guerre ou « contre l'humanité ».

A bord d'un avion gouvernemental néerlandais, Pieter Menten est arrivé mercredi à 15 h 50 à l'aéroport de Beek, dans le Limbourg. Il a été immédiatement écroué. Il n'a obtenu qu'une chose du gouvernement suisse : l'assurance que les Hollandais ne le remettront pas à un autre pays. Il a choisi pour le défendre un avocat d'Utrecht, ancien déporté, Me B. F. Simon.

NICOLE BERNHEIM.

Belgique

Les malheurs d'un éditeur de publications pro-nazies

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce qu'une maison d'édition belge publie des documents néo-fascistes ou favorables à la collaboration avec l'occupant au cours de la dernière guerre, quelques centaines de résidants et de membres d'organisations juives, accompagnés de manifestants de gauche, se sont rendus en cortège à Braine-le-Comte, à 30 kilomètres de Bruxelles. Des incidents se sont produits quand des extrémistes flamands ont voulu s'interposer à la manifestation. Plusieurs juifs ont été blessés et des voitures ont été brûlées.

La manifestation était dirigée contre le siège des Editions du Beaucaire, qui éditent des ouvrages d'auteurs ou de penseurs nazis, et notamment à l'occasion de trente-cinquième anniversaire de Nuremberg, un mémorial d'hommage à Goering, Ribbentrop, Keitel, Jodl, et Streicher, condamnés à mort. Pour les propriétaires de la maison d'édition et pour les auteurs du mémorial, l'Allemagne « *n'a pas perdu la guerre* » et, au pouvoir, « *seule a été la haine du vainqueur, devenu accusateur, qui a parlé* ».

Les auteurs ne nient pas certains crimes allemands, mais veulent que les crimes alliés soient également jugés. Les Editions de Beaucens publient également un livre sur le colonel SS Joachim Peiper, mort le 14 juillet, à Traves (Haute-Saône), affirmant qu'il n'est pas coupable de tortures, et citant le juge américain Van Roden, de la commission d'enquête du Sénat, à Washington : « *Si justice devait être faite, toute l'armée américaine devrait être ramenée aux State-Unis pour y être jugée.* » Soljenitsyne, lui aussi, est appelé à la rescousse.

Une même maison publie des ouvrages où l'authenticité du *Journal* d'Anne Frank est mise en cause, ainsi que des œuvres de Léon Degrelle, le chef rexiste belge qui, soudainement « mort, vit en Espagne depuis 1945 ». Les Editions de Beaucens, associées à une autre maison, Letters Amorosa, sont dirigées par MM. Alain-Valéry Liberta et Jean-Jacques Anquier, trop jeunes pour pouvoir être accusés de collaboration. Ils publient soixante publications consacrées à l'histoire, la littérature et la musicologie. Leur production est largement diffusée en France.

PIERRE DE VOS.

Portugal

M. Cunhal affirme que la politique actuelle « peut conduire à une nouvelle dictature »

Lisbonne (*A.F.P., A.P.*). — Une colonne de la garde nationale républicaine comprenant cinq automitrailleuses appuyées par un hélicoptère a fait évacuer sans incident, mercredi 22 décembre, deux fermes de l'*Unité* collective de production (U.C.P.), Nascer do sol, près d'Elvas, dans la province de l'Alentejo. Le gouvernement continue à mettre en œuvre dans cette province sa politique de restitution de terres aux propriétaires dépossédés après la révolution du 25 avril 1974.

M. Barreto, ministre de l'agriculture, a rencontré, à propos de ces restitutions, les gouverneurs civils de la zone touchée par la réforme agraire. Do son côté, M. Antonio Lopez Cardoso, député de Béja, dans Bas-Alentejo, ancien ministre de l'agriculture, a critiqué la façon dont sont exécutées les « rectifications » de la réforme agraire. M. Cardoso, qui appartient à l'aile gauche du P.S., estime que les restitutions de terres et l'octroi de « réserves » aux anciens propriétaires devraient s'accompagner d'une pourcuite des expropriations.

M. Cunhal, secrétaire général du P.C., a déclaré mercredi, au cours d'une conférence de presse, que l' « offensive actuelle » allait causer de graves dommages à la production agricole, et a évoqué la possibilité de provocations dans ce secteur. « D'autre part, affirmé quo la politique du gouvernement socialiste entraînait le pays « sur la voie de la démocratie, mais sur une voie dangereuse, qui pour conduire à un nouvelle dictature ». M. Cunhal répondait les deux alternatives proposées lors du congrès de son parti face à la situation actuelle qui a caractérisé, selon lui, par un « *conspiration contre-révolutionnaire lasciste et une politique anti-ouvrière et antipopulaire du gouvernement* ». L'une de ces alternatives est la formation d'un gouvernement fondé sur la « *majorité de gauche* », qu'a-t-il souligné, a été confirmée par les dernières élections municipales.

« *Etant donné l'aveuglement* du communisto de certains dirigeants du *P.S.* », M. Cunhal a proposé la formation d'un gouvernement présidé par une personnalité indépendant militaire ou civile comptant sur l'appui du P.S. et du P.C. Le secrétaire général du P.C. a mis en garde contre « *les manœuvres désastreuses de la droite, qui cherche à exploiter le mécontentement social afin d'imposer son entrée au gouvernement ou de préparer les conditions pour un coup de force* ».

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

Carrillo et sept dirigeants du P.C. déférés à la justice

tte de la première page.)

u un communiqué officiel, ntiago Carrillo, qui e porne perruque grise a, a été dans la rue, en sortant de uble, à l'issue de la réu- Il n'a pas opposé de résis-

Les autres dirigeants nistes ont été appréhendés appartement. Il y a douze au cours de sa conférence se clandestine devant une i an t aine de journalistes ols et étrangers. M. Carrait déclaré qu'il continuevivre dans la clandestinité ce que les autorités lui t un passeport et qu'il ne ait pas être arrêté. « *A michel, avait-il précisé, je ai pas très utile à mon* »

, les milieux politiques, on rait cette conférence de comme un défi lancé au ement à la veille du référ- du 15 décembre sur le projet de réforme politique. M. Martin Villa, ministre de l'intérieur, avait précisé qu'un mandat d'amener était lancé contre le secrétaire général du P.C.E. *a qui se trouvait en situation illégale en Espagne* ». On estimait alors dans ces mêmes milieux que M. Carrillo, s'il était appréhendé, pourrait être reconduit à la frontière, une procès risquant de poser des problèmes sérieux aux autorités.

Mercredi soir, le comité exécutif du P.C.E. a lancé un appel « *à tous les travailleurs espagnols et à l'opinion publique internationale pour exiger la libération immédiate des dirigeants du parti* ». Le comité dénonce ces arrestations « *comme une violation effrontée des droits humains* » et comme « *une contradiction des déclarations du gouvernement affirmant sa volonté de coexistence et de démocratie* ». Des avocats ont été immédiatement sondés par le comité exécutif pour définir la tactique à adopter afin d'obtenir la libération de M. Carrillo et de ses compagnons.

Les personnalités de l'opposition démocratique ont réagi et M. Joso Maria Gil Robles, leader démocrate chrétien, ancien ministre de la République, a convoqué une réunion d'urgence de tous les dirigeants politiques espagnols. M. Gil Robles n'appartient pas à la Coordination démocratique, dont le P.C.E. est membre.

De son côté, M. Marcelino Camacho, dirigeant des commissions ouvrières, a lancé entendre que des mouvements de grève pourraient avoir lieu. Peu après 23 h., mercredi, un groupe de plusieurs centaines de personnes, dirigées par Mme Carrillo, épouse du dirigeant communiste, se sont présentées à la direction de la Sûreté. Ultérieurement, plusieurs milliers de personnes se sont massées Puerta del Sol en criant : « *Carrillo, libertad !* » Elles ont été dispersées peu après minuit par des charges de police.

LES RÉACTIONS

: inquiétude du gou- ment.

(A.-P.). — Le ministère ita- affaires étrangères a exprimé t 22 décembre son « inquié- après l'arrestation en Espagne arrillo, secrétaire général du Les sentiments du gouverne- alien ont été communiqués sement espagnol par l'ambade l'ambassade d'Italie à

rétaire général du P. C. ita- Berlinguer, a, de son côté, contre l'arrestation et ous l'opinion publique sa pression sur Madrid pour la libération de M. Carrillo. aire général du P. S. italien, o Craxi, a déclaré, quant à l'arrestation, à défia l'opiqua d'une Europe démo- ».

Lisbonne, le président du parlementaire socialiste, Luis Nunès, a interrompu de l'Assemblée nationale de protestation contre den de M. Carrillo. Il a que le président de la ique, le général Eanes, n message de protestation assadeur d'Espagne à Lisur condamnant « *des faites arbitraires, totalement aux droits de l'homme lamentaire démocratique* ». ter.)

● *M. Claude Estier*, au nom du parti socialiste français, déclare : « *L'arrestation de Santiago Carrillo et de plusieurs dirigeants du P.C.E. souligne les limites très étroites de ce que l'on appelle la « libéralisation » en Espagne. Le parti socialiste avait déjà protesté, la semaine dernière, contre les poursuites intentées à l'égard de Santiago Carrillo au lendemain de la conférence de presse qu'il avait tenue à Madrid. Le P.S. répète, une fois de plus, qu'il ne saurait y avoir de démocratie en Espagne sans la reconnaissance de tous les partis politiques et la liberté pour chacun d'eux de s'organiser et de s'exprimer.* »

● *Le bureau politique du P.C.F.* a publié, mercredi 22 décembre, une déclaration dans laquelle il s'élève contre les arrestations de dirigeants communistes espagnols et ajoute : « *Ainsi tout montre qu'un véritable retour à la démocratie en Espagne ne sera pas possible tant que tous les partis politiques ne seront pas légalement reconnus. Cela pose évidemment le problème de la légalité du parti communiste d'Espagne, comme celui de la libération de tous les prisonniers politiques. Le parti communiste français réaffirme sa solidarité chaleureuse au parti communiste, aux forces d'opposition et au peuple d'Espagne. Il exige des autorités espagnoles que Santiago Carrillo soit libéré, qu'il soit officiellement reconnu comme un citoyen disposant de la plénitude de ses droits.* »

● *La Ligue communiste révolutionnaire* proteste contre l'arrestation en Espagne des dirigeants communistes et « *appelle l'ensemble des organisations ouvrières et démocratiques à organiser, dans les plus brefs délais, la riposte unitaire qui s'impose* ».

● *La Confédération française démocratique du travail* élève une énergique protestation contre l'arrestation de Santiago Carrillo et de plusieurs dirigeants du P.C.E. La C.F.D.T., en demandant la libération immédiate et sans condition des dirigeants du P.C.E., comme de tous les autres prisonniers politiques, réaffirme sa totale solidarité avec les travailleurs, les forces démocratiques, les peuples d'Espagne dans leur lutte pour imposer la restauration totale des libertés politiques et syndicales dans leur pays.

● *Le président de la Ligue des droits de l'homme*, M. Nognères, a déclaré qu'« *en arrêtant Santiago Carrillo le gouvernement de Madrid a sans doute entendu rappeler à ceux qui risquaient de l'oublier que Juan Carlos d'Espagne a été choisi et formé par Franco* ».

OCÉAN INDIEN

Ile Maurice

APRÈS LA POUSSÉE ÉLECTORALE DE LA GAUCHE

Les deux partis mis en échec ont dix jours pour former un gouvernement de coalition

Les résultats définitifs des élections législatives du lundi 20 décembre à l'île Maurice confirment la remarquable poussée de l'opposition de la gauche mais n'assurent sans doute pas au Mouvement militant mauricien (M.M.M.) dirigé par M. Paul Bérenger la majorité des sièges au Parlement. Le M.M.M. recueille trente mandats contre vingt-cinq à la coalition gouvernementale — composée du parti de l'indépendance (travalliste), animée par le premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolam et du comité d'action musulman, — et sept au parti mauricien social démocrate (P.M.S.D.), de M. Gaétan Duval, qui essuie une grave défaite.

Il faudra attendre plusieurs jours avant que le situation politique de l'île se clarifie. En effet, un « *commissaire électoral* » doit encore désigner huit députés supplémentaires selon un système dit « *correctif* », destiné à assurer au sein de l'Assemblée législative une « *répartition ethnique* » équitable. Ce n'est qu'après ces nominations que se dégagera la rapport de force exact entre les trois principales formations mauriciennes.

Interrogé sur l'orientation que prendrait la diplomatie mauricienne, si son parti parvenait au pouvoir, M. Bérenger a précisé mercredi qu'il n'était pas question, pour lui, de « *se rendre dépendant de l'un des deux blocs* ». Etant donnée la présence des super-puissances dans l'océan Indien, a-t-il indiqué, la France « *serait appelée à jouer un rôle important* » dans la politique étrangère du gouvernement qu'il dirigerait.

Inquiétude à Londres

A Londres, la victoire de la gauche est accueillie comme une menace éventuelle à l'égard des positions stratégiques britanniques et américaines dans l'océan Indien. Selon notre correspondant Jean Wetz, le gouvernement de l'ancienne puissance tutrice a été surpris par le spectaculaire poussée du M.M.M. Les dirigeants britanniques sont surtout préoccupés par le fait que la consultation a révélé une véritable vague de fond, surtout parmi les jeunes Mauriciens qui voudraient apparemment relâcher tas liens entre leur île at l'Occident.

Londres craint qu'une telle évolution ne débouche sur la remise en cause, par le M.M.M., du sort de la base navale et aérienne que la Grande-Bretagne a concédée aux Américains, sur l'îlot voisin de Diego-Garcia.

Lorsqu'en 1965, rappelle notre correspondant, les Mauriciens négociaient leur indépendance avec Londres, Sir Seewoosagur Ramgoolam accepta de laisser à Diego-Garcia le statut d'une dépendance britannique. Depuis, les gouvernements de M. Wilson et de M. Heath ont accordé aux Américains le droit d'installer, sur place, un port dont on pense qu'il est capable de recevoir des sous-marins nucléaires et un aéroport pouvant accueillir les plus gros appareils existants.

La France « serait appelée à jouer un rôle important »

Les dirigeants politiques de l'île n'ont pas attendu cette échéance pour tirer les leçons du scrutin. « *A travers le M.M.M., c'est l'unité des villes et des villages qui s'est faite* », a déclaré mercredi M. Bérenger. « *Le M.M.M. vise à former un gouvernement minoritaire. Il n'est pas question d'entrer en contact avec quiconque pour former un gouvernement de coalition.* »

Sir Seewoosagur Ramgoolam a laissé entendre mercredi que son parti pourrait rechercher une alliance — au sein d'un cabinet de coalition — avec le P.M.S.D. et, le cas échéant, avec d'autres petites formations. Le premier ministre sortant dispose de dix jours pour mettre au point une telle formule. En cas d'échec, il devra démissionner et laisser M. Bérenger constituer une équipe minoritaire. Pour le chef du M.M.M., un regroupement du parti do l'indépendance et du P.M.S.D. est « impensable », car, a-t-il ajouté, « *le pays, en bloc, a voté contre ces deux partis* ».

Madagascar

LES AFFRONTEMENTS ETHNIQUES A MAJUNGA ONT FAIT VINGT ET UN MORTS ET PLUS DE DEUX CENTS BLESSÉS

Tananarive (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Cent vingt et un morts, deux cent trente-neuf blessés : tel est le bilan officiel des affrontements ethniques entre malgaches et comoriens qui ont ensanglanté, entre jundi 20 et mercredi 22 décembre, la province de Majunga, sur la côte nord-ouest de l'île (le *Monde* du 23 décembre).

L'état de siège est maintenu. Un couvre-feu a été instauré de 19 h à 5 h. Toute manifestation et tout attroupement public ont été interdits. La circulation est strictement limitée.

Aidée par les organisations révolutionnaires, la police a pratiquement réussi à rétablir l'ordre.

Le gouvernement malgache a lancé, mercredi 22 décembre, un nouvel appel aux Malgaches et aux Comoriens pour qu'ils gardent leur sang-froid et « *soient toujours vigilants devant les manœuvres de provocation et les pièges tendus par les ennemis de la révolution* ».

Tananarive a demandé à Moroni de dépêcher de toute urgence un émissaire pour étudier la situation à Majunga.

Argentine

● SIX GUERILLEROS membres d'organisations d'extrême gauche ont été tués au cours des dernières vingt-quatre heures, annoncent à Buenos-Aires les autorités militaires, le mercredi 22 décembre. Selon des statistiques officieuses, le nombre des victimes de la violence au cours de l'année 1976 en Argentine s'élève à 1 384, parmi lesquelles 391 guérilleros, 161 inconnus, 167 policiers ou militaires, 23 syndicalistes, 33 hommes d'affaires, 9 ecclésiastiques, 15 étudiants et professeurs d'université, 12 anciens hommes politiques. — (*A.F.P.*)

● LE JOURNALISTE ARGENTIN RICARDO BACH CANO, directeur du journal *Presse libre*, a été enlevé le mercredi 22 décembre à son bureau par trois personnes prétendant être des policiers. Un autre journaliste argentin, M. Manuel Vacca, membre de la chaîne de télévision d'Etat, a, en revanche, été libéré mercredi. Il était détenu depuis le 6 décembre par une organisation terroriste de droite. — (*A.F.P.*)

Bolivie

● DE NOMBREUX DISPARUS, plusieurs exécutions, et près de six cents incarcérations : tel est le bilan de l'occupation par l'armée de la région minière du haut-plateau bolivien depuis l'été, bilan présenté, mercredi 22 décembre, par cinq dirigeants syndicalistes boliviens à leur arrivée en Suède. — (*A.F.P.*)

Chine

● LES AMBASSADEURS DE L'U.R.S.S. ET DE SEPT PAYS SOCIALISTES ont quitté un banquet offert, mardi 21 décembre, à Pékin, en l'honneur du président de la République du Yémen du Nord, lorsque le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, a accusé implicitement l'Union soviétique d'être la « source principale » du danger d'une nouvelle guerre mondiale en voulant « *étendre partout ses tentacules* ». — (*A.F.P.*)

● M. WU TEH CHITIQUE ? — Selon des informations en provenance de Tokyo, un journal mural de Pékin accuse M. Wu Teh, maire de la capitale, de s'être opposé au retour de M. Teng Hsiao-ping sur la scène politique. M. Wu Teh fut

A TRAVERS LE MONDE

l'un des principaux détracteurs de l'ancien vice-premier ministre pendant la révolution culturelle. Il y a quelques semaines, il insistait publiquement pour que la critique de M. Teng Hsiao-ping fût poursuivie, alors qu'une sourdine était mise à la campagne menée contre lui. Son hostilité persistante à l'égard de M. Teng Hsiao-ping pourrait expliquer pourquoi M. Wu Teh ne figurait pas sur une liste des dirigeants présents à la conférence nationale sur l'agriculture, publiée par l'agence Chine nouvelle le 21 décembre. (*Le Monde* du 22 décembre. — (*A.F.P.*)

Colombie

● DEUX PERSONNES ont été tuées et quatre autres blessées mercredi 22 décembre, au cours d'une attaque menée par des guérilleros contre un hameau, proche de Mutata, au nord-ouest de Bogota. Les deux tués sont un policier et un commerçant. Les blessés faisaient partie d'une patrouille de police. Le commando a occupé le hameau pendant plusieurs heures, avant de repartir en emportant des vivres et des médicaments. — (*A.F.P.*)

Irlande du Nord

● LE BILAN DU TERRORISME pour l'année 1976 est le plus lourd enregistré depuis 1972. Selon les statistiques du quartier général des forces armées britanniques arrêtées au 16 décembre, le bilan s'établit à 236 morts, soit 49 de plus qu'en 1975, dont 14 soldats et 24 policiers. Le nombre des victimes civiles est passé de 215 à 253. Il y a eu 842 attentats à la bombe (deux fois le chiffre de 1975) et 1 830 incidents entre groupes armés. — (*A.F.P.*)

Jamaïque

● LE GOUVERNEMENT DE M. MICHAEL MANLEY, premier ministre, qui a remporté les élections le 15 décembre (*le Monde* du 17 décembre), a fait libérer, mercredi 22 décembre, vingt et une personnes détenues en vertu de l'état d'urgence, en vigueur depuis le 19 juin. Deux cent neuf personnes sont encore détenues. — (*U.P.I.*)

République Sud-Africaine

● LA PLUPART DES QUATRE-VINGT-UN DETENUS POLITIQUES, dont la sortie de prison imminente avait été annoncée par M. James Kruger, ministre de la justice sud-africain, ont été remis en liberté, a annoncé mercredi 22 décembre M. Van Der Merwe, sous-secrétaire d'Etat à la justice.

Thaïlande

● LE VICE-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE SURAT-THANI a été tué, le mercredi 22 décembre, par des maquisards communistes qui ont mitraillé l'hélicoptère militaire à bord duquel il se trouvait. Un officier de police et un journaliste ont été blessés.

Parmi les premières personnes libérées figurent Mme Fatima Meer, sociologue et chef de la communauté indienne de Durban, et M. Farney Ngakana, soixante-quatorze ans, journaliste et président de l'Institut des études africaines.

PRIX RENAUDOT

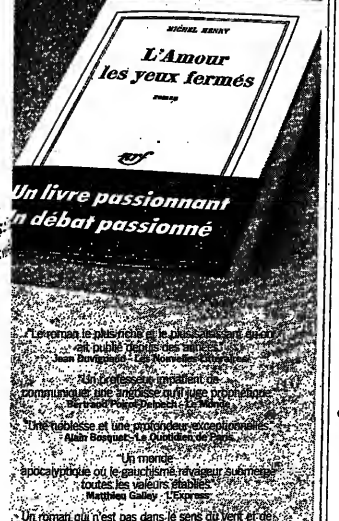

Un livre passionnant un débat passionné

« Le roman le plus riche et le plus abouti qu'ait publié Henry des années. » Jean Duvignaud - Les Nouvelles littéraires

« Un professeur impatient de communiquer une angoisse qu'il juge prophétique. » Bernard Pingaud - Le Monde

« Une noblesse et une profondeur exceptionnelles. » Alain Bosquet - Le Quotidien de Paris

« Un monde apocalyptique où le gauchisme ravage sournoisement toutes les valeurs établies. » Matthieu Galley - L'Express

« Un roman qui n'est pas dans le sens du vent et de la complaisance aux idoles du jour... une nourriture pour rendre l'âme plus forte. » Robert Kanters - Le Figaro

GALLIMARD

PRIX FEMINA

MARIE-LOUISE HAUMONT

LE TRAJET

roman

nrf

PRENEZ CET AUTOCAR ET PARTEZ A L'AVENTURE

GALLIMARD

AFRIQUE

Algérie

La Révolution n'a pas utilisé la violence pour faire taire les voix de l'opposition

déclare le président Boumediène

De notre correspondant

Alger. — Une « table ronde » — la première du genre reproduite intégralement par les journaux et retransmise par la télévision — vient de se tenir à Alger entre le président Boumediène et les responsables de la presse. Au cours de cette réunion, M. Ksaci, de Révolution et Travail, organe de l'U.G.T.A. (Union générale des travailleurs algériens), a posé une question en termes sibyllins, mais tout le monde a compris qu'il faisait allusion à M. Ben Bella, en résidence surveillée depuis le 19 juin 1965, et à MM. Ferhat Abbas, Youssef Ben Khedda, Hocine Lahouel et Mohamed Kheireddine, assignés à résidence après avoir diffusé un « appel au peuple algérien » critiquant le régime (*le Monde* des 12 et 13 mars 1976).

Le chef de l'Etat a notamment répondu : « *Nous n'avons jamais nié ce qu'on appelle la répression policière pour maintenir la sécurité ou pour défendre le régime au pouvoir ou encore pour sauvegarder la révolution. Si certaines mesures de sécurité prénentées ont été prises pendant les premiers mois, la révolution n'a pas pour autant eu recours depuis, et jusqu'à ce jour, à des actes de violence pour faire taire les voix de l'opposition...* »

Après avoir mis quiconque au défi, « *en Algérie ou à l'étranger, de citer le nom d'un seul prisonnier politique au sens plein du terme* », le président a expliqué que si des mesures ont été prises « *à l'égard de certains* » c'était « *dans des conditions précises et afin qu'il ne soient pas exploités par les ennemis de notre pays* ». Il a alors rappelé le verset du Coran : « *Pour ceux qui se repentent, Dieu est miséricordieux* », puis il a précisé : « *La révolution adaptera, à l'avenir, ses positions envers toute personne en fonction de l'attitude de cette dernière à l'égard de la révolution.* »

L'article 111 de la Constitution accorde au chef de l'Etat des pouvoirs très larges en matière d'amnistie. Il stipule qu'il dispose « *du droit de grâce, du droit de remise totale ou partielle de toute peine, du droit d'effacer les conséquences légales de toute nature des peines prononcées par toute juridiction* ».

Ayant prêté serment, après son élection, le président fera usage de ses droits, conformément aux traditions. Pour savoir qui en bénéficiera, il faudra sans doute attendre la publication du *Journal officiel* annonçant les mesures prises. Or, actuellement, la parution du J.O. a environ un mois de retard par rapport à la date figurant sur les numéros. Dans le cas des ressortissants étrangers, il arrive que les ambassades intéressées soient officiellement informées des mesures de grâce, mais seulement quelques jours avant que paraisse le J. O.

A ce propos, de nombreux Français se demandent ici si MM. Michel Pellois et Jean-Claude Chauchard, les deux ingénieurs condamnés respectivement à dix ans et trois ans de prison, au printemps dernier, pour espionnage économique, bénéficieront sinon d'une mesure de grâce, du moins d'une réduction de peine, en attendant une remise ou leur expulsion vers la France.

PAUL BALTA.

CORRESPONDANCE

Les conditions de détention de l'ancien président Ben Bella

Nous avons reçu de Me Lafuie-Véron, avocat à la cour d'appel de Paris, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

La « *résidence surveillée* », dont parle à propos de M. Ahmed Ben Bella le gouvernement algérien, ne correspond aucunement à la réalité juridique désignée par ces mots. Contrairement à ce qu'on laisse entendre à Alger, Ahmed Ben Bella ne dispose pas d'une villa mais de trois pièces au sommet d'une vaste construction habitée par les nombreux militaires et policiers chargés de le garder. Ces pièces sont équipées de micros et de circuits de télévision permettant à tous les instants de le surveiller. L'approche de la fenêtre donnant sur le jardin est interdite par une grosse grille installée à l'intérieur. Pour se promener, non seulement il n'a pas accès au jardin qui entoure le bâtiment, mais il ne dispose que d'une cour de 30 mètres carrés, sans vue sur l'extérieur, surveillée durant le temps de sa promenade par un servant installé derrière sa mitrailleuse. Sa femme, qui vit habituellement avec lui, chaque fois qu'elle va voir sa famille, à la sortie et à l'entrée, est dénudée et fouillée... Ahmed Ben Bella n'a le droit ni d'envoyer ni de recevoir le moindre courrier.

Rwanda

Mort de l'ancien président Kayibanda

Kigali (U.P.I.). — L'agence de presse du Rwanda a annoncé, le 22 décembre seulement, la mort, une semaine plus tôt, de M. Grégoire Kayibanda, qui fut le premier président de la République rwandaise.

L'ermite de Gitarama

Chassé du pouvoir le 5 juillet 1973 par un coup d'Etat militaire, M. Kayibanda avait exercé la magistrature suprême depuis l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République en janvier 1961.

Né en 1924 à Gitarama, il avait la réputation d'un homme aux goûts modestes, jugeant les honneurs. Timide jusqu'à l'effacement, il avait conservé l'allure, les manières et le mode de vie du paysan hutu. Avant même sa destitution par l'armée, il délaissait fréquemment sa résidence présidentielle de Kigali, pourtant peu luxueuse, pour retrouver sa concession familiale, sur « sa » colline.

Ancien séminariste, il avait fait des études de théologie et de philosophie et débuta dans l'enseignement libre. Il devint en 1953, rédacteur en chef du premier journal rédigé en langue kinyarwanda. Militant chrétien, il consacra les premières années de sa carrière et de son activité politique à la promotion de ses frères de race, les Hutus. En 1959, il créa, dans ce but, le Parmehutu, ou parti de l'émancipation des Hutus, issu du Mouvement social hutu, qu'il avait fondé dès 1956.

Grégoire Kayibanda vit son rêve réalisé le 28 janvier 1961 lorsque fut proncncée la déchéance du Mwami Kigeri V, souverain de race tutsi, apparemment opposé à toute réforme politique et sociale. Son souci d'équité et de justice lui valut l'estime de ses compatriotes qui, par référence à l'austérité de sa vie personnelle, le surnommèrent « l'ermite de Gitarama ». Rien ne désignait aux coups de confurs, civils ou militaires, cet homme de cœur qui s'identifiait à la fois avec le démantèlement du féodalisme tutsi et la naissance de la nation rwandaise. Cependant, son incapacité à faire face aux désordres ethniques, son manque de fermeté à l'égard de certains concussionnaires et une insuffisante prise en compte des problèmes de développement semblent avoir été à l'origine de sa chute.

Ouganda

Après le raid sur Entebbe

Mme DORA BLOCH A ÉTÉ ÉTRANGLÉE PAR DES POLICIERS affirme le « Los Angeles Times »

Los-Angeles. — Mme Dora Bloch, l'otage israélienne de soixante-quinze ans, qui avait disparu lors du raid israélien sur l'aéroport d'Entebbe le 4 juillet 1976, a été étranglée par la police secrète ougandaise, affirme le « *Los Angeles Times* », citant « *un officier de grade élevé* » dans un article paru mercredi 22 décembre.

« *Son corps*, écrit le quotidien américain, a été transporté dans une forêt où l'on fait généralement disparaître les victimes de la répression, arrosé d'essence et brûlé. » Une vingtaine d'Ougandais auraient eu connaissance de la mort de Mme Bloch. Ils auraient tous été exécutés. Parmi eux figurerait le chef du service photographique du ministère de l'information ougandais.

L'informateur du journal déclare ignorer si le maréchal Amin a personnellement ordonné le meurtre de Mme Bloch. — (*A.F.P.*)

NATIONS UNIES

Pour se consacrer aux affaires Nord-Sud

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE REPRENDRA SES TRAVAUX AU PRINTEMPS

New-York (Nations unies) (*A.F.P.J.*). — L'Assemblée des Nations unies a décidé, mercredi 22 décembre, de suspendre sa session, vraisemblablement jusqu'en avril, au lieu de la clôturer. Cette décision, prise à la demande des pays en voie de développement, permettra à la trente et unième session de reprendre ses travaux le moment venu, pour examiner les résultats de la réunion ministérielle de la conférence Nord-Sud. Aucune date n'est encore fixée pour cette reprise.

Avant cette suspension, l'Assemblée générale a adopté un budget de 732 932 900 dollars pour l'exercice 1976-1977, en augmentation de 5,1 %. L'U.R.S.S. et les pays socialistes ont voté contre et les Etats-Unis se sont abstenus. L'Assemblée a désigné M. Marthi Ahtisaari (Finlande) comme haut commissaire des Nations unies pour la Namibie avec un mandat d'un an à partir du 1er janvier 1977. Il succédera à M. Sean Mac Bride (Irlande), qui avait demandé à quitter son poste.

De son côté, le Conseil de sécurité a demandé mercredi, par consensus, à l'Afrique du Sud de prendre les mesures nécessaires à la réouverture des postes-frontières entre le Transkei et le Lesotho, et invité les gouvernements et les institutions de l'O.N.U. à fournir une aide à ce pays pour lui permettre de surmonter les difficultés créées par la fermeture de ces postes. M. Botha, représentant de l'Afrique du Sud à l'O.N.U., a déclaré que son gouvernement « *ignorera totalement* » cette résolution « *dépourvue de toute signification* ».

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1976

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 697.

ANCIEN AMBASSADEUR DU SÉNÉGAL EN FRANCE

Gabriel d'Arboussier est mort à Genève

Ancien sous-secrétaire général de l'ONU, ancien ministre de la justice du Sénégal, ancien ambassadeur du Sénégal en France, Gabriel d'Arboussier est décédé, mardi soir 21 décembre, à Genève, après une longue maladie.

Agé de soixante-huit ans, Gabriel d'Arboussier s'était retiré en Suisse. Il y a une dizaine d'années, et vivait sur les bords du lac Léman avec sa femme et ses quatre enfants.

Un brillant avocat de la cause du tiers-monde

Gabriel d'Arboussier était avant tout un homme ayant le sens des contacts et doté d'exceptionnelles qualités de persuasion. Esprit pénétrant et vif, ce perpétuel accusateur était subtil à l'excès, cultivé, rarement précieux mais souvent recherché, et s'affirmait comme un excellent orateur.

Par ses origines, par sa carrière politique, Gabriel d'Arboussier était une personnalité complexe. Aristocrate par la naissance, puisque son père, le baron Henri d'Arboussier, appartenait à une vieille famille de militaires et de marins du Tarn, et puisque sa mère, Aminata Ali Koïta, était apparentée à la famille du conquérant toucouleur El Hadj Omar, dont la descendant El Hadj Saïdou Nourou Tall est un des chefs musulmans les plus écoutés d'Afrique occidentale.

C'était un progressiste par les options politiques. Vice-président du Conseil mondial du mouvement de la paix, secrétaire général du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.) de 1946 à 1950, à une époque où le mouvement était, à juste titre, considéré comme un parti révolutionnaire, il quitte le R.D.A. après le « tournant » de 1951, lorsque ses compagnons d'armes décident d'abandonner l'apparentement avec le parti communiste français. Après avoir réintégré le parti en 1955, il le quitte de nouveau en 1958, en désaccord avec l'attitude antifédéraliste de ses amis politiques.

Plus qu'aucun homme politique africain, il ignorait les frontières. Né en 1906 à Djenné, haut lieu de l'islam soudanais, ayant étudié au collège des dominicains de Sorrèze, puis en Nouvelle-Calédonie, il séjourna aux Nouvelles-Hébrides avant de s'orienter vers l'administration coloniale.

Reçu, en 1934, major du concours de l'inspectorat de la Colonie, il commence sa carrière comme administrateur adjoint en Sénégal, pays auquel il consacrera le plus de liens.

Il est élu en 1946, à la première Assemblée constituante, député du Moyen-Congo et du Gabon. En 1947, c'est la Côte d'Ivoire qu'il représente à l'Assemblée de l'Union française, dont il sera vice-président de 1947 à 1951. Sa parfaite connaissance de l'ensemble des milieux politiques africains d'A.O.F. et d'A.E.F. lui vaut la vice-présidence, puis la présidence du Grand Conseil de l'A.O.F., assemblée fédérale à laquelle sont représentés les huit territoires du groupe.

Député du Sénégal de 1959 à 1965, zélé propagandiste de la Fédération du Mali par fidélité aux aspirations panafricaines — vingt ans avant la création de l'Organisation de l'unité africaine, il est, en 1959 et 1960, délégué à l'Assemblée fédérale malienne.

Ministre de la justice du Sénégal, d'août 1960 à novembre 1961, il représente ce pays en France de décembre 1962 à juin 1964, avant d'être nommé, en mars 1965, directeur général de l'Institut de Nations unies pour la formation et la recherche.

Cette carrière cosmopolite contraste avec le régionalisme et beaucoup de leaders africains. La richesse de son expérience, alliée à ses qualités personnelles, le poussèrent à faire acte de candidature à la direction générale de la F.A.O., en novembre 1967. Bien qu'il fût un avocat particulièrement apte à plaider le dossier des Etats du tiers-monde au sein de cette grande organisation internationale, il se retira au deuxième tour de scrutin, cédant la place à M. Boerma. Depuis lors, tout en conservant étroitement le contact avec de nombreux dirigeants africains, dont les présidents Houphouët-Boigny et Senghor, il vivait dans une sorte de demi-retraite à Genève. Il y participait son temps entre la rédaction de ses mémoires et l'animation d'un institut qui se consacrait au développement des services d'hématologie dans les Etats du tiers-monde.

PHILIPPE DECRAENE.

VOITURES D'EXPORTATION T.T.
Citroën • Peugeot • Renault • Simca-Chrysler • Mazda
Toutes marques étrangères
• Finition exportation • Faible kilométrage • Garantie usine •
• Toutes possibilités de crédit-leasing •
EXPO PERMANENTE DE 150 VÉHICULES DE 8 H À 19 H
DEMANDEZ M. JEAN-CLAUDE DUPONT
SEDAX - 3, rue Scheffer 75016 Paris - 727.64.64 + .553.28.51 +
Société Européenne de diffusion automobile et d'exportation.

OPÉRATION POSE SANS SUPPLÉMENT DE PRIX
ATTENTION FERME SAMEDI NOEL
OUVERT DIMANCHE 26
POUR TOUTES LES COMMANDES DE MOQUETTES SUPERIEURES A 1000F PASSEES AVANT le 2 JAN 1977
MONDIAL MOQUETTE et toujours : LES PRIX LE CHOIX et LE STOCK
APPORTEZ VOS DIMENTIONS
LE PLUS GRAND SOLDEUR
PARIS 18e : 114, rue Damremont Tél. : 606.05.73
SAINT-DENIS : 73, rue de la République Tél. : 820.82.83 Fermé le dimanche, à 13 H
BAGNOLET : 151-153, av. Pasteur - 5 mn Pte des Lilas Tél. : 858.16.46
BOULOGNE : 82 bis, rue Gallieni Tél. : 605.45.12
COIGNIÈRES (N. 10), près Trappes : route du Pont-d'Aulneau. Tél. : 461.70.12
Maisons-Alfort : 129, rue Jean-Jaurès - R.N. 5 Tél. : 375.44.70
FOSSES-SURVILLIERS : Zone Industrielle de Fosses, Près gare S.N.C.F. Tél. : 471.03.44
PARIS 13e : 40, quai d'Austerlitz Face à la gare d'Austerlitz Tél. : 584.72.38
SARCELLES : 29, av. Division Leclerc, RN 16, route de Chantilly. Tél. : 990-00-77
PARIS 14e : 90, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans Tél. : 539.38.62
PARIS 19e : 144, bd de la Villette M° Ch. Fabien et J. Jaurès 203 00 79

CADEAUX
SALONS EN CUIR
SALLES A MANGER - CUISINES
MINERAUX - BIJOUX
OBJETS D'ART
ET
ARTISANAT
La Boutique du Brésil
PARIS 43, AVENUE DE FRIEDLAND TEL. 359 22 10
NICE 5, PROMENADE DES ANGLAIS TEL. 87 16 07

Pour connaître tous les aspects de la civilisation japonaise, — les Publications orientalistes de France proposent
l'Encyclopédie permanente du Japon
(A découper)
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE
M ..... Adresse .....
PUBLICATIONS ORIENTALISTES DE FRANCE, 2, rue de Lille, 75007 PARIS.

SITRUK AUTORADIO
Pour vos cadeaux de fin d'année
AUTORADIO
neuf et d'occasion
à partir de 50 francs
90, rue de Maubeuge (10e)
526-46-46/97-15

L'automatisme pour 19.985 F
HONDA CIVIC

- option air conditionné : 2.480 F
- version boîte mécanique : 18.985 F
JAPAUTO
concessionnaire exclusif
27, avenue de la Grande-Armée - Paris 16e
Tél. 500.14.51
prolongé TOTAL

ASIE

Japon

Le nouveau cabinet sera formé par M. Fukuda

(Suite de la première page.)

La parité des différentes factions du P.L.D. apparaît dans la composition du cabinet. Il est déjà certain que l'action de M. Tanaka, dans un premier temps qu'elle était en recul, va jouer à nouveau un rôle de premier plan. Le chef, M. Nishimura, a, en effet, toutes les chances d'être nommé à la tête de l'administration, avec le strapontin de vice-premier ministre.

Certains postes ministériels reviennent également à des membres de la faction de M. Miki. Celui-ci quitte la scène sur le pointe des pieds. Nombreux sont, en effet, les membres du P.L.D. qui estiment que son « entêtement » à rester au pouvoir a été pour beaucoup dans le recul de leur parti. Il n'a pas réussi, disent-on, son « hanamichi », c'est-à-dire une sortie honorable.

La presse met, certes, à l'actif de M. Miki une certaine moralisation de la vie politique, et la détermination dont il a fait preuve dans l'affaire Lockheed, mais on lui reproche sa « sinuosité » et le décalage entre ses intentions et ses actes.

S'il a obtenu le soutien des principales factions du P.L.D. (celle de M. Nakasone ayant été la dernière à se rallier), M. Fukuda n'a pu venir à bout de l'opposition des jeunes députés. Selon certains de ceux-ci, le nouveau gouvernement sera de courte durée. Son avenir dépend du résultat des élections pour le renouvellement de la Chambre haute, qui doivent avoir lieu l'été prochain.

PHILIPPE PONS.

PORTRAIT

Un joueur de «go» habile et patient

Silhouette frêle, visage chiffonné et pauvre oblique, M. Fukuda est le type même de l'homme politique nippon tel que l'Occident se le représente. A soixante et onze ans, c'est un personnage aussi discret dans sa vie privée qu'il fut longtemps effacé dans la vie politique. Il est pourtant depuis quelques années l'un des hommes forts du parti libéral démocrate (P.L.D.). Le verbe facile, la repartie habile, il sait faire preuve d'un humour souligné d'une moue débitative dès qu'on lui pose des questions auxquelles il ne veut pas répondre. Tour à tour sceptique ou ironique, il sait jouer d'un charme certain.

Deux fois, en 1972 et en 1974, M. Fukuda fut sur le point de diriger le gouvernement. Il effectue pourtant de ne pas rechercher le pouvoir et nous disait en novembre 1974 : « Je ne tiens pas à devenir premier ministre, » pour ajouter aussitôt, les yeux fleurs : « Mais si l'occasion s'en présente, je ne me déroberai pas... » Cette occasion s'est fait longuement attendre.

Fonctionnaire, devenu politicien, M. Fukuda est le chef de file d'une des plus importantes factions du P.L.D. Par son éducation et son origine sociale, il est prédisposé à séduire tous les problèmes de façon traditionnelle. Né en 1905 dans la préfecture de Gumma, près de Tokyo, dans une famille de propriétaires fonciers, il a fréquenté les meilleurs établissements scolaires et est diplômé de la prestigieuse université de la capitale. Il a gravi les échelons de la bureaucratie impériale au cours des années 30, puis pendant la guerre. Entré au ministère des finances en 1929, il passe quelques années dans les ambassades de Londres et de Paris, où il est surtout apprécié par son supérieur comme expert des affaires financières.

En 1945, il était sur le point de devenir vice-ministre des finances lorsque éclata un scandale bancier, l'affaire Showa Denko, dans lequel il se trouvait compromis. Il en sortira également sans peine. Sato, ancien premier ministre), dut quitter le fonction publique commence une carrière politique. Protégé de M. Kishi, inculpé par le tribunal militaire de Tokyo comme criminel de guerre, mais qui devait néanmoins devenir premier ministre en 1957, M. Fukuda est élu député dès 1952. Puis, en 1959, est nommé secrétaire général du parti libéral démocrate et ministre de l'agriculture et des forêts.

Très proche de M. Sato, premier ministre de 1964 à 1972, il est son ministre des finances en 1965. Il l'assistera ensuite aux affaires étrangères de 1970 à 1972 et conduira de délicates négociations diplomatiques et économiques, dont les plus arduus se déroulent avec les États-Unis. Très lié aux milieux pro-taïwanais du P.L.D., il assume la tâche de défendre la position de Taipeh aux Nations unies, en 1971, ce que Pékin ne lui pardonnera pas.

Lorsque M. Sato, après huit années de règne, quitte le pouvoir en 1972, c'est avec un premier ministre qui s'en va, une époque qui s'achève. Le Japon a été maîtrisé au cours des deux dernières années par le grand allié américain (« choc » de la dévaluation du dollar, puis du voyage surprise de M. Nixon à Pékin) et Tokyo cherche à prendre quelque distance par rapport à Washington.

Le « problème chinois » est au centre du débat, qui précède la désignation du nouveau président du parti libéral démocrate, et donc, ipso facto, du futur premier ministre. Dans la lutte qui l'oppose à M. Tanaka, M. Fukuda, dauphin désigné de M. Sato, a, certes, des atouts sérieux : tous les appuis financiers de l'ancien premier ministre lui sont acquis. Cependant, aux yeux de Pékin, il est trop « compromis » avec le clan Sato pour faire un interlocuteur acceptable. Les Chinois le font largement savoir. D'autre part, il ne peut pas grand-chose contre le raz de marée, provoqué en sa faveur, dans les rangs du P.L.D., par M. Tanaka, fort d'une fortune colossale. C'est ce dernier qui est élu.

La « traversée du désert »

M. Fukuda commence alors une « traversée du désert » au cours de laquelle ce joueur de go (échecs japonais), réputé imbattable, va se révéler un manœuvrier de premier ordre. Pratiquement évincé en décembre 1972 du second gouvernement Tanaka (il n'abdient qu'un poste de directeur du bureau de gestion administrative), M. Fukuda, qui contrôle cependant le plus importante faction du parti maîtrisera après cela du premier ministre, va s'employer à « espérer, sans sortir de sa réserve habituelle, les faux pas de M. Tanaka.

M. Fukuda est certes un partisan de la croissance. Mais n'est un homme de mesure et il sait que la machine économique nippone est « surchauffée ». Il prône donc une politique restrictive. Les événements (crise de l'énergie, inflation galopante de le fin 1973 et du début de 1974) vont lui donner raison. En novembre 1973, M. Tanaka l'appelle dans son gouvernement où il contrôle la portefeuille des finances ; il lui donne un blanc-seing pour mener la politique économique de son choix. M. Fukuda en profite peu faire entrer dans le cabinet deux hommes de son clan et commence par enterrer le programme mirobolant de remodelage du Japon et de croissance rapide que voulait appliquer son premier ministre.

Cette politique va porter ses fruits : M. Fukuda réussit à résorber l'inflation. Mais au lendemain des élections à la Chambre haute, en juillet 1974, au cours desquelles M. Tanaka a, sans vergogne, « encadré » les milieux politiques, son ministre décide de se désolidariser du gouvernement et démissionne quelques jours après M. Miki. Bien que son pouvoir vacille, du fait de ces deux défections, M. Tanaka s'accroche à son poste. L'épisode final, qui le force à démissionner, sera la publication par le revue Bungei Shunju d'un article révélant les origines de sa fortune. Selon certaines rumeurs, l'opération pourrait avoir été montée par l'entourage de M. Fukuda.

M. Tanaka abattu, son rival malchanceux aux élections de 1973 pour le poste de premier ministre n'a pas cherché à profiter immédiatement de l'occasion. Il n'incline lorsque M. Miki est déjoué. Il sait trop bien que M. Tanaka demeure chef de la plus importante faction et qu'il n'a aucune chance, l'ancien premier ministre cherchant à favoriser l'un de ses alliés, M. Ohira.

M. Fukuda entre donc dans le cabinet de M. Miki en qualité de vice-premier ministre et directeur de l'agence de planification. Il conserve ainsi la haute main sur les affaires économiques. Au début de 1976, son prestige est grand ; l'économie tend à redémarrer, l'inflation paraît jugulée. En outre, il jouit de toute la confiance des milieux d'affaires, de plus en plus hostiles à M. Miki. Il n'en demeure pas moins fidèle au premier ministre et ne se mêle pas aux premières cabales qui se montent contre lui au sein de la majorité. Mais le 28 août, il demande, publiquement, le démission de M. Miki. Il reste toutefois dans le gouvernement jusqu'à la fin de la session extraordinaire de la Diète et ne donnera sa démission que le 6 novembre. — Ph. P.

Israël

LE PARTI TRAVAILLISTE PROPOSE LA DATE DU 31 MAI POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le parti travailliste a publié, mercredi 22 décembre, une proposition de loi concernant la dissolution de la Knesset et fixant au 31 mai la date des élections législatives, soit cinq mois avant l'expiration du mandat du Parlement. Pour que ce calendrier soit respecté, cette proposition de loi devra être adoptée par la Knesset avant la fin de janvier.

Le chef de l'État, M. Katzir, a demandé aux partis, ainsi que le prévoit la Constitution, de présenter des suggestions en vue de la formation d'un gouvernement majoritaire chargé de diriger le pays jusqu'aux élections. Cette éventualité n'a cependant guère de chance d'être réalisée. Aucune coalition ne pouvant actuellement réunir les 61 voix nécessaires. La principale formation de l'opposition, le Likoud, a fait part de son intention de former un gouvernement majoritaire, mais son entreprise demeure vouée à l'échec tant que le parti travailliste gardera sa cohésion.

Pour l'instant, une scission au sein de ce parti semble improbable. Le général Dayan a cependant laissé entrevoir une telle éventualité en affirmant, mercredi, qu'il quitterait le parti travailliste si celui-ci préconisait, dans sa prochaine plate-forme politique, l'abandon total ou partiel de la Cisjordanie. « Dans ce cas, a-t-il dit, je pourrais me joindre à une autre formation politique qui s'oppose à toute concession dans ce domaine. » Le général Dayan dispose au sein du parti travailliste de l'appui d'une quinzaine de députés qui pourraient le suivre s'il décidait de quitter cette formation. Il a cependant démenti mercredi avoir été contacté dans ce but par le Likoud.

D'autre part, M. Galili, ministre d'État, a affirmé que « la politique d'implantation juive dans les secteurs à très faible population arabe des territoires occupés appliquée par le gouvernement Rabin, sera poursuivie sans modification par le cabinet de transition ».

Cette déclaration, faite au correspondant de la radio israélienne, constitue en quelque sorte une mise au point à la suite des récentes informations faisant état d'un « assouplissement » de cette politique. M. Galili, personnalité influente du parti travailliste, souvent qualifié d'« éminence grise » de Mme Meir lorsque cette dernière était premier ministre, a joué un rôle important dans l'élaboration de la politique officielle concernant les territoires occupés. — (A.F.P., A.F.P.)

Calculateurs Hewlett - Packard
Démonstration
Vente sur stock
"LAMARTINE"
118, rue de la Pompe,
75016 Paris - Tél. 727.31.31
HEWLETT hp PACKARD

Beaux Livres
Cette semaine
50
nouveautés :
Connaissance
Cuenot
Dover
Screpel
Vilo
Zodiaque
dans
Votre Librairie
ART & CULTURE
90 rue de Rennes
Paris VI
métro St-Sulpice
autobus 48-95-96 Rennes-Assas, 68-89-94 Rennes-Raspail.
Ouvert de 9 h à 20 h
y compris samedi.
Nocturne
mardi et vendredi jusqu'à 22 h

PROCHE-ORIENT

Liban

Le gouvernement demande des pouvoirs spéciaux à la Chambre des députés

De notre correspondant

Beyrouth. — Le gouvernement libanais se présente, ce jeudi 23 décembre, devant la Chambre des députés, pour obtenir à la fois l'investiture et des pouvoirs spéciaux lui permettant de légiférer par décret. Il se confirme que le président de la République et ses ministres préfèrent régler les problèmes qui se posent — notamment celui de la presse, les principaux fournaux de Beyrouth-Ouest étant actuellement suspendus *de facto* — par le biais de législations nouvelles et restrictives, plutôt que par l'instauration d'un état d'urgence qui aurait pour conséquence la suspension des libertés publiques.

Le vote de confiance est prévu pour vendredi. Il ne fait pas de doute que l'investiture sera acquise à la quasi-unanimité des députés présents, dont on estime le nombre à soixante-dix sur un total de quatre-vingt-dix-neuf, et avec les voix aussi bien des conservateurs chrétiens que de la droite musulmane et des progressistes. Cependant, les chefs de file parlementaires — notamment MM. Pierre Gemayel, Kamal Joumblatt, Raymond Eddé et Saeb Salam — seront absents.

A la veille de ce débat d'investiture, un nouvel affrontement s'est produit mercredi à l'intérieur des camps palestiniens de Beyrouth. Des accrochages ont opposé pendant quatre heures la Saïka pro-syrienne aux organisations du Fronl du refus, auxquelles les éléments du Fath de M. Arafat, et du F.D.L.P. de M. Hawatmeh, ont prêté main forte « à titre individuel ». Ces incidents, bien qu'assez importants, n'ont pas revêtu l'ampleur de ceux de mardi, qui avaient opposé le Front du refus à l'aile pro-syrienne du P.F.L.P.-Commandement général, puis aux troupes syriennes de la force arabe de dissuasion. Mercredi, contrairement à ce qui s'était passé la veille, les troupes syriennes n'ont pas intervenues, bien qu'elles se soient mises aussitôt sur pied de guerre.

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Pérou

Deux anciens ministres du président Belaunde Terry sont amnistiés

Le gouvernement militaire péruvien a annoncé, mercredi 22 décembre, le remplacement du général d'aviation Jorge Tamayo de la Flor par le général d'aviation — également — Humberto Campodonico Hoyos au ministère de la santé publique. Le ministère de l'intégration est attribué au vice-amiral Rafael Durand Rey, en remplacement du contre-amiral Jorge Dubois Gerrasi. Le général de brigade Otto Riesgnara Resoredo succède au ministère de l'éducation au général Ramon Miranda Ampuero.

Le gouvernement a d'autre part décrété une amnistie concernant deux cent trente-quatre condamnés politiques et de droit commun. Parmi eux, on compte deux anciens ministres du gouvernement Belaunde Terry, renversé en octobre 1968 par les militaires.

De notre correspondant

Lima. — MM. Manuel Ulloa, ancien ministre des finances, et Guillaume Hoyos, ancien ministre de la justice, deux personnalités importantes du gouvernement de l'ancien président Fernando Belaunde Terry, ont été amnistiés mercredi 22 décembre par le régime militaire du général Francisco Morales Bermudez. Les deux hommes, qui demeurent actuellement en Espagne, avaient quitté le Pérou peu après le coup d'État militaire de 1968, alors qu'un procès avait été ouvert, en relation avec les conditions dans lesquelles l'administration du président Belaunde avait décidé de nationaliser la compagnie américaine I.P.C. (International Petroleum Company).

Ils font partie d'une liste de deux cent trente-quatre personnes, condamnés de droit commun ou condamnés pour motifs politiques, dont le gouvernement vient de décréter l'amnistie. Cette mesure de clémence concerne aussi les deux gérants de l'I.P.C. au Pérou en 1968, MM. Eduardo Elejalde et Fernando Espinoza. Quatre des principaux protagonistes de l'« affaire de l'I.P.C. » sont ainsi libres, aujourd'hui, de rentrer dans leur pays.

La manière dont le président Belaunde a décidé de nationaliser l'I.P.C. constitua la cause immédiate de l'arrivée des forces armées au pouvoir le 3 octobre 1968 : six jours plus tard, la troupe occupait les installations de la compagnie à Talara. La probable disparition, dans le contrat final, d'une page contenant des dispositions favorables au Pérou, avait provoqué de vives réactions dans le pays. Il était en outre reproché aux deux ministres aujourd'hui amnistiés d'avoir permis la remise d'une dette de 690 millions de dollars due par la compagnie.

Le probable retour au Pérou de M. Manuel Ulloa qui, en 1968, apparaissait au sein du parti d'action populaire comme le possible successeur de M. Belaunde, est un fait politique important, alors que, dans les états-majors des partis, on continue à espérer que le gouvernement organisera des élections.

THIERRY MALINIAK.

● *La Banque mondiale* a accordé, mardi 21 décembre, deux prêts d'un total de 60 millions de dollars au Chili, en dépit de l'opposition ou de l'abstention de la plupart des pays européens. En particulier, les pays scandinaves ont voté contre. Les États-Unis ont voté pour, bien que le président de la commission bancaire de la Chambre, M. Reuss, ait demandé au président Ford que les prêts soient rejetés.

INTER ARABE
L'ARABE, c'est notre affaire :
traduction juridique et technique, traduction assermentée, interprétation, accompagnement, cours pour débutants, dactylographie, calligraphie, imprimerie
Un coursier viendra prendre et vous rapporter votre texte
INTER-ARABE, nouvelle adresse : 12, rue Vaneau, Paris (7e).
Tél. : 555-47-58 - 705-62-23.
Et toujours le meilleure qualité de service

VENEZ A NEUILLY
ACHETER VOTRE CHAINE HI-FI
"DOSSIER EN MAIN"
5 Dossiers inédits.
A Neuilly, 400 m² de Hi-Fi vous attendent. Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sont là : les 32 pages des dossiers Quartz vous expliquent clairement comment bien choisir votre chaîne. Nous avons confronté sans pitié toutes les grandes marques dans des tableaux comparatifs inédits.
12 Chaînes cohérentes.
Ce travail considérable a donné naissance, après contrôle en laboratoire, aux 12 chaînes Quartz, les plus cohérentes de la saison 77. Aux prix les plus bas de Paris (à partir de 1.990 F). Venez les écouter tranquillement. Nous vous mis votre dossier (gratuit) de côté. Et le parking est facile...
QUARTZ
110, av. Charles-de-Gaulle Neuilly (métro : Sablons)
39, av. Jules-Cantini, Marseille.

SI VOUS MESUREZ 1 m 80 OU PLUS (jusqu'à 2,10 m)
SI VOUS ETES FORT
JOHN RAPAL
GRANDES TAILLES
PRET-A-PORTER
Costumes, vestes sport, blazers, pardessus, imperm. Pantalons, jeans, velours, pulls, chemises 4 longueurs de manche. Peaux lainées, blousons, trench cuir et daim, exclusivité
MAC DOUGLAS.
3000 VÊTEMENTS livrés immédiatement.
40 av. de la République
Métro Parmentier
Parking gratuit
Tél. 355.98.00

du canal
l'auteur de
"Au bout du quai"
étrange aventure :
seconde campagne d'Egypte.
FAYARD

POLITIQUE

LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

M. Boulin : une majorité extraordinairement cohérente et soudée

Le président de la République ayant le matin même, en conseil des ministres, exprimé sa satisfaction devant une session parlementaire « particulièrement productive », M. Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement, chaussait donc ses lunettes roses pour en dresser le bilan, l'après-midi, à l'intention de la presse.

De la session d'automne, M. Boulin retient :

— L'intensité et la permanence du débat politique qui a permis d'abord au gouvernement de préciser ses orientations de son action ; ensuite à la majorité et à l'opposition de se situer par rapport à ces orientations et à l'actualité ;

— L'approbation par le Parlement du dispositif législatif du plan de lutte contre l'inflation et le rejet de la motion de censure de l'opposition est « *un succès qui, a observé M. Boulin, n'était pas « cuit » d'avance* » ;

— L'active et quasi permanente concertation entre le gouvernement et les groupes de la majorité qui a notamment permis d'écarter les difficultés les plus importantes.

Le soutien, « *apporté sans ambiguïté* » par une majorité « *extraordinairement cohérente et soudée* », à l'action du premier ministre et à la politique du gouvernement ;

— Les divergences d'appréciation portées par les socialistes d'une part, les communistes de l'autre, sur les pouvoirs budgétaires de l'Assemblée européenne ;

— La poursuite de l'œuvre de réformes.

Rien d'étonnant que, après un tableau aussi idyllique, M. Boulin ait souhaité lo « *même climat* » pour la session de printemps, qui se déroulera du 2 avril au 30 juin. Une session où l'on repariera de la réforme de l'entreprise, mais où, surtout, les députés seront invités à se prononcer sur l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. Pour le ministre, « *cette question ne devrait pas soulever de problème au sein de la majorité, compte tenu de la récente prise de position de M. Chirac à ce sujet* ».

Reste un autre « cactus » : la réforme des statuts du P.M.I. M. Boulin s'est attaché, non sans une certaine candeur, a en ôter les piquants. Certes, a-t-il reconnu, le groupe du R.P.R. a exprimé son désaccord sur ce point, mais, en restinant le texte de l'ordre du jour de la session d'automne, le gouvernement n'a fait qu'accorder à M. Icart, président de la commission des finances, le délai qu'il demandait pour l'étude de cette affaire « *technicien et complexe* ».

Compréhensif, le gouvernement n'en organisera pas moins au printemps plusieurs grands débats afin de permettre aux députés de « se défouler ».

PATRICK FRANCÈS.

Quarante-sept textes votés

Pendant la session d'automne, l'Assemblée nationale a siégé 50 jours, au cours desquels elle a tenu 103 séances d'une durée totale d'environ 370 heures. Elle a consacré 51 séances en 20 jours (180 heures de débats) à la discussion budgétaire qui, au Sénat, a atteint un record absolu de 181 heures contre 147 heures les deux années précédentes.

Au cours des séances du mercredi après-midi, consacrées aux questions d'actualité, les députés ont interrogé 153 fois les membres du gouvernement, les plus sollicités ayant été MM. Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances (17 fois) ; d'Ornano, ministre de l'industrie (16) ; Poniatowski, ministre de l'intérieur (15) ; Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances (15), et Beullac, ministre du travail (12).

Si 45 questions orales sans débat ont été posées à l'Assemblée, 93 l'ont été au Sénat (70 sans débat et 23 avec débat) qui, en la matière, a enregistré une nette progression, puisque 56 seulement l'avaient été en 1974 et 79 en 1975.

A l'Assemblée, plusieurs créations : de commission d'enquête parlementaire ont été proposées, notamment sur les activités du groupe Dassault, les transferts de propriété des entreprises de presse, les questionnaires sommis aux fonctionnaires de la Communauté européenne, les activités de la délégation de l'O.L.P. en France, la catastrophe minière de Merlebach ; une seule a été constituée sur l'utilisation des fonds publics alloués aux entreprises privées ou publiques de construction aéronautique.

Si M. Barre a fait, devant les députés, une déclaration de politique générale, puis engagé la responsabilité du gouvernement sur le vote du secood collectif pour 1976 (la motion de censure déposée par l'opposition ne recueillant que 181 voix), il s'est contenté, au Sénat, de répondre à plusieurs questions orales portant sur la politique du gouvernement.

Au cours de la session, lo Parlement a adopté définitivement 47 textes, dont 26 projets de lois, 13 conventions internationales et 9 propositions de lois d'initiative parlementaire. Outre le budget pour 1977 et deux collectifs budgétaires pour 1976, ont notamment été votés des textes concernant :

— Les réformes de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aide au logement ;

— Le régime fiscal de la presse ;

— L'organisation de Mayotte, de la Nouvelle-Calédonie et du Territoire français des Afars et des Issas ;

— L'accroissement des pouvoirs budgétaires de l'Assemblée parlementaire européenne ;

— La présentation des accidents du travail ;

— Deux textes relatifs à la situation des Français à l'étranger (fiscalité et sécurité sociale) ;

— Trois textes concernant la réparation des dommages d'une nature ou d'une autre subis par les victimes d'infractions, port irréguilier d'armes, fouille des véhicules) ;

— Les réformes de l'adoption et de la filiation ;

— Les prélèvements et greffes d'organes ;

— L'Europe des médecins ;

— L'interdiction des oestrogènes ;

— Les voitures de « petite remise ».

● *Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche* de l'Assemblée nationale a saisi le Conseil constitutionnel sur l'article 13 bis de la loi de finances pour 1977 qui porte réforme de la fiscalité de la viande. Les élus socialistes et radicaux de gauche précisent : « *Le rendons compte tardivement de sa lourde erreur, le ministre de l'agriculture exacia de tromper l'opinion paysanne en faisant croire que le recours a pour origine un désaccord sur le fond alors qu'il ne s'agit que du respect des textes constitutionnels et des droits de la représentation nationale. (...)*

loterie nationale

NOËL

gros lots : 1 million
1 million et demi
2 millions

tirage le 24 décembre

Ne se vend pas le vendredi 0,57

Incompatibilités parlementaires

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL JUGE IRRECEVABLE LA DEMANDE DE M. DASSAULT

Le « Journal officiel » du 23 décembre publie une décision prise le 20 décembre par le Conseil constitutionnel, sur la demande qui lui avait adressée M. Marcel Dassault, député R.P.R. de l'Oise, et qui tendait à l'appréciation d'a la compatibilité de ses activités professionnelles avec l'exercice de son mandat parlementaire.

Le Conseil constitutionnel a décidé que « la demande de M. Dassault n'est pas recevable en l'état ». Il considère que la barsan de l'Assemblée nationale n'est borné à prendre acte du fait que M. Dassault avait saisi lui-même, le Conseil constitutionnel, le 28 octobre, et qu'il n'a pas pris position sur le cas du parlementaire comme il lui appartenait de le faire.

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, avait rendu publique la 20 octobre une lettre adressée à M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, dans laquelle il lui demandait de faire examiner par la barsan de l'Assemblée le cas de M. Dassault au regard des textes régissant les incompatibilités parlementaires ». M. Guy Dascoed (P. C.), vice-président de l'Assemblée nationale, qui avait fait la même demande, nous a indiqué, jeudi matin 23 décembre, qu'il saisira de nouveau l'Assemblée nationale du cas de M. Dassault.]

Après les déclarations du président de la République

M. Rocard : le chef de l'État est un homme qui n'écoute plus les autres

M. Michel Rocard, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré mercredi 22 décembre au micro d'Europe 1 :

« *Quand j'entends : « Je ne changerai pas », je dis : « Voilà bien ce qui nous inquiète. » Cette obstination mériterait d'être saluée, elle serait sabbre dans la justesse de la décision. Dans l'erreur et dans la mauvaise politique, c'est grave. (...) Cet homme qui ne parle que de dialogue en est à ne plus écouter les autres, c'est tout de même absolument fantastique ! Le dispositif antiinflationniste proposé par la gauche consiste à attaquer les circuits parasitaires ; à réduire les inégalités ; à relancer la France en expansion, parce que des entreprises étrangères à faible activité sont plus portées à augmenter les prix que des entreprises qui marchent bien, qui sont à la limite du plein emploi et qui distribuent à la fois des salaires et du profit ; enfin à briser les anticipations inflationnistes des entrepreneurs en indexant leurs emprunts en même temps qu'en indexant l'épargne. Tel était le dispositif que nous avions mis la gauche proposait depuis mai 1974, et il n'y a pas de raison de changer : ce dispositif est bon, on n'a rien à proposer d'autre.*

» *Le président est au moins dans l'erreur, s'il ne ment* » [quand il affirme qu'aucune contre-proposition au plan Barre n'a été avancée].

A propos du plan Barre, M. Rocard a ajouté :

« *Le démenti du plan Barre, je le donne en tant que commentateur pensant de la gauche, mais qui agit contre le plan Barre en ce moment, sinon l'essentiel des chefs d'entreprises, qui se refusent à investir ? Le démenti, il est là. Cela signifie que les objectifs ne concordent pas avec les moyens.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : deux énigmes.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., M. Pierre Charpy écrit, le 23 décembre :

« *L'énigme de la « clarification » restant entière, il y en a une seconde dans les propos du président de la République. Ses propos sur le rôle du président de la République peuvent en effet s'interpréter de deux façons. L'une est la simple application de l'esprit des institutions : la garante de la République est l'élu de la nation tout entière. A ce titre, il est le garant de l'unité nationale et n'a donc pas à être partie dans le combat politique. Il est d'ailleurs notable que le chef de l'État — fait sans titre — n'ait employé la formule « majorité présidentielle », qui va à l'encontre de cette conception unanimiste de son rôle.*

» *Mais on peut aussi dire que c'est une réponse négative à Jacques Chirac qui, pendant, espérait que, comme ses prédécesseurs, Valéry Giscard d'Estaing interviendrait, le moment venu, dans la bataille des élections législatives. Dans cette interprétation, le président de la République se bornerait à dire : « Que la meilleure gagne ! » Cette interprétation n'est pas très cohérente avec Démocratie française — ouvrage auquel vous nous référons avec une constance digne d'éloges. Il paraît difficile de récuser fondamentalement les modèles social-« communiste et d'en accepter le parrainage. Encore faudrait-il qu'on vous le consente, ce qui est rien moins que certain.* »

● *M. Alexandre Sanguinetti*, membre du secrétariat général de l'U.D.R., a déclaré mardi 21 décembre à Bastia : « *Je subodore qu'après les élections municipales, le pouvoir risque de demander la modification du scrutin des législatives, et d'instaurer le système de la représentation proportionnelle. Celle-ci permet de représenter les minorités mais interdit les majorités. Il comprend bien cette parade pour un pouvoir qui devient minoritaire et qui a intérêt à s'opposer en face de lui que des minorités.* »

L'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) de Paris demande : « *A quoi joue donc Valéry Giscard d'Estaing ? C'est la question que l'on se pose après son intervention de mardi soir. Est-il inconscient de la réalité des choses, de la gravité de la situation économique, de l'affaiblissement de la France dans le monde, de la désagrégation de sa majorité, de son impopularité croissante pour tenir les propos qu'il tient avec le ton qu'il a ?* » Le quel joue Valéry Giscard d'Estaing ? Sûrement pas au président de la République ; ou alors il n'y prend bien mal. »

● *Le bureau politique du Centre indépendant* estime que, « en voulant se situer au-dessus des partis, M. Giscard d'Estaing est totalement fidèle aux institutions de la Ve République ». Il ajoute : « *Le chef de l'État a seul vocation pour inspirer un rassemblement de la majorité autour des idées-forces approuvées par le pays au moment de son élection, et c'est le premier ministre qui, dans une dynamique unitaire, facteur de confiance et donc condition de la réussite du plan de redressement de l'économie, doit organiser et conduire cette majorité aux combats électoraux.* »

● *Le groupe « Coopération internationale » du C.E.R.E.* (Centre d'études recherches et libertés), que préside M. Jacques Bouhaocourt, ancien député U.D.R., a dénoncé, mardi 21 décembre, dans un communiqué, « *les abandons qui marquent, depuis le mois de mai 1974, la politique étrangère française, en contradiction avec la mission essentielle qui incombe dans le monde d'aujourd'hui à une France indépendante des hégémonies* ». Il s'élève contre « *la relance, vingt-deux ans après le fiasco de la C.E.D., d'une petite Europe supranationale dotée d'un Parlement élu au suffrage universel direct* ». Il demande que soit organisée, « *dans les meilleurs délais, une consultation du peuple français sur le principe de l'élection en France au suffrage universel direct d'un Parlement supranational européen* ».

M. GUÉNA : gagner l'électorat socialiste.

M. Yves Guéna, délégué politique du Rassemblement pour la République, évoque dans une interview publiée le 23 décembre par *Sud-Ouest* le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel, en précisant :

« *L'Assemblée ne devra pas voir ses pouvoirs élargis. Mais nous ne nous contenterions pas d'une phrase au détour d'un discours du ministre des affaires étrangères. Il y faudra un engagement solennel du gouvernement français.* »

A propos du recrutement du R.P.R., M. Guéna déclare :

« *Le gaullisme a eu jusqu'en 1969 un électorat représentatif de toutes les catégories sociales du pays ; ainsi nos candidats recueillaient-ils plus de voix ouvrières que les candidats communistes. Quant à nos militants, tous ceux qui ont assisté à nos réunions, et par exemple aux assises extraordinaires du 5 décembre, savent qu'ils se recrutent dans les milieux populaires. La composition de la majorité à laquelle nous participons depuis quelques années a contribué à défraîchir notre image. Notre doctrine constitue un retour aux sources ; nous espérons qu'il en sera de même pour notre électorat. D'ici quelques mois, à travers l'origine des nouvelles adhésions et à travers les sondages mesurant nos gains escomptés sur l'électorat socialiste, nous saurons si nous avons réussi.* »

A propos de la préparation des élections législatives, il estime :

« *Les mouvements politiques qui soutiennent le gouvernement ont à mener la manœuvre électorale. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les républicains indépendants préconisèrent, il y a quelques années, le système des primaires, selon lequel chaque parti de la majorité choisit son candidat et le corps électoral devant les départager au premier tour. Il y en eut une cinquantaine en 1973 ; nous ne savons pas combien il s'en présentera en 1978 ; le nombre importe peu dès lors que le principe est le même. Assurément, le Rassemblement sera présent en tant que tel dans les élections législatives.* »

M. BÉRÉGOVOY (P.S.) : le regroupement des gaullistes de gauche est un fait positif.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., a déclaré le 21 décembre à Brest :

« Il faut redire que l'union de la gauche est ouverte à tous ceux qui se reconnaissent dans son combat et acceptent les orientations fondamentales du programme commun. Elle est ouverte aux électeurs déçus de M. Lecanuet comme aux gaullistes d'opposition qui condamnent l'entreprise réactionnaire de Jacques Chirac et aspirent au progrès social. Les gaullistes de gauche, pour leur part, font des efforts pour se rassembler. C'est un fait positif et cela ne peut que faciliter le dialogue. »

A Djibouti UNE NOUVELLE VICTIME DE L'ATTENTAT DE MARDI

Un deuxième militaire français, le caporal-chef Brogniez, grièvement blessé mardi 21 décembre, au cours d'un attentat dans un bar de Djibouti, est mort mercredi dans cette même ville. (*Le Monde* du 23 décembre.) L'explosion d'une grenade avait provoqué la mort immédiate d'un militaire. Deux autres soldats, sur la dizaine de personnes blessées par l'explosion de la grenade, étaient encore jeudi matin dans un état grave.

Les élections municipales

PARIS : les conseillers centristes réaffirment leur soutien au professeur Lépine

Après avoir réaffirmé leur soutien absolu à M. Pierre Lépine, président de leur groupe, les conseillers de Paris, membres du groupe centriste « Liberté de Paris » de l'Hôtel de ville, « *rendent hommage, dans un communiqué publié mercredi 22 décembre, au rayonnement du professeur Lépine tant en France qu'à l'étranger, à sa vigueur intellectuelle et à son attachement aux libertés parisiennes* ».

Cette déclaration semble faire suite à la décision, rendue publique le 21 décembre, de M. Georges Mesmin, député réformateur de Paris, membre du secrétariat national du Centre des démocrates sociaux, de conduire lors des élections municipales dans le seizième arrondissement, « *une liste de personnalités représentatives pour l'ensemble qu'elle pourra à la suite de la vie des Parisiens* ». A propos de M. Lépine, qui conduisait en 1971 une liste modérée sur laquelle M. Mesmin avait été élu, ce dernier avait déclaré : « *Il a maintenant soixante-seize ans et espère à un repos bien gagné.* »

M. Mesmin « précisa, mercredi 22 décembre, qu'il a reçu « *le soutien unanime du comité directeur des républicains indépendants et celui du Génération sociale et libérale* » (mouvement des jeunes giscardiens) dans le *seizième arrondissement de Paris* ». Il indique que les élus do sa liste voteront pour le maire en faveur de M. d'Ornano.

● *M. Pierre Billotte*, président du M.S.P. (Mouvement pour le socialisme par la participation), député R.P.R. du Val-de-Marne, rappelle, dans un communiqué, que, en ce qui concerne les élections municipales à Paris, il a toujours préconisé la constitution de listes d'union comprenant des représentants de tous les partis de la majorité. Il ne voit pas, dans ces conditions, pourquoi le M.S.P. à l'intention avec le R.P.R.

● *Le Mouvement des démocrates*, fondé par M. Michel Jobert, annonce que M. Jacques Blot conduira une liste aux prochaines élections municipales, dans le septième arrondissement de Paris. Cette liste soutiendra la candidature de M. René Galy-Dejean à la mairie de Paris (*le Monde* du 3 décembre).

M. Fiterman : des jeux qui ne sont plus de mode

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré, mercredi 22 décembre, au micro de France-Inter à propos de la décision du P.S. de présenter ses propres listes lors des élections municipales à Marseille :

« *Peut-être Gaston Defferre espère-t-il, en se comptant tout seul, devancer les communistes avec des voix de droite au second tour battre les voix de gauche ? Mais qu'il ne fasse pas comme ses collègues de même pas copier de telles méthodes.*

» *L'union, on se vérifie dans les faits, dans la pratique concrète. C'est une question, et l'attitude du P.S. au bout du compte permettra d'apporter la réponse.* »

● *Paris-Hebdo*, publication de la fédération de Paris du parti communiste, évoque la constitution des listes d'union de la gauche pour les élections municipales de mars prochain. A Paris. En ce qui concerne les propositions socialistes, *Paris-Hebdo* estime qu'« *aucun argument ne paraît justifier une telle exigence* ».

● *L'amiral Antoine Sanguinetti*, interrogé sur l'attitude qu'il aurait à l'occasion des élections municipales à Toulon (Var), où il réside, a déclaré : « *Si on me la demande, j'accepterais d'être sur une liste d'union de la gauche.* »

A propos de cette éventuelle candidature, son frère, M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré : « *A l'issue de quarante années de carrière militaire, il est dangereux de s'aventurer sur les voies de la politique.* »

M. MITTERRAND : le P.S. bouillonne.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, note dans l'hebdomadaire *l'Unité* du 24 décembre :

« *Les socialistes tranquillent, imaginent, proposent. Cela présente des inconvénients. D'une part, toute idée n'est pas juste et tout projet utile. D'autre part, le rythme où si vite qu'il dépasse la capacité des organismes responsables d'absorber la somme des données qui leur sont fournies et d'arbitrer entre les thèses. Du coup, les décisions se font souvent attendre, et bon nombre d'initiatives qui n'ont pas reçu l'essai du tarit finissent par l'engager indûment devant la presse et l'opinion publique quand ce n'est pas aux yeux des socialistes eux-mêmes.* »

M. Mitterrand mentionne à ce sujet le projet sur l'éducation nationale et les thèses sur l'armement nucléaire. Il conclut : « *Ce parti vit, grouille, est bouillonnant, que traversent des flux et que porte un élan, je l'aime après tout comme il est. Même quand il me dérange — parce qu'il me dérange.* »

* * *

Interrogé mercredi 22 décembre au micro d'Europe 1 sur ses relations avec M. François Mitterrand, M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., a déclaré : « *Nos relations ont été excellentes. Nous sommes tous ensemble dans une tentative considérable, heureux de l'être. Je sais bien que ça arrangerait beaucoup de commentateurs s'ils pouvaient trouver de l'eau dans le gaz de ce côté-là, mais, malheureusement pour eux, ce n'est pas le cas, tout se passe la mieux du monde, merci.* »

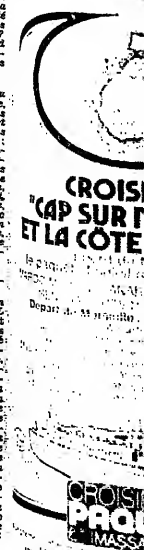

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 22 décembre 1976 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● COUR DES COMPTES

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret modifiant l'organisation de la Cour des comptes pour l'adapter à la nouvelle mission de vérification des comptes et de la gestion des entreprises publiques, jusqu'ici assurée par la commission de vérification des comptes des entreprises publiques, qui lui a été confiée par la loi de finances rectificative, pour 1976, du 22 juin 1976. L'effectif des chambres appelées à procéder à la vérification des comptes et de la gestion des entreprises publiques sera renforcé par l'affectation de conseillers-maîtres en service extraordinaire, choisis dans le corps de contrôle des ministères la parité en faveur des personnalités ayant exercé des responsabilités dans les fonctions de tutelle ou de gestion de ces entreprises. Deux chambres supplémentaires seront créées, et des rapporteurs, membres de corps ou services de l'Etat, pourront être mis à la disposition de la Cour.

La Cour établira, tous les deux ans, un rapport d'ensemble spécialement consacré à l'activité, à la gestion et aux résultats des entreprises contrôlées.

● AMÉNAGEMENT DE LA BASSE-SEINE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret qui modifie la compétence territoriale de l'établissement public de la Basse-Seine. Cet établissement, habilité notamment à procéder aux opérations immobilières et foncières de nature à faciliter la mise en œuvre des directives d'aménagement et d'urbanisme dans trente et un cantons du département de Seine-Maritime et vingt-trois cantons du département de l'Eure, exercera ainsi son activité dans seize cantons du département du Calvados et dans quatre nouveaux cantons du département de l'Eure. Les trois telles instances départementales concernées seront représentées dans les divers organes de l'établissement.

● ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le premier ministre a exposé au conseil les conclusions des premiers travaux du comité interministériel de l'énergie créé par le conseil des ministres du 24 novembre et les mesures concrètes que le gouvernement compte prendre pour atteindre les deux objectifs qu'il s'est fixés. Les mesures seront exposées par le premier ministre.

Intervenant après le premier ministre, le président de la République a déclaré : « L'Etat doit donner l'exemple. Les crédits des administrations destinés à l'achat de carburant resteront bloqués à leur niveau actuel et devront deux absorber intégralement la hausse. L'Agence pour les économies d'énergie doit être appelée à établir un programme d'isolation thermique dans les établissements publics. »

(Lire page 25.)

● LA POLITIQUE HOSPITALIÈRE

Le ministre de la santé a fait le point de la politique hospitalière. Mme Veil a d'abord rappelé l'effort considérable accompli depuis quinze ans en faveur de l'équipement hospitalier, public et privé : plus de la moitié du parc hospitalier public a été reconstruit ou rénové, tandis que les ordonnances de décembre 1958 et la loi du 31 décembre 1970 ont modifié profondément les structures de l'hospitalisation publique et les conditions de fonctionnement de l'hôpital.

A l'exception de certaines régions où de certaines disciplines où la capacité hospitalière est encore insuffisante, l'effort d'équipement devra désormais porter sur la modernisation et le renouvellement plutôt que sur l'augmentation du nombre de lits. Il conviendra d'éviter les développements excédentaires par rapport aux besoins, compte tenu, notamment, de la réduction de la durée moyenne de séjour, et d'assurer, en application de la loi hospitalière, le complémentarité des équipements publics et privés.

Le ministre de la santé a également évoqué la situation des personnels travaillant à l'hôpital. Depuis 1968, l'exercice de la médecine à plein temps a progressé dans les hôpitaux où le nombre des médecins devra continuer à augmenter pour permettre un meilleur emploi des équipements, ce qui permettra une meilleure prise en charge des malades et une utilisation plus efficace des équipements. A la suite des efforts faits depuis trois ans en faveur des infirmières, les besoins des hôpitaux sont sensiblement satisfaits.

Enfin, le ministre de la santé a évoqué la croissance extrêmement rapide des coûts hospitaliers. Bien que les charges de personnel représentent près de 65 % des dépenses hospitalières, un effort devra être fait pour améliorer la gestion et contrôler les équipements. Le ministre a enfin rappelé que, seule, la mutation des équipements permettrait de maintenir à l'hospitalisation publique en privée sa juste place aux côtés de la médecine de ville.

● LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le ministre chargé des relations avec le Parlement a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la session d'automne et les perspectives de la prochaine session de printemps. La session a été marquée par la déclaration de politique générale du gouvernement, par le vote de second collectif budgétaire pour 1976, par la discussion et le vote de la loi de finances pour 1977. Quarante-cinq autres projets et propositions de loi ont été adoptés, intéressant non seulement les domaines économiques et financiers, mais divers autres domaines où le gouvernement a entrepris une action de réforme. Il convient de souligner, notamment, l'adoption des trois projets de loi portant réforme de l'aide au logement, réforme de l'urbanisme et réforme de l'architecture, qui constituent pour les Français, une véritable charte du cadre de vie.

Le président de la République a déclaré : « J'observe que pendant la session parlementaire, la majorité a apporté en soutien large et constant à l'action du gouvernement, et a adopté l'ensemble des textes qui lui ont été proposés.

Cette session parlementaire a été particulièrement productive.

Pour la session ordinaire de printemps, qui se déroulera du samedi 2 avril au jeudi 23 juin, le gouvernement établira un ordre de priorité qui tiendra compte des cinquante-deux projets de lois en instance devant le Parlement et dont vingt-six n'ont pu encore être rapportés, ainsi que d'un certain nombre de projets importants qui sont actuellement en préparation concernant l'institution du bilan social, le remboursement de la taxe professionnelle, l'organisation de la responsabilité de l'assurance dans le domaine de la construction, l'organisation des transports en commun dans la région parisienne, l'organisation des services d'aide médicale urgente, la ratification du traité tendant à l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne, actuellement soumis au Conseil constitutionnel.

● L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de la session du conseil des Communautés des 20 et 21 décembre.

Indépendamment de certaines mesures d'ordre rétroactif et d'une directive concernant les industries agricoles et alimentaires, une nouvelle réglementation des importations de viande bovine en provenance des pays tiers a été adoptée. Appelée à se substituer à la clause de sauvegarde lorsque celle-ci sera levée, elle prévoyait notre marché sur un système de prélèvement à l'importation ajusté automatiquement en fonction du niveau des prix communautaires.

Les ministres de l'agriculture ont également examiné, une nouvelle fois, les propositions de la commission de Bruxelles visant à diminuer le coût des montants compensatoires monétaires et à maîtriser le marché des produits laitiers. Aucune décision n'ayant pu intervenir sur ces deux points, la discussion en a été reportée au mois de janvier.

(Lire page 6.)

● RELATIONS FRANCO-ROUMAINES

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite officielle que le premier ministre du gouvernement roumain a faite en France du 13 au 17 décembre 1976. Cette visite, qui s'est déroulée dans un climat cordial, a donné une nouvelle impulsion aux relations franco-roumaines, notamment dans le domaine économique.

● AU PROCHE-ORIENT

Après la communication du ministre des affaires étrangères sur divers aspects de la situation internationale, le président de la République a déclaré : « 1977 doit être l'année du règlement de paix au Proche-Orient. Tout doit être entrepris, avec l'ensemble des parties intéressées, pour ébaucher une paix juste et globale. »

● *Au cours du déjeuner offert* mercredi 22 décembre, à l'Elysée, aux membres du gouvernement, le premier ministre, au nom de ceux-ci, a offert à M. Giscard d'Estaing, en cadeau de Noël deux chandeliers en argent du dix-huitième siècle. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de ce repas, dont le menu était ainsi composé : foie gras, dinde farcie aux pistaches, chartreuse aux châtaignes, salade d'Argenteuil et bûche de Noël.

A France-Inter

BARRE : rien n'est plus ...litique que l'économie.

Raymond Barre, interrogé ... 23 décembre à France-Inter, Alain Trampoglieri, a indi- : « Le gouvernement sou- ...e que les Français considèrent ...ée 1977 avec lucidité et avec ...té. Ses déséquilibres ne sont ...insurmontables. (...) Je n'ai ...adé qu'une fois la morosité ...e, les Français se rendront ...ie qu'ils peuvent ordonner et ...r leur destin, c'est la raison ...laquelle je ne prends pas ...port, mais je constate la ...nce dans les réactions des ...pais. »

Barre a rappelé qu'« à ...e actuelle rien n'est plus ...que l'économie » et que ...he principale du gouverne- ...restait « le redressement de ...omie, et rien d'autre », de- ...ant : « Quelle politique ...s-nous que l'on fasse, nous ...n qu'il est intéressant de pa- ...les élections au prix de ...drement de son pays ? »

...rrogé, enfin, sur la visite ...i a faite M. Chirac, samedi ...r, M. Barre s'est borné à ...dre : « Nous avons parlé de ...perce que la politique ne se ...de pas de l'économie. »

...OGUE SOCIALISTE : nous ...ommes pas un outil forgé ...la majorité.

...responsables du club Dia- ...socialiste, parmi lesquels ...Monique Cazeaux (récem- ...exclue du P.S. en raison de ...thésion à cette association), ...ublié mardi 21 décembre ...éclaration dans laquelle ils ...ent que Dialogue socialiste ...as « un outil forgé par la ...té actuelle pour récupérer ...s socialistes déçus par le

...lub, qui a été fondé en ... dernier regroupe notam- ...e dernier, regroupe notam- ...des représentants du Mou- ...t démocrate socialiste de ..., que préside M. Max ..., en présence socialiste, ...me M. Léon Boubhen, et de ...ération des socialistes dé- ...es dont le secrétaire géné- ...M. Eric Hintermann. Selon ...dateurs, il a été créé « sur ...itiative personnelle sans ...ention de qui que ce soit » ...groupe « les socialistes de ...tion et de la majorité ...à œuvrer pour éviter la ...s de la France en deux », ...logue socialiste, 8, avenue ...ra, 75002 Paris.

...représentant des Français ...t en Algérie, M. Marcel ..., ancien président du ...général du département ..., vice-président de l'Ami- ...s Français demeurés en ..., a été reçu par M. Olivier ...rd, ministre d'Etat, minis- ...la justice pour l'entretenir ...ituation des personnes et ...ns des nationaux français ...dent en Algérie.

RDE-MEUBLES
BAILLY.
567.43.00
DU MAINE 75014 PARIS

CROISIÈRE
"CAP SUR MADÈRE
ET LA CÔTE D'IVOIRE"
à bord de Massalia
le paquebot-soleil où il fait bon vivre
MAROC/MADÈRE/CANARIES/ILES DU CAP VERT
SÉNÉGAL/CÔTE D'IVOIRE/GUINÉE.
Départ de Marseille : 3-28 janvier 1977.
25 jours. A partir de 4 900 F.
Offrez-vous enfin le croisière de vos rêves :
le Maroc impérial et la Grand Sud Saharien,
Madère l'île jardin, les Canaries et les îles du Cap Vert,
ces paradis en plein Atlantique. Et puis l'Afrique:
Dakar l'accueillante, Abidjan la magnifique, la flore
et la faune sauvage de la Côte d'Ivoire, Conakry...
CROISIÈRES
PAQUET
MASSALIA
...seignements et réservations : Agences de Voyages ou Croisières Paquet :
PARIS : 6, bd Malesherbes 75008. Tél. 266.57.09
MARSEILLE : 70, rue de la République 13002. Tél. 91.91.21
NICE : 2, rue Halévy 06005. Tél. 88.81.80

KING MUSIQUE ®
Premier distributeur français de chaînes haute-fidélité
a la confiance des grandes marques
PIONEER THORENS Technics Sansui Martin
JBL SCOTT AKAI Celestion Wharfedale marantz
Utra-linear YAMAHA REVOX Bang&Olufsen Lenco KEF NAKAMICHI STAX
Extrait de l'Article 1 de notre Contrat de Vente :
Votre chaine vous satisfait: vous la gardez.
Elle ne vous satisfait pas dans les 15 jours suivant votre achat: VOUS ETES REMBOURSE.
prix valables jusqu'au 31 décembre 1976

1 1 ampli : PIONEER SA 5300 2 x 10 watts/8 ohms	1 platine : TECHNICS SL 20 Entraînement par courroie	2 enceintes : SCOTT S 178 2 voies 30 watts	La chaîne complète : 2250 f
2 1 ampli : SANSUI AU 2900 2 x 17 watts/8 ohms	1 platine : PIONEER PL 112 D Entraînement par courroie+Manuelle	2 enceintes MARTIN GAMMA 208 40 watts-2 voies Réglage aigus	La chaîne complète : 2890 f
3 1 ampli : MARANTZ 1030 2 x 15 watts efficaces	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : SCOTT S 176 2 x 30 watts 2 voies	La chaîne complète : 3040 f
4 1 ampli : SCOTT A 415 2 x 20 watts efficaces	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes MARTIN GAMMA 208 40 watts-2 voies Réglage aigus	La chaîne complète : 3190 f
5 1 ampli : PIONEER SA 6300 2 x 20 watts/8 ohms	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes MARTIN GAMMA 208 40 watts-2 voies Réglage aigus	La chaîne complète : 3250 f
6 1 ampli : TECHNICS SU 7200 2 x 20 watts/8 ohms	1 platine : TECHNICS SL 20 Entraînement par courroie	2 enceintes : JBL L 16 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 3450 f
7 1 ampli-tuner : PIONEER SX 450 2 x 15 watts RMS AM-FM	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : SCOTT S 176 2 x 30 watts 2 voies	La chaîne complète : 3495 f
8 1 ampli-tuner : SCOTT R 216 L 2 x 20 watts efficaces PO-GO-FM	1 platine : TECHNICS SL 20 Entraînement par courroie	2 enceintes MARTIN GAMMA 208 40 watts-2 voies Réglage aigus	La chaîne complète : 3600 f
9 1 ampli : SCOTT A 426 2 x 26 watts efficaces	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : JBL LANSING L 16 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 3650 f
10 1 ampli : SANSUI AU 3900 2 x 25 watts/8 ohms	1 platine : PIONEER PL 115 D Entraînement par courroie	2 enceintes : JBL LANSING L 16 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 3690 f
11 1 ampli-tuner B&O 6.0. 1100 2 x 22 watts AM-FM	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : KEF CORELLI 2 voies-1 paire 40 watts	La chaîne complète : 4030 f
12 1 magnétophone : REVOX A 77 1102 et 1104 Magnéto. 4 bande	2 micros : BEYER M 260		4400 f
13 1 ampli : MARANTZ 1060 2 x 30 watts efficaces	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes MARTIN GAMMA 308 40 watts/8 ohms 3 voies	La chaîne complète : 4450 f
14 1 ampli-tuner : PIONEER SX 550 2 x 20 watts RMS AM-FM	1 platine : THORENS TD 145 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : JBL LANSING L 16 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 4595 f
15 1 ampli : SANSUI AU 4900 2 x 38 watts/8 ohms	1 platine : TECHNICS SL 1500 Entraînement direct Manuelle	2 enceintes : DITTON 44 3 voies puissance : 44 watts	La chaîne complète : 4650 f
16 1 ampli : TECHNICS SU 7600 2 x 41 watts/8 ohms	1 platine : TECHNICS SL 23 Entraînement par courroie	2 enceintes : J.E. LANSING L 26 25 watts/8 ohms	La chaîne complète : 4660 f
17 1 ampli-tuner : THORENS TD 280 2 x 30 watts efficaces PO-FM	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : DITTON 44 3 voies puissance : 44 watts	La chaîne complète : 4830 f
18 1 ampli : SCOTT A 436 2 x 42 watts efficaces	1 platine : THORENS TD 145 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : JBL L 26 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 5350 f
19 1 ampli : PIONEER SA 7500 2 x 40 watts/8 ohms	1 platine : THORENS TD 145 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : DITTON 44 3 voies puissance : 44 watts	La chaîne complète : 5360 f
20 1 ampli-tuner : SANSUI 551 2 x 20 watts RMS AM-FM	1 platine : THORENS TD 166 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : J.E. LANSING L 16 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 5370 f
21 1 ampli : MARANTZ 1070 2 x 35 watts efficaces	1 platine : TECHNICS SL 1500 Entraînement direct Manuelle	2 enceintes : J.E. LANSING L 26 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 5650 f
22 1 ampli-tuner B&O BEOMASTER 1900 2 x 30 watts/8 ohms	1 platine : BEOGRAM 1900 33 T et 45 T	2 enceintes : BEOVOX S 45 3 voies - 45 w	La chaîne complète : 5800 f
23 1 ampli tuner : MARANTZ 2220 L 2 x 75 watts RMS PO GO FM	1 platine : THORENS TD 145 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : J.E. LANSING L 26 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 6340 f
24 1 ampli tuner : SCOTT R 335 2 x 42 watts efficaces PO FM	1 platine : TECHNICS SL 1500 Entraînement direct Manuelle	2 enceintes : DITTON 66 3 voies 2 haut-parl. 80 watts	La chaîne complète : 6690 f
25 1 ampli-tuner KT : B.O. CENTER 1500 2 x 22 watts	1 platine : TECHNICS SL 1500 Entraînement direct Manuelle	2 enceintes : J.E. LANSING L 26 35 watts/8 ohms	La chaîne complète : 6780 f
26 1 ampli-tuner : PIONEER SX 650 2 x 35 watts RMS AM FM	1 platine : THORENS TD 145 MKII Nouveau modèle	2 enceintes : KEF 104 50 watts 2 voies 1 haut-parl.	La chaîne complète : 6800 f
27 1 ampli : PIONEER SA 8500 2 x 50 watts/8 ohms	1 platine : TECHNICS SL 1500 Entraînement direct Manuelle	2 enceintes : JBL L 36 50 watts/8 ohms	La chaîne complète : 7270 f
28 1 ampli-tuner : PIONEER SX 750 2 x 50 watts RMS AM FM	1 platine : TECHNICS SL 1300 Entraînement direct Automatique	2 enceintes : DITTON 66 3 voies 1 haut-parl. 80 watts	La chaîne complète : 8660 f

Les caractéristiques techniques indiquées dans ce journal correspondent à celles des appareils commercialisés à la date de parution. Les prix indiqués ne sont pas contractuels et peuvent être modifiés sans préavis. Les photographies ne sont pas contractuelles.
KING MUSIQUE : 67 MAGASINS DONT :
SERVICE INFORMATION : Tél : 260-68-82
Paris, 1 place Clichy
BELLE EPINE Velizy 2 ROSNY 2 CRETEIL Saint-Evry 2 ET A Versailles 35 AVENUE DE ST CLOUD

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudications

VENTE au Palais de Justice à Paris, le jeudi 13 janvier 1977, à 14 heures

UN APPARTEMENT

compr. entr., 1 P., cuis. ag., s. d'eau (douche, lav., w.-c.) ; au 1er étage TERRASSE dans l'immeuble sis

à ASNIÈRES (92)

61, avenue Faidherbe
MISE A PRIX : 15.000 FRANCS
S'ad. à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; tous avocats près les trib. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vte au Palais de Justice de Versailles, le mercredi 12 janvier 1977, à 10 h.

UNE PROPRIÉTÉ sise à SAINT-SECONDIN (Vienne)

Compr. maison d'habitation ; dépendances, parc, garage, 2 pièces de terre.
CONTENANCE TOTALE : 7 ha 59 c 88 ca
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS

MAISON en cours de construction à SAINT-SECONDIN

CONTENANCE 1 are 67 centiares - MISE A PRIX ..... 30.000 FRANCS

ATELIER sis à BRION (Vienne) - Contenance 1 are

MISE A PRIX ..... 10.000 FRANCS

ADJUGEABLES IMMÉDIATEMENT D'UN TIERS - LE TOUT LIBRE
S'adresser pour renseignements et visiter à Me Jean RUELLE, avocat, 7, rue des Près-aux-Bois, à VERSAILLES. — Téléphone : 950-62-62.

Vente au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 13 JANVIER 1977, à 14 h. EN UN LOT

UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-MAURICE (94)

123, avenue de Gravelle. — 2e, rue du Docteur-Decorse
comprenant une MAISON d'HABITATION de 2 étages,
Bâtiment annexe et jardin - Superficie : 537 m2.

Mise à prix : 500.000 F - S'adr. Me RAVETON, 8, rue de Castellane, PARIS - Tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Vte au Palais de Justice de Versailles, le mercredi 5 janvier 1977, à 10 h.

UNE MAISON à VERSAILLES

(YVELINES)

3, rue Salomon-de-Brosse

Compr. s/sol, rez-de-ch., entrée, 3 Pces, cuis., w.-c., S. bns, grenier pard. Jardin : CONTENANCE : 728 m2

Mise à prix : 100.000 francs

S'adresser pour renseignements et visiter à Me Jean RUELLE, avocat, 7, rue des Près-aux-Bois, à VERSAILLES. — Téléphone : 950-62-62.

Vente sur saisie immobilière du Tribunal de Gde Instance de Versailles AU PALAIS DE JUSTICE, le Mercredi 5 janvier 1977, à 14 heures

UN TERRAIN sis à MONTESSON

(YVELINES)

Rue Jean-Claude-Bénannier, sans n°, lieudit « LE BAS DE LA TOUR »
D'une superficie de 1.766 m2 comportant un début de construction
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS

Pour les renseignements s'adresser à Me Elisabeth NAUDEAU, avocat à VERSAILLES, 21, boulevard de la République. — Téléphone : 950-40-81.

Vente au Palais de Justice de Paris, lundi 17 janvier 1977, à 14 heures EN UN SEUL LOT

APPARTEMENT - PARIS (17e), 26, rue Léon-Jost

6e étage droite - Antichambre, 2 pièces, Salle de bains, Cuisine, sous-sol. CAVE et DEBARRAS portant le n° 3 au 5e étage et part. comm. corresp.

MISE A PRIX : 120.000 FRANCS - S'adr. Me Pierre BOZZA

Avocat Paris (9e), 3, rue de Penthièvre. Me DEBRAY, avocat à cour, 6, villa Niel, Paris (17e) ; Me REJOUANY, notaire, 9, bd St-Michel, Paris (5e) ; Greffe civil du Tribunal de Grande Instance de Paris et Greffe de Paris où cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Vte après liquidation de biens. Pal. Justice Paris, jeudi 6 janv. 77, à 14 h.

EN 12 LOTS

dans immeuble **VINCENNES (94), 1 place BÉRAULT**

AVEC FACULTÉ DE RÉUNION DES LOTS 1, 2 et 3 DE L'ENCHÈRE

1) en rez-de-ch. a) BOUT. av. ARR.-BOUTIQUE ; b) CUISINE de charcutier Porte droite cour. 1er ÉTAGE : Salle à Manger et petite pièce. CAVE Consortibus.

c) FONDS DE COMMERCE DE CHARCUTERIE Produits laitiers exploité dit locaux et chemist. Marchandises reprises en sus, à dire d'expert. Matériel : 6.986 F
Biens et cl. immob. (lots 1 et 12) : 66.687 F
M. à PRIX 106.958 F Fonds de commerce : 33.333 F

2) APPART. 2e ét., escalier A pte gauche, 3 pces, débarras M. à Pr 17.000 F.
3) PIÈCE mansardée, 6e étage, escalier A porte droite M. à Pr 3.000 F.

4) APPART. 2e étage, escalier A porte face, 3 pces cuisine M. à Pr 15 000 F.
5) APPART. 7e ét., escalier A pte face gche, 2 pces, débarr. M. à Pr 12.500 F.
6) 2 PIÈCES mansardées 4e ét., escalier A pte face gauche M. à Pr 10.000 F.
7) DEBARRAS 4e étage, escalier A porte gauche M. à Pr. 200 F.
8) 2 PIÈCES mansardées, 4e ét., escalier A porte gauche M. à Pr 10.000 F.
9) à 12) en RS-de-Chaus. CAVE n° 5, M. à Pr 150 F ; CAVE n° 6, M. à Pr 300 F ; Cave n° 7, M. à Pr 300 F ; Cave n° 10, M. à Pr 300 F.

S'adr. S.C.P.A. J. Dubau, Y Nevers, Ph. Nevers, B. Masson, P. Sudaka, L. Dulong, 3, r. Danton (6e). 033-34-34, Me Sagette, 3, r. de Savoie, (6e), 326-88-12 et à la sv. pr. T.G.I. Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

VENTE sur conversion, Palais de Justice à PARIS - EN 6 LOTS
le LUNDI 10 JANVIER 1977, à 14 heures

1) BOUTIQUE et LOCAL (lots 1 et 27)..... M. à P. : 28.000 F
2) BOUTIQUE (lot 2) ..... M. à P. : 15.000 F
3) LOGEMENT (lot 4) ..... M. à P. : 10.000 F
4) COMBLES (lots 18 et 19) ..... M. à P. : 24.000 F
5) 7 CAVES (lots 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24) ..... M. à P. : 700 F
6) REMISE (lot 20) ..... M. à P. : 1.000 F
TOTAL DES M. à P. : 108.700 F - FACULTÉ DE RÉUNION

24, RUE DE L'ARBALÈTE - PARIS (5e)

S'adr. Me J. FITREMANN, avocat, 11 bis, rue Portefin, Paris (8e) Me D. RICCOUR, Avocat Paris, 14, rue d'Anjou. Tous avocats pour les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur lieux pour visiter.

VENTE SUR LICITATION au Palais de Justice d'EVRY, rue des Manèbres le MARDI 18 JANVIER 1977, à 14 heures

d'UN IMMEUBLE sis à ABLON-SUR-SEINE

(Val-de-Marne)

11, rue Bir-Hakeim

Comprenant UNE MAISON D'HABITATION, élevée sur caves d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage partiel. Jardin - Contenance : 364 m2.

Mise à prix : 150.000 francs

Consignation préalable indispensable pour enchérir. Pour tous renseign. s'adresser à Me André-François HARDY et Vincent DAMOISEAU, avocats assoc. à Corbeil-Essonnes, 20, r. du Gal-Leclerc ; au greffe du Trib. de Gde Inst. d'Evry, et place le 13 janvier 1977, de 14 à 16 h. Pour la Direction Nationale d'Interventions Domaniales, 11, rue Tronchet, Paris-8e.

SCIENCES

La coopération européenne sur la fusion thermonucléaire semble compromise

Le JET (Joint European Torus) est-il « mort » ? A en croire la presse allemande — relayant et amplifiant des déclarations de M. Guido Brunner, membre de la Commission de la Communauté économique européenne, — ce projet d'un grand appareil européen d'étude de la fusion thermonucléaire ne verra jamais le jour. Et le responsable est clairement désigné : M. Michel d'Ornano, ministre français de l'industrie et de la recherche. En refusant que le site du JET soit choisi par un vote majoritaire et non unanime, il aurait porté un projet un coup mortel.

Il faut cependant reconnaître que le JET se porte bien mal. Peu de progrès ont été faits depuis le 16 décembre 1975, quand les ministres de la recherche, après des heures de discussions infructueuses, s'étaient séparés sans choisir le site et même sans approuver formellement le projet. Plus le temps passe, plus les évaluations financières faites à l'origine deviennent douteuses, et plus le JET prend du retard sur ses concurrents américains et russes. Il est donc urgent d'en finir, sinon... ce sera, de toute façon, fini. Et la balle est nettement dans le camp français.

M. d'Ornano a *« s'est conduit en saboteur »*, écrit l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* dans un éditorial consacré au *« coup mortel porté au projet JET »*. Les quotidiens ne sont pas plus tendres. *Die Welt* parle d'un *« lamentable fiasco dont la responsabilité incombe à la France »* et le *Stuttgarter Zeitung* estime que notre pays a *« confirmé sa réputation de n'agir qu'en fonction de ses intérêts et sans scrupules »*.

M. Guido Brunner, commissaire de la C.E.E. chargé des questions de recherche, avait parlé lundi à Bruxelles d' *« agonie »* du projet et estimé que le JET avait *« seulement une chance sur dix »* de voir le jour. Sans la nommer, il avait mis en cause la France, qui ne serait prête à aucune concession sur le site.

Le site du JET n'a pu être choisi au cours des réunions précédentes des ministres de la recherche, en décembre 1975, février, octobre et novembre 1976. Chaque pays défendait son site : Garching pour l'Allemagne *fédérale*, Culham pour la Grande-Bretagne, Ispra pour l'Italie et Cadarache pour la France.

Il fut alors demandé au secrétaire d'Etat néerlandais des affaires étrangères, M. Brinkhorst, de faire une tournée des capitales pour essayer de trouver une solution avant la nouvelle réunion des ministres envisagée pour le 20 décembre. Un vote unanime paraissait exclu, il semble que tous les Etats, sauf la France, auraient accepté de s'en remettre au choix de la majorité, ce qui éliminait très probablement Ispra et Cadarache. Le refus français rendait sans objet la réunion de décembre et, dans l'esprit de certains de nos partenaires, condamnait le projet.

Laxisme financier

Au ministère de l'industrie et de la recherche, on ne voit pas les choses sous le même angle. Avant tout choix du site, on voulait que soient définies et adoptées les grandes lignes de l'organisation, les règles de vote, la répartition des compétences. Il y a aussi des questions financières. La Commission avait initialement proposé un budget de 108 millions d'unités de compte (660 millions de francs) sur cinq ans. Cette évaluation datant de 1975, et n'étant plus à jour, la Commission propose de garder le même chiffre de 108 millions, mais sur quatre ans au lieu de cinq. On frirait plus tard le budget de la cinquième année. Ce laxisme financier est fort peu goûté du gouvernement français. D'autres points sont obscurs. S'il est admis que 80 % du financement sera communautaire, 10 % à la charge du pays hôte et 10 % à la charge des Etats, la répartition de ces derniers 10 % n'est pas fixée.

A dire vrai, ces raisons ne semblent pas de nature à empêcher le choix d'un site. Certains hauts fonctionnaires français ne sont guère favorables au JET, et la presse allemande n'a peut-être pas tout — sur le fond sinon dans la forme — d'accuser M. d'Ornano de se résigner facilement à l'échec du projet. Mais une autre interprétation est possible. Au 1er janvier prochain, la présidence du conseil des ministres des Neuf revient à un Britannique. Reconnaître la réunion des ministres à 1977 peut favoriser le site anglais de Culham par rapport au site allemand de Garching.

Une déclaration de M. Pedini, ministre italien de la recherche, va dans ce sens : M. Pedini maintient la candidature italienne pour le site d'Ispra, mais accepterait une autre implantation si son pays recevait des « compensations ». Il estime que la changement de présidence *« jouera en faveur du JET »*. la Grande-Bretagne ne voulant pas *« commencer sa présidence »* sur un échec.

Pendant que le projet européen, s'il n' *« agonise »* sans doute pas, s'enlise dans des discussions quelque peu mesquines, les Américains construisent à Princeton un appareil analogue et y consacrent des sommes nettement plus élevées.

MAURICE ARVONNY.

DÉFENSE

LA GRÈCE COMMANDE SIX NOUVELLES CANONNIÈRES A LA FRANCE

Athènes *(U.P.I.)*. — La Grèce a commandé, mercredi 22 décembre, six nouveaux navires de combat rapides à la France, a-t-on appris à Athènes.

Les commandes, d'une valeur de 200 à 300 millions de francs, passées par le gouvernement grec prescrit que deux des huit bâtiments seront construits à Cherbourg et les quatre autres en Grèce sous la direction et selon les plans des constructeurs français. Les six navires sont des patrouilleurs de 300 tonnes, équipés de quatre missiles mer-mer chacun et peuvent atteindre une vitesse de pointe (plus de 60 kilomètres à l'heure). A précisé un porte-parole du ministère grec de la défense.

La Grèce a déjà acquis en 1972 quatre patrouilleurs de fabrication française équipés de missiles Exocet. Quatre autres sont actuellement en construction à Cherbourg, mais il s'agit d'un modèle de patrouilleur lance-missiles amélioré, qui lui seront livrés en 1978.

[Au total, la marine de guerre grecque disposera donc de quatorze patrouilleurs franco-italiens, qui sont des canonnières particulièrement bien armées et probablement destinées à la défense de la mer Egée, pour laquelle Athènes est en litige avec la Turquie.]

Entre 1950 et 1966

DES EXERCICES DE GUERRE BACTÉRIOLOGIQUE ONT EU LIEU A L'INSU DES HABITANTS DE PLUSIEURS VILLES AMÉRICAINES.

Washington *(U.P.I.)*. — Le journal *Newsday*, paraissant à Long-Island (New-York), apporte des révélations sur des exercices de guerre bactériologique simulée auxquels l'armée de terre américaine s'est livrée — à l'insu du public — dans plusieurs grandes villes des Etats-Unis entre 1950 et 1966. Un porte-parole du Pentagone, tout en confirmant la réalité des faits rapportés, a contesté les affirmations selon lesquelles ces exercices ont pu être la cause de petites épidémies de pneumonie, voire d'une affection cardiaque assez rare qui fit plusieurs victimes, ces dernières années, dans la région de San-Francisco.

Deux de ces substances notamment l'agent expérimental Serratia Marcescens — sont toujours présentes dans notre environnement, déclare dans un communiqué l'armée et *« considérées comme ne pouvant pas être cause de maladie »*. Le communiqué reconnaît toutefois que, *« pour certains individus incapables de s'immuniser à leur passage des poumons, le Serratia Marcescens pourrait théoriquement agir comme facteur déterminant et entraîner une infection »*.

Tous les essais ont pris fin à la suite d'une directive présidentielle en 1969, interdisant le stockage d'armes bactériologiques et la préparation d'une guerre bactériologique offensive.

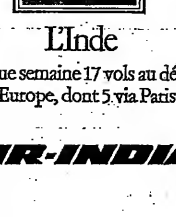

L'Inde

Chaque semaine 17 vols au départ d'Europe, dont 5 via Paris.

AIR-INDIA

RELIGION

Le directeur du Centre Jean-Bart est démis de ses fonctions

Un plan de « normalisation » ?

Un nouveau démenti vient d'être apporté à l'assurance, maintes fois répétée ces derniers temps par les évêques, que leur récente « lettre aux catholiques de France (« le Monde » du 27 octobre) n'est pas un « coup de frein ». Après le Père Bernard Feillet, qui doit prochainement quitter l'animation de la communauté Saint-Bernard de Montparnasse (« le Monde » du 14 décembre), voici que le Père Pierre Talec, directeur du centre de pastorale sacramentelle Jean-Bart, est démis de ses fonctions par le cardinal François Marty, archevêque de Paris. Existe-t-il un lien entre deux mesures qui ressemblent à des étapes logiques d'un plan de « normalisation » que les autorités ecclésiastiques auraient dressé lors de leur dernière assemblée à Lourdes ?

Le centre Jean-Bart a toujours connu une situation inconfortable, à cause de ses statuts mêmes. Créé en 1967 par Mgr Veuillot, cette organisation inédite, au service à la fois de l'évêque et des paroisses parisiennes, pour tout ce qui concerne la célébration des sacrements, avait comme double but de réaliser une cohérence dans la pastorale sacramentelle et d'être une instance de recherche et de réflexion apte à accueillir en toute liberté les expériences les plus avancées venues de la base.

Un des membres de l'équipe du centre, composée de cinq prêtres, quatre religieuses et sept laïcs, définit Jean-Bart comme *« un lien entre l'évêque qui ne peut pas être partout et les communautés chrétiennes qui ne peuvent pas toutes faire remonter leurs expériences »*. Etait-ce une gageure pour un bureau officiel de l'archevêché de prétendre être à la fois organe exécutif et un lieu de recherche et de créativité ?

Position délicate s'il en fut, et de plus en plus difficilement admise par une autorité qui préférait, malgré ses déclarations, ne pas être trop tenue au courant des problèmes posés par les chré-

tiens de la base et encore moins des solutions souvent hétérodoxes qu'ils adoptaient.

Depuis le remplacement, par le cardinal Marty, du Père Gilles Berandin, fondateur de Jean-Bart, par les frères Philippe Eguerle puis Pierre Talec comme directeur du centre, celui-ci ne participe plus au conseil épiscopal — composé des évêques auxiliaires, des vicaires généraux, de représentants du monde ouvrier et de l'Action catholique — et l'interpellation directe que constituent les activités du centre a été progressivement étouffée. Elle était devenue trop gênante. Le pastorale sacramentelle, qui est au cœur des réformes conciliaires, n'a donc aucune représentativité institutionnelle, le centre Jean-Bart n'ayant pour seul répondant que Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire de Paris.

« Vous freinez au moteur »

Avec le temps, les rapports se sont progressivement dégradés entre l'équipe de Jean-Bart et les autorités diocésaines, qui se sont montrées de plus en plus réservées devant les expériences liturgiques pratiquées ou tolérées par le centre, notamment la préparation au baptême des divorcés remariés ; la publication, avant l'assemblée de Lourdes, d'un dossier sur le thème « Annonce et accueil de la parole », qui exposait de nombreuses expériences hétérodoxes ; l'utilisation de prières eucharistiques non canoniques lors du festival de prière organisé par le centre à la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse en octobre dernier (*le Monde* du 2 octobre).

C'est à la suite de cette situation que Mgr Robert Brossard, évêque auxiliaire de Paris, annonça au Père Talec qu'il serait remplacé, alors qu'il n'est qu'à mi-chemin de son mandat de six ans à la direction de Jean-Bart. L'équipe qui entoure le Père Talec ne sera pas démantelée, mais remodelée, réduite et mise sous la tutelle du service de catéchèse.

« Les politiques élaborés par le centre Jean-Bart n'est pas celle de l'épiscopat, nous a déclaré le Père Talec. *Les expériences que nous recueillons, et qui nous sont imposés par les faits, ne peuvent pas, de toute évidence, être prises en compte par l'Eglise actuellement. Les évêques affirment que la dernière assemblée plénière n'était pas un coup de frein. Moi, je leur réponds : « Vous freinez » au moteur, ce qui veut dire que » vous rétrogradez. »*

» Le véritable schisme n'est pas entre Mgr Lefebvre et l'épiscopat, — qui représentent respectivement Ford et Carter, pratiquant la même politique, à quelques nuances près, et s'adressant à la même clientèle — mais entre la base et l'épiscopat. La vraie coupure se situe entre les fidèles et l'appareil, et le centre Jean-Bart avait justement pour tâche de servir de pont entre les deux. Essayer de nouer la véritable Eglise du silence, composée de ceux qui partent sur la pointe des pieds, par indifférence ou lassitude. »

ALAIN WOODROW.

[Né en 1933, Pierre Talec, qui fonda d'une grande notoriété, est l'auteur d'un récent de poche, « Un grand désir » (Ed. le Centurion, la Cerf) d'un « best-seller », « les Choses de la foi » (Ed. du Centurion), et il vient de publier, chez le même éditeur, « Dieu vient de l'avenir ».]

MÉDECINE

LA JUSTE PLACE DE L'HOPITAL DANS L'APPAREIL DE SOINS EST CELLE DU SECOND RECOURS déclare Mme Veil

Mme Simone Veil, ministre de la santé, a défini, lors d'une conférence de presse, mercredi 22 décembre, les grandes lignes de la politique hospitalière annoncées le matin en conseil des ministres.

Soulignant l'effort d'équipement hospitalier réalisé depuis quinze ans, Mme Veil a réaffirmé que la capacité d'accueil lui semblait désormais suffisante, malgré le déficit de quelques régions comme le Nord ou la Picardie. L'amélioration de l'équipement existant devrait être néanmoins poursuivie : d'ici à 1981, cent-quatre-vingt mille lits en salle commune devraient être supprimés, notamment dans les hospices et les hôpitaux psychiatriques. Le ministre de la santé a estimé également que les mesures prises en faveur du recrutement des infirmières avaient permis *« de mettre fin à une situation de pénurie »* et que cela *« constituait un des grands acquis de la période récente »*.

Parmi les initiatives nouvelles l'expérimentation, en 1977, d'autres méthodes de tarification a été annoncée, mais la lutte contre la progression des dépenses hospitalières dépend moins, pour Mme Veil, d'une réforme de la tarification que d'une meilleure adaptation des structures aux besoins. Ces besoins doivent être mieux cernés : en pédiatrie, le taux d'occupation des lits est seulement de 50 %.

Il convient, en outre, de *« laisser le premier recours aux médecins de ville »*. A cette fin, le groupement des médecins en cabinet de groupe pour assurer la permanence des soins, le développement du système des attachés et la prise en charge par la Sécurité sociale des visites à l'hôpital des médecins libéraux apparaissent souhaitables au ministre de la santé.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

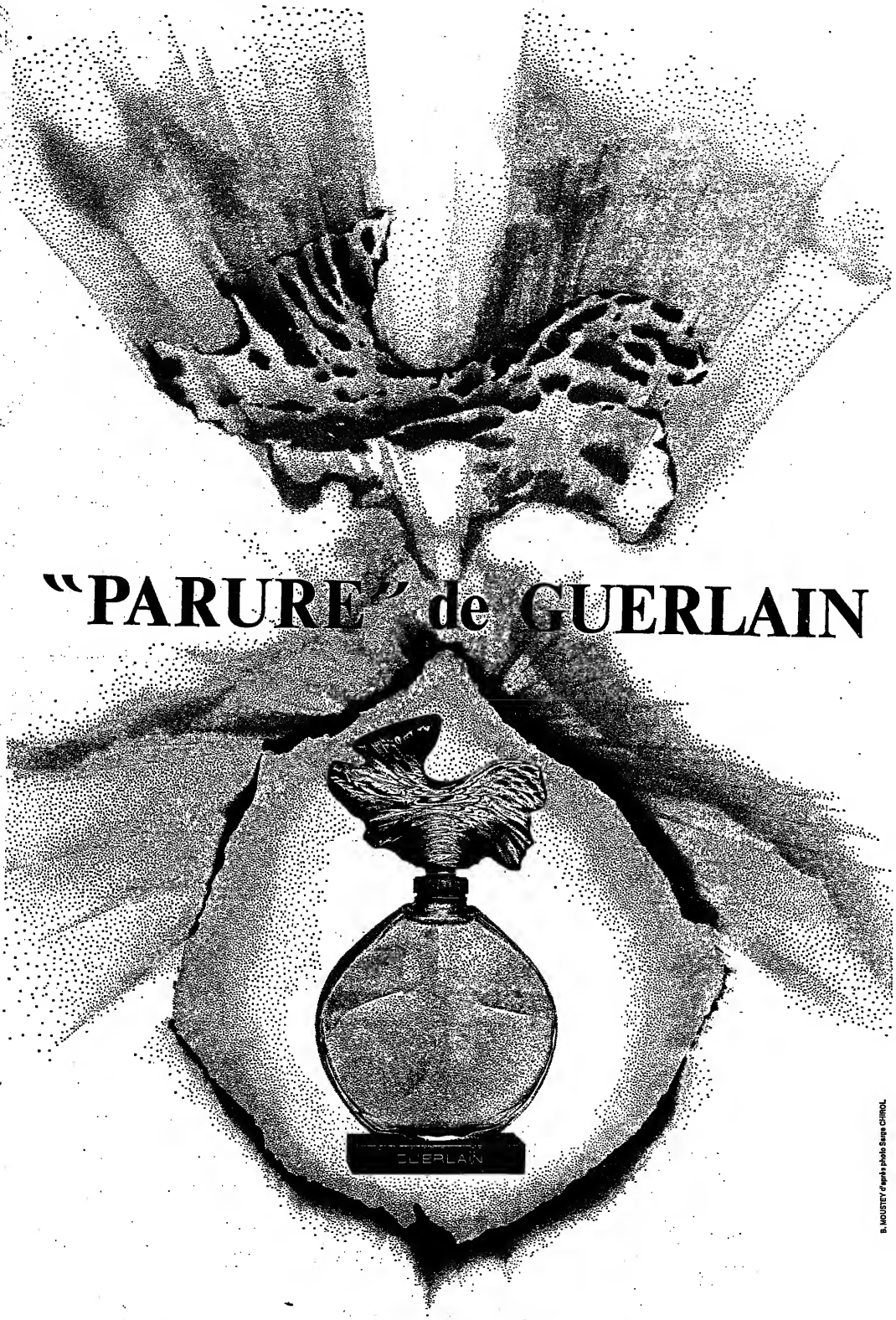

"PARURE" de GUERLAIN

B. MOUSTIEY d'après photo Serge CHIROL

dernière création

CARNET

Naissances

— M. Michel Roupé et Mme, née Françoise Pontrey, Anne-Christine et Virginie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre-Eric,

13 décembre 1976,
155, rue de l'Université,
75007 Paris.

— Guy Weninger et Monique Aggoun-Weninger ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 15 décembre 1976.
75, rue Quincampoix, 75003 Paris.

Mariages

— M. et Mme Pierre Fayen sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Catherine

avec M. Pierre Gess,

journaliste,

qui sera célébré le 27 décembre à Moanna.

Adoption

— Jean-Philippe et Véronique Salat-Gesura ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Jean-Gabriel.

60, rue de l'Université, 75007 Paris.

Décès

Alain ANCELOT

Nous apprenons le décès de M. Alain ANCELOT,

journaliste,

croix de guerre 1939-1945,

survenu le 23 décembre à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 décembre, à 14 heures, en l'église de Saint-Cloud, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

[Né en 1924, engagé volontaire et blessé dans le 2e D.B. en 1944, Alain Ancelot a été longtemps grand reporter et chroniqueur judiciaire au « Parisien libéré » avant d'appartenir aux rédactions de « Paris-Match » et de « Télé-2-Jours ». Il était l'auteur du « Septième Sexe » (Ed. Denoël).

Il laisse à toute la profession le souvenir d'une passion de l'humain et de la justice sous le pudeur de l'humour.]

Agnès BIDAULT

M. et Mme Georges Bidault,
Mme Paul Bidault,
Le R.P. Henri Bidault,
Mlle Hélène Bidault,
M. Jacques Bidault,
Mlle Renée Bidault,
M. et Mme Georges Bidault et leurs enfants,
M. et Mme Paul Buffard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bidault,
M. Paul Bidault,

ont le douleur de faire part du rappel à Dieu, le 22 décembre 1976, de

Mlle Agnès BIDAULT,

médaille de la Résistance,

leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, Paris (7e), le vendredi 24 décembre, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.
14, rue Cassette, 75006 Paris.

[Agnès Bidault s'était engagée très tôt dans la Résistance en liaison avec Henri Frenay, fondateur du mouvement Combat. C'est dans son appartement de Marseille que, en janvier 1942, Jean Moulin, retour de Londres, rencontre Frenay et Pierre Chevance-Bertin. Elle participa notamment au service clandestin d'aide aux familles de résistants, créé par Berty Albrecht, et dirigea le service social des Mouvements civils de résistance (MUR).]

— Sa famille, ses amis et ses collaborateurs ont la douleur de faire part du décès de

S.E. M. l'Ambassadeur
Gabriel D'ARBOUSSIER,

survenu à Genève le mardi 21 décembre 1976.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 décembre, à 10 h. 15, en la chapelle du cimetière Saint-Georges, à Genève.

(Lire page 4.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges AVEROFF,

ministre plénipotentiaire de Grèce auprès de l'UNESCO,

survenu le 22 décembre 1976.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Stephan, 7, rue Georges-Bizet, 75016 Paris, le vendredi 24 décembre, à 14 heures.

De la part de :
Mme Georges Averoff, son épouse,
Marilia et Léo Alexeiatis, ses enfants,
Mme Michèle Averoff, sa sœur,
Et de toute la famille,
26, rue de la Fédération,
75015 Paris.

[Né en 1901, M. Georges Averoff, après avoir fait, à Paris, ses études de droit et de sciences politiques, était entré dans la diplomatie comme conseiller culturel à l'ambassade de Grèce en France, où il a fait toute sa carrière, depuis 1934. Il était représentant de la Grèce à l'UNESCO. M. Georges Averoff était un cousin de M. Evangelos Averoff, actuellement ministre grec de la défense.]

— Mme Henri Bazin, son épouse,
M. et Mme Philippe Bazin et leurs enfants,
M. et Mme Jean Bazin et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Reine-Marie Bazin, sa sœur,
M. et Mme Georges Ramier et leurs enfants, ses neveux et petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BAZIN,

directeur d'agence honoraire de la Société générale,

survenu le samedi 16 décembre 1976.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 20 décembre 1976 en l'église Saint-Joseph d'Angers, suivies de l'inhumation au cimetière de l'Est d'Angers.

3, rue Tarin, 49000 Angers.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Robert GAUTHIER,

née Marie-Jeanne Maisy,

survenu le 21 décembre 1976 à Paris dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 courant en l'église de Frontenas (Isère), à 15 heures.

De la part de :
Son fils, M. Pierre Bascoul-Gauthier,
Ses petits-enfants, M. et Mme Patrie Bascoul-Gauthier,
Son arrière-petit-fils Raphaël,
rue Désir-Franck, 75013 - Paris.
12, rue Princesse, 75006 Paris.

— La pasteur et Mme Elie Morel,
Etienne Morel,
Janine Chaix,
Et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur petite-fille et fille

Catherine,

survenu le 11 décembre 1976,
114, rue Masscud, 69003 Lyon.

— M. et Mme Xavier Doat,
Véronique,
Isabelle,
Maylis,
Caroline,
ses enfants et petits-enfants,
et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GASIOROWSKY,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 21 décembre 1976 dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 décembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Une messe sera célébrée à Neuilly courant janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Château de Lepinay,
49170 Saint-Georges-sur-Loire.

— Le président-directeur général,
Les conseils d'administration,
Les directions, les cadres et le personnel des sociétés Pierrefitte-Auby et Compagnie française de l'azote,

ont le profond regret de faire part du décès de leur administrateur,

M. Jean GASIOROWSKI,

ancien élève de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris,
président honoraire de la Société de produits chimiques d'Auby,
ancien président de la Fédération nationale des produits chimiques,
ancien maire

de Saint-Georges-sur-Loire (49),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 21 décembre 1976.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 décembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire).

— M. Louis Jeanmaire et Mme, née Bernadette Kiener, ses parents,
M. Philippe Jeanmaire,
M. et Mme Nguyen Trong Dac,
M. et Mme Henry Jeanmaire et leurs enfants,
M. et Mme Etienne Jeanmaire et leurs enfants,
Mme Jean Jeanmaire, sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Toute sa famille et tous ses amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mlle Christine JEANMAIRE,

docteur en médecine,

survenu tragiquement à Paris, le 14 décembre 1976, dans sa trente et unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu au Mazet-d'Aniguon, dans la plus stricte intimité, le 17 décembre 1976.

« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés. »
(Matt. 5, 6.)

« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. »
(Matt. 5, 8.)

Le Mazet-d'Aniguon, 72600 Lure.

— Ernest,
Mme Pierre Jullien,
Mme Anne-Marie et Jeanne Jullien,
M. et Mme Jean Jullien-Bellac et leurs enfants,
M. et Mme Yves Jullien-Peau et leurs enfants,
M. et Mme Yves Dennisl-Jullien et leurs enfants,
M. l'abbé François Jullien,
Mlle Renée Jullien,
M. et Mme Paul Jullien-Waconge, et leurs enfants,
Mlle Geneviève Jullien,
M. et Mme Claude-François Jullien-Lebourt et leur fille,
Mlle Marie-Bernadette Jullien,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre JULLIEN,

ingénieur D.P. marine (R.R.),
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 20 décembre en l'église Saint-Louis de Brest.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean KOENGOLD,

survenu à Grenoble, le 16 décembre 1976.

— M. et Mme Alain Hiéronimus,
M. et Mme Yves Hiéronimus,
M. et Mme Bernard Larrouse,
M. et Mme Michel Larrouse,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvette LARROUSE,

née Cécile Ducarre,

leur mère,

survenu le 20 décembre 1976, à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de Loir, île de Ré.

9, rue du Capricorne,
94 Antony.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul MERCIER,

professeur à l'université René-Descartes,

directeur d'études à l'EPHE,

survenu le 13 décembre, dans sa cinquante-quatrième année.

De la part de :
Mme Claude Mercier, son épouse,
Bertrand et Emmanuel, ses fils,
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

8, rue Voisenbert,
92 Issy-les-Moulineaux.

[Né le 7 janvier 1922 à Paris, M. Paul Mercier était docteur ès lettres. Sociologue à l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), il avait été, entre 1946 et 1955, en poste au Dahomey et au Cameroun. A partir de 1959, il fut directeur d'études (chaire de sociologie africaine) à l'Ecole pratique des hautes études (E.P.H.E.) et chargé d'enseignement dans divers établissements, notamment la faculté des lettres de Paris et l'institut international d'administration publique. Il avait publié « les Civilisations du Bénin » (1960), « la Philosophie de l'anthropologie » (1964) et « Tradition, Changement, Histoire » (1968).]

— Le président, le bureau, le conseil d'administration, le Centre d'études africaines, le Laboratoire de sociologie et de géographie africaines de l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales,

ont le regret de faire part du décès de

M. Paul MERCIER,

directeur d'études,

survenu le 11 décembre 1976.

— Le directeur du département de géographie de l'Université de Paris-X, et tous ses collègues,

ont le profond regret de faire part du décès, survenu le 8 décembre 1976, de leur ami,

M. Juan PEREZ de la RIVA,

professeur à l'Université de La Havane,
professeur associé à l'Université de Paris-X.

— M. et Mme J.-F. Chabert, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme F. Soalhat et leurs enfants,
M. et Mme J. Soalhat et leurs enfants,
Mme X. Soalhat, sa belle-sœur,
Parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucie SOALHAT,

née Desgardins,

survenu le 21 décembre 1976, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église luthériennes de la Rédemption, 16, rue Chauchat, Paris (9e), le vendredi 24 décembre.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à Orry-la-Ville (Oise) après la cérémonie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bienfaisance

— Le Secours catholique relance à l'occasion de Noël son « Opération Etoile ». Pour soutenir cette opération, qui permet de distribuer aux personnes âgées, aux malades, aux prisonniers, des colis (valeur 30 F), les dons sont reçus au Secours catholique, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, C.C.P. 3620 09 Paris (mentionner « Opération Etoile »).

Visites et conférences

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisses nationales des monuments historiques, 14 h. 45, 62, avenue des Gobelins, Mme Cewald : « Les ateliers de la manufacture royale des Gobelins à partir de 15 h., hôtel de Rohan, Mme Pennec : « Le Parisien chez lui de 1714 à 1914 ». — 15 h., métro Sully-Morland : « La rénovation du Marais. Les hôtels de Sens, d'Aumont, au Marais » (A travers Paris). — 13 h., 24, rue Pavée : « Balade au Petit-Pilles. Lamoignon, Sévigné, Sully » (M. de La Roche).

CONFÉRENCE. — 20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Les grands messagers » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

SCHWEPPES Bitter Lemon.
Pier de sa pulpe.

(Publicité)

● COROT, spécialiste de la tapisserie imprimée m a i n, signée par les plus grands artistes contemporains. Cartons exclusifs. Tirage limité. COROT, 65, Champs-Elysées, 4e étage. Tél. : 225-36-59.

Pour vos cadeaux :
IVOIRES, PIERRES DURES et TAPIS D'ORIENT
dans le cadre de
SPÉCIAL NOËL DE L'ANTIQUITÉ
AUJOURD'HUI JUSQU'A 22 HEURES
DEMAIN DE 11 HEURES A 20 HEURES
30, Avenue George-V

MAISON DE LA TRUFFE
... et de toutes bonnes choses VINS et ALCOOLS PRESTIGIEUX
Une suggestion : le coffret-cadeau comprenant 100 gr de pâte de truffes (103,30 F), 100 gr de jus de truffes (15 F), 50 gr de morceaux de truffes (65 F), 50 gr de purée de truffes (64,75 F) et 50 gr de truffes entières brossées (70,80 F), au total : 327,75 F.
Ouvert tous les jours sauf dimanche de 8 h. 30 à 20 h. sans interruption et exceptionnellement le dimanche 26 décembre 1976 de 9 h. 30 à 16 h.
2 janvier 1977 de 9 h. 30 à 16 h.
15, PLACE DE LA MADELEINE - PARIS-8e - 265-95-53 et 53-22

BERTEIL
PARIS - DEAUVILLE
«...Le raffinement discret de l'authentique élégance britannique...»
«...Le charme des meilleurs tweeds irlandais au cœur de Paris...»
Austin Reed - Aquascutum
3, place Saint-Augustin
75008 Paris - 265.28.52
Le Chapelier de Paris

POUR VOS CADEAUX DE NOËL
ALLEZ RUE DE SEVRES
DANS LES MAGASINS A LA DEFENSE
QUI PARTICIPENT DE L'ECOLOGIE
ALLEZ-Y AVEC VOTRE CARTE BLEUE! CB

PRESSE

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le livre C.G.T. qualifie de « parodie » la négociation engagée avec M. Mottin

A l'issue du quatrième entretien qu'ont eu, mercredi 22 décembre, M. Mottin et la délégation du Livre C.G.T. au sujet du conflit du *Parisien libéré*, les responsables du comité intersyndical ont fait savoir aux journalistes *« qu'il n'y avait pas rupture, mais que les négociations s'engageaient difficilement »*. Ils ont toutefois affirmé qu'ils ne se proposaient pas, pour l'instant, d'appeler à la grève.

M. Pierre Loiseau, au nom du comité intersyndical, a donné lecture d'un communiqué dans lequel il constate que *« ce que les pouvoirs publics et notamment le premier ministre, avaient présenté comme une volonté de négociation pour trouver la solution au conflit du Parisien libéré n'est seulement qu'une parodie, qui ne veut que justifier la position et les illégalités de M. Amaury »*.

Rappelant que le syndicat du Livre fait des propositions *« claires et précises »*, comportant notamment la réintégration dans leur emploi d'une grande partie des quelques cinq cents ouvriers et licenciés *« du Parisien libéré, le communiqué constate : « A l'inverse tout tourne depuis deux semaines à vouloir faire accepter aux représentants des travailleurs un plan de licenciement global de tous les ouvriers concernés, assorti de promesses évasives de quelques emplois dans un futur très éloigné.*

Le gouvernement ne peut faire ses responsabilités dans cette affaire. Parler de faire appliquer la loi par tous est bien, en disgenser M. Amaury est particulièrement scandaleux. »

Réunis à huis clos, mercredi soir, les délégués du Livre parisien C.G.T. après avoir été informé de l'état des conversations avec M. Mottin :

« 1) Prennent acte de ce que la discussion est toujours au point mort, que le gouvernement en porte la responsabilité car il possède les moyens de faire rentrer M. Amaury dans la légalité ;

» 2) Ils estiment que, face à cette situation, il y a lieu de maintenir à un niveau élevé la lutte pour amener M. Amaury à une véritable négociation en s'appuyant sur le « mémoire » remis au ministre du travail ;

» 3) Dans un premier temps, les délégués considèrent que l'information doit être répercutée à tous les échelons du mouvement syndical, des partis de gauche et de l'opinion et qu'il y a lieu de poursuivre les discussions engagées pour obtenir la solution qui s'impose. »

Les représentants du Syndicat de la presse parisienne, reçus mercredi par M. Mottin, ont demandé pour leur part que le S.P.P. soit associé aux négociations en cours.

Discuter sans préalable

Les négociations qui ont débuté sous les auspices du médiateur, M. Mottin, risquent de s'enliser, ce qui n'irait pas sans conséquences graves. Au lieu de traiter du problème de l'emploi des ouvriers du *Parisien libéré* et de l'indemnisation de ceux qui se trouveraient en surnombre, dans le cadre du protocole d'accord signé en juillet dernier avec l'ensemble de la presse parisienne, les discussions sont bloquées par un préalable juridique : les ouvriers du *Parisien libéré* ont-ils la qualité de salarié ou celle d' « employeur » ? Quelles que soient les conditions particulières d'embauche dans la presse parisienne, la réponse à cette question ne peut être ambiguë. Le ministère du travail reconnaît que l'employeur des grévistes du *Parisien libéré* est, en fait comme en droit, la société édifrica de ce journal, présidée par M. Emilien Amaury. Or les conseils de ce dernier, tout en déniant au personnel du *Parisien libéré* le statut de salarié, déclarent « subsidiairement » que, si cette qualité lui est reconnue, le contrat de travail a été unilatéralement rompu par la grève et par l'occupation prolongées à l'excès, par des revendications injustifiées et par des actes de violence.

Ce raisonnement ne manque pas de surprendre. Les événements anormaux invoqués sont la conséquence directe du fait que, dès l'origine du conflit, la qualité de salarié était contestée par l'employeur. Seule les tribunaux — et dans quel délai ! — pourraient apprécier cette situation, qui n'est qu'une variante du problème classique de la poule et de l'œuf.

Il est indispensable que des préalables juridiques ne soient plus désormais invoqués et que les négociations s'engagent sérieusement pour résoudre le problème de l'emploi. L'occupation des immeubles de la rue d'Enghien et de la rue des Petites-Ecuries étant désormais terminée, dans les conditions que l'on connaît, rien ne devrait s'opposer au triomphe — tardif — de la raison. Si la date limite du 15 janvier doit être respectée, il n'y a plus une heure à perdre.

J. S.

ÉDUCATION

● *Informatique pour enseignants.* — L'université de Paris-Vincennes (Paris-VIII) organise, à partir du mercredi 12 janvier 1977, un stage gratuit de quatre-vingt-dix heures (trente séances) destiné aux enseignants du secondaire qui désirent utiliser l'informatique.

★ Université Paris-VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75951 Paris Cedex 12.

● *La création d'une commission « jeunes et environnement »* a été décidée lors de la dernière assemblée plénière du Haut Comité de la jeunesse, des sports et des loisirs réunie le jeudi 16 décembre à Paris. Soulignant l'importance du rôle que pourrait jouer dans l'avenir cette commission, M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, a rappelé qu'en 1977 les associations de chantiers de jeunes bénéficieront d'une subvention de 1,5 million de francs (50 % de plus qu'en 1976) du Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement.

AÉRONAUTIQUE

● *Le quadriréacteur Iliouchine-86* de transport commercial soviétique a volé pour la première fois, mercredi 22 décembre, durant une trentaine de minutes. Concurrent du Boeing-747, l'Iliouchine-86 est le premier avion civil de grande capacité construit en Union soviétique. Il pourra transporter 350 passagers

Un somptueux cadeau
une robe de chambre en soie

SI VOUS VOULEZ offrir une robe de chambre à un homme, vous ne résisterez pas à celles que vous propose cette année Lanvin 2.

Leur soie naturelle aux motifs variés provient des bords du Lac de Côme et elles sont fabriquées de manière artisanale dans les ateliers de Lanvin 2 (1150 F).

Et si vous préférez les unis, Lanvin-2 vous suggère d'autres modèles en satin de laine (1200 F). Enfin, au même rayon, vous trouverez une impressionnante collection de pyjamas assortis (à partir de 320 F).

LANVIN
2, rue Cambon, Paris 1er - Tél. 260.38.83

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

DANIEL PEZERIL RÉPOND A HENRI GUILLEMIN

Procès de Bernanos ?

RIEN ne laissait présager ce subit déchaînement. Les livres de Bernanos continuent à se répandre à 120 000 exemplaires par an. Leur signification ne semble être réinterprétée avec une égalité que ne sauraient provoquer les textes morts : il y a peu de temps encore, André Malraux, dans une préface ardente, saluait passionnément qu'il avait toujours admiré, le *chrétien* dont, sans aucun doute, il s'était senti le plus proche, comme « le dernier témoin de la pitié sacrée ». Et voici que divers côtés, soudain et simultanément, un procès violent éclate (auquel ? sinon pour disqualifier l'œuvre) contre la personne de l'écrivain.

Les « regards » — ce titre est trouvaille — d'Henri Guillemin sur Bernano. » en fournissent le texte (1). Bien que la critique ne paraisse plus d'une fois intimidé devant quelqu'un qu'il n'a connu jusqu'alors que par le cœur, son « voyeurisme » — car on ne saurait dire autrement — se déploie ainsi qu'à l'accoutumée. Bernanos est mis à nu partout où un homme peut être pris en flagrant délit d'imposture : quand il travaille, quand il souffre, quand il prie, quand il aime. A partir de ce qu'il dit ou ne dit pas, il est implacablement poursuivi à la guerre, à la maison, au café, à la ville, célibataire, marié, sans enfants, avec enfants, impécunieux, prodigue, fêté, combattu, à travers ses continuels déplacements à moto, en bateau, à cheval, en voiture. Sa mort elle-même pendant est respectée. Au terme, tout a été supposé du vivant. Aucun fait nouveau n'a été établi, nulle « voie ouverte ». Alors, pourquoi avoir ainsi traité un Bernanos qu'on aimait ? Chacun de nous a le droit de ne pas pardonner à prendre son parti que le nom et les dons d'un Henri Guillemin couvrent obstinément ce genre de tâches.

Je ne sais s'il faut encore appeler notre temps celui des « héritiers », toujours est-il qu'un soin aussi diligent pour désolidariser un créateur de sa création ne saurait compléter en notre pays qu'aux « héritiers ». Il n'existe qu'eux à pouvoir s'accommoder de cette suffisance, de ces attropes et de ces jeux de miroirs montés à coups de fiches de cette absence, de l'essentiel.

Le plus sûr dommage de ces sortes de productions est, par leurs *oblégeances*, de compromettre dans l'esprit du public l'intelligence du rapport entre le poète et son œuvre, de leur *identité* et de leur différence, *singulières* et toujours mystérieuses. Il y a des frontières invisibles ou *dérigrement* — là surtout où même la misère humaine ne va pas sans grandeur, puisqu'à l'instant où elle défaille devant l'appel qui la dépasse elle est encore la seule à l'entendre.

Si Bernanos avait été celui qu'on dit ou qu'on supponne, son œuvre aurait-elle ouvert devant tant d'hommes, chrétiens ou non chrétiens, cet espace de liberté qu'ils attestent ? Aurait-elle recélé cette puissance de communication humaine qui poussait un Antonin Artaud à déclarer à l'auteur de « la Joie » : « Je ne sais si je suis pour vous un réprouvé, mais, en tout cas, vous êtes pour moi un frère en désolante lucidité » ? Si sa foi catholique avait été vacillante, ses personnages inventés auraient-ils retrouvé dans leur propre histoire les intuitions mystiques tantôt fulgurantes, tantôt comme, recueillies et reposées des plus grands saints ? Si sa charité et sa simplicité intérieures n'avaient été que feintes, aurait-il écrit avec tant de justesse « la Nouvelle Histoire de Mouchette » ou « le Journal d'un curé de campagne » ? Et-ce l'exaspération et le querelld du verbe ou bien l'extraordinaire évocation évangélique du jugement de l'Eglise et du monde par les pauvres qui font que, quoronte ans après, « les Grands Cimetières sous la lune » demeurent entourés d'un si grand respect ?

DANIEL PEZERIL,
évêque auxiliaire de Paris.

(Lire la suite page 12.)

Le 3e volume des œuvres de
RILKE
Correspondance
Edition établie par Philippe Jaccottet
Œuvres 1 : Poésie
Broché 60 F, relié 85 F
Œuvres 2 : Prose
Broché 65 F, relié 75 F
Œuvres 3 : Correspondance
Les volumes reliés peuvent être regroupés dans un coffret illustré.

Un texte de Roger Caillois

De la licorne

CHACUN sait aujourd'hui que la licorne est un animal fabuleux, cavale ou biche de couleur blanche, avec une seule corne placée au milieu du front. De multiples légendes lui sont consacrées. Bien qu'elle n'ait jamais existé, les ouvrages de zoologie ne manquaient pas d'en procurer de longues descriptions. La corne d'ivoire prétendument dressée sur son front suffisait pour qu'on la crût *désarir* les vertus surnaturelles qui font la matière de nombreux récits et dont la science tardivement, petit à petit, a montré le caractère purement fictif. Toutes ces facultés prodigieuses dérivaient de la corne unique, précieuse, exceptionnelle, à la limite de la symétrie bilatérale, le *seule qui, à quelques exceptions près*, subsiste extérieurement chez les vertébrés.

Ici, apparaît la véritable énigme : la licorne n'existe pas, mais sa corne, qui l'a faite ce qu'elle est et qui lui donne son nom, existe sans nulle contestation possible. Autant la licorne est fantomatique, autant sa corne est indubitable, dont on savait déjà au dix-septième siècle qu'elle n'est autre que le canine supérieure gauche d'un cétacé arctique : le narval. Don Germain Millet, à la même époque, donne les dimensions exactes de la corne prétendue de licorne dont Haroun el Raschid fit cadeau à Charlemagne vers 807 et qui se trouve maintenant au musée de Cluny : six pieds et demi et un pouce. Cette du Trésor du Saint-Empire à Vienne était encore plus longue : deux mètres

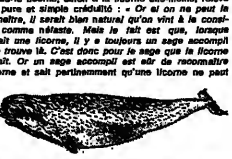

au narval

quarante-neuf selon les mesures modernes. Aux environs de 1600, une marchande du Pont-Neuf vendait de l'eau puisée dans un bassin où baignait un morceau de corne de licorne. Ceux-ci valaient jusqu'à dix fois leur poids d'or pur.

Une corne de licorne est alors l'un des objets les plus coûteux du monde. Elle figure à ce titre jusque dans le Littré qui en donne les deux exemples suivants : le premier, de Commynes; qui, racontant le pillage des biens de Pierre de Médicis, évalue une corne sellière à 6 ou 7 000 ducats ; le second, tiré des *Histoires d'Agrippa d'Aubigné*, indique que lo plus précieux butin du sac de certaines villes fut une corne de licorne estimée à 60 000 écus. Ces témoignages ne sont pas les seuls. Les margraves de Bayreuth possédaient une grande quantité de cornes de licorne. En 1559, les Vénitiens offrirent vainement pour la plus grande la somme fabuleuse do 30 000 sequins. Dans la collection de l'électeur de Saxe à Dresde, il y en avait une pendue à une chaîne d'or. Elle était estimée 100 000 écus.

LA licorne est décrite par les auteurs de l'Antiquité comme un cheval ou un cerf ou un âne sylvestre ou un poro, parfois (selon Pline) avec des pattes d'éléphant et une queue de sanglier. Ctésias décrit sa corne comme ayant le pointe rouge, le milieu noir et la base d'un blanc éclatant.

Si la bête n'avait pas une corne unique, à quoi, dans ces conditions, la reconnaîtrait-on ? En effet, personne ne l'a jamais vue ni ne connaît son apparence. Il en va de même en Chine où la licorne est un des quatre animaux de bon augure à l'instar du phénix, du dragon et de la tortue. Un écrivain du *onzième siècle*, Han-Yu, constate : « *La licorne ne figure pas parmi les bêtes domestiques... Son aspect ne se prête pas à la classification. Ce n'est pas comme un cheval ou un bœuf, un chien ou un porc, un loup ou un cerf : on sait bien ce qu'ils sont. Il n'y a que la licorne qu'on ne puisse exactement identifier.* » Suit un raisonnement spécieux et un peu moqueur, une sorte de cercle vicieux qui insinue que la croyance au caractère bénéfique de la licorne, sinon à la licorne elle-même, relève de la pure et simple crédulité : « *Or si on ne peut la reconnaître, il serait bien naturel qu'on vînt à la considérer comme n'étant.* » *Mais le fait est que, lorsque apparaît une licorne, il y a toujours un sage accompli qui se trouve là. C'est donc pour le sage que la licorne apparaît. Or un sage accompli est sûr de reconnaître la licorne et sait parfaitement qu'une licorne ne peut être que taste.* » Si elle avait une corne unique au milieu du front, il ne serait pas besoin d'un sage accompli pour le reconnaître.

AINSI, dans l'Antiquité comme en Chine, la licorne n'est pas seulement un animal fabuleux, mais un animal inconsistant, indescriptible, en un mot un animal fantôme. Les auteurs sont volontiers plus précis sur son caractère et ses vertus. La licorne est extrêmement farouche, rapide et vigoureuse. Aucune meute ne la force, aucun fauve ne la terrasse. Sa corne est souplo : l'animal est-il cerné par des cavaliers sur un plateau rocheux, il saute par-dessus lo cercle qu'ils forment et se jette au bas de la falaise. Sa corne plie et fait ressort. On ne peut la prendre qu'au moyen d'un filet ou d'un piège. Capturée, elle refuse de se nourrir et se laisse mourir de mélancolie. Elle aime les colombes : si elle en entend roucouler sur un arbre, elle se glisse sous les branches basses et y mêle sa corne jusqu'à ce que l'oiseau vienne s'y poser. Je lirs ces derniers renseignements du *Mytha de la dame à la licorne* de Bertrand d'Astorg, qui, curieusement, croit ou feint de croiinuer, en 1963, de croire à l'existence de la licorne.

ROGER CAILLOIS.

(Lire la suite page 16.)

S pseudonymes ne sont pas faits pour les chiens. Il est bien intrépide de ne pas y recourir lorsqu'espère se signaler avec un nom courant que Guérin. Rien que les auteurs vivants, on en a au moins quatre, dont Aisin, romancier communiste de la nace, et Daniel, le vieux lion du ane libertaire.

Michel, qu'a révélé l'an dernier tude sur Nietzsche (Grasset), et ible ce mois-ci deux livres à la ois voici la tête de cinq Guémême de six, car le romanes *Compagnons d'Hélène* a peu nport avec l'essayiste des *Lettres*

t tant mieux pour le second. Le r justifie, en effet, la crainte tzsche que les artistes discernal eux-mêmes *« ce qu'ils réussi le mieux »*. Encore un penseur dans la fiction !... Il us s'agit déconseiller systématiquement re aux philosophes, mais d'observ'il leur porte rarement chance. la tentative contestée de Sartre, trente ans, avec *les Chemins de rté*, aucun romancier d'importe n'est recruté parmi les machées. C'est que le romanesaccommode mal de concepts t corps après coup. Il exige de lucidité abstraite, plus de ngtion, au sens, que déplorait léry, de bêtise crasse.

EST peu dire que *les Compagnons d'Hélène* ne manquent pas d'idées générales. Le « mident tis se plaignent viendrait puisqu'elle n'a visiblement rien ériel, d'un excès de réflexion. op-plein de culture, de la *« rupture entre le livre et la pratique »* (ou *« la vie »*, dont Lénine n'a pu dire, en 1920, qu'elle était *les plus grands maux de la capitalisme »*.

croit deviner que l'héroïne qui son nom au livre quitte le Lubéson mari Lucien pour Nantes et tain David, à moins que ce ne rent, Etienne, Pierre ou Henri, de s'engager chez un vétéri de Saint-Cloud, non loin de normale. Mais rien de concret ur, comme si auteur et personn'entraînaient au-dessus de ega ». iste seulement en mémoire de doroches sentimentales où les ns avaient souvent voir, à force fences saugrues, la marque de gnalité. Agrémentés de débats

AINSI PARLE MICHEL GUÉRIN

« Les Compagnons d'Hélène » — « Lettres à Wolf »

compliqués sur Musil ou Faulkner, le moindre caprice amoureux ou la plus petite difficulté d'être prennent l'allure de fêlures intéressantes, vous posent, vous classent. Mieux que le Tranzadre, la culture devient remède contre la peur de ressembler à tout le monde, et code de connivence pour se distinguer du commun, entre initiés.

Comme celle des personnages, la banalité du récit à résonance autobiographique s'abrite derrière un bagage tout ce qu'il y a d'érudit. C'est à qui ramènera sa science et son jargon. L'explication de textes tient lieu de texte. Aux seuls exergues ornant chaque chapitre comme les clips voyants des bourgeoises, on reconnaît l'ancien prenelier en dissertation qui croit débuter haut dans la littérature en cassant sa réserve de citations...

LES éditions Hallier auraient rendu service à Michel Guérin en lui refusant cette caricature de premier roman, dont la parution concomitante risque de faire apparaître injustement ce que son autre ouvrage conserve de naïveté pédante, dans sa réussite.

Comme les *Compagnons d'Hélène*, les *Lettres à Wolf* refusent d'ajouter foi aux personnages qu'elles mettent en jeu. Le comte Clara-Friedrich dont une des lettres entreprend de raconter l'« histoire » se dérobe à toute incarnation et s'avoue rencontre entre deux concepts, l'instinct de vivre face à la tentation du suicide.

Le destinataire du livre défie lui-même les règles courantes d'identité. Après s'être enveloppé d'une présomption d'existence, comme le « vieux poète » Kappus des *Lettres* de Rilke — serait-ce le Wolf von Kalckreuth des *Elégies* ? Ou encore un des petits-fils de Goethe portant ce même prénom ? — le Wolf de Michel Guérin se dissout dans les limbes de la création, réduit à ce que l'écrivain a vaguement et successivement attendu de lui : prétexte à évoquer Charles Quint peint par le Titien à la bataille de Mühlberg, face silencieuse du personnage de Friedrich, ombre de tous les Maîtres imaginables, interlocuteur sans qui la parole serait impossible.

La réflexion autour de l'écriture l'emporte, comme dans l'autre livre, sur la recherche d'une illusion réaliste telle que les lecteurs la rechercherait par routine. Mais ici, le refus de la fiction est affiché et motivé. Le roman est assimilé à la substance de Leibniz, dont les prédicats ne sont intelligibles qu'à Dieu. L'œuvre se propose d'avancer dans la connaissance d'elle-même et non dans celle de personnages forcément probables. Comme en philosophie, l'auteur est là pour produire des « figu-

Par Bertrand Poirot-Delpech

res » : pour exhorquer à la rhétorique, sur les sujets qu'il aime, quelques intuitions qu'il espère inédites.

NOUS voici donc embarqués dans une méditation farouchement personnelle, où tout est à la fois lutte haletante et imposante logique. On coq-à-l'âne.

L'auteur revient-il d'un séjour en Allemagne ? C'est toute la « germanité » qui est mise en question, ce à quoi on reconnaît un familier de Kant et de Hegel, l'art propre aux penseurs d'outre-Rhin de ne pas perdre le contact avec la nature, le « rien central et bleu » à quoi ressemble Paris au retour de voyage, les liens subtils de l'amour avec l'amure et de l'amitié avec le soin.

Le souvenir d'un arbre appelle celui du chêne de *Guerre et Paix* et suscite, tel le tronc les branches, une grappe de propos sur le sens de la vie à travers les âges. A l'inverse des Grecs, qui échappaient à l'angoisse parce qu'ils ne connaissaient ni la subjectivité ni la morale, notre époque succombe à la peur lasse de l'une et de l'autre, de façon d'autant plus absurde qu'elle ne s'intéresse plus au moi qu'avec une espèce de voyeurisme las, et que ses valeurs s'exténuent. Notre seule chance serait de redevenir attentifs à notre séjour sur terre, de nous réconcilier avec le Temps dont nous a coupé la science, de retrouver la lenteur du végétal et l'enfance, au-delà de laquelle l'homme se croit obligé, le bouffon, de guerroyer pour l'universel.

Parle-t-on de guerroyer, la silhouette de Don Quichotte, forcément, se profile : pitre de l'action parce que héros de la pensée post-métaphysique, où le rationalisme traque cette clef de voûte qu'est le *principe* d'identité. L'auteur entend-il un clochard agoniser dans un compartiment voisin : vingt siècles d'idée de la mort sont aussitôt convoqués, le macabre dans l'art médiéval, la névrose du néant chez Zola, la fringale de surplus qu'elle déclenche, le surconsommation qu'annonce *Joie de vivre*, la civilisation du déchet que redoutent, déjà, *le Ventre de Paris* et *Pot-Bouille*...

THÈMES et démarche, fond et forme : la moindre paragraphe de ces deux cent vingt pages rappelle, jusqu'à sembler du pastiche, l'idole que Michel Guérin s'est choisie dès ses débuts de philosophe. On n'en finirait pas de pointer au passage les avis de Nietzsche sur Socrate, la tragédie, la culture allemande ou Gœthe. On croit relire certains aphorismes du *Gai Savoir* sur le besoin de nouveaux philosophes tout à l'énigmes et acquis à l'évidence que le vrai de la vie se dit moins qu'il ne se chante et ne se danse. On reconnaît jusqu'aux craintes du modèle de n'être peut-être pas fait pour découvrir de nouvelles vérités, après tant d'anciennes. Ainsi ne parlerait pas Michel Guérin, s'il n'y avait eu avant lui un certain *Zarathoustra* !

Cette influence n'est pourtant pas la seule. Une autre se laisse soupçonner, troublante parce que mal vérifiable, et qui tiendrait aux professeurs rencontrés par l'auteur. Bernard-Henri Lévy qui l'accueille dans sa collection, Guy Lardreau qui le préface en sondicaple, Christian Jambet qui a écrit avec Lardreau le fameux *Ange* et publie cet hiver *Apologie de Platon*, tous ces « nouveaux philosophes » proches de la trentaine n'auraient-ils pas subi une même empreinte du côté des écoles normales ou des lycées qui y préparent ? Comme on repérait naguère les radicaux selon Alain, les hégéliens selon Hyppolite, les marxistes selon Aldimuser ou les trentièmes selon Lacan, n'aurions-nous pas affaire à la même couvée d'un diable de mafeuciten, un vrai, de ceux qui restent dans l'ombre ?

ON en veut pour probabilité, sinon pour preuve, l'ensemble avec lequel tous se montrent obnubilés par le problème du Maître et de « comment lui échapper ».

La question, certes, n'est pas d'hier. Nietzsche, justement, la posait, Platon avant lui, et la crise actuelle de l'enseignement la remet à l'ordre du jour. Mais Lardreau, derrière ses laconismes — ce qui t'en trame d'un *requinquage... il ne défaille qu'à reconnaître... les rebelles désespérément s'en chariouffent*, — Jambet, sous ses laconismes hellénistiques, et maintenant Guérin, le germaniste féru de brumes, tous ont une façon cousine de s'interroger sur le couple tragique de la pédagogie depuis Socrate-Alcibiade, et le passage d'une vérité transmise à on ne sait quella jouissance orpheline...

Cette logomachie savante et ciselée déplace plus d'ombres qu'elle ne jette de lumière. Son bruissement atteste l'insécurité, l'inanité, du *logos*. On y perçoit, avec l'auteur, décidément bien lucide, « l'attachement désastreux *qu'un jeune homme à qui rien n'est arrivé éprouve pour ce qu'il écrit* ».

Mais quelle culture maîtrisée pour quelqu'un d'à peine trente ans ! Quelle finesse de trait quand passe la portée de souvenir un lointain de Lotre ! Quel art de récapituler l'héritage européen et de charger les vieux mots de nouveaux sens ! palpitants ! L'ambition d'arracher la philosophie aux techniciens à force de style n'est pas morte. L'idéal « généraliste » d'un Valéry et d'un Malraux se perpétue avec éclat.

Des *Lettres* pour ne rien changer, sans doute ; presque pour ne rien dire. Mais Dieu que ce Guérin-là est intelligent !

★ *Les Compagnons d'Hélène*, de Michel Guérin, 264 Belfier, 228 pages, 35 francs. *Lettres à Wolf* en la République, de Michel Guérin, collection « Figures », de Grasset, 224 pages, 32 francs.

Vient de paraître
Jean-Marie Lhôte
LE SYMBOLISME DES JEUX
Une étude exhaustive sur l'origine et la fonction des jeux à travers les civilisations.
352 pages au format 17,5 X 24 cm et une abondante iconographie: prix public 85 F
Chez les meilleurs libraires ou directement chez l'éditeur (port gratuit)
BERG INTERNATIONAL ÉDITEURS
28, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris - Tél. : 325-84-42. C.C.P. La Source 31 071-65 E.

FRANÇOISE KERMINA
Madame Roland
ou
la passion révolutionnaire
"Françoise Kermina domine son sujet avec une grande élégance. Elle résiste aux pièges de l'engouement aveugle et de la sévérité sans appel. L'humour est sa meilleure arme de démythification".
GINETTE GUITARD-AUVISTE "LE MONDE"
PERRIN

D'ALEXANDER
LOWEN
la Bio-Energie
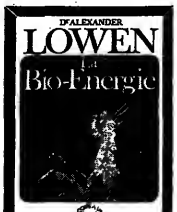
TCHOU
Découvrez ce que vous pouvez attendre de la bio-énergie et comment vous en servir pour votre bien-être. En vente partout, ou à défaut, chez votre libraire
TCHOU

LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Procès de Bernanos ?

(Suite de la page 11.)

Non certes qu'il faille méconnaître la différence chez Bernanos entre le créateur et sa création. Ce fut la propre hantise de Bernanos dès le début. Il jetait, en 1926, à Frédéric Lefebvre : « Un autre a le secret de la Parole qui crée. » Il me réplique sur son lit d'agonie : « Je ne suis pas responsable de ce que j'ai créé... VIRTUS DE ILLO EXIBAT... Je suis responsable de ce que je n'ai pas été. » Il eût été trop heureux qu'on pût dire de son œuvre, qu'elle était « le don de ses mains vides ».

Que représente alors pour lui un homme qui écrit par rapport à ce qu'il est appelé à écrire ? A en croire Bernanos et sa poétique paracletienne, le rêve comporte grâce et réalité. L'imagination du croyant, rien qu'en suivant « comme les cisseaux » son cheminement est conduite à entrevoir dans notre monde l'apocalypse miséricordieuse de la condition humaine. Le contre-coup immanquable et toujours craint par le créateur, de sa création sur lui-même, loin d'en être atténué, se métamorphose en prélude du Jugement. L'épreuve de vérité n'a plus de limites.

Ce n'est pas simplement de « l'imposture », mais de chacun de ses romans, que Bernanos aurait pu avouer qu'il était « sorti comme d'une épreuve au-dessus de ses forces » ; ni de *Cénabre* seul mais de tous ses personnages qu'il détenait « une part de son secret ». N'est-il pas allé jusqu'à prétendre que, s'il avait su « bien lire » ses livres, il y aurait probablement trouvé « la préfiguration » de sa propre existence ?

La nuit intérieure, le dénuement, l'angoisse, la peur et la stupeur, la fatigue, le dégoût (sans prétoger de sentiments plus exaltants), sont liés comme autant de signes à la dépossession de l'artiste par son rêve. Ils se répercutent nécessairement sur sa vie quotidienne. Mais ce n'est pas, comme pour un chacun, celle-ci qui l'explique. Si on retient ces réactions indépendamment du défi créateur qui les a déclenchées et dont elles constituent la rançon, on n'offre plus au bon public, sous un prétendu pittoresque, que les gesticulations d'un drôle de citoyen. Que pour Bernanos cette caricature ait exigé le collage de deux mille petites citations n'ajoute en rien à sa vraisemblance.

L'histoire intérieure de l'œuvre de Bernanos pourrait être celle d'un unique désir. Née tardivement d'une irrésistible surabondance imaginative et verbale, elle laissait penser que lui resterait toujours inaccessible à l'injonction fameuse d'Eugène Delacroix : « Oser être simple, et toutefois on est de force à l'être. » L'un et l'autre semblaient devoir lui manquer. C'est pourquoi on comprend la joie de Bernanos quand de Palma, en septembre 1935, il jette la bonne nouvelle que « le Journal d'un curé de campagne » vient de franchir l'étape d'une forme renouvelée de classicisme — ce que confirmera « le Dialogue des carmélites ». Il prend soin d'ajouter, car c'était un homme de pudeur, qu'il ne s'est jamais tant livré qu'à travers cet « effort de dépouillement, de sincérité, de sérénité ».

Ses ouvrages qu'on appelle « polémiques » appelleraient une remarque identique. Je ne nierai pas son tonus d'imprécateur ni la conscience ou la bonne conscience qu'il en eut. Cependant (encore une fois au temps du « Journal ») en janvier 1935 il confie : « Je crois que je puis écrire maintenant proprement, parce que je suis réellement sans colère. Du moins sans haine. Tous misérables. Alors je trouve inutile d'étourdir d'invectives les autres. Les autres, hélas, c'est nous. » Même si elle n'a pas toujours réglé sa conduite ultérieure, cette intuition ne l'a pas quitté et a fini par gagner. Quoi qu'on en dit, Bernanos ne se livrait pas dans le bruit. Il ne « s'aimait » pas justicier. Pour lui c'était été une imposture : « Le bon Dieu n'aime pas qu'on touche à sa justice. » Il était avant tout un être de silence. Ce n'est pas pour rien qu'il vint à relever dans « les Enfants humiliés » : « Je ne me distingue plus très bien du troupeau et, s'il faut l'avouer, je m'aime mieux ainsi. »

Ne s'en étonneront que ceux qui ignorent, pour reprendre son vocabulaire, qu'il ne « s'aimait » qu'humblement, voire humilié, vulnérable et tendre — comme son petit curé de campagne — et que, jusque dans le tumulte qu'il provoquait, il réservait jalousement aux âmes les plus pures — à quelque Chantal — l'accès au dénuement caché et béni où battait son cœur.

DANIEL PEZERIL.

Vient de paraître

Romans français

ADELE FERNANDEZ : *Saigon des bons arrosoirs.* — Pour son septième roman, l'auteur visite de la condition des réfugiés vietnamiens dans un camp californien. (R.F.R., 156 p., 25 F.)

GILLES MASSON : *la Ballade d'hiver.* — Une déambulation en zigzag, de capitale en capitale, afin d'exorciser l'angoisse. (R.F.R., 205 p., 34 F.)

Documents

LEONID BREJNEV : *le Monde et son avenir.* — Une expression de la politique étrangère soviétique à travers une anthologie des rapports, des discours et des déclarations du secrétaire général du parti communiste d'U.R.S.S. (La Table ronde, 276 p., 47 F.)

PAUL VANUXEM : *le Dernier Combat.* — Les inquiétudes — et notamment pour l'armée française — d'un Occidental inconditionnel. (Jacques Grancer, « Pensée moderne », 248 p., 34 F.)

PERE A. MAUCORPS : *le Bel Espoir.* — Le Père Jouen et le Père Alain Maucorps imaginent d'utiliser un voyage sur l'Océan pour rééquilibrer de jeunes toxicomanes, les réconcilier avec eux-mêmes. Illustrations Louis Pouchelet. Photographies Marc Sallaun et Hilaire de Malglaive. Le livre a reçu le prix Dunkerque 1976. (Editions du Pen-Duick, diffusion Arthaud, 290 p., 48 F.)

CONGRES JUIF MONDIAL : *la Conscience juive face à la guerre.* — Données et débats du XVI[e] Colloque d'intellectuels juifs de langue française organisé par la section française du Congrès juif mondial. Textes inédits, présentés et revus par Jean Halperin et Georges Levitte. Interventions de Robert Misrahi, d'Emmanuel Levinas, d'Annie Kriegel, de Stanley Hoffmann, de Claude Vigée et d'Elie Wiesel. (PUF, 165 p., 49 F.)

Sciences humaines

PAUL-LAURENT ASSOUN : *Freud, la philosophie et les philosophes.* — Une enquête minutieuse sur les sources et les concepts pris en considération par le père de la psychanalyse. (PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 232 p., 48 F.)

MARSHALL SAHLINS : *Age de pierre, âge d'abondance.* — L'économie des sociétés primitives n'est pas dominée par la pénurie et le mérite, mais par l'abondance, selon les analyses d'un anthropologue américain renommé. Traduit de l'anglais par Tina Jolas. Préface de Pierre Clastres. (Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 416 p., 95 F.)

DENISE PAULME : *le Mère dévoratrice.* — Dix essais sur les contes africains et leur morphologie. (Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 326 p., 65 F.)

Essais

FRANCIS DE BARCQUE : *Qui gouverne la France ?* — Ancien collaborateur du président Coty, l'auteur se penche en faveur d'un partage des pouvoirs entre le président de la République et le premier ministre. (PUF, « Droit d'aujourd'hui », 210 p., 53 F.)

Dans les « poches »

R.-R. REMARQUE. — *les Camarades, I et II.* — Le troisième roman de l'auteur de *A l'ouest rien de nouveau*, paru en 1938, trad. de l'allemand par Marcel Stora. (Gallimard, « Folio », les deux tomes, 700 p., 10 F chaque).

JEAN GENET : *Notre-Dame-des-Fleurs.* — Ce texte de Jean Genêt, paru en 1948 chez Marc Barbezat - l'Arbalète. (Gallimard, « Folio », 380 p., 10 F.)

KIPLING : *les Bâtisseurs de ponts.* — Sept contes indiens par l'auteur du *Livre de la jungle*. Trad. de l'anglais par Louis Fabulet et Robert d'Humières (prix Nobel 1907). (Gallimard, « Folio », 250 p., 8,50 F.)

Échos et nouvelles

Edition

— UNE DES PREMIERES ETUDES D'ALEXANDRE KOYRE vient d'être rééditée. Publiée en 1929, et depuis longtemps introuvable, « la Philosophie et le problème national en Russie au début du dix-neuvième siècle » s'intéresse aux bouleversements des convictions de l'intelligentsia durant cette période décisive pour le mouvement des idées sous les tsars. (Gallimard, « Idées », 218 p., 19,85 F.)

Prix

— LE PRIX DU NOUVEAU CERCLE, qui couronne chaque année un livre d'histoire moderne, a été attribué, pour 1976, à « l'Histoire des Etats-Unis » (Fayard), de Robert Lacour-Gayet.

— INGRID, premier roman de Yves Navarre, publié par Gallimard, vient d'obtenir le prix Roland-Dorgelès. Agé de cinquante-cinq ans, Yves Berthe est libraire à Rennes.

— LE GRAND PRIX LITTERAIRE DE L'AFRIQUE NOIRE, décerné par l'Association des écrivains de langue française, a couronné Mme Aoua Keita pour son livre « Femme d'Afrique » (éditions Présence africaine). Mme Keita, de nationalité malienne, a obtenu six voix, contre trois à l'écrivain guinéen Mirah Sacko, auteur de « Dalanda » (Nouvelles Editions africaines).

— LE PRIX LITTERAIRE EUGENE LE ROY a été décerné à Claude Aillbert pour son ouvrage « le Fou de la bête » (éditions Albin Michel). Les ouvrages de Fernando Cretien, « Bonaguil ou le Château fou » (Le Seuil) ; d'André Grifton, « Archée deux-mille », et d'Eliane Guitteny, « la Cavalerie de mon père », ont obtenu des voix.

— LE PRIX DE KERNER a été décerné à M. Jean Renard, « les Evolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise » (Editions du Cercle d'or).

Collection « Enfance heureuse »
dirigée par Jacques Charpentreau
LA NOUVELLE GUIRLANDE DE JULIE
Cinquante poètes vivants ont écrit ici des poèmes pour les enfants.
Un volume de 224 pages ..... 30 F
SIMONNE CHARPENTREAU
LE LIVRE D'OR DE LA CHANSON ENFANTINE
Toutes les chansons de l'enfance réunies en un seul livre avec les paroles, la musique, l'accompagnement du piano et le chiffrage guitare.
Un volume de 352 pages ..... 53 F
LES ÉDITIONS OUVRIÈRES
12, avenue Sœur-Rosalie, 75621 PARIS CEDEX 13.

Une priorité dans le Tiers-Monde
ALLEGER LE FARDEAU DES FEMMES
CARNETS DE L'ENFANCE ASSIGNMENT CHILDREN
Revue pluridisciplinaire de l'UNICEF
No 38 132 p. 6 Fr.—
Articles en français, anglais, espagnol.
Palais Wilson BP 11
1211 GENEVE 14 — SUISSE

MUGUETTE G. JUSSERAND
NORBERT
La société des adultes jugée par un adolescent déçu
MINET DE VAUJOURS
Pour les amis des plantes et des animaux
HEURES SOMBRES SUR LA SPREE
Berlin 1939-1945 vécu par une Parisienne
SOUS LE RÈGNE DE L'IVRAIE
Roman d'atmosphère et de mœurs paysannes
LA PENSEE UNIVERSELLE
3 bis, quai aux Fleurs 75004 PARIS.

LA PENSEE UNIVERSELLE
NOUVEL ÉDITEUR
PARIS RIVE GAUCHE
RECHERCHE D'URGENCE POUR CRÉATION ET LANCEMENT DE NOUVELLES COLLECTIONS
MANUSCRITS INÉDITS DE ROMANS, POÉSIE, ESSAIS, THÉATRE, LES OUVRAGES RETENUS FERONT L'OBJET D'UN LANCEMENT PAR PRESSE RADIO ET TÉLÉVISION, CONDITIONS D'ÉDITION FIXÉES PAR CONTRAT. NOTRE CONTRAT MARITIME EST RÉGI PAR L'ARTICLE 43 DE LA LOI DU 11 MARS 1957 SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE.
ADRESSER MANUSCRITS ET C.V. À M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PENSEE UNIVERSELLE
3 bis QUAI AUX FLEURS 75003 PARIS
TEL. 326 86.44

AM
Si vous ne lisez pas seulement les Prix lisez...
une journée dans la vie d'Henri d'HENRY BONNIER

JEAN PICOLLEC

(Publicité)
Les cinq niveaux de vente chez JOSEPH GIBERT permettent, en plus d'un important assortiment de livres neufs et d'occasion dans toutes les disciplines, d'exposer en permanence, non seulement des disques et cassettes : classique, pop, jazz, variétés et un très grand assortiment de disques importés des U.S.A. à partir de 15 F, mais aussi de vous faire profiter toute l'année d'une remise de 20 % sur les jeux éducatifs et de société, les livres de jeunesse et les bandes dessinées adultes et enfants.
Durant la période des fêtes et jusqu'au 15 janvier 1977, un catalogue « Spécial Etrennes » remis sur demande aux caisses de la librairie indique les prix spéciaux pratiqués avec remise de 20 % et même de 25 % ; un autre catalogue reproduit sur quatre pages dont deux en couleur environ 80 livres parmi des centaines vendus neufs toute l'année à des prix promotion.
Une bonne adresse pour des cadeaux que l'on aime offrir et recevoir : 26 BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS (6e).

COLLECTION N ART
Jean-Luc CHALUMEAU
Initiation à la lecture de l'art contemporain
Réflexion esthétique et création plastique en France
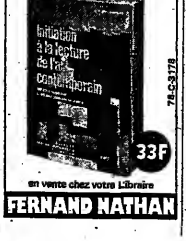
33F
en vente chez votre Libraire
FERNAND NATHAN

HÉRODOTE
Stratégies GÉOGRAPHIE Idéologies

Le numéro IV est paru
Extrait du sommaire :
Brader la géographie... brader l'idée nationale ?
par Yves Lacoste.
Texte mis en discussion.
Critiques et commentaires.
Profession géographe : quelle action militante ?
par Raymond Guglielmo
Le numéro 18 F L'abonnement 1 an, 4 numéros : France 60 F Etranger 70 F
FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul Painlevé 75005 Paris

هكذا من الأصل

Contes pour petits et grands

BRUNO BETTELHEIM PARLE DES CONTES DE FÉES

« Une lecture idéale pour l'enfant... »

Le célèbre psychanalyste américain Bruno Bettelheim, fondateur de l'école orthogénique de Chicago, auteur de nombreux ouvrages consacrés aux enfants autistiques et aux problèmes de l'éducation, vient de publier aux éditions Robert Laffont un livre traitant de la « Psychanalyse des contes de fées » (1), des Mille et Une Nuits à Grimm et à Perrault, popularisé par Walt Disney. Sur ce sujet d'actualité en cette période de l'année, il répond aux questions de Frédéric Gaussen et Bruno Frappat.

Les 25 contes de fées donnent une juste représentation du contenu de l'inconscient de l'enfant. Ils ont été beaucoup critiqués pour leurs monstres, leurs géants, leurs images cruelles. Mais c'est, à mon avis, une lecture idéale pour l'enfant, parce que ces contes lui montrent des images cruelles et chaotiques et lui expliquent qu'il doit les conquérir. Les héros des contes de fées ont besoin des géants, des ogres, des dragons. Ils les combattent et ont toujours raison d'eux à la fin : ces forces incontrôlables passent au service du héros, ou de l'ego, quel que soit le nom que vous lui donnez. Cela est un aspect du conte de fées.

Ce qui en fait une lecture idéale pour la formation et le développement de l'enfant, c'est qu'il lui présente ces images dans son propre langage, sous une forme immédiatement accessible. L'enfant est captivé par l'histoire et, sans qu'il s'en rende compte, son inconscient est éduqué. Cela est pour moi l'image idéale de ce que devrait être une bonne éducation : une socialisation de l'inconscient.

● *Les enfants américains lisent-ils encore les contes de fées ?*

— Non. Enfin, quelques-uns, mais pas les autres. Et c'est pourquoi j'ai écrit ce livre. Je m'adresse particulièrement au public américain parce que je pense que cette forme de littérature a disparu de la vie de l'enfant et de celle des parents, et que c'est dommage pour les uns et les autres.

● *Ces histoires ne sont donc pas inventées par hasard ?*

— Non. Les contes de fées ont évidemment des auteurs, comme les autres contes. Mais leur grande valeur tient à ce qu'ils ont été racontés pendant des centaines d'années. Chaque fois que l'histoire originelle était sans importance ou sans profondeur, ou chaque fois qu'elle ne correspondait à rien dans l'esprit des gens et n'avait de signification que pour son auteur, elle disparaissait. On peut supposer que des milliers de contes ont été inventés qui ne sont jamais parvenus jusqu'à nous. A force d'être dits et redits, ceux qui sont restés ont été modelés par tous leurs narrateurs, et s'en sont enrichis. C'est pourquoi on retrouve dans tous les mêmes thèmes, sous des formes diverses, avec des colorations locales différentes selon les cultures.

» Parmi les thèmes qui reviennent le plus souvent, celui de l'enfant qui se croit soi ou rejeté par ses parents ; un autre, que l'on trouve déjà dans la Bible, est l'histoire de Joseph et de ses frères, qui prouve à l'enfant que le plus jeune et le plus mal traité peut, à l'occasion, réussir mieux que ses frères. Cela rassure l'enfant, lui montre que son sort n'est que passagère. Le conte lui dit aussi que beaucoup d'autres enfants se croient bêtes et maltraités, et qu'il n'est pas le seul dans ce cas. Il lui dit qu'il y a des marâtres, de méchantes belles-mères, de méchants beaux-pères. Dans la vie de chaque enfant, il y a toujours un moment où il est persuadé qu'il a de mauvais parents qui le maltraitent. Et le conte de fées lui dit : « *Il n'y a pas que toi, d'autres enfants en sont passés par là et ils s'en sont sortis. Tu ne dois pas croire que tu n'en sortiras pas toi aussi. Regarde tous ces enfants.* »

» De plus, il est tout à fait clair pour l'enfant dans le conte de fées que tout se passe très très loin de chez lui. Il y a de cela très très longtemps. Ainsi l'enfant n'imaginera pas que cela peut arriver tout près de chez lui. Et ces images deviennent vraiment prototypiques, archétypiques.

● *Cela lui permet d'avoir une distance par rapport à ses propres peurs...*

— Oui, c'est cela. Chaque enfant a ses cauchemars et ses peurs, peur d'animaux sauvages, par exemple (affronter ces animaux sauvages). Il voit dans le conte d'autres enfants, ou bien, il parle avec son chien, avec son chat. Il attend d'eux qu'ils le comprennent et crois qu'ils lui répondent. Et le conte de fées lui dit : « Oui, les animaux parlent. Ils te donnent des conseils. Ils t'écoutent. » Le conte sert de vérification à la vie intérieure de l'enfant.

● *On a souvent dit que les contes de fées provoquaient cette peur, ces cauchemars ?*

— Non, au contraire. Toute cette anxiété existe dans la vie de l'enfant. Et sans le conte de fées, il a beaucoup de mal à s'en défaire. »

(1) Traduit de l'américain par Théo Carlier. Coll. « Repomme », 410 p., 49 F.

Comment le féminisme vient aux filles

LES Editions Des Femmes ont créé à la fin de 1975 une collection enfantine, « du côté des petites filles ». Coup de chapeau à la psycho-sociologue Italienne, Elena Belotti, dont l'essai reste un des best-sellers de la maison d'éditions.

On sait que pour la sociologue on ne naît pas fille, mais on le devient parce que tout l'environnement socio-culturel s'y emploie. Dans son ouvrage, Elena Belotti conteste tout à la fois l'attitude de la famille, l'école, les jeux, les jouets et les livres. Elle réserve une trentaine de pages à des ouvrages qu'elle dénonce comme « irrémédiablement *chauvins-mâles* ».

Six albums, Italiens d'origine, publiées en coproduction offrent aux lecteurs à la fois un constat et une critique de la situation faite aujourd'hui aux petites filles et aux femmes, mais aussi les modèles d'un monde différent.

Influencée par les travaux d'Elena Belotti, Rose *Bombonne*, la petite éléphante, aspire à une société indifférenciée où « *... il est devenu difficile en regardant jouer les petits (...) lesquels sont des éléphants et lesquels des éléphantes.* »

Après le déluge propose une organisation sociale simplement transposée. C'est M. Radeville qui est obligé de

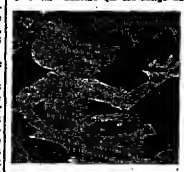

se mettre à la cuisine, mais jamais ses plats ne seront aussi bons que ceux de Sidonie... C'est drôle, mais peu exaltant. Dans les albums suivants cette voie sans issue est abandonnée, tandis que l'image de l'homme se dégrade à un tel point qu'elle ne peut plus servir de modèle. Arthur le jeune tortue mâle de *Clémentine s'en va* est un type parfait d'individu subjugué par la société de consommation ; il ne peut plus imaginer « faire les choses » mais seulement en être le spectateur. Que Clémentine, sa jeune femme, désire apprendre à jouer d'un instrument et il lui offre un tourne-disque ; qu'elle désire peindre et il achète un tableau... La fin de l'album le laissera inchangé, et Clémentine partira seule. L'homme brime parce qu'il est brimé. Prenant conscience de ce fait et de leur propre spécificité, les femmes veni plutôt imaginer une société nouvelle où elles pourront vivre agréablement.

Dans le tout dernier album *les Cinq Femmes de Barbargent* les relations homme/femme deviennent des plus subtiles : en effet, le peuple est représenté indifféremcié. Ce n'est plus l'homme qui opprsssa mais le pouvoir incarné par Barbargent le mahradjah fantoche. Désormais, le combat libérateur des femmes s'insorit dans la classique lutte des classes.

Les propos s'est élargi, l'action des femmes est devenus détonateur d'une révolte reprise par le peuple.

Livres militants, sans aucun doute, mais aussi ouvrages de recherche. La réflexion ne cesse de s'affiner, ne cédant pas aux stéréotypes. Il faisit sans doute *Rose Bombonne* et sa naïveté. Après le déluge et son manichéisme, pour qu'apparaissent *les Cinq Femmes de Barbargent*. Livres vivants marqués par l'évolution même des mouvements féministes.

★ ROSE BOMBONNE.
★ APRES LE DELUGE.
★ CLEMENTINE S'EN VA.
★ L'HISTOIRE VRAIE DES BONOBOS A LUNETTES.
★ HISTOIRE DE SANDWICHES. Adela Turin et Margherita Sacnaro.
★ LES CINQ FEMMES DE BARBARGENT. Adela, Francesca et Nella.

Livres engagés à coup sûr, ils remettent en question le monde des adultes. Mais, en fait, tous les livres proposés aux enfants prennent parti, dans la mesure où ils perpétuent et consolident le système de valeurs sur lequel notre société est construite, mais cet engagement apparaît moins clairement à certains... Ici la couleur est annoncée, le propos sans fards. Le seul sauci semble être de situer ce fait de société dans le vécu de l'enfant. Le rire, le jeu, l'imagination, sont au cœur de chaque récit pour solliciter le lecteur qui, dans cette contestation, conserve toujours la sécurité d'une connivence profonde avec l'héroïne, qu'elle soit mère ou non.

EDWIGE TALIBON-LAPOMME.

Léonor Fini écrivain

HISTOIRE DE CHAT

★ MOURMOUR. CONTE POUR ENFANTS VELUS, de Leonor Fini. — Editions de *La Différence*, 6, place du Marché-Saint-Germain (6e). Un volume sur beau papier, 126 p., 18 F (100 exemplaires numérotés sur Arches, avec une gravure originale signée par l'artiste : 1 000 F).

VEC Léonor Fini, on pourrait bien assister à une opération d'alchimie assez rare sinon unique : la transmutation d'une peinture en une poésie. Des textes d'elle le laisseient pressentir : avec ce premier long récit qu'elle publie, le peintre, décidément, se fait, ou du moins se révèle à nous, écrivain.

Suivez Mourmour, et vous entrez dans un tableau du peintre : la tête du lit était reproduite en bas-relief *la Leçon d'anatomie* de Rembrandt où tous les personnages étaient peints en or. Un or que qui s'émiettait et tombait en poussière fine sur les oreillers brodées. Une main qui sortait du mur les époussetait soigneusement, vainement. Une femme gisait dans ce lit, et on pouvait voir qu'elle y avait dormi profondément... » *N'attendez pas le jour au bois dormant : celle-là a « des soins inguinaux comme une belle vache ». Une vache à la toison mandoline et carabure, si l'on peut dire, aux débris de nourriture qui couvrent le lit, reliefs de quelque festin ?*

Le portrait de Mourmour dit assez que cet enfant fabuleux est « le très belle chatte Belinda et « de père humain inconnu ». Il est donc que Belinda fût suffisamment femme et pour le moins

capable de changer de taille, tout comme Alice dans son pays des merveilles, et souvent d'ailleurs comme dans la féerie en général. Cette histoire va loin dans le fantastique et jusqu'au fond des profondeurs. Il faut du reste tout un chapitre pour nous faire souvenir, ou nous apprendre que, contrairement à la croyance vulgaire, les fées et les sorcières, c'est « le même chose » ; à cela près que les secondes, au cours de leur voyager anglésiquement dans les airs sur des rayons de lune, accomplissent un balai évidemment symbolique. C'est tout bonnement que les fées de l'éther ont, comme tout le monde, leurs jours de leurs sorcières.

Il va sûr, je ne vous surprends pas en vous dévoilant l'érotisme de Léonor Fini, celui-là même du peintre qui avait de longtemps devancé « Dieu merci ! il ne lui ressemble pas. *Un érotisme à l'occasion tortueux, auquel le « bestialité » donne une candeur, une pudeur qu'atteint rarement l'humanité réduite à elle-même.*

Mourmour parle spontanément, magnifiquement (avec le sourire d'amour dans ses moustaches) le langage des rêveurs humains : « Mon inconnu » devait être un poète aurréaliste, et Belinda est bien la dernière forme ravissante de Schéhérazade et de Léonor « Ce conte pour enfants velus » est bleu de ciel qui, depuis *des innemorements, nourrissent les enfants des hommes, surtout quand ils ont grandi : tout y est mythes et métamorphoses où l'amour et la mort se changent l'un en l'autre.*

YVES FLORENNE.

EDITIONS ROBLOT

René David

LES CRABES

« Un grand éventail nous arrive... » G. CONCHON (Préface)

Un langage singulier que rappelle les meilleures acrobaties verbales de Queneau et Rabelais. La GAZETTE (Genève)

« Des mots qu'on n'avait jamais vus. J. FAVET (Radio-Luxembourg)

« L'extrême tendresse féroce avec laquelle il se penche sur la vie sur notre planète. V. HUBEL (France-Soir)

« Spécialistes de l'écologie à vos lunettes. » J.P. LEGROS (L'Est)

Catalogue sur demande

Diffusion générale : EDITIONS ROBLOT
10, rue des Ecoles, 75005 PARIS. Tél. : 633-74-53
(C.C.P. La Source : 31.252.50)

Pour Patronner : Groupe International Hachette

"la libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos"

La Bruyère (Les Caractères - Du cœur)

Parfaitement à propos pour tous ceux qui aiment lire, se cultiver... et citer, voici un important recueil de plus de 12 000 citations, tirées de l'ensemble des littératures universelles, des textes sacrés, des mots historiques.

• Il est consacré à de vraies "citations", c'est-à-dire des textes brefs, exemplaires par leur concision.

• Il est fidèle à l'authenticité : chaque texte est accompagné de sa référence: chaque citation issue du latin, de l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le provençal, donne conjointement traduction française et texte original.

• Les auteurs sont répertoriés par ordre alphabétique, et un copieux index rassemble les idées mères, double classement qui réduit la recherche au minimum.

LAROUSSE DES CITATIONS
françaises et étrangères

un volume relié (17,5 x 23 cm), 896 pages.

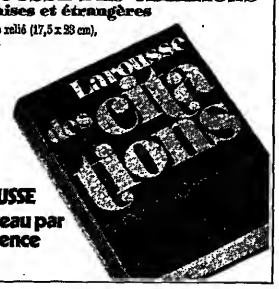

LAROUSSE
le cadeau par excellence

Roselène Dousset-Leenhardt
Etienne Taillemite

LE GRAND LIVRE DU PACIFIQUE

Livre important pour la profondeur de l'écrit et l'intelligence de l'illustration...
"Le Monde" du 20.10.76

VILO. Dans toutes les librairies 260 Fr.

Via vie affective et sexuelle

aria Lago - Dr France Paramelle

a femme omosexuelle

femme vue par Freud • La condition féminine • La relation mère-fille • Le jeu de la pipée • La sexualité aliénée et le patriarcat • Homosexualité latente, manifeste, sublimée • Pourquoi est-on lesbienne ? • Une minorité parmi les femmes • Le couple lesbien • L'intégration à la société • La lesbienne et la police.

asterman

Roots

Les authentiques Roots Canadiennes vous font retrouver une marche naturelle.

Votre talon est la partie la plus basse de votre pied. Dans des Roots, il repose dans la partie la plus basse de votre chaussure. Vous vous tenez plus droit parce que les muscles arrières de vos jambes et de votre dos jouent librement, pour bien vous soutenir et faciliter vos mouvements.

Le talon surbaissé
Nombreux modèles pour hommes et femmes, seulement chez Roots:

Roots, 20 rue St. Sulpice, Paris 6e
et
Boutique Roots, Magasin Brummell, «Au Printemps Haussmann»

CUBA A TRAVERS LES LIVRES

Par Dominique Dhombres

LA RÉVOLUTION A PLUSIEURS VOIX

Des romantiques aux Robespierre

★ JOURNAL DE LA RÉVOLUTION CUBAINE, de Carlos Franqui, trad. de l'espagnol par Jean-Baptiste Grasset, Marie-Hélène d'Hauthuille et Maurice Manly. Le Seuil, coll. « Combats », 383 pages, 95 F.

« FASCINÉ par tout ce qui était anonyme, je le fus par la clandestinité », écrit Carlos Franqui en guise d'introduction à cet énorme document, véritable journal à plusieurs voix (celles des morts et des vivants), où se mêlent inextricablement lettres, proclamations, interviews, bulletins militaires, souvenirs des uns et des autres, réflexions de l'auteur, documents inclassables...

Franqui a refusé la forme du « journal individuel » pour rendre compte de cet « événement collectif » qu'est une révolution. Responsable à la propagande du Mouvement du 26 juillet (1), directeur de Radio-Rebelle, qui émettait depuis la sierra Maestra où s'étaient retranchés les guérilleros, l'auteur rappelle ce « sentiment très profond » qui le portait « à refuser d'être un héros, un chef (...) en dehors ou au-dessus de la collectivité ».

Dans ce « journal collectif », le peuple, toujours « admirable », n'apparaît guère pourtant que pour approuver, donner l'hospitalité ou sauver la vie, et le livre lui-même commence, comme le plus classique des romans « bourgeois », par une évocation détaillée des « enfances et adolescences », dans l'ordre hiérarchique, de trois « personnages » : Fidel Castro, Ernesto Che Guevara et Carlos Franqui lui-même.

Nous avons ainsi l'occasion de voir le jeune Fidel, fils de bonne famille (« entouré de tous les privilèges habituels des enfants de propriétaires terriens »), élevé chez les jésuites, se passionner en secret pour l'histoire et les récits guerriers de toutes sortes. Castro note curieusement à ce sujet que la séparation absolue entre les sexes, qui était la règle dans les institutions religieuses, est à rejeter parce qu'elle « tend à créer » chez les garçons « un trop grand souci de la question des femmes ». Il rend hommage en revanche à la discipline qui régnait chez les jésuites.

Est-ce l'enfance d'un chef ? En tout cas, l'auteur nous en apprend long sur l'idée qu'un chef peut se faire de son enfance. Ayant plus foi — comme Napoléon — dans son étoile que dans une quelconque théorie (fût-ce celle de Marx qui privilégie, comme on sait, l'acquis, surtout social, par rapport à l'inné, essentiellement biologique), Castro lui déclare tout de go : « De toute évidence l'avais, dès la naissance, une vocation d'homme politique, de révolutionnaire... » Le « lider » reconnaît que les conditions familiales, n'étaient pas favorables mais puisqu'il possédait « l'instinct politique et révolutionnaire »...

Franqui, qui connaît la vie de Lénine, suggère peut-être inconsciemment un parallèle entre l'enfance des deux hommes : même goût pour les excursions à la campagne, la marche à pied, mêmes révoltes contre toute autorité tyrannique...

La révolte mène Castro, jeune étudiant, à Bogota, capitale de la Colombie, où il participe à l'émeute déclenchée par l'assassinat, le 9 avril 1948, de Jorge Eliecer Gaytan, chef du parti libéral, très populaire parmi les étudiants. Les ponts avec la bourgeoisie ne sont pas encore rompus. Le jeune Fidel se réfugie à l'ambassade de Cuba, où il est accueilli par le frère de celui qui sera plus tard — dans l'armée de Batista — l'un de ses principaux adversaires...

Guevara : asthmatique, sportif et lecteur de Baudelaire

Les origines d'Ernesto « Che » Guevara sont plus rapidement contées, d'après un témoignage d'Alberto Granados, qui l'a connu dès 1941. Guevara avait été le condisciple du frère de Granados au lycée de Cordoba (Argentine). C'est une figure étonnante d'étudiant en médecine passionné de voyages à moto à travers l'Amérique latine, à la fois asthmatique, sportif, lecteur de Baudelaire, et obsédé par la nécessité d'avoir un « flingue ». Pour un peu, on songerait aux personnages fiévreux et avides d'errance que Jack Kerouac a décrits dans son livre « Sur la route »...

Carlos Franqui est le seul des trois « héros » à ne pas être issu de la grande bourgeoisie foncière. Son père est couperet dans la région sucrière située entre Cifuentes et Sagua-la-Grande, à Cuba. « Je ne suis pas de ceux d'en haut, mais de ceux d'en bas », commente-t-il. Et de rappeler que la plus cher désir de son enfance était de voir les champs de cannes s'embraser.

Une maîtresse d'école exceptionnelle, la bibliothèque d'un exilé espagnol voisin, mi-marxiste, mi-libertaire, font son éducation politique. Il lit Paul Lafargue (qui revêt à ses yeux la double prestige d'avoir été le gendre de Marx et d'être né à Santiago-de-Cuba), et surtout l' « ABC du communisme » de Boukharine. Très jeune, il adhère au parti communista, « monte » à La Havane, et travaille, comme correcteur, au journal du parti, « Hoy », où il découvre « les germes d'un communisme de type soviétique, répressif et bureaucratique ». Il note sur son journal personnel de l'époque une des critiques hebdomadaires auxquelles il fut soumis par le parti : « Lit Malaglowski, Neruda et Vallejo ; possède un livre de Boukharine ; assiste le dimanche au concert de l'orchestre symphonique pour écouter du Bach, du Prokofiev et du Varèse ; a chez lui des toiles de Lam et des reproductions de Picasso ; a bu un verre de rhum au café du coin ; s'est promené sur le Malecon (2) avec la sœur d'un dirigeant... » Ecœuré, il quitte le journal — et le parti — en novembre 1946 (il a vingt-cinq ans).

La fin de l'adolescence

La rupture est totale : le parti ne croit pas à la lutte armée. Esclants, directeur de « Hoy », consacre un article aux démarches « progressistes » de Rafael Trujillo, dictateur de Saint-Domingue, qui cherche à faire rentrer en République Dominicaine les exilés communistes (ceux qui acceptèrent furent assassinés). Franqui, lui, participe en 1947 à l'incroyable expédition romantique (et manquée), mêlant gangsters chevronnés et jeunes idéalistes, contre Trujillo, précisément. Il y rencontre Fidel Castro...

Quand le colonel Fulgencio Batista reprend le pouvoir à La Havane, le 10 mars 1952, par un coup d'Etat militaire, le parti communiste n'a pas changé d'attitude, et Franqui se reconnaît dans cette autre équipée romantique, l'attaque manquée de la caserne de la Moncada, à Santiago-de-Cuba, le 26 juillet 1953, par cent soixante-cinq guérilleros (où quatre-vingts d'entre eux trouvent la mort), dirigés par Castro.

Franqui est dès lors journaliste — historien, analyste d'un mouvement dont la Moncada est le commencement — et Castro le chef et le symbole incontesté.

Castro, emprisonné à la prison d'Oriente, puis à l'île des Pins, dévore pêle-mêle Romain Rolland, Cronin, Balzac, Dostoïevski, Maurois, Lénine, les cinq volumes du « Capital ». Sa détermination est intacte : « Quel plaisir j'aurais à révolutionner ce pays de fond en comble ! Je suis certain que l'on pourrait faire le bonheur de tous ses habitants. Pour cela, je serais prêt à m'attirer la désapprobation et la haine de quelques milliers de personnes. »

En même temps, il réfléchit sur les causes de son échec. « Ce sont des Robespierre qu'il faut à Cuba, beaucoup de Robespierre... (...) Nous ne voulons parmi nous ni gangsters ni aventuriers, mais des hommes conscients de leur tâche historique, capables de patienter et de préparer avec persévérance l'avenir de leur patrie. »

D'une certaine façon, c'est la fin de l'adolescence. C'est aussi le « véritable » début du livre. Castro, libéré par Batista, s'exile à Mexico et forge l'outil révolutionnaire dont il a compris la nécessité. L'organisation, le sérieux, sont à l'honneur. Le hasard risque pourtant de tout remettre en question : le yacht « Granma », sur lequel ont pris place, avec Castro, quatre-vingt-trois hommes triés sur le volet, les déborde au mauvais endroit, dans des marais, le 2 décembre 1956, après une semaine de navigation par gros temps. « Ce n'était pas un débarquement, c'était un naufrage », note Juan Manuel Marquez. L'aviation de Batista (fournie par les Etats-Unis) les mitraille. Au bout de quelques jours, ils ne seront plus que douze (avec onze fusils...).

Les documents que présente Franqui sur la lutte menée par les « barbudos » de la sierra Maestra ont le monotonie, le caractère confus et fragmentaire de la guerre de guérilla : fatigues, trahisons, morts, manque d'argent, de vivres et de munitions, marches incessantes. Un combat avec les forces de Batista ne vaut la peine d'être engagé que s'il rapporte plus de munitions qu'il n'en coûte.

On ne saisit pas dans ce tohu-bohu les causes de l'effondrement de l'armée gouvernementale, ni celles de la victoire des rebelles. Franqui n'évoque que ce qui fut sans doute l'essentiel : l'appui des paysans. Si dur d'ordinaire avec l'ancien P.C. cubain sclérosé, il ne précise guère non plus le rôle de ce dernier dans l'échec de la grève générale d'avril 1958... Peut-on reprocher à un « collègue » de documents bruts de ne pas être une synthèse historique ?

Franqui pose cependant le problème de la mystique du chef, du « caudillisme » (fondamental en Amérique latine). Castro affirme — en toute sincérité — : « Je ne suis pas un caudillo. Je me moque des honneurs et des charges. » Mais Franqui s'interroge sur les raisons qui ont pu pousser Castro à envoyer Guevara, la veille de la victoire, obtenir la reddition d'un « poste secondaire », « la Cabana », et à confier à un autre l'honneur de faire tomber « Columbia », « tête et cœur de la tyrannie »...

(1) C'est le nom du mouvement dirigé par Fidel Castro, après l'échec de l'attaque de la caserne de la Moncada, à Santiago-de-Cuba, le 26 juillet 1953.

(2) Le bord de mer.

La saga d'un râleur

★ « Cuba ne », de Lucien Lacroix. Lavauzelle, coll. « Feuilletres ouvertes », 238 pages, 42 F. .ce

NEST pas Louis-Ferdinand Céline qui veut, et Lucien Lacroix, Suisse, anarchiste (de tempérament) et râleur (avec passion) ne se voxera pas de ne pas oublier à son avantage la comparaison — qu'il a consolemment au inconsciemment provoquée — avec l'auteur du *Pont de Londres... Il souffle* pourtant dans ce *Cuba no*, un vent de panique, mélange de « tout fout le camp » et de « rien ne va plus » qui ne manque pas d'air.

On l'a compris : Lucien Lacroix dit « *no* » en bloc au *régime castriste. Tout se passe mal* dès l'arrivée : l'appareil de la Cubana de Aviacion qui dessert La Havane est en retard, les hôtesses de l'air sont enceintes, les taxis incertains (mais historiques), les douches étonnantes, et les services de tourisme kafkaïens.

« Cheminant dans les rues de La Havane, ce qui frappe le promeneur, c'est que littéralement tout est en train de tomber en ruine. » Les papelitos (papelrasses) sont innombrables et redondants (ils comportent deux cases : l'une pour la date de naissance, et l'autre où il faut indiquer son âge). Quant à la politique... *« A Cuba, il n'y a que deux catégories de citoyens : le « politico » (on entend par là une personne qui a une responsabilité politique), et l'autre. L'autre, c'est celui qui est aimable, qui chante et qui sourit, et le politico, c'est celui qui fait la gueule. »*

Cette rage iconoclaste d'un Tartarin du reportage (un chapitre ne s'intitule-t-il pas « La Havane me voilà ») ? qui s'exprime avec le verdeur de San Antonio, est évidemment une charge et, comme telle, n'exclut pas le mauvaise foi. L'auteur s'indigne qu'on ne veuille pas de ses dollars américains dans un café. Accepterait-on des pesos cubains dans un bar de Genève ? Quelle ésralt, d'autre part, la réaction d'un douanier suisse auquel il imposerait la *petite guerre des nerfs*, digne du La Brisha de Courteline, qu'il fait subir à un malheureux douanier cubain qui n'en peut mais ? Est-il vraiment légitime de se comparer pour autant au héros de *l'Aveu* ?

Le castrisme, la bureaucratie cubaine, ne sont donc pas seulement le prétexte, pour ce Suisse joyial, de déblatérer contre tous les empêcheurs de tourner en rond. La critique est politique, comme l'est cette description de l'immeuble où demeura Fidel Castro, place de la République à La Havane ; *« une tour construite par un dictateur de droite, mais c'est un dictateur de gauche qui l'occupe actuellement »*.

Dans ce pot-pourri de propos peu amènes pour la communisme en général, l'U.R.S.S. et Cuba en particulier, l'auteur parvient à glisser des souvenirs de jeunesse et des réflexions sur les plus récentes crises politiques mondiales. On apprend curieusement, au passage, que, s'il n'y est pas inscrit, il vote pour la Parti du travail (communiste) en Suisse.

LE GOULAG A LA TROPICALE

★ Sept ans à Cuba. Trente-huit mois dans les prisons de Fidel Castro, de Pierre Golendorf. Belfond. Coll. « Ligne de mire ». 317 pages, 39 F.

LE livre surprendra sans doute les amis de Cuba, moins par la description qui y est faite — malheureusement banale — des méthodes des services de sécurité cubains, que par ce qu'il révèle sur les hantises et les obsessions des responsables politiques du premier Etat socialiste d'Amérique latine.

Pierre Golendorf, ancien photographe reporter à *Match*, devenu spécialiste de la photographie des œuvres d'art, a passé trente-huit mois de sa vie en prison à Cuba, d'où il a été expulsé le 10 avril 1974, après avoir été condamné à dix ans de prison pour espionnage au profit de la C.I.A. Sa femme (d'origine cubaine) et sa fille n'ont pas été autorisées à le suivre en France.

Pierre Golendorf avait été invité par le gouvernement à La Havane en mai 1967, à la demande du peintre cubain Wilfredo Lam. Séduit par l'île et par son peuple, fatigué de la « cohue » parisienne et « capitaliste » (il est alors membre du parti communiste français), il s'installe en 1968 à Cuba, où il se marie. Il fréquente les intellectuels et les peintres, parfois contestataires, notamment Padilla qui sera arrêté à peu près en même temps que lui. Est-ce ce qui inquiète le contre-espionnage cubain ? Peu à peu, il est suivi, espionné...

La maladie grandit. Il demande pour lui et pour sa famille, en juin 1969, l'autorisation de quitter Cuba et entre dans l'univers kafkaïen d'une administration qui joue au « paisteo », un « sport national », affirme-t-on, consistant à ramener la quémandeur du bureau en bureau. L'autorisation de sortir lui est accordée, mais pas à sa famille. Il refuse de partir seul...

Il est arrêté le 19 février 1971 dans un hôtel de La Havane fréquenté par d'étranges « plombiers » et poseurs de micros. Il plonge dans ce qu'on aurait tort d'appeler un « Goulag tropical » si la faible dimension de celui-ci — et des conditions de détention plus clémentes — en le distinguaient du modèle soviétique.

« Ce livre n'est pas écrit contre le révolution cubaine », affirme l'auteur, mais contre *« la mystification que le régime a créée autour du dogme »* selon lequel le parti est *« détenteur de l'absolue et scientifique vérité »*.

Pierre Golendorf ne désespère donc pas de l'expérience cubaine. Ses interrogateurs craignaient par-dessus tout (ne croyant guère eux-mêmes à la thèse de l'espionnage au profit de la C.I.A.) la publication d'un livre qui aurait un réquisitoire argumenté contre le régime dirigeante du pays. Ce n'est pas le cas, et cela devrait leur faire dresser l'oreille...

Paul PITTION
NOUVELLE HISTOIRE DE LA MUSIQUE
Des origines aux musiques actuelles
« *Une large vue d'ensemble d'un art qui n'a pas cessé d'évoluer.* »
Un volume de 280 pages 46
LES ÉDITIONS OUVRIÈRES
12, avenue Sœur-Rosalie, 75621 PARIS CEDEX 13.

L'ATLAS DU CORPS HUMAIN

L'HOMME DE PLUS PRES
Texte du Pr J.P. ESCANDE
un fantastique voyage à l'intérieur du corps humain
Prix de souscription jusqu'au 31/12/76 : 178 F
Prix de vente à partir du 1/1/77 : 195 F
PAUVERT

هكذا من الأصل

Lettres étrangères

La première mort de Breyten Breytenbach

FEU FROID, de B. Breytenbach. Traduit de l'afrikaans par G.-M. Lory. Préface de Bernard Noël. Christian Bourgois, 125 p., 28 F.

On ne sait pas si Breyten Breytenbach, le plus grand poète afrikaans survivra à son incarcération, mais il est certain qu'il est déjà politiquement et poétiquement mort. D'où le prix de *Feu froid* pour son premier recueil de textes traduits en français chez Christian Bourgois.

Le symbolique n'a bien des fois, car il signifie également gangrène, maladie qui ronge de l'intérieur les corps sociaux et les sociétés.

Le Monde a rendu compte, voilà un an, de ce surprenant procès qui mit fin à la première mort de Breyten Breytenbach. Rappelons les faits : le poète fut arrêté à Johannesburg en août 1975 ayant regagné en Afrique du Sud sous une fausse identité. Après une année au secret de trente mois, il comparaît, lors d'un procès-spectacle, comme « terroriste » : il avait, paraît-il, coopéré avec l'ennemi et regrettait ses actes (sans préciser lesquelles), suite de quoi il fut condamné à neuf ans de détention, tandis que ses coinculpés se voyaient infliger (certains pour deux seulement)

Qu'est-ce que la légalité ?

même coup, une chappe de plomb s'abattait sur lui. Soumis à un régime d'isolement très strict, il ne put n'a droit qu'à une lettre (de deux pages au maximum) par mois. De son côté, il ne peut envoyer qu'une seule réponse mensuelle. Son contact avec le monde extérieur devenant plus ténu que sa peine ne partage guère ses opinions, la presse sud-africaine internationale, à la presse de faire un choix de citations ou de reproduire les photos de prisonniers politiques, afin qu'ils sombrent dans l'oubli démobilisateur.

Mais politiques de Breytenbach se taisent. La répression frappe durement tous les milieux, notamment les journalistes. Mais, de toutes les façons, les mouvements clandestins prennent rarement des positions publiques et préfèrent soutenir un de leurs membres emprisonné sous peine de se fourvoyer.

Mais les amis tout court, collègues peintre ou du poète se démènent depuis un an pour faire connaître son talent et hâter sa libération, ne pouvant critiquer que son autocritique imaginaire.

La traduction en français et en anglais de Breytenbach, présente les versions anglaise, afrikaans, montre aux autorités de Pretoria que leur tentative de réduire le poète et les événements de libération se termine.

Mais qu'est-ce que la légalité ? s'interroge Bernard Noël dans un texte d'une rare densité qui précède *Feu froid*. Question à laquelle Breytenbach répond par des lettres dans des poèmes lourds de douleur et de colère ; c'est un brasier glacial que cette lutte de longue haleine pour instaurer le respect des droits de l'homme au pays de l'apartheid.

Et pourtant, ce feu commence par une flamme vibrante en hommage à Hoang Lien Yolande, son oiseau de paradis. C'est en errant sur les traces de Goya, et de Rosch que Breytenbach a rencontré cette Française, d'origine vietnamienne, dont le prénom signifie « lotus d'or ». Les mariages interraciaux étant interdits par le législateur sud-africain, Breytenbach choisit Yolande et l'exil à Paris.

« ma femme d'hiver est un oiseau
[tout petit tit tit tit
qui jongle avec des rêves »

Breytenbach survit à l'exil en peignant son angoisse dans de sombres dessins aux angles morts, emplis de tripes et de troncs. Il s'abandonne dans un masse fluide « de poètes sans langage et de peintres aveugles, de lettres sans nouvelles comme des mers sans marées ». Il chante le pays lointain qui glisse dans les cendres et le sang vers la catastrophe. Arrive mai 1968 : Breytenbach se sent concerné et passe de la révolte diffuse à l'engagement personnel. C'est dans cet esprit qu'il écrit sa fameuse *Lettre de l'étranger au boucher* que M. Vorster ne lui pardonnera pas.

« et toi, boucher
toi qui es chargé de la sécurité de [l'Etat
à quoi penses-tu lorsque la nuit commences à montrer son aquelette et que l'on presse du prisonnier le premier cri bavard... ? »

Cependant on accorde, pour des raisons tactiques, un visa de tourisme aux Breytenbach en 1972. C'est au cours de ces brèves retrouvailles que le poète fut amené à prononcer un discours fracassant dans lequel il affirmait que l'avenir de la communauté blanche ne se déterminerait qu'en fonction de sa lutte contre l'apartheid. Ce texte figure à la fin de *Feu froid* et illustre bien la position de Breytenbach lorsqu'aucune pression ne s'exerçait sur lui. L'ovation qui salua ses propos l'incita à prendre une part active dans la révolution de son pays.

Feu froid montre bien cette évolution à travers les thèmes choisis, qui vont du tristement célèbre mouroir de Dimbaza au martyr de Puig Antich pour consolider magistralement sur la mort de Neruda. Le livre comporte des poèmes en langue originale ; cela permet de découvrir l'afrikaans, dernière-née des langues germaniques, qui s'est créolisée au soleil austral. On sent dans ces vers taillés dans le roc une hantise de la destruction teintée d'ironie.

Feu froid nous révèle, à travers les massacres de Soweto et la répression qui s'abat sur les Sud-Africains de progrès, le prophète hurlant d'un peuple en perdition.

G.-M. LORY.

A LA DÉCOUVERTE DES «VILLANCICOS»

« VILLANCICOS », traduit du castillan par Jean-Marie Petit et Tena. Maspéro, coll. « Voix », 116 pages, 22 F.

Si mous abondent et affluent pour désigner un véritable genre littéraire qui, dans la péninsule ibérique, a triomphé des modes : la villanesca, le villancico, le villancillo, le villancico, que le linguiste colombien définit en ces termes : « Chanson que les relieurs ont coupé chanter lorsqu'ils sont seuls. » Il s'agit donc d'une littérature populaire, paysanne qui, bien qu'elle se continue avant le baroquisme et le dépasse, n'ignore rien de la métaphore la plus alambiquée, ni de la plus apparemment innocente qui dissimule un sens... sexuel infiniment précis :

« Madame, en arrivant
au verger d'amour,
vous avez pris trois poires
sur l'arbre, au milieu,
pour y laisser le gage
d'un amour sincère. »

Il serait tout de même pas voir dans ce choix volontairement arbitraire de textes l'expression extrêmement pure d'une érotique, disons biblique ; l'auteur (anonyme) cède ici consciemment évidemment le *Cantique des cantiques* sur le bout des doigts, et chacun le glose à sa façon, sans savoir toujours que celle de cœurs qui cognent à la porte d'un bonheur possible, parfois, juste derrière les conventions :

« Que vous dire les gens de cette maison ?
Elle refroidit les chênes
qu'elle prend pour des hommes... »

Les *Villancicos*, rien n'est gratuit ni ne veut choquer. Tout n'est que ferveur, volonté d'amour et amour de la volonté — du courage. L'amour, il faut « persévérer ». Ce qui fut le mot de la fin d'un empereur Septime Sévère, devient ici mot d'ordre de vie paisible, exprimé en langue pure et anti-intellectuelles. Rien n'est plus lisible que ces textes vibrants de passion que relèguent un jour les habitants d'une sous la capitale porte un nom plein d'écho : Grenade.

PHILIPPE GUILHON.

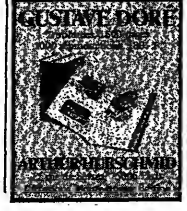

Kurt Vonnegut Jr

Une comédie-ballet autour du fascisme

★ NUIT NOIRE, traduit de l'américain par Michel Pétris. Le Sagittaire, 286 p., 32 F.

Dans sa cellule israélienne, étroitement surveillé, Howard Campbell junior attend son jugement. *« Américain de naissance, nazi de réputation, apatride par inclination »*, il doit répondre de l'accusation de crime de guerre pour avoir été un propagandiste de Radio-Berlin particulièrement virulent dans son antisémitisme. Un cadre historique précis, des données romanesques évidentes, des personnages silhouettés d'un trait net, rien ne semble devoir surprendre dans ce roman qui annonce si ouvertement la couleur.

Pourtant, les choses ne sont pas aussi simples. Cet auteur dramatique à succès qui, parce qu'il vivait en Allemagne au moment de la déclaration de guerre, s'est trouvé, presque malgré lui, entraîné dans les services de Goebbels est en fait un agent double. Ses messages à la radio nazie comportaient soupirs, hésitations, intonations qui étaient autant de renseignements déguisés pour les services américains. A la fin des hostilités, on aurait dû le fêter en héros, mais l'espionnage, c'est une règle, doit ignorer ceux qui ont survécu à leur mission.

Howard Campbell junior se retrouve donc solitaire et misérable dans une chambre de Greenwich Village. Il ressasse ses souvenirs sans trop bien comprendre ce qu'il a été, ce qu'il est devenu, ce qu'il sera. Vonnegut n'arrête pas là son inquisition. Les rebondissements se multiplient. Howard avait perdu sa femme, Helga, exécutée par les Russes. Le voici qui réapparaît. Non, ce n'est pas elle, mais sa jeune sœur, Resi. Campbell va-t-il retrouver le bonheur ? Non, car il s'agit en vérité d'une espionne russe qui prépare son enlèvement.

Un jeu truqué

Nuit noire nous présente ainsi, par l'effet d'un mouvement bien rodé, trop mécanique sans doute, une suite de tableaux provisoires où toute vérité reçue appelle, quelques chapitres ou pages plus loin, rectificatifs, nuances, démentis. Sartre parlerait de « radicalisation des apparences » à propos de ce jeu truqué où entrent pour un bonifton et sinistre tour de valse des personnages insolites : un colonel des services d'espionnage américain, un fanatique nazi et sa cellule d'exaltés, un dentiste juif rescapé d'Auschwitz, etc., etc.

Roman lisse et froid. *Nuit noire* illustre les faux-semblants de la sensibilité contemporaine mise à rude épreuve par les illusions et les tromperies de l'histoire. L'auteur s'amuse à nous surprendre, sans originalité formelle, avec une habileté un peu agaçante et des enchaînements trop voyants.

L'humour, l'invention, ne manquent cependant pas dans cette curieuse comédie-ballet autour du fascisme. La sincérité non plus. Sous couvert de parodie Vonnegut ne se délivre-t-il pas de certaines obsessions inspirées par son expérience de prisonnier de guerre en Allemagne, et que l'on avait déjà trouvées dans le cauchemardesque tableau du bombardement de Dresde vécu et recréé dans *Abattoir 5* ?

La clé du livre tient d'ailleurs dans cette phrase d'introduction : *« Nous ne sommes pas autre chose que l'image que nous donnons de nous-mêmes ; alors mieux vaut y regarder à deux fois avant de choisir son image. »* C'est pour ne pas l'avoir su que Campbell se livre aux autorités israéliennes et qu'il refusera la liberté lorsqu'elle se présentera. Coupable ? Pas coupable ? L'intérêt du livre tient dans cette curieuse dialectique des ambiguïtés que Vonnegut met en marche pour divertir en inquiétant.

PIERRE KYRIA.

"ce livre est une histoire d'amour"
PAUL GUIMARD

Cholodenko Prix Médicis.

Photo Anne de Boutard. Synergie, Kiss

L'ENTHOUSIASME DES CRITIQUES.

...Sans aucun doute l'un des livres les plus importants de l'année, celui qu'il faut lire à tout prix. Jean Freustié - Le Nouvel Observateur. Un livre somptueux et génial, un livre neuf et vierge. Jean-Louis Ezine - Les Nouvelles Littéraires. Une découverte et une révélation. Jean d'Ormesson - TF 1. Cholodenko est le fils de Proust... Personne ne sait, comme lui, dire l'amour. Anne Pons - Le Point. Ce sera peut-être par son ambition, par sa densité, le livre de la saison, de l'année. Robert Kanters - Le Figaro. Un gigantesque chant d'amour... un livre extraordinairement riche. François-Régis Bastide - TF 1. Une littérature vivante dont l'originalité ne se discute pas. Lire. ...Le style, l'intelligence et surtout l'ambition de son entreprise suffiraient à le distinguer du lot des débutants... voici un fameux événement. Matthieu Galey - L'Express. Il prend place dans la lignée de ces œuvres qui, d'un bout à l'autre de la littérature, nous étonnent par la vivacité de leur questionnement. Et demeurent ainsi, à jamais, troublantes. Hubert Juin - Le Monde. Au premier rang des écrivains de sa génération. Henry Bonnier - La Dépêche du Midi. Ainsi donc il y aurait encore place à Paris pour un tel écrivain ? Pierre Mertens - Le Soir.

FLAMMARION Les états du désert de Marc Cholodenko. 376 p. 48 F.

UN TEXTE DE ROGER CAILLOIS

De la licorne au narval

(Suite de la page 11.)

Le même auteur insiste sur la vertu mystérieuse de l'animal, celle qui en rend le corne inestimable. La licorne a le don de déceler tout ce qui est altéré, impur, pollué, mortifère. Elle détruit tout venin, met en déroute tout serpent. La vin empoisonné se trouble dans une coupe ou un gobelet en corne de licorne. La poignée d'un couteau faite de la même substance sue si le lama entre en contact avec une viande où l'on a inoculé du fiel de léopard ou quelque autre essence maléfique. Généralement, il suffit de « toucher » l'aliment suspect avec un fragment de la corne magique serti à l'extrémité d'un manche d'argent.

AMBROISE PARE, chirurgien de Henri II, relate dans son *Discours de la licorne* les expériences qu'il a entreprises avec des viandes, où il a lui-même injecté les toxiques les plus éprouvés. La corne du licorne resta sans la moindre réaction. Bertrand d'Astorg insinue qu'il s'agissait peut-être de contrefaçons, nombreuses à cette époque.

En tout cas, si la corne de licorne cesse graduellement d'être tenue pour contrepoison universel, la prestige de l'animal qui la porte demeure vivace et son existence n'est pas pour autant contestée. Dans un ouvrage sur les quadrupèdes, dû au docteur John Johnston et dont la traduction anglaise est publiée à Londres en 1678, ne figurent pas moins de huit gravures représentant des espèces différentes de licornes. Ce sont essentiellement des représentations d'onagres ou d'antilopes, auxquels le dessinateur se contente d'attribuer une corne unique au milieu du front. De fait, les cornes de l'oryx algazelle, qui vit du sud du Rio-de-Oro jusqu'aux frontières de l'Ethiopie, ont été fréquemment vendues par les trafiquants comme cornes de licorne. En outre, cette antilope est quasi blanche et les voyageurs ont noté qu'elle galope la tête haute comme un cheval. De plus, ses cornes sont presque droites, mais présentent, il est vrai, de profondes rainures transversales.

J'inclinerais à conjecturer que c'est elle qui a fourni en effet l'image traditionnelle de la licorne, si je n'étais persuadé que l'apparence, qui a triomphé finalement de maintes silhouettes confuses ou concurrentes, n'a eu aucun besoin d'un support exotique et qu'elle est issue tout entière des besoins et de la logique de l'imaginaire. Une fois de plus, en l'occurrence, la fable l'a emporté aisément sur la réalité proche ou lointaine.

Après la *Discours* d'Ambroise Paré, le rôle de la licorne dans la médecine préventive ne disparaît pas d'un coup. Au début du dix-huitième siècle, le Compagnie du Groenland envoie à Moscou, pour les vendre au tsar, plusieurs dents de narval dont on commence à savoir qu'elles sont les seules et véritables cornes de licorne. Or la médecin du monarque empêche l'opération en déclarant qu'on lui propose là des dents de poisson (*pisci*) et nullement les cornes magiques. Le messager, à son retour, est mal reçu à Copenhague : il aurait dû donner 300 ducats au médecin et ses dents auraient été tenues pour authentiques : cornes de licornes.

A.E. Brehm, qui écrit en 1868, affirme que de son temps, seuls les Hollandais dupaient encore les Japonais et les Chinois avec la même tromperie sur la marchandise. En Europe, précise-t-il, les cornes de licorne ne font plus recette : on en donne guère plus que de 30 à 75 francs (1) pièce. Inutile de dire que le cours a beaucoup remonté. C'est que, indépendamment de la beauté de l'objet et de la qualité de son ivoire, le narval est un animal non seulement protégé, mais en voie de disparition. Les calculs les plus sérieux effectués en 1974, non sur le narval, mais à partir de l'espèce qui en est la plus proche, le beluga, évaluent les naissances annuelles à neuf cent quatre-vingt-quatorze et les disparitions par prise, mort naturelle ou immersion sous la glace à mille cent cinquante-quatre. (A.-W. Mansfield, T.-G. Smith et B. Sociç (2). A quoi il convient d'ajouter que seuls les mâles adultes portent la dent unique et démesurée, et encore est-elle parfois brisée par accident.

LE narval entre fort tard dans l'histoire naturelle. Sa dent insolite fit longtemps encore la fortune de colporteurs ingénieux, auprès de clients naïfs qui, persistant à croire corne de licorne, continuent d'en attendre merveilles. Durant la période intermédiaire, le cétacé erotique est appelé « licorne de mer », car on a très naturellement affublé du nom de l'animal mythique, mais à l'existence duquel on ajoutait foi durant des siècles, un mammifère marin, déjà suspect, sinon contradictoire par sa nature même, et dont de rares récits peu vraisemblables décrivent seuls la déconcertante apparence.

Le premier d'entre eux est sans doute celui d'Isaac de La Peyrère, *Relation du Groenland*, publié à Paris en 1647, réédité en 1731 à Amsterdam, corrigé et complété. Dans l'intervalle ont paru les ouvrages d'Olaus Worms (1655), de Bartolinus (1668), de Reisel (1702), de John Monck (1704), de Tuchonius (1706), de Larsen (1707). D'évidence, une fois découvert, le cétacé insolite n'a cessé d'attirer l'attention des voyageurs et des savants. La disymétrie du rostre, même chez Cuvier, dans son *Histoire naturelle des cétacés* (1836), est assurément remarquée, mais ne semble pas faire problème. Tulpius, médecin hollandais qui a vu en 1648 un narval échoué, près de l'île Maje, a proposé une première image du cétacé, que l'on copie ensuite plus ou moins maladroitement. La corne avait 9 pieds de long (environ 3 mètres) et la corps 20 pieds. Beaucoup plus tard, les érudits se demandent s'il s'agit d'une corne ou d'une dent. Point de doute : c'est une dent, exactement la canine supérieure gauche, de 2 à 3 mètres de long. Rochefort, *par exemple*, en explique sans peine l'origine : « *Il ne faut pas s'étonner si ces poissons* (sic) *n'ont qu'une de ces longues dents, vu que la matière, laquelle on pouvait produire d'autre, s'est entièrement épuisée pour former celle-ci, qui est d'une longueur et d'une grosseur si prodigieuses qu'elle suffirait bien pour en faire une centaine.* »

CUVIER approuve. En fait, les narvals femelles ont généralement les deux canines également développées, quelque fort réduites, tandis que chez le mâle la canine droite reste enfermée dans son alvéole. La disymétrie triomphe de façon hyperbolique et. Il faut l'avouer, de manière assez énigmatique que fantaisies. Fantaisies : la longue et fine spirale d'ivoire torsadée à gauche constitue un prodige qui n'a cessé d'éblouir les amateurs des miracles naturels. Enigmatique : car pourquoi un déséquilibre aussi éclatant, aussi constamment en faveur de la gauche ? Et pourquoi l'hélice est-elle non moins constamment orientée vers la gauche, à tel point que les mâles exceptionnels qui possèdent deux canines de moindre dimension, l'une et l'autre, loin d'être enroulées en miroir, c'est-à-dire symétriquement, présentent la même caractéristique lévogyre ?

Personne, à l'époque — et aujourd'hui même — ne paraît se préoccuper de telles questions. Cependant, le nom de narval commence à supplanter le terme de licorne de mer. Le mot dérivé de l'islandais apparaît en français vers le milieu du dix-septième siècle, sans doute chez Le Peyrère. Il vient du vieux scandinave *nar* qui signifie : cadavre et de *whal* : baleine. On imaginait, en effet, que l'animal se nourrissait de charognes, de sorte que l'un des plus anciens codes islandais interdisait expressément d'en consommer la chair. En fait, c'est plus vraisemblablement à sa coloration que le narval doit son nom : le dessus de son corps est, en effet, blanc sale ; le dessous, gris clair maculé de plaques d'un bleu plus sombre, rappelle plus encore l'aspect marbré des corps humains qui ont longtemps séjourné dans l'eau.

La canine supérieure gauche sort horizontalement de la gueule du cétacé qui n'est pas beaucoup plus grande que la main. Il se nourrit essentiellement de plancton et de crevettes. On a cherché en vain à quoi le rostre exorbitant pouvait lui servir. Selon l'hypothèse la plus plausible, il l'utiliserait pour percer la glace, afin de permettre à sa famille et à lui-même d'accéder à l'air libre dont l'espèce a besoin pour respirer. L'unanimité toutefois ne paraît nullement faite sur une supposition que semble seulement justifier le nombre des défenses tronquées. En tout cas, l'animal malgré sa singularité semble n'avoir donné naissance à aucune fable.

qu'extérieurement l'une par la reflet de l'autre. Au contraire, là où la mystère est réel, non inventé, il consiste en l'injure faite par la canine gauche du narval à la symétrie morphologique fondamentale de la majeure partie du règne animal : rupture du plan sagittal et par conséquent de la symétrie latérale. Il n'en existe pas d'autre à cette échelle dans la nature entière. Le rostre démesuré introduit un déséquilibre quasi inadmissible. Une forme naturelle ne peut prétendre relever par ce scandale anomique de la catégorie du fantastique proprement et justement dit. La licorne, elle, est au contraire simplement merveilleuse, c'est-à-dire féerique : comme telle ne tarde pas à se retrouver captive de cabinet des fées. En remettant la corne dans l'axe, l'imagination résorbe le forfait, ou du moins, l'escamote.

La canine supérieure gauche du narval, pour comble spiralée également à gauche, s'élève vers une régularité d'ordinaire immuable, dénonce, en même temps et proclame l'une des rares ordonnances à la fois capitales et secrètes (inexplicables pour l'homme) qui gouvernent l'univers : la prééminence de la gauche, qui s'étend des particules fines de la matière aux lobes de l'encéphale humain, en passant par la structure des cristaux et par le sens de l'enroulement des plantes grimpantes et des coquillages. Il n'est pas beaucoup de phénomènes qui lui échappent. Elle rompt à chaque carrefour décisif une symétrie qui aurait sans doute un équilibre nécessaire, mais statique : et qui constitue de ce fait un verrou pour l'évolution de la matière inerte ou vivante, pour celle des êtres animés quels qu'ils soient et pour l'imagination libre, vers une complexité croissante et une liberté plus fertile.

LE rostre du narval dévoile de façon spectaculaire l'existence d'un mystère véritable : celui de l'existence et de la fécondité de la dissymétrie cosmique. Il en fournit un exemple à la fois menu et excessif qui rend dérisoires les charmantes et fastueuses légendes. Il n'est pas étonnant que le fantaisie humaine, sans conséquence, liée à l'époque et aux mœurs, ait dédaigné la dent de narval ou, s'en séparant, la transforme en corne de licorne, c'est-à-dire en la restituant à la symétrie commune, l'ait précisément privée, à des fins harmonieuses et décoratives, de l'insolite profond qui le rattachait à l'énigme ou ressorte fondamentaux du monde.

J'ai tenté d'esquisser une théorie générale de la dissymétrie, j'ai opposé plusieurs fois merveilleux et fantastique. Je n'imaginais pas que le contraste entre la licorne et le narval et le passage de la bête fée au cétacé réel apporteraient aux deux problèmes ici évoqués une éloquente illustration.

ROGER CAILLOIS.

** Les illustrations sont tirées : pour le narval, de « Zoologiæ », Kronen-Verlag Erich Kramer, Hambourg, 1958 ; pour les licornes, de « A Description of the Four Footed Beasts » by Dr John Johnston Moses Pitt » London 1678.*

(1) Francs-or de 1958 : il va de soi.

(2) Communication acceptée en mars 1976 par le sous-comité sur les effets de moindre taille de l'International Whaling Commission, Montréal, Québec, 1er-11 avril 1976.

La culture, c'est ce qui reste quand Noël est passé.*

Le Petit Robert : dictionnaire analogique de la langue française. Grâce à la méthode analogique, chaque pensée se précise et s'enrichit à travers les 54000 mots du Petit Robert.

Pour chacun d'entre eux : définitions, étymologie, prononciation, analogies, contraires, synonymes, difficultés grammaticales, citations, exemples d'emploi. Des millions d'informations.

Tous les niveaux de langue, de l'académique à l'argot. Tous les domaines, du scientifique au quotidien.

Le Petit Robert 2 : le seul dictionnaire en un volume consacré aux noms propres : histoire, géographie, arts, littérature, sciences.

Un dictionnaire qui donne à voir : 2200 illustrations, la plupart en couleurs, 34000 noms propres retraçant l'histoire de l'humanité, de ses idéologies et de ses œuvres, 200 cartes originales incitant à l'évasion.

Un dictionnaire où Cicéron côtoie Marylin, Mitterrand, Freud et Walt Disney.

Dictionnaires Le Robert.

** Qui a dit : "La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié" ? Cherchez à culture (Petit Robert) : vous trouverez la citation d'Herriot. Et pour en savoir plus sur Herriot, écrivain et homme politique, consultez le Petit Robert 2.*

ANDRÉ CASTELOT
ALAIN DECAUX

Histoire de la France et des Français

au jour le jour

"A l'heure où l'histoire est victime des réformes scolaires, elle reprendra place dans les esprits grâce à des ouvrages de ce genre, qui en redonnent le goût".

GINETTE GUITARD-AUVISTE
"LE MONDE"

8 volumes au format 16 x 24 cm / 5000 pages / 4000 illustrations noires et couleurs / reliure rouge thermidor frappée d'un fer à dorer gravé d'après des documents de l'époque / gardes quadrichromie / demi-jaquette illustrée sous jaquette rhodoïd

PERRIN

هكذا من الأصل

JUSTICE

REGARDS

Avorter en prison

uriel e vingt et un ans. Elle lectionne les petites condamnations. Elle était sortie de Fleury-rogis le 20 octobre. Elle y est aoué le 14 novembre, avec une ne d'un an d'emprisonnement ne infligée par le tribunal des rants délits : ses trois semaines de liberté s'étaient ache-e sur une tentative de vol.

uriel aime recevoir des lettres elle avait passé un mois dar-une petite annonce dans ration pour qu'en lui écrive. ui ses nombreux correspon-ts se trouvait un ami de na-re, en prison lui aussi, en pro-e, pour quinze ans. Muriel e uvert qu'elle aimait M. l. k. t n'e pas obtenu le droit de écrire ni de recevoir de a. C'était au printemps der-. A son retour en prison, Mu-, encore voulu correspondre Mick. Le procureur général la cour d'appel de Paris n'y s vu d'inconvénient : « *Je informe, a-t-il écrit au direc-* de Fleury-Mérogis, *que je ais pas d'objection, en ce ne concerne, sous réserve* ritatifs *qui vous sont pro-é ce qu'il soit donné satis-on à la requête de* le *ade Muriel.* »

dministration pénitentiaire a qu'elle avait des « *impé-* » mûreur. Le sous-directeur maison d'arrêt des femmes ué l'autorisation : il flotte

Un « poème »

retour de ses trois nes de liberté, Muriel ne ait toujours pas de cour-mais elle était de nouveau nte, de trois semaines. La ur l'interruption de gros-s est applicable aussi dans isons. La jeune femme nde à en bénéficier. Per-on accordée. Les entretiens gueur *entre mondes* par l'eu-r et le « *sceur psycho-* ». On lui parle d'infanti-on lui remet des messages aissez-les vivre, on lui lit nis fois ce « poème » signé *gynécologue* » :

r mal : *Par amour, mes le, aujourd'hui, m'ont ap-é la vie (...)*

mal : *Mon cœur commence ve.*

juin : *C'est seulement d'hui que maman s'appris que je suis là. Je m'en suis réjouie.*

20 juin : *Maintenant, c'est sûr, je suis une fille (...)*

20 juillet : *Aujourd'hui, maman m'a fait mourir.* »

Titre du poème : *C'est un être vivant.*

Muriel tient bon. Le matin du 16 décembre, elle est envoyée à l'Hôtel-Dieu, où l'on pratique l'intervention. Elle est ramenée l'après-midi même dans sa cellule.

A son retour, Muriel s'est enfoncé une aiguille dans une veine du bras, elle a avalé des épingles et quelques somnifères. On l'a transportée à l'hôpital des prisons de Fresnes, puis de nouveau à l'Hôtel-Dieu, où elle a été opérée. Ce jeudi 23 décembre, elle s'y trouve toujours.

FRANÇOISE BERGER.

CORRESPONDANCE

e lettre du procureur général de la Cour de sûreté

rons reçu la lettre sui-M. Jean Jonquères, pro-général près la Cour de le l'Etat, réintégré dans tions de conseiller à la cassation le 17 décembre.

rément à mon éthique lle, je suis trop respec-s devoirs que m'impose on de réserve de notre ur violer une règle dont naintes reprises, affirmé lité.

« les exigences permaa la condition du magis-'ai rappelées dans mon de rentrée à la cour de Douai, le 3 janvier doivent pas, dans le cas putation se trouve publi-et injustement menacée. r rédigné devant des ns que rien n'autorise et ent son honneur et sa vition en cause.

ns votre article paru en de votre n° 9 920 des 9 décembre 1976, vous un membre anonyme du de la magistrature deux nos enquêtes, concer-actes de ma fonction, lent respectivement les ces suivantes :

mier lieu, loin de vou-ndiquer pour la Cour de le l'Etat des saines nistes dans une actualité j'ai eu contraire, pro-lessivement d'affaires tes, dont certaines ont être renvoyées en droit commun après que la chancellerie m'aient donné son accord.

En revanche, sur le second point, restent toujours en attente, dans certaines informations, les situations de très nombreux inculpés en faveur desquels je n'avais pas hésité à proposer des solutions, qui n'ont pu encore intervenir.

Enfin, le rédacteur de cet article même dans l'esprit des lecteurs l'insidieuse impression qu'*« un certain défaut de diligences »* pourrait m'être reproché au sujet d'un inculpé, désigné d'une manière suffisamment précise pour pouvoir être identifié. Je lui en laisse la responsabilité, alors qu'aucun retard n'a été constaté à la Cour de sûreté de l'Etat.

Je tiens simplement à préciser que cet inculpé s'est trouvé impliqué, par le jeu des circonstances, dans une information judiciaire complexe concernant quatorze inculpés et comprenant plus de deux mille cotes de fond, dont certaines sont volumineuses. Cette instruction a été menée avec diligence, objectivité et minutie, par un juge d'instruction indépendant, qui est sur le point de l'achever. A ce stade, j'ai été en mesure de faire connaître à la chancellerie les orientations d'un règlement d'ensemble, dans un délai qui a toujours été celui prévu dès l'origine de cette affaire. »

---

ulpation après le meurtre ocade à Marseille. — et, Rey, soixante-cinq ans, de Me Thérèse Rouland, Marseille (*le Monde* du bre), a été inculpé de avec préméditation par Michel, juge d'instruc-Marseille. Gérant d'un ndamné pour proxéné-tellier, M. Rey avait fait ment l'objet d'une me-pulsion de l'hôtel obte-rérée par Me Rouland, ire de l'immeuble.

damnation pour discri-raciale. — M. Pierre vingt ans, barman, et les Breton, quarante et gérant d'un café de ne, ont été condamnés, 22 décembre, par le tribunal correctionnel de Compiègne, respectivement à huit mois et deux mois de prison avec sursis pour avoir refusé de servir à boire à quatre clients africains en les menaçant d'un pistolet. Inculpé de discrimination raciale, de port d'arme prohibé et de menaces de mort, M. Cardot avait déjà accompli deux mois de détention préventive.

● *Le rapport rédigé sous la direction de M. Christian Chanon*, administrateur délégué de R.T.L., sur les problèmes posés à l'information par la violence (*le Monde* du 30 novembre 1976) vient de paraître à la Documentation française. Son prix est de 15 francs.

* Documentation française, 29 et 31, quai Voltaire, tél. : 261-50-10 et 222-70-00.

A LA 23e CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Flagrant délit d'absence

Les flagrants délits ? Pour les avocats du barreau parisien, nul doute que cette procédure discutée, que cette forme de justice qualifiée d'expéditive, méritait d'être contestée et contrôlée sur le vif. Elle l'a été. Un jour, ou deux, en peut-être même trois. Elle l'a été dans ce que, à l'occasion, on avait appelé une opération « coup de gueule » (*le Monde* daté du 11 décembre). Erreur. Ce n'était guère là qu'une opération mayonnaise : vite montée, vivement retombée. Les avocats ont fait leur devoir, trois petits tours devant la presse alertée, et puis s'en sont allés vaquer... à l'essentiel.

Jugement lapidaire, trop abrupt ? Effet boomerang, plutôt. A crier si haut et si fort l'indignité » de cette justice-là, à affirmer ainsi sur la place publique l'intérêt que l'ensemble de la profession porte à la cause des plus démunis, les avocats s'exposaient à ce que l'on aille, sur pièces, juger la mesure et la constance de cet intérêt.

A cet égard l'audience, mercredi 22 décembre, de la 23e chambre correctionnelle a été intéressante parce que caractérisée par un flagrant délit d'absence : celui des avocats. Deux semaines ont suffi pour que les « *flags* » redeviennent ce qu'ils ont toujours été : l'école d'apprentissage des plaidoiries, une forme de bizutage sur le tas. Quinze prévenus ont été jugés successivement mercredi. Deux secrétaires de la conférence du stage, Mlle Delavelle et M. Conti les ont défendus à la chaîne. Seules exceptions, dans un cas, l'intervention du défenseur personnel d'un prévenu qui avait demandé le renvoi à quinzaine et dans un autre cas, une plaidoirie assurée par Me Appleto.

Ce retour précipité aux habitudes — laisser aux moins expérimentés le soin de défendre les plus défavorisés — ne manquerait pas de surprendre et d'inquiéter si les flagrants délits étaient restés ce que l'ensemble des avocats « saisis par une émotion croissante », ne veulent plus qu'ils soient. Sur ce plan, l'audience du 22 décembre a heureusement apporté des apaisements. La procédure des flagrants délits s'est nettement améliorée. Quelles qu'en soient les raisons — conséquence de la manifestation des avocats ou volonté de réforme imposée par la magistrature, — il est apparu mercredi 22 décembre que les dispositions concernant le fonctionnement de cette procédure, dispositions arrêtées le 9 décembre dernier (*le Monde* daté 12-13 décembre), étaient effectivement respectées.

Le tribunal, présidé par M. Xavier Versini, a mis mercredi un soin tout particulier à l'examen des affaires une à une. Il est apparu aussi que conformément aux consignes, le parquet filtre désormais davantage les affaires, retenant les plus graves et ne laissant traiter par cette procédure que les délits mineurs et réellement « flagrants ». Il est apparu enfin, au cours de cette audience que les peines requises par le substitut Fernand Beck et celles qui ont été prononcées par le tribunal semblaient avoir désormais un caractère plus dissuasif — par le large usage du sursis — que répressif.

Toutes choses excellentes, mais qui, pour l'instant, dépendent moins de l'acharnement d'avocats à les obtenir que du souci des magistrats à les imposer. En d'autres termes, cela signifie qu'il manque toujours le contrepoids quotidien d'une réelle défense pour empêcher que, un jour ou l'autre, les tribunaux de flagrants délits ne reviennent eux aussi à leurs habitudes.

PIERRE GEORGES.

M. RAOUL BETEILLE PRÉSIDENT DE CHAMBRE À LA COUR D'APPEL DE PARIS

Le *Journal officiel* du 23 décembre publie un décret nommant président de chambre à la cour d'appel de Paris M. Raoul Béteille, actuellement conseiller à ladite cour. Il remplacera M. Raoul Levi-Valensin, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Né le 1er janvier 1924 à Nîmes, M. Raoul Béteille entre dans la magistrature en 1946. Substitut à Avignon en 1953, il est détaché au service de documentation de la Cour de cassation en 1957. Conseiller technique du garde des sceaux en octobre 1962 (M. Jean Foyer, M. Georges Pompidou), il est secrétaire général de la première présidence de la Cour de cassation en 1963. Il est conseiller de la cour d'appel de Paris depuis le 7 août 1967.

Lors de la rentrée solennelle du palais de justice de Paris, le 18 septembre 1970, M. Raoul Béteille prononce un discours dans lequel il avait vivement critiqué la presse.]

Faits et jugements

Non-lieu dans l'enquête sur le meurtre de Laïd Moussa.

Une ordonnance de non-lieu a été rendue mercredi 22 décembre par M. Robert Pagès, juge d'instruction à Marseille, dans l'enquête sur le meurtre d'un ouvrier algérien, M. Laïd Moussa, mortellement blessé par un inconnu le 18 mars 1975. M. Moussa participait à une soirée chez un ami, médecin à Marseille, avant de regagner l'Algérie après un long séjour en France. Il avait été libéré quelques jours plus tôt après avoir été condamné, le 12 mars, à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, pour avoir tué à coups de couteau un voisin, M. Michel Baisetan, au cours d'une dispute. Cette peine couvrait la durée de la détention provisoire.

La mort de M. Moussa avait fait croire à un crime raciste et avait donné lieu à de nombreuses protestations, puis les soupçons des enquêteurs s'étaient portés sur un matelot, Ali Mehaia, dit Alain Cox, qui devait être mis à la disposition de la justice le 5 décembre 1975, dans une bagarre, après un hold-up à Paris.

Accord définitif entre les héritiers de Picasso.

(De notre correspondant régional)

Cannes. — Le tribunal de grande instance de Grasse a pris acte, mardi 21 décembre, du désistement de Marina Picasso, la petite-fille de Pablo Picasso, dans l'instance qu'elle avait introduite, en mai dernier, en dénonçant l'accord qui était intervenu, au début de l'année, avec les autres héritiers du peintre, sa veuve Jacqueline, ses enfants naturels Maya, Paloma et Claude, son petit-fils Bernard, sur le partage de sa succession.

Un nouvel accord, définitif, a été conclu le 7 décembre à Paris, et la procédure en cours était devenue sans objet. Les opérations de liquidation de la succession vont pouvoir désormais commencer. On estime qu'elles pourraient se terminer dans un délai de quatre mois à un an.

Le patrimoine artistique (1885 tableaux, 3 223 céramiques, 7 089 dessins, 1 228 sculptures et environ 30 000 gravures, planches, épreuves et tapisseries), a été évalué à 1,2 milliard de francs, chiffre nettement inférieur à des premières estimations. — C. P.

M. Jean Pierre-Bloch et « le Monde » condamnés pour diffamation.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, le 22 décembre, MM. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), et Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, chacun à 2 000 F d'amende et à 6 000 F de dommages et intérêts pour un article jugé diffamatoire à l'égard de Me Gabriel Delattre, avocat, ancien juré au procès du maréchal Pétain en août 1945.

Dans cet article (le *Monde* daté 23-24 mai), M. Pierre-Bloch, lui aussi membre du jury qui a condamné le maréchal Pétain, reprochait à Me Delattre d'avoir manqué de courage lors des délibérations du procès (*le Monde* du 26 novembre). Pour un article semblable paru dans le *Jour de la résistance*, M. Pierre-Bloch a été condamné à 1 000 F d'amende et à 2 000 F de dommages et intérêts. Le directeur de cette publication a été condamné à 200 F d'amende et à 1 F de dommages et intérêts.

L'attentat d'Ajaccio : huit mois de prison pour un autonomiste.

Le tribunal correctionnel de Lyon a condamné, mercredi 22 décembre, à un an de prison ferme M. Roch Capretti pour sa participation à l'attentat contre un Boeing d'Air France, le 7 septembre dernier, sur l'aérodrome d'Ajaccio. Un autre autonomiste corse, M. Toussaint Armani, a été condamné à huit mois de prison, dont six avec sursis et 5 000 F d'amende.

MM. Dominique Alfensi et Toussaint Pantaloni se sont vu infliger chacun six mois de prison, dont quatre avec sursis. M. Pierre Marazzini est condamné à six mois de prison, dont cinq avec sursis et 5 000 F d'amende. Enfin, les dix-sept autres prévenus sont condamnés à des peines de quinze jours à huit mois de prison avec sursis. — *(Corresp.)*

Suicide d'un commerçant à Beauvais

Un épicier, âgé de soixante ans, M. Armand Leblond, domicilié 40, rue de la Mie-au-Roy, à Beauvais (Oise), a mis fin à ses jours, lundi 20 décembre. Le commerçant faisait, depuis le 13 décembre, l'objet d'un contrôle fiscal. D'après son épouse et ses enfants, cette vérification est à l'origine du suicide, mais, selon son comptable, à qui ses registres sont confiés, M. Leblond n'avait pas à craindre un éventuel redressement. L'épicier avait, d'autre part, reçu la visite d'inspecteurs de la répression des fraudes qui l'auraient accusé de vendre du lait après 10 heures du matin sur un marché, ce qui est interdit aux épiciers.

Triple condamnation pour non-présentation d'enfant.

Les grands-parents paternels d'un enfant de cinq ans, M. Louis Durer, cinquante-cinq ans, et son épouse Marguerite, cinquante-six ans, et le père du petit garçon, M. Nicolas Durer, trente-trois ans, demeurant à Chauny (Saône-et-Loire), ont été condamnés mercredi 22 décembre à trois mois de prison fermes et à 2 000 F de dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Mâcon pour non-présentation d'enfant. Malgré les décisions de justice, les trois prévenus, membres d'une secte connue dans la région sous le nom de « *religion blanche* », refusaient tout contact entre le petit Jérôme et sa mère qui est actuellement en instance de divorce.

● *Un policier condamné pour violences à Marseille.* — Poursuivi pour coups et blessures, un brigadier de police de Marseille, M. Sauveur Ebeyer, a été condamné à six mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de cette ville. Il devra, en outre, verser 2 000 F à titre de provision à sa victime, M. Laïd Adag, dix-neuf ans, qu'il avait blessé d'un coup de pistolet, le 4 décembre 1975, lors d'une poursuite sur le boulevard Dugard, à Marseille.

● *La centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis.* — Par suite de l'hospitalisation d'un de ses membres, la troisième chambre correctionnelle de Bordeaux n'a pu rendre son jugement à la date prévue du 20 décembre dans le procès des militants antinucléaires de Braud-et-Saint-Louis (*le Monde* du 22 septembre). Le jugement devrait être rendu le 10 janvier. — *(Corresp.)*

● *Le nouveau bureau du Syndicat national des notaires* est composé de MM. Michel Maubrey (Souillac, Lot), président ; Claude Brocard (Pont-Sainte-Maxence, Oise), René Delmas (Tullins, Isère), Claude Robine (Bordeaux, Gironde), André Rauvier (Saint-Léon, Allier) et Edmond Sauvage (Saint-Valéry-sur-Somme), vice-présidents.

Seule TWA offre autant de vols quotidiens vers les U.S.A.

New York sans escale.
Le premier 747 de la journée. Départ : 12 h - Arrivée : 13 h 55

Boston sans escale.
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 13 h 45 - Arrivée : 15 h 40

Chicago
Le seul vol direct quotidien. Départ : 13 h 45 - Arrivée : 19 h 15

Washington sans escale.
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 11 h 55 - Arrivée : 14 h 50

Los Angeles
San Francisco
Boeing 747. Le seul vol direct quotidien via le Pôle.
Départ : 11 h 40 - Arrivée Los Angeles : 16 h 35
Arrivée San Francisco : 16 h 53

N°1 sur l'Atlantique.
TWA
TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les voies transatlantiques régulières.

SOCIÉTÉ

LA GRÈVE DE LA FAIM DES ANCIENS HARKIS

Être Arabes, pauvres et nationalistes français

De notre envoyé spécial

Marseille. — On arrive de loin avec une idée vague et neuve — « cinq anciens harkis font la grève de la faim à Marseille depuis une vingtaine de jours » — et, après quelques mètres d'un couloir lépreux qui sent déjà l'Orient, on reçoit le choc de cinq regards que le faim creuse et fait briller. Dehors, un calicot discret rappelle : « *Les harkis ont choisi la France* » ; mais tels qu'ils sont devenus, hâves et barbus, allongés sur des lits de camp qui se trouvent côte à côte dans cette pièce minuscule, le France les a-t-elle choisis ?

Tous y insistent, anciens harkis, visiteurs rapatriés ou non, et surtout la femme, « européenne », de l'un des cinq grévistes de la faim, qui accueille chacun d'un beau sourire triste : « *Il faut dire et répéter ce qui se passe ici, il faut raconter dans quelles conditions vivent les rapatriés musulmans. Il faut que Mohamed Laradji puisse circuler librement (1) pour qu'il obtienne du gouvernement et de l'opinion publique la reconnaissance de la dignité et des droits des harkis.* » Du droit au travail en particulier, répète l'un d'eux, qui parle malaisément notre langue. Tous les cinq sont chômeurs — comme plus d'un million d'autres Français, il est vrai...

Des conditions de vie décentes (et Dieu sait s'il serait facile qu'elles paraissent telles, sachant d'où ils viennent à cet égard), la levée de l'assignation à résidence du président de leur Confédération, voilà ce que les cinq anciens harkis qui poursuivent leur grève de la faim, comme d'autres à Carcassonne et à Roubaix, demandent au gouvernement ; mais ce qu'ils attendent de leurs compatriotes, et le mot prend ici un sens particulier, est quelque chose qui ne peut guère se décrire : c'est surtout un autre regard.

« *La question n'est plus de savoir ce qu'il faut penser du rôle qu'ils ont joué, ou qu'on leur a fait jouer dans l'armée française d'Algérie,* a dit encore un vieux missionnaire avant de s'en aller, *la question est de régler enfin leur sort matériel et celui de leur ribambelle d'enfants, ici, maintenant.* » Opinion que semble partager une partie de l'extrême gauche, si l'on en croit les analyses *récemment publiées par Lutte ouvrière* (trotskiste) et par *Libération*, chacune dans son registre propre.

Un autre visiteur rapatrié, d'origine européenne, se décide : « *Les chefs du F.L.N. se pavanent à la télévision française, mais les anciens harkis sont parqués dans des camps depuis quinze ans (2). La paix avec l'Algérie de Boumediène, je veux bien, c'est la vie. Mais que l'on sacrifie nos frères arabes à l'entente avec nos anciens ennemis, non.* »

Un des alités fait un geste apaisant : « *L'Algérie, c'est l'Algérie. Tout ce que nous voulons c'est la liberté pour notre président. Lui pourra nous défendre. Si Georges Séguy ou Edmond Melre étaient assignés à résidence toute la France en serait scandalisée. Nous, nous n'intéressons personne.* »

De fait, ces contestataires nativement tricolores, dont plusieurs sont couverts de décorations militaires, n'ont vraiment aucune chance. Leur cause s'inscrit trop à contre-courant, et bien peu nombreux sont ceux que mobilise la défense d'hommes qui sont à la fois arabes mais nationalistes français, pauvres mais plutôt suspects de « droitisme », victimes du racisme ordinaire mais cordialement méprisés par ses autres victimes.

Journées mornes, après la toilette et la visite d'un médecin désolé. L'un des anciens harkis, hospitalisé de force, s'est échappé et a repris sa place quelques heures à peine après son départ. Somnolences fréquentes que connaissent bien tous les alités, volontaires ou non ; avec pourtant des accès de fièvre, de douleur, qui ressemblent à des rages contenues. Un illustré écorné traîne *sous* un lit. *Avec ou sans* vieilleur, en français ou en arabe, les grévistes de la faim évoquent très souvent les promesses qui leur furent faites jadis : « Français à part entière » qu'ils devaient devenir ; l'accueil chaleureux que ne manquerait pas de leur réserver, c'était juré, les citoyens et les pouvoirs d'une République qui a inscrit non seulement la liberté, mais l'égalité et la fraternité au fronton de *ses* monuments. La faim, c'est bien connu, favorises les hallucinations, et l'atmosphère stimule les souvenirs.

Devant leurs yeux, des murs nus, des couvertures militaires et un petit drapeau français ; mais dans leur tête quelle image ont-ils, ces cinq volontaires qui prennent déjà un peu l'allure de déportés ? Sans doute les plus âgés suivent-ils à nouveau par le *pensée* l'itinéraire compliqué qui les amenait du grand soleil des djebels à cette pièce triste où brille sans cesse une maigre ampoule électrique, vie les « harkas » de l'armée française. Peut-être la plus jeune, qui avait treize ans à la fin de la guerre d'Algérie, évoque-t-il le *toute* proche « réserve indienne », comme on dit volontiers sur place, où ses frères vivent toujours, à La Ciotat, dans des conditions d'entassement telles que, dit-il avec un sourire las, « *à cinq ici ont est encore bien mieux installés qu'eux* ». L'un insiste : « *S'il te plaît, donne nos noms dans le journal, pour que nos familles dispersées en France et au Algérie sachent ce que nous avons fait si on crève* (il corrige), *s'il nous arrive malheur. Moi, j'ai quatre frères quelque part, je ne sais même pas où. Je voudrais qu'ils m'écrivent.* »

Lui s'appelle Ali Fekkal, il a cinquante et un ans. Les autres sont : Yahia Brahime, Abdelkader Boukerch, Allal Ben Alasa et Bouslem Rabati. On les quitte en se disant que, tout compte fait, ce n'est peut-être pas seulement la faim qui fait briller leurs yeux.

Dehors, à 5 mètres, très loin sur une autre planète, une petite foule pressée s'affaire de boutique en boutique à préparer Noël.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) M. Mohamed Laradji, président de la Confédération nationale des Français musulmans rapatriés d'Algérie, avait été arrêté le 19 janvier dernier par le service régional de la police judiciaire de Montpellier alors qu'il s'apprêtait, selon celui-ci, à occuper, avec sept militants de son organisation, le consulat d'Algérie dans cette ville afin d'attirer l'attention sur la situation des harkis. Il a été remis en liberté le 22 juin. M. Laradji est depuis cette date sous contrôle judiciaire à Perreux (Loire).

(2) La fermeture du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard), le 1er juillet 1975, a en principe marqué la fin de l'hébergement des anciens harkis dans des baraquements particuliers et isolés. En fait, différentes cités d'urgence, des centres de transit, subsistent pour ceux auxquels aucun autre logement n'a pu être attribué pour l'instant.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Karl Boehm et l'Orchestre de Paris

S'il arrive les jambes légèrement fléchies, la démarche un peu précautionneuse, dès qu'il aborde le pupitre, Karl Boehm se redresse gaiement ; il lance au public un geste amical et gourmand, et s'adonne paisiblement à la musique. La Symphonie Jupiter *de Mozart, tant jouée, tant aimée, c'est son jardin intime ; il y promène les musiciens de l'Orchestre de Paris avec bien peu de gênes, une économie de vieil artiste qui n'a guère à faire pour être compris et suivi : la baguette parfois presque immobile, une indication de deux doigts de la main gauche qui « fait la différence » chez les instrumentistes, soudain métamorphosés en musiciens viennois.*

Jupiter passe fringant, rapide, olympien. Boehm effleure la mesure sans la creuser, avec une finesse exquise, avec, dans le menuet, une pompe presque humoristique, tandis que le final d'une exécution fuguée, fuse d'un seul jet, comme branché sur une électricité inépuisable. On n'y décèle cependant pas les chocs intérieurs et la rayonnement qui naissaient de la baguette de Bruno Walter.

Dans la Vie d'un héros, de Richard Strauss, le chef se prodigue bien davantage, tord des combats au corps à corps avec la géante polyphonie, narrète scrupuleusement les rythmes ; il fait chanter cette musique déjà comme celle du Chevalier à la rose lorsque le héros conquérant (capitté par le soli féminin d'une virtuose subtile et coquette que prodigue à merveille Lisben Yordanoff) s'exalte jusqu'aux lyrisme le plus voluptueux et enthousiaste et bien quand au médiocrelle soli taire rappelle le lumineux renoncement de la maréchale.

JACQUES LONCHAMPT.

SPORTS

CYCLISME

DÉMISSION DE M. DUSSAIX
président de la Fédération française

Moins d'une semaine après avoir été réélu — à l'unanimité — à la présidence de la Fédération française de cyclisme (F.F.C.), M. Olivier Dussaix a annoncé, mercredi 22 décembre, sa décision de démissionner de ce poste, sa démission étant effective le 1er janvier 1977.

« *J'estime que la composition du nouveau bureau du comité directeur qui maintient en place quatre vice-présidents sur cinq m'interdit toute ouverture vers l'avenir et ne permet pas de mener la politique efficace dont le cyclisme a besoin* », a-t-il déclaré. M. Dussaix reste toutefois membre du comité directeur.

[Président de la F.F.C. depuis 16 décembre 1972, M. Olivier Dussaix (qui est âgé de cinquante-huit ans) s'était imposé comme un dirigeant réaliste et soucieux d'apporter une solution aux problèmes du cyclisme. Il avait notamment obtenu la dossier du dopage avec la volonté manifestement affirmée de faire toute la lumière sur l'« affaire Daudet ». Il faut espérer que le procédure judiciaire dont il est l'instigateur suivra son cours. Mais l'assemblée générale du 18 décembre a confirmé son isolement au sein d'un directoire fédéral qu'il juge trop conservateur et qui ne fait ne semble guère ouvert aux idées nouvelles. Homme d'action, le président Dussaix a compris qu'il ne pouvait agir seul. Sa décision est justifiée par cet argument fondamental. Toutefois, semble-t-il, que par son appartenance à la Chambre syndicale du cycle. — J. A.]

VOILE

UNE COURSE TRANSATLANTIQUE POUR LES VOILIERS DE 6,50 MÈTRES

Tous ceux qui ont reproché à la Course transatlantique en solitaire d'encourager le gigantisme pourront se réjouir en apprenant l'initiative due à des organisateurs britanniques, en liaison avec l'Union des croiseurs côtiers (1), qui rassemble, en France, de nombreux voiliers habitables de petites dimensions.

Il s'agit de créer la Mini-Transat, nouvelle course en solitaire qui serait disputée annuellement et présenterait la particularité d'être réservée aux bateaux mesurant moins de 6,50 m de long. Le départ serait donné le 8 octobre, d'un port anglais de la Manche, à destination de Santa-Cruz de Ténériffe, dans les Canaries. Une seconde étape conduirait les concurrents à Antigua, dans les Caraïbes.

Si la dimension des voiliers en présence paraît limitée, il faut rappeler que de nombreux bateaux de cette taille ont traversé l'Atlantique, parfois dans des conditions difficiles. La Mini-Transat fait largement appel au concours des vents alizés.

Cette nouvelle compétition verra se mesurer des navigateurs français et anglais auxquels se joindront sans doute des Scandinaves, des Allemands et des Italiens.

YVES ANDRÉ

(1) Union nationale des croiseurs côtiers, 10, rue de Lancry, 75010 Paris. Tél. 208-77-47.

FOOTBALL

APRÈS LES INCIDENTS NICE-BASTIA

(De notre correspondant.)

Bastia. — Après les incidents survenus au cours du match Bastia-Nice du 18 décembre, M. Paul Natali, président du club corse, a adressé une longue lettre au président du groupement de football professionnel, pour « *rétablir la vérité des faits et couper court aux interprétations tendancieuses sinon malveillantes* ».

M. Paul Natali insiste sur comportement et les déclarations d'avant match de certains joueurs nicois, Adams et Kalaïlinski en particulier, « *dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont pas contribué à détendre le climat* ».

Selon le président bastiais, « *certains joueurs nicois ont abordé la rencontre animés d'une sorte de fureur sacrée et décidé à l'emporter à n'importe quel prix.* » Il cite à ce propos divers incidents de jeu non sanctionnés par l'arbitre, l'« agression délibérée » de Jouve contre Casas, qui venait de s'accrocher avec Tokic, les menaces proférées par les joueurs nicois envers les dirigeants bastiais, la fracture du nez dont a été victime le gardien Petrovic.

M. Natali souhaite que cette affaire ne déborde pas du cadre sportif, mais il attend que la commission de discipline du groupement prenne des « *sanctions exemplaires* » contre Adams et Kalaïlinski. Faute de quoi, comme il en avait manifesté l'intention, il portera plainte devant le tribunal, car, dit-il, « *les déclarations de ces deux joueurs portent atteinte à la moralité et à l'honnêteté des dirigeants bastiais et font tort au football corse tout entier* ».

[M. Paul Natali ne répond pas à ceux qui semble l'incident le plus grave du match. Selon le Nicois Adams, un dirigeant corse aurait menacé d'un pistolet un autre Nicois, Kalaïlinski. A croire M. Paul Natali, confirmant la responsabilité de la bagarre n'incomberait à Furbière et aux joueurs de l'O. G. C. Nice.]

• *En battant les États-Unis par 3 à 0*, au terme d'un match d'appui, le Canada s'est qualifié pour le tournoi final de zone, qui désignera le pays apte à participer à la Coupe du monde de football.

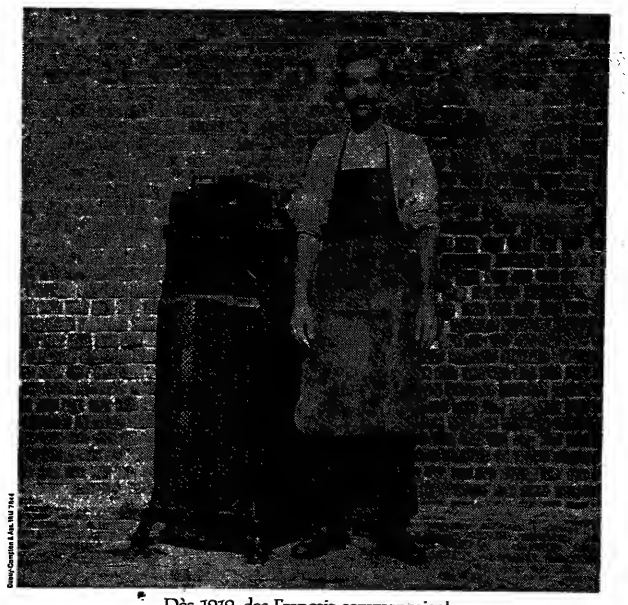

Dès 1919, des Français commençaient à faire carrière à IBM France.

Aujourd'hui IBM France c'est 19 000 Français.

IBM. Tout le monde sait ce que nous faisons mais certains ignorent qui nous sommes.

IBM

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4240-93

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
90 F 169 F 235 F 300 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
155 F 295 F 425 F 550 F

ÉTRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
225 F 430 F 625 F 800 F

II. — TUNISIE
183 F 345 F 495 F 630 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (Seule France) sont priés bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

A PARIS

RIO CUJAS
SAINT SAUVAGE

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

...position

...ins de la Nouvelle-Angleterre et de la vieille Italie

...économe, cette peinture d'un ...ame qui n'a jamais quitté la Angleterre et n'a eu à étudier ...nuvelles copies. » C'est ainsi ...shua Reynolds appréciait un portrait envoyé à la Royal ...par un Bostonien qui n'avait ...ens : John Singleton Copley. ...veni n'encore aujourd'hui les ...le Copley se laissent regarder, ...o curieux mélange de rétrécu... bizarrerie, d'acuité et de pro... qui remine le climat guindé ...nie américaine. Pays, écrivait ...-même où, « *seul pour portraits de quelques personnes, ...savait une chose inconnue* », ...temps resté vrai, comme dans ...ablissements périphériques. Et s'étonnera pas de voir les ... de pose, les portraits appli... ...ples un peu scolaires de gens ...me, dominer largement dans ... de dessins « américains » ...venue Mâcigonn (1). *La salle* ...terre à terre et l'on trouve ...visage au fusain, d'un flou ...flammèen », un peu long à ...

...r un moment où dans les ...artères du Nouveau Monde, ...tanchement le nom de Rembrandt ou Raphaël. On n'en ...pour pas à ces modestes an... ...s il est frappant de voir ...ans du paysage est lent à se ...amateurs américains qui en ...

...ve

« Solaris »

...asse en ce moment, au ...ulturel du Marais, un ...t important. Le spec... théâtre-danse, présenté ...oupe Solaris, est l'expé... plus harmonieuses et le ...utile du genre, parmi ...lles que l'on a eu l'oc... voir cette année.

...Smith, l'animateur ou ...ne du groupe, n'est pas ...u. Danseur américain ...e Anna Sokolow, mem... ...pen Theatre Ensemble; ...cipé aux créations de ...arlson, à Avignon et à ...s son travail personnel ...re plus intimement les ...-de la voix, l'explora... ...espace et les études de ...

...les possibilités du ...nt exploitées ; le dis... ...nins acteurs, danseurs ...urs s'efface totalement, ...interprète étant capable ...d'un registre à l'autre ; ...comédienne Colette ...après plusieurs mois ...ation intensive à New... ...bouge d'une manière ...le. Du cri au geste, ...respiration anime tous ...es. Il ne s'agit pas ...herche systématique et comme dans les spec... « post moderne dance » ...nés au Marais. Henry ...eloppe d'une manière ...e une action drama... ...tique du *Livre de coeur* composé par René ...

...de la vigueur et ...dresse dans cet itinéraire historique, et une grande ...melle dans les évolu... ...les affrontements des ...- danseurs ponctués ...ielente musique répétitive ...cordéon. Le spectacle ...tsanz du nô japonais. ...ques siècles de retard, ...h a donné à ce récit ...ne forme théâtrale M. M.

...e culturel du Marais, ...3 janvier 1977.

...a Monnerot a été nommé ...t nouveau comité direc... ...ociété des artistes indé... ...es vice-présidents sont ...r Deldebbio, Gilbert ... Mme Jeanne-Michèle ...

...tement à la « Suite ...es de Chine réalisées en ...an Degottex. la galerie ...nte le livre de Maurice ... Actuellement en ...ustré par cet artiste. ... Bac, jusqu'à fin dé...

...UL A PARIS ...UJAS (salle réservée)

...DIO CUJAS

...ANT SAUVAGE ...François Truffaut

...UJAS 5 - 033-89-22

Seul à Paris : STUDIO LOGOS

MELIES à Nice, CONCORDE à Bordeaux, CNP Villeurbanne à Lyon

MARIGNAN PATHE VO
IMPERIAL PATHE VF
CALYPSO VO
STUDIO DE LA HARPE VO
ENTREPOT VO
PALAIS D'AVRON VI
VAL COURCEL GH s/Yvette
BOISSNY 2

UN RIRE FOU, FOU, FOU,
UN FILM TOUT PUBLIC
DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS
TOUT PUBLIC
fox lira

RÉVEILLONS
PRIX INCHANGÉS
MAYOL
BOUQUETS de NUS
NOUVELLE REVUE REVUE DE MARC CAMUS
MISE EN SCÈNE & CHORÉGRAPHIE MICHEL RENAULT
MUSIQUE NOUVELLE FRANÇOIS BETTI
ORCHESTRE LES SAFARI
FRÉDÉRICA PAGE • MICHEL THÉBAULT
BABY & HENRYCO "MARIONNETTES" • CLAUDE AYRENS
ANDRÉ DAICK
ET LE PLUS JOLI BOUQUET DE FEMMES DE PARIS !
RÉSERVATION 770.95.08

AVIS

BOUGLIONE
LE CIRQUE DE NOËL

A LE PLAISIR D'INVITER GRACIEUSEMENT LES COMITÉS D'ENTREPRISE, ORGANISATEURS DE GALAS, SPECTACLES ET FÊTES DE FIN D'ANNÉE QUI PRÉPARENT LEURS FESTIVITÉS 1977

à venir apprécier le programme présenté actuellement au

CHAMP-DE-MARS

STUDIO SAINT-SEVERIN
12 rue Saint-Séverin - ODE 50-91 - Métro Saint-Michel

RED
de GILLES CARLE

« Easy Rider » se teinte de rouge. » Fr. Forestier (*Express*).
« Explosif. » Martin Even.
« Pour dénoncer le racisme. » Grisolia (*Nouvel Obs.*)
« Gilles Carle chante la richesse et la détresse d'un pays bâtard, enchaîné. » Marcabelles (*le Monde*).
« Le satire des mœurs du terroir québécois à laquelle Gilles Carle se livre est très belle. Parez (*Charlie Hebdo*).

UGC BIARRITZ VO UGC ODEON VO STUDIO RASPAIL VO
CINEMONDE OPERA VF OMNIA VF PARAMOUNT GALAXIE VF
LES 3 MURAT VF LES 3 SECRETAN VF C 2 L Versailles

Des poursuites époustouflantes et un humour grinçant, cynique, parfois cruel.

EN VEDETTE
Trépidante comédie... Bien rigolard et sans un temps mort.

Le spectacle idéal pour jours de fêtes... cocasse, parfaitement louftingue.

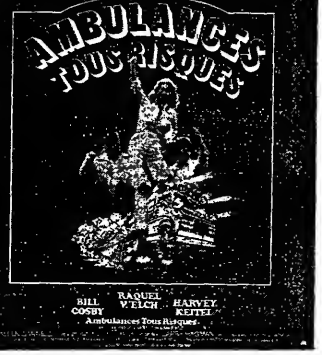

BILL COSBY · RAQUEL WELCH · HARVEY KEITEL
Ambulances Tous Risques

La Seine
CINEMAS rue F. Sauton (Maubert). 325 92 46
LA BANANE NOIRE
un film de B. HAYEEM
Israël. 1976.
un burlesque israélo-arabe irrésistible...!

COLISÉE 1, v.o. - SAINT-GERMAIN STUDIO, v.o. - STYX, v.o. - GAUMONT RIVE GAUCHE, v.o. - GAUMONT LUMIÈRE - GAUMONT SUD - GAUMONT NATION - BELLE-ÉPINE Thiais - MULTICINE Champigny - GAUMONT Evry - FLANADES Sarcelles - TRICYCLE Asnières

UN ÉCLAT DE RIRE QUI SERRE LA GORGE L'EXPRESS
UN MODÈLE DU GENRE NOUVELLES LITTÉRAIRES
D'UNE INVENTION CONSTANTE LE MONDE

un film de ETTORE SCOLA
NINO MANFREDI
AFFREUX SALES ET MECHANTS

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE : 2 ÉVÉNEMENTS
XIX^e GALA DE LA PISTE
(DONNE AU BÉNÉFICE DES ARTISTES DU CIRQUE)
JEUDI 6 JANVIER A 21 HEURES
AVEC LES MEILLEURS NUMÉROS VENUS POUR UN SOIR DU MONDE ENTIER
ET, PAR AUTORISATION SPÉCIALE DU
CIRQUE AMAR
LES 20 LIONS DE WOLFGANG HOLZMAIR
PRIX DES PLACES DE 30 A 30 F
POUR LA PREMIÈRE FOIS
LA BOURSE LOUIS MERLIN
GRAND CONCOURS INTERNATIONAL OUVERT A TOUS LES JEUNES SE DESTINANT AU CIRQUE
LE MARDI 4 JANVIER A 21 HEURES
PRIX UNIQUE 20 F
LOCATION AU CIRQUE ET A LA PISTE : 7 RUE DU HELDER

CIRQUE

ROLAND HUBERT en accord avec EDDY MAROUANI présente

PALAIS DES CONGRES PORTE MAILLOT
Location au Palais des Congrès (sauf Dimanche) de 12h30 à 19h. et par téléphone 758.27.74 et 758.21.00

SERGE LAMA

A PARTIR DU 8 JANVIER

Relâche les Mer. et Jeu. sauf le Mer. 16 Fév. - Soirée tous les jours à 21H. sauf Dim. - Matinées les Dim. à 17H.

PRIX DES PLACES : 50 F. 35 F. 25 F

dernières

THÉATRE 14
26, avenue Marc-Sangnier (14e)
à 20 h. 30
QUESTIONS DE PRINCIPE ET DE BANALITÉ
de Jean Sur
Mise en scène : Stephan Boublil
« La seule pièce que j'ai lue depuis huit ans. » ARAGON.

la compagnie ESSAION reprend
VICTOR ou les enfants au pouvoir
« Du vitriol dans le potage. » (La Quotidien de Paris)
« Le spectacle de Régis Santon est fort comme l'alcool. » (Michel Cournot - Le Monde)
« Une réussite. » (Elle.)
« Percutant. » (Nouvelles Littéraires.)
« On ne pouvait avec autant d'éridences nous donner le plaisir d'une séance de théâtre. » (Le Figaro.)
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE / LOUIS JOUVET
TÉL. : 073.82.23

Th. SAINT-GEORGES
DANIELLE DARRIEUX
GEORGES GERET
Lucienne et le Boucher
DENISE PROVENCE
ALAIN MOTTET
LOUEZ pour les RÉVEILLONS
Places de 20 à 100 F

DERNIÈRES

Edith Scob, Catherine Dasté, Michael Lonsdale, Michel Piccoli, Myriam Boyer
MIROIR
VISITE À LOCUS SOLUS
LE RÊVE DU PAPILLON
LE QUOTIDIEN
THÉATRE LE PALACE
(Ancien Petit Lucas)
6 bis rue Fléchier, Montmartre, Paris 9e
tél. 770-44-37 métro Rue Montmartre.

Vos réveillons à
L'ÉLÉPHANT BLANC CLUB SAINT-HILAIRE
Noël : Prix sans changement
Saint-Sylvestre : 250 F tt compris
Club : 1re consommation 70 F
Renouvellement : Prix habituels
RÉSERVATION : 632-85-85
4, rue Vavin, Paris (6e)

THEATRE D'ORSAY
Cie RENAUD-BARRAULT
lundi 27 à 20 h 30
représentations exceptionnelles
EQUUS
et
Madame de Sade
(petit orsay)
7, quai Anatole France
tél. 549.38.53 et agences.

MARIGNAN - MADELEINE - BOSQUET - FAUVETTE - MONTREAL - MONTPARNASSE PATHÉ - GAMBETTA - MAXEVILLE - CAMBRONNE - CLUB Maisons-Alfort - TRICYCLES Asnières - LE PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois - BUXY - PARINOR Aulnay - LOUIS-JOUVET Chelles

7e SEMAINE
FRANCE ÉLYSÉES - GAUMONT COLISÉE - MAXEVILLE MONTPARNASSE 83 - HAUTEFEUILLE - ATHÉNA

PARAMOUNT Élysées • STUDIO ALPHA • ARLEQUIN
V.O. / S.T. Français / Séances 14 h 00 • 16 h 35 • 19 h 20 • 22 h 10

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Sylphide. Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : A. A. Théâtres, d'Arthur Adamov. Comédie-Française, 20 h. 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard. Odéon, 20 h. 30 : Le roi se meurt. Petit Odéon, 18 h. 30 : la Parodore sur le comédien. TEP, 20 h. : Cinéma. Chapiteau TEP, 20 h. 30 : Grand Magic Circus.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga. Nouveau Carré, 15 h. 30 : Cirque à l'académie ; 20 h. : Paroles de femme ; 20 h. : Emma Santos. Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Mummenschanz ; 20 h. 30 : l'Echange.

Les théâtres de Paris

Atelier, 21 h. : Monsieur chasse. Athénée, 21 h. : Victor ou les enfants au pouvoir. Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Servante. Carrefour des Variétés, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune fille dans la vieille tuse toute une nuit dans ses bras. Centre culturel des Amandiers, 20 h. 30 : Electre. Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Clara Zoholeur. Coupe-Chou, 20 h. 30 : Je n'imagine pas ma vie demain (dernières). Edouard-VII, 21 h. : Amphitryon 38. Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Amoureux ; 22 h. 30 : le Mime Jamais. Gaîrie 55, 21 h. : Voiponne. Gymnase - Marie - Bell, 21 h. : Une saponne pour deux. Hôtel de Sully, 20 h. 30 : la Nuit et le Moment (dernières). Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; le Leçon. La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 23 décembre

Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache. Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales. Michel, 21 h. 10 : Happy Birthday. Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame. Moderne, 21 h. : Qui est qui ? Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine. Montfleuri, 20 h. : la Musica ; les Yeux et Portes ; 22 h. : Opera Zoo. Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario. Le Palace, 19 h. : Visite à Locus Solus ; 21 h. : le Rêve du papillon ; 22 h. 30 : le Quotidien. Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles. Palaisse, 20 h. 45 : la Reine de la nuit. Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Isaac et le Sage-Femme. Récamier, 20 h. 30 : Phèdre. Saint-Georges, 20 h. 30 : Lucienne et le Boucher. Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi. Studio-Théâtre 74, 20 h. 30 : Questions de principe et de banalité. Théâtre d'Art, 20 h. 30 : Bonsoir, Monsieur Tchekhov. Théâtre des Arts, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes. Théâtre Essaion, 20 h. 30 : Notes ; 22 h. : Varga. Théâtre du Manitont, 20 h. 30 : Dom Juan. Théâtre d'Urup, grande salle, 20 h. 30 : Equus ; Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade. Théâtre de Proche, 20 h. 30 : En attendant Godot ; 22 h. 30 : Au-delà du rin. Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille. Théâtre 347, 20 h. 45 : Egmont. Théâtre Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Esprit des Français. Tropiédyre, 22 h. : Contes sauvages. Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. F. R. ou Le nouveau-né a une grande bouche... Dix-Heures, 22 h. 15 : Tu crois que n'est mieux ailleurs. Deux-Ânes, 21 h. : Marianne, ne voie-tu rien venir ?

Le music-hall

Antoine, 20 h. 30 : les Frères Jacques. Bobino, 20 h. 30 : Georges Brassens. Pierre Louki. Concert Mayol, 21 h. 15 : Bouquet de nus. Olympia, 21 h. : Thierry Le Luron. Renaissance, 21 h. : Guy Bedos.

Théâtre des Arts, 18 h. 30 : Pi... Vassiliu. Théâtre Fontaine, 20 h. 45 : Jacq... et Paul Préboist.

Jazz, pop, folk et rock

La Vieille Grille, 20 h. 30 : Hu... Texier.

Les concerts

Palais des congrès, 20 h. 30 : Orc... de Paris, dir. et sol. D. Ba... bolin, avec le Chœur et l'Orche... de Paris (Mozart, Berlioz). Eglise Notre-Dame des Blan... Manteaux, 21 h. : Concert... musique allemande (Hasqu... Telemann, Bach). Eglise Saint-Eustache, 21 h. : La...

Les théâtres de banlieue

Créteil, Maison des arts, 21 h : l'Orchestre de l'Ile-de-France, J. Fournier (Beethoven).

La danse

Centre culturel du Marais, 21 h : Solarts. Théâtre des Champs-Elys... 20 h. 30 : Ballet de Roland P... (Casse-Noisette). Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Trockadero. Gloxinia Ballet Co... pany.

14e SEMAINE AU MARIGNAN PATHÉ

LE MARAIS
LE BERCEAU DE CRISTAL
de
Philippe GARREL
Musique
ASH RA TEMPEL

ÉLYSÉES-LINCOLN VO - **MARIVAUX** VO - **HAUTEFEUILLE** VO
14 JUILLET PARNASSE VO - **14 JUILLET BASTILLE** VO

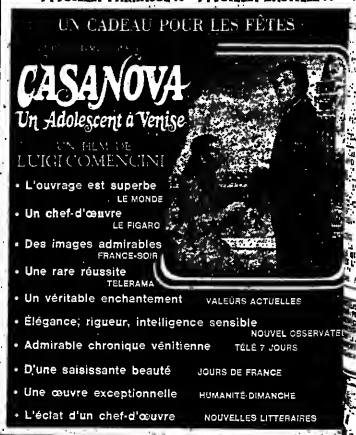

jusqu'au 9 janvier
Agence Lissac, Mme Amar et Jan Richard présentent Edmonton Kelly et Jo Gaetano dans
LE CIRQUE DE MOSCOU 76
PALAIS DES SPORTS
PORTE DE VERSAILLES
Tél. 532.41.29 et 250.79.80.
PC PALAIS DES SPORTS
SOIRÉES A 20 H 45
tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et mardis
MATINÉES
tous les samedis à 17 h 30
tous les dimanches à 14 h 15 et 17 h 30
tous les mardis à 15 h (sauf le 28 décembre)
le mercredi 15 décembre à 17 h 30
location toutes agences
Location au guichet du PALAIS DES SPORTS tous les jours de 12 h 30 à 19 h (14 jours à l'avance) ou par téléphone : 250-79-80 et 532-41-29

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) moins de dix-huit ans.

cinémathèque

...tet, 15 h. : la Veuve Couderc, ...Cresnier-Defarge ; 18 h. 30 : ...Inheritance, de M. Kobayashi ; ...h 30 : l'Homme aux trois d'or, ...Preminger ; 22 h. 30 : ...mbat de coqs, de M. Hellman.

exclusivités

...ICHE ROUGE (F.) : Quin... 5e (033-38-40) ; 14-Juillet-...lle, 11e (357-90-81).

...RUS SAINTS ET MECHANTS ...v.o. : St-Germain-Huchette, (033-87-59) ; Styx, 5e (632-08-...Gaumont-Colisée, 8e (359-29-...Gaumont Rive gauche, 6e ...26-36) ; v.f. Lumière, 9e ...54-07) ; Nations, 12e (343-04-...Gambetta, 20e (636-...

...T OU LA CUISSE (F.) : ABC, (833-55-54) ; Cluny-Palace, 5e ...97-76) ; Mercury, 8e (225-75-...Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; ...ernon (Opéra), 9e (073-42-62) ; ...rot, 12e (343-10-29) ; Fauvette, ...(331-56-86) ; Montparnasse-...1e, 14e (326-65-13) ; Gaumont-...vention, 15e (828-42-27) ; Ca-...Passy, 16e (288-62-34).

...DN'S MUSIC SHOW (A.), v.o. : ...estone, 9e (526-50-34).

...CCO (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-...1e (233-83-93) ; Gaumont-...ntenille, 9e (633-76-38) ; 6e ...t-Germain, 6e (222-72-80) ; ...ne, 8e (723-69-23) ; Français-...ne-Elysées, 8e (720-76-23) ; ...C.-Opéra, 9e (281-50-32) ; Pa-...nt-Opéra, 9e (073-34-37) ; Li-...ne-Bibliothèque, 5e (345-91-...Athéna, 12e (343-07-48) ; Par-...nt-Galaxie, 13e (580-18-03) ; ...nt-Montparnasse, 14e (326-...) ; Paramount-Orléans, 14e ...65-91) ; Bienvenüe-Montpar-...e, 15e (544-25-02) ; Convention-...Saint, 15e (577-51-24) ; Para-...ge-Maillot, 17e (758-24-24).

...LYNOON (Angl.), v.o. : ...t-Lazare-Pasquier, 8e (522-78-37) ; ...ont-Champs-Elysées, 8e (359-...) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-...Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

...EAU DE CRISTAL (Fr.) : ...ratis, 4e (278-47-39).

...OVA, UN ADOLESCENT A ...SE (It.), v.o. : Paramount-...ux, 2e (742-56-31) ; Hante-...e, 8e (522-72-32) ; 14-Juillet-...ne, 5e (326-58-00) ; Elysées-...n, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-...ne, 11e (357-90-81).

...ISSEUSE OU CHEZ MAXIM'S ...Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; ...nch-Madeleine, 8e (073-56-03) ; ...8e (359-53-70) ; Paris, 8e ...09), Marseille, 9e (770-...Gammont-Convention, 15e ...07) ; Clichy-Pathé, 18e (522-...

...PS DE MON ENNEMI (Fr.) : ...ne, 8e (225-57-47) ; Norman-...e (359-41-18) ; Paramount-...e (072-34-37).

...F DE GRACE (All.) v.o. : ...Médicis, 5e (633-25-97) ; ...rtot, 6e (228-12-12) ; Biarritz, ...69-23).

...ERVOS (Esp.), v.o. : Hante-...e (633-79-38) ; 14-Juillet-...e (326-58-00) ; Mac-...Mahon, 17e (380-24-81).

...ERRE FOLIE (A) v.o. : ...ge de la Reine, 9e (032-24-51) ; ...mpérial, 2e (742-72-52) ; Ca-...ne, 17e (754-10-65).

...E MUNICH, LA DANSE DE ...R (A.) v.o. Radins, 5e (633-...) ; Olympic - Entrepôt, 14e ...7-49).

...E DES SENS (Jap.) (**). St-André-des-Arts, 6e (326-...) ; Balzac, 8e (359-52-70).

...TIQUE (Sué.), v.o. : Saint-...e, 5e (326-79-17).

...TIQUE DU BOSCOP (Fr.) : ...bules, 6e (032-42-34) ; 14-...Seattle, 11e (357-90-81).

...AIL ESMERALDA, 9 ans (*) : ...e (743-60-33) ; Quintette, ...1-23-40) ; Ambassade, 8e (359-...) ; Montparnasse-Pathé, 14e ...-41-63) ; Gaumont-Convention, ...e (828-42-27) ; Victor-Hugo, ...e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; ...Saint-Lambert, 20e (797-...

...GUE DU TRIANGLE D'OR ...La Clef, 5e (337-90-90) ; ...T QUI AURA VINGT-CINQ ...ans (Le) (Sué.) ; Quin-...e (033-38-40) ; 14-Juillet-...ne, 6e (326-58-00) ; Elysées-...

...Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic-Entrepôt, 14e (543-67-42).

LE JOUET (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnasse-Pasquier, 14e (326-58-00) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (607-71-33).

LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES TAUPES (All.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (607-71-33).

LA JUSTICE DU COLONEL VLADIMOV (Sov.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Lambert, 15e (828-40-28).

LA KERMESSE HEROIQUE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Lambert, 15e (828-40-28).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Lambert, 15e (828-40-28).

LA MALEDICTION (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (première partie) (It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-65), en allemand.

1900 (deuxième partie) (It., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Calypso, 17e (754-10-65), en allemand.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LA PREMIERE FOIS (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-39) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (256-92-82) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Miramar, 14e (326-53-43) ; Caumonne, 19e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

RED (Can.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

SANTALLA, MAISONCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

SCANDALO (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

SE CREUSER A REPAIRE (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE FEMME A sa FENETRE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Marseille, 8e (770-73-88) ; Athéna, 12e (343-07-48).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-10-85), après 18 h.

UN ELEPHANT ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marseille, 8e (770-72-26) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).

UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caumont, 9e (770-90-96) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (342-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).

UNE VIE DIFFICILE (It.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42).

UN REVE PLUS LONG QUE LA NUIT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).

LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32), Blanvenüe - Montparnasse, 14e (544-25-02).

WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (543-67-42).

ELYSEES LINCOLN - QUINTETTE
- 14 JUILLET PARNASSE -
SAINT-LAZARE PASQUIER
- OLYMPIC ENTREPOT

GAUMONT présente
Tonique, émerveillé, féroce, ce film est une joie perpétuelle.
ROBERT BENAYOUN • LE POINT
M comme magnifique, Mion Mion M comme merveille.
JEAN-LOUIS BORY • NL. OBS.
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000
UN FILM D'ALAIN TANNER
GAUMONT DISTRIBUTION

Seul à Paris : LA CLEF
UN FILM TRÈS TROUBLANT - L'EXPRESS

la bûche de Noël 9F
UNE ALLUMETTE ET ELLE BRÛLE TROIS HEURES.
Tambor

Les films nouveaux

THE MARATHON MAN, film américain de John Schlesinger (**). v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impéria, 2e (742-72-52) ; Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ORSOUL OUZALA, film soviétique de Akira Kurosawa, v.o. : Studio Alpa, 5e (032-39-47) ; Ariequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Elysées, 8e (256-49-34).

LA BANANE NOIRE, film israélien de B. Kapon, v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

NOUS PARLONS, POUR ECOUTER, film français de M. Devaud : Olympic, 14e (542-67-42).

LACS DE CHIFFAL, film américain de M. Anderson, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 6e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Botonde, 6e (633-08-22) ; Balzac, 8e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-33-00).

AMBULANCES TOUS RISQUES, film américain de P. Yates, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (607-71-33).

LA VICTOIRE A ENTERRE, film américain de M. Chomski, v.o. : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).

KING-KONG (A., v.o.) : Paramount, Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (256-49-34). — v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34).

LA MAGE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82).

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caumonne, 19e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MADO (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

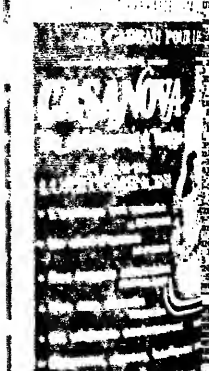

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Encore une erreur de bobine...

La diffusion de la première partie du téléfilm historique de Jean Anouilh et de Jean Delannoy, « le Jeune Homme et le Lion », sur TF 1, mercredi 22 décembre, a été perturbée, au fin d'émission, par une erreur de bobine. A la place du troisième tiers de la première « époque », s'est en effet substitué le premier tiers de la seconde époque, prévue pour le mercredi 29 décembre, et ceci malgré les nombreuses précautions d'usage : trois personnes sont en effet chargées de vérifier le bon état de la pellicule destinée à l'antenne, dix jours avant sa diffusion.

La direction de TF 1 a publié un communiqué, ce lundi matin, où elle exprime ses excuses aux téléspectateurs et où elle annonce que la première partie du téléfilm de Jean Delannoy sera rediffusée intégralement lundi 27 décembre à 20 h. 30.

Rappelons que des incidents similaires se sont récemment produits sur la deuxième chaîne (au cours de la rediffusion du film « Jean de la Lune », le 17 décembre, à 22 heures) et sur TF 1 (où la même séquence de l'émission « En bien raconte » a été diffusée deux fois). Selon les directions des chaînes, il s'agit là d' « erreurs humaines », rendues possibles par le nombre des manipulations nécessaires à la préparation de la pellicule. Un porte-parole du syndicat S.N.R.T.-C.G.T. confirme que ces incidents techniques n'ont aucun rapport avec la grève que mènent actuellement les artistes-interprètes.

LE LION CHARLEMAGNE

Voilà un Charlemagne qui devrait plaire à l'étranger. Dans le genre volontiers familier, le genre Anouilh, il n'a rien à envier à la Victoria ou au Napoléon que se sont offerts naguère les Anglais. Et les Allemands — ils raffolent déjà des Boussardel, ils se les projettent régulièrement — vont adorer ces belles images arrêtées à leurs propres livres d'histoire et ramisées au goût du jour : du huitième au dix-neuvième siècle, rien n'a changé, il s'agit toujours de retaire l'Europe.

Belles, ces images, sur la première chaîne, surtout pour ceux de la région parisienne qui savent vu le couleur. A propos, un sur cinq d'entre nous — on a appris cela mercredi, lustement au Journal de TF 1, — ou plutôt quatre sur cinq des Français, ne possède encore qu'un récepteur en noir et blanc. En province, où je suis, les cavalcades au soleil couchant, les chemins forestiers, les champs semés de pâquerettes et de jeunes filles en fleur (la princesse Hildegarde, fiancée de l'empereur, profile d'une panne de chemisier pour jouer à colin-maillard dans les prés avec ses dames de compagnie), les scènes de banquet et de bataille, tout ces jolis tableaux confiés à la palette, à la caméra experte de Jean Delannoy (le réalisateur également à leur facture, à un dessin hachuré d'ombres, à un rythme, à un mouvement.

A des visages, aussi, bien sûr, et à des voix. La trogne soigneusement rasée de Georges Wilson — conformément à la vérité historique, il ne porte qu'une moustache en croc, — sa diction rompue à la pratique des classiques, ponctuée d'intonations à la Jean Vilar, donnent « de la gueule » à ce personnage dont on a tout fait pour qu'il en ait, lustement. Roland (c'est Mathieu Carrière) promène, au contraire, à travers le palais d'Aix-la-Chapelle une haute silhouette de dandy romantique, un air d'éternel ennui et cette pointe d'accent anglais prêté par Jacques Chazot aux amis de Marie-Chantal. C'est d'un effet assez curieux, mais qui, il est ravissant, et l'on comprend la passion de ce m'as-tu-vu de Charles pour son beau doux neveu, comme on disait dans les contes et légendes de notre enfance. Aude Garella, Roncevaux, l'enfant, Bernha aux grands pieds, on lisait cela les larmes aux yeux, la gorge nouée.

A l'écran, c'était beaucoup plus sommaire et l'on a été surpris, furieux, de voir le premier épisode se terminer sur une interruption indépendante de la volonté » de le speakerine, vingt-cinq minutes avant la fin. Je ne vois pas très bien comment on va rattraper cela, le semaine prochaine. Des pannes, des coupures, des arrêts suivis d'excuses et de sapins de Noël à l'ensaigne de nos chaînes, il y en a sans arrêt en ce moment.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 23 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 30, Retransmission lyrique : « Salomé », de R. Strauss, par l'Opéra du Rhin, dir. A. Lombard, avec K. Armstrong, réal. M. Rabinovski ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Film : « le Petit Baigneur », de R. Dhéry (1967), avec L. de Funès, R. Dhéry, C. Brosset, A. Parisy, F. Fabrizi.

Un fraudeur bouleverse de bateaux part à la recherche d'un inventeur de prototypes et de brevets, dont il espère tirer pour assurer sa connaissance. Les délires de Louis de Funès opposé à la tribu farfelue des Branquignols.

22 h. 5, Portrait : Des parts de lumière (le poète Pierre Jakez-Hélias) ; 22 h. 40, Musique de nuit : le Serteur de Paris ; 22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « les Demoiselles de Rochefort », de J. Demy (1966). Avec C. Deneuve, F. Dorléac, D. Darrieux, J. Perrin, G. Kelly, M. Piccoli.

A Rochefort, pendant une foire commerciale, deux sœurs jumelles rencontrent chacune l'homme de sa vie, pendant que leur mère retrouve le sien. Enchaînement des couleurs et de la comédie musicale selon Demy (sur invrt de médiatrame) avec la musique de Michel Legrand.

23 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., « La cerise de Monsieur de Balzac », d'après Delphine de Girardin, adapt. de C. Sylvain, avec Mlle Presle, A. Dupeyron, P.-F. Pisier, réal. G. Desarbres ; 21 h., la danse contemporaine : Suzan et Harry Sheppard ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Les B.B.C. Singers, dir. J. Poole et l'orchestre symphonique de la B.B.C. dir. P. Boulez, avec J. Bowman, Stanley-Quartet, Lanyon : « Rituel in memoriam moderne » (P. Boulez), « Trois ballades de François Villon (Debussy), « Don Quichotte à Dulcinée » (Ravel), « Daphnis et Chloé » (Ravel) ; 22 h. 30, Le sanet à feu ; 23 h., Noël germanique ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Gustiori.

VENDREDI 24 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

De 12 h. à 20 h., Programme ininterrompu (à 15 h. 55, Film : « le Roi de cœur », de Ph. de Broca (1966).

20 h. 30, Variétés : Magie et magiciens ; 21 h. 40, Conte musical : « Retiens la nuit », de B. Lion, avec J. Hallyday ; 22 h. 40, En direct de Perpignan : Veillée ; 23 h. 35, En direct de Saint-Pierre-de-Rome : Messe célébrée par le pape Paul VI (Eurovision) ; fin à 1 h.

CHAINE II : A 2

De 10 h. à 20 h., Programme ininterrompu (à 16 h. 55, Ciné-club : « la Rencontre de Laurel et Hardy », de R. Youngson (1967).

20 h. 30, Série : Les brigades du Tigre ; 21 h. 30, Soirée spéciale : Le nuit de Noël de Grazella et Virginia (sous réserve) ; fin à 1 h.

CHAINE III : FR 3

20 h., Le Cirque de Moscou, 21 h. 5, Théâtre : « l'Otage », de P. Claudel, avec L. Bellon, J. Danet, G. Toussaint, J. Davy.

Les Tréteaux de France présentent cette pièce symbolique et grandiose où s'entrelacent jusque dans la mort l'Eglise et l'Empire : un duel entre ciel et terre.

23 h. 15, Culture : Méditerranée, de F. Brandel et G. Vallet (l'Héritage, douzième et dernière émission) ; 0 h. 10, Veillée : Les crèches du monde, de F. Rossif.

Chaque page y un maître de hombreuses traditions pour fêter Noël. Aujourd'hui, le National Museum de Munich présente une très belle collection de crèches venues d'un peu partout, du monde entier.

0 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La réalité, le mystère... ; à 20 h. 30, « La réalité en ses lieux », par F. Venaille ; à 20 h. 40, « Zaïde à l'Opéra », par C. Backès-Clément ; à 21 h., « Incarnation », par M. Cazenave et Couturier ; à 22 h., « Zaïde à l'Opéra » (suite) ; à 22 h. 15, Personnage, par G. Saisy ; à 23 h., « les Machines du mystère », par Jean Thibaudeau ; à 23 h. 30, « Zaïde à l'Opéra » (suite) ; à 23 h. 50, Feuilleton : « la Neige se gouverssi », par M. Chalieu ; 23 h. 45, Poésie ; 23 h. 55, Messe de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert à Nice par l'orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. P. Mefo, avec E. Pitti, pianiste : « Symphonie en ré » (Haydn) ; « Concerto en mi majeur » (Beethoven) ; Mastiques... 21 h. 30, Veillée provençale en direct de Beaumont-de-Ventoux ; veillée présente en direct de Pouzest ; veillée enradonne à Diefenbach-sur-Vel ; 0 h. 5, Messe de minuit ; 1 h., Veillée.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 23 DECEMBRE

— *Le Centre des démocrates sociaux* dispose d'un quart d'heure sur TF 1, à 19 h. 45.

— *M. Jean-Raymond Berthoins* expose son point de vue sur la famille à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 24 DECEMBRE

— *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la culture, répond aux questions d'Ivan Levaï sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *Dom Helder Camara*, archevêque de Recife, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *L'Action générale catholique féminine* pose des questions sur la famille à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

ET SI VOUS LEUR OFFRIEZ LA MER...
• Un texte inédit de Paul Morand
20.000 livres sur la mer vous attendent à la Librairie DES EDITIONS MARITIMES ET D'OUTRE-MER
17, rue Jacob - 75-06

AUJOURD'HUI

Les offices religieux de Noël

● NOTRE-DAME DE PARIS

(0, parvis de Notre-Dame, 75004 Paris.)

VENDREDI 24. — 22 h. 30, audition d'orgue par Pierre Cochereau. — 23 h. 30, veillée du Noël : « Ave Maria » (Guillaume Bouzignac), a Adeste fideles » (Prieto). — 24 h., messe de minuit célébrée par le cardinal Marty : « Messe de minuit » (Henri Carol), « Gloria à deux chœurs » (E.-L. Hasler), « Hodie Christus natus est » (H. Schutz), « Alleluia, le Seigneur m'a dit » (G. Litaize), « les Anges dans nos campagnes » (R. Blin), « Credo III » (Grégorien), « Et Incarnatus est » (R. Lassus), « Douce Nuit, Sainte Nuit » (Gruber-Mohr), « Il est né le divin enfant » (Noyon), « Chantons l'enfant qui vient de naître » (G. F. Handel).

SAMEDI 25. — 9 h. 30, lauses de Noël : « Alma redemptoris mater, » (Palestrina). — 10 h., messe pontificale : Puer natus est » (Grégorien), « Missa Brevis (Palestrina), « Gloria VIII (Grégorien), a Credo III » (Grégorien), « Et Incarnatus est » (Lassus), « Noël nouveau est venu » (F. Barthez). — 11 h. 30, messe : « En natus est Emmanuel » (Praetorius), « Messe de minuit » (Carol). — 10 h., vêpres solennelles de Noël : « Jesus redemptor omnium » (Grégorien) ; psaumes de l'office en français : « Hodie Christus natus » (Grégorien), « Magnificat » (Tou Royal), Adeste fideles » (Prieto), « Tantum Ergo » (Bach), « Il est né le divin enfant » (Noël traditionnel). — 18 h. 30, messe : « En natus est » (Praetorius), « Missa brevis » (Palestrina), « Puer natus est » (Grégorien)

● BASILIQUE DU SACRE-CŒUR DE MONTMARTRE

(35, rue du Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris.)

VENDREDI 24. — A la basilique, 22 h. : « Douce Nuit » (Gruber) ; liturgie de la parole, avec trois lectures, psaumes, chorales sur des airs de vieux cantiques, acclamations (Jet et Deus) ; vieux Noëls et Noëls modernes : « Puer natus est », récitation grégorien, martyrologe (Veyrassye) ; kyrie et gloria grégoriens, « Alleluia » de Deiss ; évangile de la nativité ; allocution de Mgr Charles ; procession à la crèche ; « les Anges dans nos campagnes », « Dans une étable obscure » (Praetorius), « Minuit, chrétiens » (Adam) ; credo grégorien avec « Et incarnatus est » (Joseph des Prés) ; eucharistie concélébrée par tous les chapelains ; « Communion » (Arcadelt) ; transmission du corps eucharistique (« Adeste fideles ») ; « Il est né le divin enfant ». — A la crypte, 23 h. 30, comte veillée avec Noëls anciens et modernes. — 0 h., messe de minuit avec allocution.

SAMEDI 25. — 11 h., messe solennelle, chants grégoriens et polyphoniques (G. Geoffray, Deiss, Joaquin des Prés, D. Roth, G. Lorent). — 18 h., vêpres solennelles, psaumes polyphoniques, procession à la crèche, Noëls populaires ; « Adeste fideles » — 18 h., messe solennelle, avec polyphonies, par les religieuses d'Ephrem.

● SAINT-JEAN DE MONTMARTRE

(18, rue des Abbesses, 75018 Paris.)

VENDREDI 24. — 20 h. 30, messe des enfants. — 23 h. 15, veillée suivie de la messe de minuit. La veillée et la messe seront animées par le chœur et à cœur joie » de Vincennes.

● EGLISE SAINT-EUSTACHE

SAMEDI 25 — 19 h., au cours d'une première messe (plus particulièrement réservée aux personnes âgées du quartier), présentation de la crèche et du montage audio-visuel à propos de l'œuvre de Raymond Mason. — 22 h. 45, la création. A propos de l'œuvre de Raymond Mason, et le Départ des Rois et légumes des Halles », une mise en images de Clara Arnaud, et une improvisation à l'orgue de Jean Guillou.

● EGLISE DE LA MADELEINE

VENDREDI 24. — A partir de 22 h., lectures de textes en français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, avec, à l'orgue : « Pastorale » (R. Ducasse), « les Bergers » (O. Messiaen), « Noël » (J. Alain) (Duruflé) et chorale. « Voici la nouvelle » (Gounod), « les Anges dans nos campagnes » (Huguenin), « A minuit, fut fait un réveil » (Huguenin), « Noël pour la paix » (Aubanel), « Noël, sainte fête » (Barbian), « Noël ancien » (Casadesus), « Stille Nacht », et alleluia et chœurs extraits du « Messie » (Handel). — Messe de minuit : « D'où me le Divin Enfant » (J. Noyon), « Messe de Noël » pour chœur et deux orgues (J. Havard de la Montagne), « Adeste fideles », noëls populaires harmonisés : orgue, « Noëls variés » (Dandrieu), « Prélude et fugue en ut » (J.-S. Bach) ; au grand orgue, Odile Pierre ; orgue de chœur, Jean Villetard ; direction, Joachim Havard de la Montagne.

● EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

(39, bd des Invalides, 75007 Paris.)

VENDREDI 24. — 20 h. 45 ; veillée; chants populaires ; au grand orgue, Carlos Lidaise. — 21 h., messe familiale avec la participation de la chorale d'enfants ; direction, Sœur Nicole. — 22 h. 45 ; Noël sur les orgues, par Gaston Litaise. — 23 h. ; veillée, « chants populaires de Noël à travers le monde », avec la concours des Petites Sœurs de Jésus du Père de Foucauld. — 24 h., messe solennelle de la Nativité, au grand orgue, Gaston Litaise ; orgue de chœur, Pierre Jorre de Saint-Jorre ; chœurs paroissiaux ; direction, Père J.-B. Rousseau.

SAMEDI 25. — 0 h., messe en grégorien ; chœur dirigé par P. de Saint-Jorre. — 11 h. 30 ; messe solennelle ; chœur dirigé par le père J.B. Rousseau. — 18 h. 15 ; vêpres solennelles de la Nativité ; grand orgue, Gaston Litaize.

● EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN

(63, rue Caumartin, 75009 Paris.)

VENDREDI 24. — 16 h. et 18 h. ; messe avec chants de Noël. — 22 h. 30 : veillée de Noël ; messe de la nuit.

SAMEDI 25 : messes à 8 h., 10 h. et 11 h. (chants latins et grégoriens).

● EGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

(Place Franz-Liszt, 75010 Paris.)

VENDREDI 24. — 23 h. 15 ; veillée. Pièces d'orgue, « Venez Divin Messie », « Royale Cecil » et « Hodie Christus Natus est » (grégorien) ; noëls anciens : « A l'Do Vingt qu'en cette veillée », « les Anges dans nos campagnes », « Stilla Nacht », « Magnificat de Carolus Andreas », 24 h. : « Minuit chrétiens », suivi de la messe : « Propre grégorien », « Messe des anges » (harmonisée par la ch. Roussel), « Adeste fideles », « Il est né le Divin Enfant », « Hodie Christus Natus est », de Clérambault ; pièces d'orgue.

SAMEDI 25 : 10 h. — Messe solennelle, « Propre grégorien », « Messe des anges », « Jesus Redemptor Omnium », « Hodie Christus Natus est », de Clérambault ; pièces d'orgue. Chœurs et solistes, dirigés par M. Simonnet ; grand orgue, J. Cosse.

● SALLE PLEYEL

(252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.)

VENDREDI 24. — Messe de minuit traditionnelle. — 23 h. 15, Heure sainte. — 24 h., « Minuit, chrétiens », chanté par M. Pierre Charrion, de l'Opéra, suivi de la messe solennelle à Chorale de l'UFPEC, vieux cantiques, aux orgues : Mlle F. de Kergariou.

● EGLISE SAINT-EPHREM-DES-SYRIENS

(27, rue des Arènes, Paris-5e.)

VENDREDI 24. — 18 h. 30, Messe solennelle de la Nativité de « Notre Seigneur », célébrée selon l'antique liturgique restaurée de Jérusalem-Antioche.

● EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS

(2, place du Louvre, Paris-1er.)

VENDREDI 24. — 22 h., veillée avec des chants grégoriens et des chants polyphoniques ; lectures bibliques et Noëls populaires. — 23 h. 30, messes de minuit avec la chorale grégorienne et l'ensemble polyphonique de Saint-Germain-l'Auxerrois.

SAMEDI 25. — 10 h., messe avec les grandes orgues. — 11 h. 15 et 17 h. 30, messes (programme de la messe de minuit). — 17 h., concert spirituel.

● EGLISE SAINT-LEON

(1, place du Cardinal-Amette, Paris-17e.)

VENDREDI 24. — 23 h., veillée (lectures, prières, méditations, chants). — 24 h., « Minuit, chrétiens », d'Adam (ténor, solo et chœurs) ; messe de minuit aux airs de Noël de M.-A. Charpentier : « Offertoire », « Hodie Christus factus est » (soprano et chœurs) de Clérambault, « Communion », « Et incarnatus est » (quatuor) de Mozart et « Noëls anciens », « Sortie » « Tollite hostias » de Saint-Saëns.

SAMEDI 25. — 11., programme de la messe de minuit, avec la concours de la maîtrise de Saint-Léon.

● NOTRE - DAME - DES - BLANCS - MANTEAUX

(12, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4e.)

VENDREDI 24. — 23 h. 15, récital d'orgue ; « Les Cieux chantent la Légende sur « Vieux maintenant Sauveur des palens » (J.-S. Bach), « Pastorale » (J.-S. Bach), « les Bergers » (O. Messiaen), « Gloire à Dieu » (J. Pachelbel), « In dulci jubilo » (J.-S. Bach). Noël en sol majeur (L. Cl. Daquin). — 24 h., messe de minuit avec Méditation choral « Du Chi ni vierlei ist » (J. Pacelbel), « offertoire choral « Puer natus in Bethléem » (D. Buxtehude), « Communion Noël sur les tierces » en ré mineur (L. Cl. Daquin), « Sortie, prélude et fugue » en sol majeur (J.-S. Bach).

● EGLISE SAINT-ROCH

(34, rue Saint-Roch, Paris-1er.)

VENDREDI 24. — 20 h. 30, messe pour les enfants et leurs familles ; chants traditionnels. — 22 h. 30, veillée spirituelle et musicale, musique de Noël du XVIIIe siècle : Lolo Ménge. — 22 h. 45, méditation de la Nativité des ténèbres à la lumière. — 23 h. 30, les chemins de la Nativité, à travers nos douze crèches traditionnelle, chaldéenne, contemporaine, cambodgienne, japonaise, thallandaise, camerounaise, crèches des desdins d'enfants. — 24 h., « Minuit, chrétiens » et messe solennelle.

SAMEDI 25. — 10 h. 45, messe solennelle de la Nativité.

● EGLISE SAINT-NICOLAS

(38, bd Saint-Germain, Paris-5e.)

VENDREDI 24. — 19 h. 15, Noël pour les enfants et les personnes âgées ; messe avec chants d'hier et d'aujourd'hui.

● EGLISE SAINT-SEVERIN

(2, rue des Prêtres - Saint - Séverin, Paris-5e.)

VENDREDI 24. — 17 h., Noël pour les tout-petits ; célébration autour de la crèche. — 23 h. 15, « Qui vous rendra votre espérance » ; veillée et Eucharistie de Noël à l'écoute du prophète Isaïe avec les Noëls d'hier et d'aujourd'hui ; à l'orgue : Michel Chapuis.

● ABBAYE SAINTE-MARIE

(3, rue de la Source, Paris-16e.)

VENDREDI 24. — 22 h. 15, office des Vigiles. — 24 h., messe solennelle concélébrée.

SAMEDI 25. — 11 h., messe solennelle concélébrée. — 18 h., Vêpres.

● EGLISE SAINT-JOSEPH-ARTISAN

(214, rue La Fayette, Paris-10e.)

VENDREDI 24. — 22 h. 15, veillée de Noël, extrait du final du « Caille » de Ch. Gounod et « Venez divin Messie » ; « Peuples de l'univers, chantez les Seigneur » ; « Noëls des quatre coins du monde (Afrique, Asie, Nouveau Monde, Europe). « Israélien, soumets » (Noyon) ; « Minuit, chrétiens » (A. Adam) ; « Il est né le divin enfant » ; messe sur des Noëls ; « Adeste fideles » (Th. Dubois) ; Noëls anciens : Pasmis 112 (Allain).

SAMEDI 25. — 11 h., « Puer natus es » (grégorien) ; « Messe des anges » ; Noëls.

● EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE

(17, rue du Petit-Pont, Paris-5e.)

VENDREDI 24. — 22 h. 15, liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome.

SAMEDI 25. — Nativité selon la chair de N.S. et Dieu, Jésus-Christ. — 11 h., liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome. — 18 h., liturgie dialoguée de saint Jean Chrysostome.

● EGLISE DU SAINT-ESPRIT

(6, rue Roquépine, 75008 Paris)

VENDREDI 24. — 18 h., audition d'orgue, par Jean-Dominique Paquet, avec des œuvres de Bach, Pachelbel, Buxtehude, Girod, Clérambault, Langlais. — 19 h. 30, cuite liturgique avec chœur sous la direction de Denise Fauvarque. Célébration de la Sainte-Cène, à l'orgue : Jean-Dominique Paquet.

SAMEDI 25. — 10 h. 30, prédication par le pasteur Bertrand, célébration de la Sainte-Cène, à l'orgue : Jean-Dominique Paquet.

● EGLISE DE LA REDEMPTION

(16, rue Chaochat. 75009 Paris)

VENDREDI 24. à 21 heures et SAMEDI 25, à 10 h. 30, services du vigile de Noël.

● EGLISE DE L'ETOILE

(54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris)

VENDREDI 24. — 20 h. 30, récital d'orgue, par D.-F. Rogé. 21 h., service liturgique et musical ; œuvres de l'époque Hellenne et allemande, ensemble instrumental avec comme soliste Monique Berghmans.

CULTE ORTHODOXE

● CATHEDRALE SAINT - ALEXANDRE - NEVSKY

(12, rue Daru, 75008 Paris.)

VENDREDI 24. — A la crypte, 21 h. : Vigiles. — 23 h. 30, liturgie eucharistique de saint Jean Chrysostome. Les offices sont célébrés en français.

● EGLISE VIEILLE CATHOLIQUE ORTHODOXE

(Patriarcat de Roumanie, 16, rue Duperré, 75009 Paris.)

VENDREDI 24. — 22 h. 45, chant de préparation « Venez divin Messie », 24 h., « Minuit, chrétiens » par Michel Lebeau.

● R.A.T.P. — Durant la nuit de Noël, le service des autobus de nuit (NA, NB, NC, NO, ND, NE, NF, NG, NH, NJ) qui, partant de Châtelet, desservent un certain nombre de communes limitrophes de Paris sera renforcé. Les départs seront assurés toutes les vingt, vingt-cinq ou trente minutes selon les lignes.

— Depuis Châtelet, de 0 h. 55 à 5 h. 33.

— Depuis les communes périphériques, de 1 heure à 5 heures, sauf pour la liaison NA (Châtelet-Pont-de-Neuilly), de 0 h. 55 à 5 heures.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-12-76 A 0 h G.M.T.

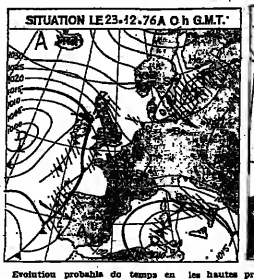

PRÉVISIONS POUR LE 24/25 DÉCEMBRE DE MATINÉE

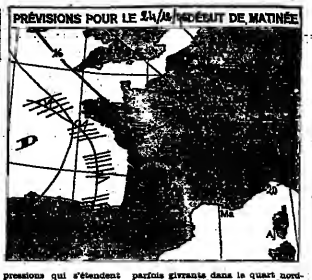

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 décembre à 0 heure et le vendredi 24 décembre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, un régime de vents, de secteur sud-est, persistera sur la France entre les basses pressions de l'Atlantique et les hautes pressions qui s'étendent de l'Europe centrale à l'Islande.

Vendredi 24 décembre, dans les régions méditerranéennes, le temps sera ensoleillé et doux. Les vents de sud-est seront modérés.

Sur le reste de la France, le temps sera généralement très brumeux. Les brouillards matinaux, nombreux, parfois givrants dans le quart nord-est du pays, où l'on notera de faibles gelées souvent jusqu'à 4 ou 5 heures. Le ciel sera le plus souvent nuageux, et il pleuvra un peu, l'après-midi et le soir, au voisinage de l'Atlantique. Les vents faibles ou modérés, viendront du sud-est. Les températures seront du même ordre que celles de la veille.

Jeudi 23 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 11 et 3 degrés ; Biarritz, 14 et 4 ; Bordeaux, 8 et 3 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 9 et 8 ; Cherbourg, 9 et 0 ; Clermont-Ferrand, 12 et —1 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 8 et —3 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille, 11 et 4 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 11 et 6 ; Paris - Le Bourget, 8 et 5 ; Pau, 12 et 1 ; Perpignan, 11 et 1 ; Rennes, 10 et 8 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 12 degrés ; Amsterdam, 3 et —2 ; Athènes, 12 et 8 ; Berlin, 3 et —1 ; Bonn, 5 et 3 ; Bruxelles, 2 et —1 ; les Canaries, 20 et 11 ; Copenhague, 4 et 2 ; Genève, 5 et —2 ; Lisbonne, 8 et 5 ; Londres, 10 et 0 ; Madrid, 10 et 1 ; Moscou, 0 et —5 ; New-York, —2 et —1 ; Palma-de-Majorque, 12 et 0 ; Rome, 12 et 12 ; Stockholm, 0 et —7 ; Téhéran, 5 et —.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpes-d'Huez : 80-300 ; Autrans, 10-30 ; Bellecombe - Crest-Voland : 40-100 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 70-150 ; Chamonix : 25-300 ; Chamrousse : 50-90 ; Chapelle-d'Abondance : 30-100 ; Chatel : 30-100 ; La Chuzaz : 40-130 ; Combloux : 20-135 ; Les Contamines-Montjoie : 20-150 ; Le Corbier : 30-130 ; Courchevel : 45-130 ; Les Deux-Alpes : 80-250 ; Flaine-Le-Praz-sur-Arly : 60-100 ; Les Gets : 40-105 ; Grand-Bornand : 40-100 ; Les Houches : 40-100 ; Megève : 45-100 ; Les Menuires-Val-Thorens : 150-200 ; Méribel : 80-140 ; Morzine-Avoriaz : 45-200 ; La Plagne : 115-190 ; Praz-Iognan : 25-70 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 40-100 ; Samoëns : 80-130 ; Tignes : 120-180 ; Val-Cenis : 35-160 ; Val-d'Isère : 80-100 ; Valmorel : 50-80 ; Villard-de-Lans : 0-30.

ALPES DU SUD

Auron : 80-250 ; Isola-2000 : 150-270 ; Montgenèvre : 150-300 ; Orcières-Merlette : 100-200 ; Pra-Loup : 80-150 ; Le Sauze : 40-200 ; Valberg : 60-140 ; Vars : 80-150.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 60-80 ; Super-Besse : 40-80 ; Super-Lioran : 40-80.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 20-70 ; Cauterets-Lys : 70-200 ; Font-Romeu : 30-80 ; Saint-Lary-Soulan : 140-60 ; Les Angles : 40-80.

JURA

Métabief : 30-80 ; Les Rousses : 25-140.

VOSGES

Gérardmer : 15-60.
★ Horloge des neiges : 874-02-39.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. — Bayrischzell-Sudelfeld : 50-120 ; Berchtesgaden-Jenner : 70-100 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 70-200 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 20-120.

Forêt-Noire. — Feldberg : 0-60.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 35-65 ; Saalbach : 60-100 ; Zell-am-See : 50-130.

Vorarlberg. — Gargellen : 70-90 ; Lech/Arlberg : 85-110 ; Zürs/Arlberg : 80-115.

Tyrol. — Fulpmes : 30-95 ; Igls : 30-90 ; Ischgl : 70-130 ; Kitzbühel : 0-120 ; Lermoos : 80-130 ; Obergurgl : 30-80 ; Seefeld : 80-110 ; Sölden : 30-90.

SUISSE

Région du Léman. — Villars : 30-120.

Valais. — Crans-Montana : 100-200 ; Zermatt : 40-100.

Oberland bernois. — Grindelwald : 40-80 ; Wengen/Kl.-Scheidegg : 30-60.

Grisons-Engadine. — Arosa : 70-80 ; Davos : 80-120 ; St-Moritz : 80-90.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 643

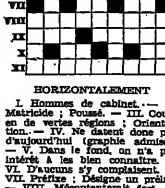

HORIZONTALEMENT

I. Hommes de cabinet. — II. Matricide ; Poussé. — III. Coule en de vertes régions ; Orientation. — IV. Ne datent donc pas d'aujourd'hui (graphie admise). — V. Dans le fond, on n'a pas intérêt à les bien connaître. — VI. L'aucuns s'y complaisent. — VII. Préfixe ; Désigne un prélat. — VIII. Mécontentera fort. — IX. Implique le nivellement ; Il prête difficilement ses pièces. — X. Pronom ; On lui doit de jolis traits. — XI. Ne peuvent pas voir le jaune en peinture.

VERTICALEMENT

1. Le dernière chose à faire ! ; On y monte pour y descendre. — 2. Douce, chez Breffort ; Voyageai en sifflant. — 3. Faire disparaître ou disparues ; Figures biblique. — 4. Localité ; Huile d'une région très chaude ; Abréviation. — 5. Devant Jean ; Adverbe. — 6. Coule en Suisse ; On les dit vieilles. — 7. Travailleras en pensant à l'avenir. — 8. En Syrie ; Se traduit par des actes. — 9. Participe ; Eventuellement oubliés ; Eléments d'un jeu.

Solution du problème n° 1 642

Horizontalement

I. Intérêt. — II. Naturelle. — III. Tifi ; Nuit. — IV. Es ; Epines. — V. Asiles. — VI. Spi ; Lisse. VII. Tentât ; Ec. — VIII. Nettes. — IX. Nés ; Ave. — X. Fiat. — XI. Poudrière.

Verticalement

1. Intérêt ; N.R.P. — 2. Mais ; Pêne. — 3. PTT ; Alnée. — 4. Oufes ; TT ; Id. — 5. Tr ; Pilate. — 6. Sénilité ; Pl. — 7. Limes ; Sale. — 8. Lisse ; Var. — 9. Mets ; Ecrête.

GUY BROUTY.

LISEZ
Le Monde des Philatélistes
LE JOURNAL DE LA PHILATELIE

loterie nationale — Liste officielle — DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES DE NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER SERIE A	SERIE B	TERMINAISON	FINALES DE NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER SERIE A	SERIE B
			F	F				F	F
	21	1 2 3	60	60		23 368	1 2 3	5 000	5 000
	42 911	3	1 000	1 000	6	32 226	2	10 000	20 000
1		1 2	100	100			1 3	1 000	2 000
	89 831	1	5 000	5 000		89 836	1	1 000 000	500 000
		2 3	1 000	1 000			2 3	50 000	25 000
	89 321	1	10 000	20 000					
		2 3	1 000	2 000		2 227	1 2 3	1 000	500
						2 997	1 2 3	1 000	500
	972	1 2 3	100	250	7	89 837	1	5 000	5 000
	9 672	1 2 3	1 000	500			2 3	1 000	1 000
	42 012	3	1 000	1 000		42 017	1	100 000	200 000
		1 2	100	100			2	4 000	7 000
2	89 112	1 2 3	5 000	5 000					
	89 832	1	5 000	5 000		408	1 2 3	100	250
		2 3	1 000	1 000		42 918	3	1 000	1 000
	80 362	1	10 000	20 000			1 2	100	100
		2 3	1 000	2 000	8	16 778	1 2 3	5 000	5 000
						45 208	1 2 3	5 000	5 000
	883	1 2 3	100	250		89 836	1	5 000	5 000
	5 083	1 2 3	1 000	500			2 3	1 000	1 000
	8 883	1 2 3	1 000	500					
	42 813	3	1 000	1 000		3	1 2 3	30	30
		1 2	100	100		259	1 2 3	130	250
	61 733	1 2 3	5 000	5 000		809	1 2 3	130	250
	75 143	1 2 3	5 000	5 000		6 895	1 2 3	130	250
	89 833	1	5 000	5 000		2 373	1 2 3	1 030	530
		2 3	1 000	1 000		5 139	1 2 3	1 030	530
	4	1 2 3	30	30	9	42 919	3	1 030	1 030
	264	1 2 3	130	250			1 2	130	130
	844	1 2 3	130	250		7 418	1 2 3	2 030	1 030
	5 284	1 2 3	1 030	530		39 478	1 2 3	5 030	5 030
	42 914	3	1 030	1 030		89 836	1	5 030	5 030
		1 2	130	130			2 3	1 030	1 030
4	65 484	1 2 3	5 030	5 030		93 959	2	10 030	20 030
	89 834	1	5 030	5 030			1 3	1 030	2 030
	89 836	1	5 030	5 030					
		2 3	1 030	1 030		370	1 2 3	100	250
	97 744	3	10 030	20 030		8 640	1 2 3	1 000	500
		1 2	1 030	2 030		42 910	3	1 000	1 000
	34 744	3	10 030	20 030			1 2	100	100
		1 2	1 030	2 030	0	44 240	1 2 3	5 000	5 000
						80 810	1 2 3	5 000	5 000
	66	1 2 3	60	60		89 836	1	5 000	5 000
	4 066	1 2 3	1 060	560			2 3	1 000	1 000
5	42 915	3	1 000	1 000					
		1 2	100	100					
	54 918	1 2 3	5 000	5 000					
	89 836	1	5 000	5 000					
		2 3	1 000	1 000					
	66	1 2 3	60	60					
	156	1 2 3	160	250					
6	42 916	3	1 000	1 000					
		1 2	100	100					

TRANCHE JUMELEE D'HIVER
TIRAGE DU 22 DECEMBRE 1976
PROCHAIN TIRAGE LE 24 DECEMBRE 1976 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
76 — 59

LOTO
TIRAGE No 31 — 1 3 7 20 25 36 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 28
PROCHAIN TIRAGE LE 29 DECEMBRE 1976 — VALIDATION JUSQU'AU 29 DECEMBRE APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 23 septembre 1976 :

DES LOIS

● modifiant certaines dispositions relatives à l'adoption ;
● relatives aux prélèvements d'organes.

	La ligne	La ligne T.C.
RES D'EMPLOI	40,00	46,70
ards encadrés" 2 col. et +.		
gne colonne)	42,00	49,04
NDES D'EMPLOI	9,00	10,33
TAUX OU		
POSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés".	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés".	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

CIE D'EXPLOITATION DES SERVICES AUXILIAIRES AÉRIENS

recherche

n chef de épartement projets

Le candidat retenu, âgé de 30 à . mini., aura :

- une formation d'ingénieur Grandes Écoles ou équivalent (Polytechnique – Mines – E.C.P., etc.) ;
- une expérience dans un poste équivalent dans une société de Restauration ou 3 à 4 ans de Cabinet d'Organisation où il aura eu la responsabilité de la conduite de projets sous tous leurs aspects. (Ingénierie, économique, juridique et commerciale.)
- Anglais indispensable.

Il sera chargé de la conception coordination et lancement de l'ensemble des projets du Groupe dans les domaines de la restauration publique, collective et aérienne.

ingénieur

Le candidat retenu, âgé de 25 a . mini., aura :

- une formation Arts et Métiers ou équivalent ;
- une expérience dans le domaine de la réalisation d'installations de restauration ;
- une spécialisation Ingénierie et équipements.
- Anglais indispensable.

Il sera chargé de :

- la conception et la réalisation de commissariats aériens et d'installations importantes de restauration ;
- la coordination, le suivi technique et la maintenance de ces installations existantes.

travail : Paris-14e.

aux postes sont à pourvoir rapidement.

er C.V., photo et prétentions à : ERVAIR – Direction du Personnel, , rue Ferrus, 75014 PARIS

Armstrong

Dans le cadre et l'expansion tre division REVETEMENT DE SOL, étoffons notre équipe commerciale et souhaitons nous adjoindre, un de nos secteurs géographiques,

UN CADRE COMMERCIAL

tion supérieure (E.D.H.E.C. - E.S.C. - E.S.S.E.C. ...tant de par son expérience un profil équivalent).

our mission, d'organiser et d'animer sur place, le marketing ARMSTRONG de distribution de revêtement sol par grossistes indépendants.

ormation identique au training ARMSTRONG pratiqué U.S. est prévu pour le candidat retenu.

orteurs de saisie et de cartes est offerte à ce collaborateur qui devra par ailleurs (condition ne) parler l'anglais.

Env. C.V., photo et rémun. actuelle sous référence 313,

Cabinet Jean-Claude MAURICE, Conseil en Gestion de Personnel 42, rue Legendre - 75017 PARIS.

La GOGEMA

le Générale des Matières Nucléaires) rtante Société de 7.000 salariés ant ses activités dans le domaine ycle des combustions nucléaires

recherche pour son d de la Région Parisienne, banlieue Sud

CHEF COMPTABLE

hargé de l'ensemble des problèmes de é générale et analytique.

et aura une formation supérieure. de l'expertise comptable et 5 à 10 ans e professionnels dans une société sont nécessaires.

étaillé, photo et prétentions à n° 90.614, Publi., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

le cadre d'un important projet T.P. Européen La Société NATIONAL HARVESTER FRANCE recherche

N PROGRAMMEUR

s (ou 1 à 2 ans d'expérience) : D.T.T. ; ances assembleur I.B.M. appréciés pour r après une période de formation à de réalisation (matériel I.B.M. 370/145 – Dos 1).

V., photo et prétentions à : IHP SDS, , av. Mac-Cormick, 91130 RIS-ORANGIS.

offres d'emploi

CABINET D'INGÉNIEURS-CONSEILS

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ET L'INTERVENTION EN ENTREPRISES

Le candidat retenu sera associé dans ses missions et formé au contact de consultants d'entreprises expérimentés.

Adresser C.V., prétent., photo ss la n° T. 96.087 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DEPARTEMENT CENTRAL MARKETING

3M FRANCE recherche :

RESPONSABLE SERVICE

RECHERCHE OPERATIONNELLE, MATHEMATIQUES APPLIQUEES.

De formation supérieure : maîtrise mathe appliquées, ISUP, ENSAE, EMSI, INSA, Ecole Ingénieurs, il aura en même temps une formation en informatique (language fortran PL1). Expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine. Le poste entraîne des contacts tant au sein du département qu'avec les autres départements de la Société ainsi qu'avec l'extérieur.
Fonction conseil vis à vis de ces différents interlocuteurs nécessitant des qualités de négociateur.
Lieu de travail : CERGY (95).

Ecrire (lat.manus.C.V.,pho.,salaire)Réf.22/N. à 3M FRANCE Service O.P. Bd de l'Oise 95000 CERGY, à l'attention de M. NARDOU

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE spécialisé chirurgie pulmonaire et cardio-vasculaire, 129, rue de Tolbiac, PARIS-13e, recherche

IRIPHUMIÈRES O. E.

hospitalisation et réanimation. Immédiatement pour nouveau bloc opératoire. Téléphoner pour rendez-vous 707-07-39, poste 394.

Société d'ingénierie cherche

INGÉNIEURS

qualifiés Ponts et Chaussée, T.P., Génie civil et hydraulique (barrages, adductions d'eau, etc.). Ecr. av. C.V. et prétentions, à INCHAA-LAL, Tanger (Maroc) - RABAT (AGDAL) - MAROC

IMPORTANT SERVICE recherche

UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE

ayant de bonnes connaissances en automatismes, télécommunications et télévision, pour diriger une équipe spécialisée. Région parisienne Indemnités générales. Adresser C.V. détaillé et prétentions à R.LILI sous n° 67.240 S, 17, rue Labat, 94600 VINCENNES.

demandes d'emploi

J. fille 22 a., ch. emploi STANDARDISTE touches + dactylo, hôtesse, Libre rapidement. — Téléphoner à 864-81-74, poste 12.

Compt. dactylo, langue exper. 13 ans, cse, Afrique noire, plus diplôm. droit, au courant toutes déclarat., paie, C.A., vds 30C., rech. emploi stable ou remplac. Ecr. n° 6.422, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME 30 ANS cherche place à mi-temps de nuit(ou pour tous travaux (bureau, livraison, manutention, etc.) disponibilité après 18 heures ou 9/12 - 01 - 22. — Ecr. n° 6.408, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FILLE ALLEMANDE ayant constaté, ch. emploi comme dactylo ou secrétaire, ou un poste analogue. Ecrire à Birgit Kaiser, Tittel Strasse 41, D 5102 Würselen (Allemagne)

CADRE 28 ans expérience COMMERCIALE dans INDUSTRIE de l'AIXOISE recherche poste de direction commerciale ou administratif. Ecr. n° T 96.093 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

JEUNE AUTEUR (FEMME)

recherche à PARIS

travail dans théâtre, édition, cinéma, milieu artistique LIBRE IMMÉDIATEMENT

C. NIVAL, 1261, rue de Lyon, B.P. 227, 01000 BOURG CEDEX.

capitaux ou propositions

A vendre ou ts autre propriété : STE INTERIM EN ACTIVITE, C. A. multiples. Ecrire à n° 2.720, BP 5.RAR, 12, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

CHERCHONS CAPITAUX et participants participants pour ech. dem. de collectionneurs privés. EIRS, 74, Bd-Leclerc, 342-34-84.

secrétaires

Secrétaires

Importante Société Port de Gennevilliers (92) Recherche

SECRÉTAIRE COMMERCIALE Sténo PLACE STABLE 794-58-19 • Mme BARRION

Entre Pigalle - Clichy Immm. 172 + Splendide appart. 115 m2 + terrasse 20 m2, hall d'entrée, vaste séj., cuis., placards, 3 chbres, bains, 2 de bns + t., dress., 2 w.-c. parts, service, chff. central, 695.000 F. 344-71-27

BARE DE LYON - Bel immm. anciens ravalé, entrée, cuisine, séjour + chbre, wc, s. de bains, lingerie, chauff. central, ascens. 273.000 F. - 345-84-72.

Entre Pigalle - Clichy Immm. 172 + Splendide appart. 115 m2 + terrasses 20 m2, hall d'entrée, vaste séj., cuis., placards, 3 chbres, bains, 2 de bns + t., dress., 2 w.-c. parts, service, chff. central, 695.000 F. 344-71-27

BARE DE LYON - Bel immm. anciens ravalé, entrée, cuisine, séjour + chbre, wc, s. de bains, lingerie, chauff. central, ascens. Prix 272.000 F. - 344-53-45.

11e Dans très bon immeuble Grand 2 pièces 12 confort, poss. rent. entrée. Intéress. 192.000, Px. : GIERI : 574-05-61.

9e TRES BEL APPART. 6 P., 180 M2. RALC. TEL. 2 SERV. • 526-88-23.

Paris Rive gauche

PRES SOULEVARD PORT-ROYAL APPARTEM. duplex hall, 4 pièces, 100 m2 + terrasse 40 m2 + parage. Prix 700.000 F. — Téléph. 327-53-51.

TOLBIAC. Pelgrin vd 3 P., cft. Vue privée. Calme. 175.000 F. CABET posthère, ... 622-52-46.

ODÉON

RUE BAUTRAUILLE HOTEL XVIIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS 2, 3, 4 ET 5 PIECES 62 m2 A 140 m2 Livraison : PAQUES 1977 Documentation et visites : SOREDIM 227-41-45 255-78-87

Région parisienne

MARNES-LA-COQUETTE, appt 92 m2 + 3 balc., entrée, séj., cuis., 2 ch., sal. de bns, cave, parking extérieur. Px 300.000 F à débattre. - J.M.B. : 970-79-79.

LE CHESNAY, PARLY II bel immeub. liv. mai 77, 4 pièces, entrée, liv. dble 20 m2, c. équip. cuis., 3 ch., sal. de bns, dressing, s. de bns, 1de cave, park. extérieur. Possibilité visite Sud-Ouest. CALME. Px 300.000 F. — J. M. B., 970-79-79.

LA CELLE-ST-CLOUD - Appt 92 m2 av. jardin privé, entrée, séj., cuis., 4 bains, wc, 1 chbre, tél., cave, compt. sud-ouest, vue, calme, commerces. Prix 300.000 F. - J.M.B. : 970-79-79.

NEUILLY - 36, rue Saint-Jacques imm. neuf. Studio à 4 pièces, libres privatifs. Prix 164 à 8, rue Saint-Jacques. — 720-73-96.

RAILLY - Appt rez-de-ch. 80 m2 + 25 m2 loggia, séj., av. cheminée, 2 chbres, tél., prix 280.000 F. - J.M.B. : 970-79-79.

Plessis-Robinson - 376 pièces, S.-O. Résid. Calme. Cave. Park. 8 mn. rens. 995.000. 460-47-22.

REUILLY SAUSSAYE - Imm. ss. neuf, belles pièces du 2/10. au 2 P. entrée. personnalisé. Cft. MAHOUT - 554-34-88.

NEUILLY - MAIRIE

Immeuble pierre de taille 1925

STUDIO 16 M²

EN CHAMBRES DE SERVICE

Tt cft, chff, central par l'imm. TRES BONS PLACEMENTS Pour renseignements et visites : 755-96-39 ou 227-41-45

Près VERSAILLES Pavillon-gare Gare MONTPARNASSE 3/4 d'heure) état. Calme. Cave. Jardin. Tél. rens. personnel. URGENT. 179.000 F. - 460-14-53.

PLAISIR Belle résidence, près forêt, 5 p., cuis. équipée, 210.000. 466-37-22.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (128 pages).

Extraits de sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré ; avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Simplets les plus demandés.
- Vos droits à la Sécurité Sociale.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, bd. Morsigny, 76-La Chesnay.

TROUVEZ UN BON EMPLOI

grâce aux Conseils E.P.A. Résultats atteints par CONSTAT D'HUISSIER Quelques sujets traités :

- Les Petites Annonces.
- Les agences privées.
- Le C.V. efficace.
- Le dossier candidature.
- La lettre individualisée.
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ETUDES POUR AVANCEMENT (E.P.A.) 6, des Petits-Champs, 75002 PARIS.

occasions

LIVRES, achat comptant e domaines. CHERPITTE, 52, rue de Sèvres. Tél. 326-14-28.

PIANOS droits, dep. 2.500 F. droits, 75, av. Wagram, 924-34-17

QUEUE, dep. 4.500 F. Location

animaux

Avant d'acquérir un chien, consultez CHIENS LOISIRS DU BOIS DE BOULOGNE, 11 bis, avenue J.-B.-Clément.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

automobiles

LANCIA AUTOBIANCHI GARANTIE 2 ans sur Contrôle 11 rue Marbeuf PARIS 8e 359. 35. 35 +

P.O.R. vend ROLLS-ROYCE SILVER SHADOW 1972 Cause changement activité. Affaire unique, en tarte contrôlée, 27.000 km., gris clair métallisé, intérieur cuir beige immaculée, imm. 2 R.G.A. A. 1972. Prix 140.000 non discutable. Téléph. heures bureau : 555-03-34 ou 551-34-40.

Part. vend SIMCA 1100 BREAK G.L.S. 1975, 79.000 km., très bon état, pneus neufs. Prix 4.300 F. CHAPUIS, 9, rue Jeuvin, Molitere, 92230 GENNEVILLIERS. Téléph. après 17 h. : 793-36-04.

le meilleur rapport QUALITE-PRIX **mazda** Garantie Tax, Rat M.0 Livraison immédiate **PAN-CARS** 380.19.11 16, Avenue Carnot 17e

GSPÉCIAL 1976 18 500 F

GS-X 1976 19 300 F

CHAQUE MOIS, EN NOMBRE LIMITÉ

DES VOITURES COMME CELLES-CI.

- Toutes ont appartenu exclusivement au personnel Citroën.
- Toutes ont un kilométrage limité (en moyenne 10.000 km).
- Toutes bénéficient de garanties exceptionnelles.

GS BREAK 1976 19 300 F

GS 1220 1976 20 500 F

CES VOITURES SONT VISIBLES AU DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN

70, Place Étienne Pernet 75015 Paris. Tél. : 322.70.00.
50, Boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. : 589.49.89.
59 bis, Avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. : 208.86.60.

GS-X2 1976 20 900 F

GS PALLAS 1976 22 000 F

PORSCHE TURBO 75 30.000 KM. - 135.000 F 907-26-00

MERCEDES-BENZ à 100 mètres de la TOUR MONTPARNASSE Vente directe aux particuliers 42, rue du Départ (métro) 548.97.59 — 322.91.36

URGENT - Cause départ - Part. à Part... vds 304 PEUGEOT, 74, blanche, 1re main, Parfait état de marche - Téléph. : 306-43-54

104 - 304 - 504 - 604 EX-VT 76 et 77, pas toute. Auto-Paris 329-64-55 - 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

autos-achat

ACHETEZ ou VENDEZ CENTRAL **DÉPOT VENTE** 524-21-27

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Particulier vend PARIS (19e), rue Davergne, STUDIO et 2 P.C., confort, chauff. central, ascens. Ecr. J.M., B.P. 123, 39001 Dole Cédex, ou tél. (84) 72-25-22.

Immédiatement s'abstenir.

M° Bel-Air - Hôtel Rescrites Bel Imm. pierre de taille ravalé Vaste hall, sal., salon, 3 chbres, bureau, cuis., 3 wc, 2 de bns, lingerie, chauff. central, ascens. 275.000 F. - 345-84-72.

Entre Pigalle - Clichy Immm. 172 + Splendide appart. 115 m2 + terrasses 20 m2, hall d'entrée, vaste séj., cuis., placards, 3 chbres, bains, 2 de bns + t., dress., 2 w.-c. parts, service, chff. central, 695.000 F. 344-71-27

BARE DE LYON - Bel immm. anciens ravalé, entrée, cuisine, séjour + chbre, wc, s. de bains, lingerie, chauff. central, ascens. Prix 272.000 F. - 344-53-45.

11e Dans très bon immeuble Grand 2 pièces 12 confort, poss. rent. entrée. Intéress. 192.000, Px. : GIERI : 574-05-61.

9e TRES BEL APPART. 6 P., 180 M2. RALC. TEL. 2 SERV. • 526-88-23.

Paris Rive gauche

PRES SOULEVARD PORT-ROYAL APPARTEM. duplex hall, 4 pièces, 100 m2 + terrasse 40 m2 + parage. Prix 700.000 F. — Téléph. 327-53-51.

TOLBIAC. Pelgrin vd 3 P., cft. Vue privée. Calme. 175.000 F. CABET posthère, ... 622-52-46.

ODÉON

RUE BAUTRAUILLE HOTEL XVIIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS 2, 3, 4 ET 5 PIECES 62 m2 A 140 m2 Livraison : PAQUES 1977 Documentation et visites : SOREDIM 227-41-45 255-78-87

Région parisienne

MARNES-LA-COQUETTE, appt 92 m2 + 3 balc., entrée, séj., cuis., 2 ch., sal. de bns, cave, parking extérieur. Px 300.000 F à débattre. - J.M.B. : 970-79-79.

LE CHESNAY, PARLY II bel immeub. liv. mai 77, 4 pièces, entrée, liv. dble 20 m2, c. équip. cuis., 3 ch., sal. de bns, dressing, s. de bns, 1de cave, park. extérieur. Possibilité visite Sud-Ouest. CALME. Px 300.000 F. — J. M. B., 970-79-79.

LA CELLE-ST-CLOUD - Appt 92 m2 av. jardin privé, entrée, séj., cuis., 4 bains, wc, 1 chbre, tél., cave, compt. sud-ouest, vue, calme, commerces. Prix 300.000 F. - J.M.B. : 970-79-79.

NEUILLY - 36, rue Saint-Jacques imm. neuf. Studio à 4 pièces, libres privatifs. Prix 164 à 8, rue Saint-Jacques. — 720-73-96.

RAILLY - Appt rez-de-ch. 80 m2 + 25 m2 loggia, séj., av. cheminée, 2 chbres, tél., prix 280.000 F. - J.M.B. : 970-79-79.

Plessis-Robinson - 376 pièces, S.-O. Résid. Calme. Cave. Park. 8 mn. rens. 995.000. 460-47-22.

REUILLY SAUSSAYE - Imm. ss. neuf, belles pièces du 2/10. au 2 P. entrée. personnalisé. Cft. MAHOUT - 554-34-88.

NEUILLY - MAIRIE

Immeuble pierre de taille 1925

STUDIO 16 M²

EN CHAMBRES DE SERVICE

Tt cft, chff, central par l'imm. TRES BONS PLACEMENTS Pour renseignements et visites : 755-96-39 ou 227-41-45

Près VERSAILLES Pavillon-gare Gare MONTPARNASSE 3/4 d'heure) état. Calme. Cave. Jardin. Tél. rens. personnel. URGENT. 179.000 F. - 460-14-53.

PLAISIR Belle résidence, près forêt, 5 p., cuis. équipée, 210.000. 466-37-22.

91 VERRES Part. vd appart. 5 pièces, 101 m2 JARDIN PRIVATIF chauff. électr. individ., park. ss. sol, transports, écoles, proximité. 290.000 F dont 170.000 F P.I.C. TEL. : 948-15-25

province

CANNES Du Studio au 4 pièces, luxe, prix intéressant, calme, bas chure gratuite. AZUR EDEN, 26, bd Gambetta - 06 Le Cannet.

constructions neuves

POSSIBILITE LOCATION ET GESTION PAR NOS SOINS PRIX NON REVELES DES LA RESERVATION

FORT-ROYAL — Studio ..... 257.800 F — 2 p., 61 m2 ..... 328.000 F Habitables fin 1977

XVe - RUE DE L'ABBÉ — Studios, vastes cuisines 2-3 et 5 p. av. terrasses Habitables 4e trimestre 77

PRES RUE DU POTEAU — Studio ..... 126.000 F (parking compris) — 2-3 et 4 p. av. terrasse Habitables 3e trimestre 77

IMMOBILIERE FRIEDLAND 61, av. de Friedland - 225-93-69

locations non meublées Offre

Paris

16e TROCADERO, argent, cause départ, STUDIO, PCES. Calme, standing. 1.300 F, charges compr. Tél. 770-75-42, de 9 h. à 19 h.

8e GD STAND. R P., 220 M2, MIXTE, 4.000 F. 256-78-06.

Région parisienne

A louer maison 11 pièces, proximité bois, jardin, garage, gare R.E.R., Parisien-eau-Bois (14e). 4.000 F + reprise. Tél. 873-09-72.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne, ch. villas, pavillons, pour cadres. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-62.

fonds de commerce

VENDS pressing Sète (Hérault) galerie activités bon rapport. Ecrire AMELIE, 3, PASSING, 4, rue Gabriel-Péri, 34200 SETE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Particulier vend **FONDS ET MURS**

COIFFEUR depuis 1960, possibilité tous commerces, façade 2 mètres, 100 m2, avec 1000 m2 + cave + grenier + 500.000 F. S'adr. vend. 6, bld Raspail, 7e, m. de Sèvres ou Rennes. 75006 PARIS

CEDEX 02, qui transmettra.

Particulier vend cause retraite, FONDS DE CORDONNERIE avec matériel, rue Maringue, 34000 MONTPELLIER. Téléph. : (67) 42-05-22.

bureaux

VILLE NOUVELLE D'EVRY (91)

BUREAUX DE TRÈS HAUTE QUALITÉ

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT. A quelq. mètres de la gare centrale (PARIS-GARE DE LYON à 21 minutes par trains directs). Entièrement équipés, avec restaurant INTER-ENTREPRISES.

LOCATION : 230 à 250 F M.T.C. le m2 vrille à l'an. S'adresser : M. Guy MOREAU - Tél. : 077-53-00.

locaux indust.

A LOUER, VITRY-SUR-SEINE Entrepôt de 3.000 m2 raccordé au fer, haut. ss plaf. 8 m. 70, accès camions tous tonnages. Cour 1.300 m2, bureaux 90 m2, téléph. Restaurant d'entreprise. Prix modérés.

ETOP VITRY, tél. 680-41-39. Direction entrep., tél. 532-98-94.

Boutiques

ROUTE NLE 19 - SEVRES 150 m2 — Vitrine ..... 65.000 F. ALM. 19-62.

immeubles

Ste vd PLACE CLICHY (200 m.) bel IMMEUBLE, hôtel particulier, accueil intermédiaire ayt clients. — 531 - 85 - 56.

Pour INVESTISSEUR 16e

Immeuble commercial VENTE ENTIERE GARANTIE ET SECURISEE Ecr. n° 97.254, P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, Paris-8e

pavillons

BLANCOURT « Commanderie », 5-6 p., cuis. équip., bon él., gar., 225.000 + 20.000 C.P. 456-14-52.

NICE - Pl. MASSENA - Villa « Chinqtia ». Très calme, 3-4 p., s. bains, s. eau, wc, chff. central, gar., libre, prox. aéroport, 16, bd Carabacel. Tél 27, mardi 14 h. 90-31-15 ou 874-52-32.

PUTEAUX Près Pont MAISON avec jardin anglais SEJOUR + CHBRES, 12 m. Visite mercredi, jeudi, 12/17 h., 25, RUE ROQUE-DE-FILLOL.

PONT LEVALLOIS, 5 P., 180m. Bon état. Calme. Voir 152 bis, RUE CHARCOT à COURBEVOIE. Jeudi, 14-19 h.

maisons de campagne

A vdre à Palluau-sur-Indre (36) mais. rés. 4 p., + w.-c. + cab. de t. Gar. la commune. 4 prox. Px 45.000 F. Ecrire M. MARTIN, 1, rue Aristide-Briand, 45240 La Ferté-Saint-Aubin. Tél. 91-56-09.

ILE DE RE

A vendre, vue impressible mer, maison de pays, séj., 2 ch., gd dont 1 petite, sal. d'eau, w.-c., petit parc bois. Cab. Immob. HURTAUD, La Noue-Ste-Marie. Téléph. 09-53-81.

propriétés

VESINET. Pté grand standing, récept., boudoir, bur., 4 chbres, 2 salles bains, cuis., office, salle jeux. Caves. Cellier. Gar. TERRASSES. JARDIN 2.300 m2. PISCINE. Mais. gardien 3 p. Prix libres justifié. Tél. OFF. 29-60.

APT, HTE-PROVENCE

SIMIANE, vte très belles ruines tr. bien situées (sud), 3.400 m2, accès tte la journée, puits, chasse, promenade, pêche. 30 km. APT. Px 80.000 F. Ecr. au propriét. J. JOUVE, 8, rue Portant-Pas, 84400 APT. Tél. (90) 74-11-36.

BARBIZON-VALLÉE

Sur 6.500 m2, propriété dans parc boisé et verger, clos, 110 m2 habit., tt confort, garage, dépend. 650.000 F. DONALY, r. de Nemours, 77 - TORCY. — Téléph. 862-30-36.

LE VESINET PRES RER. ILE-DE-FRANCE - Gde récept., 3 chbres, gd cft. Maringue. PISC. TENNIS. PARC 2.000 m2 RARE — F.P.I. : 976-87-66.

bureaux

VILLE NOUVELLE D'EVRY (91)

BUREAUX DE TRÈS HAUTE QUALITÉ

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT. A quelq. mètres de la gare centrale (PARIS-GARE DE LYON à 21 minutes par trains directs). Entièrement équipés, avec restaurant INTER-ENTREPRISES.

LOCATION : 230 à 250 F M.T.C. le m2 vrille à l'an. S'adresser : M. Guy MOREAU - Tél. : 077-53-00.

locaux indust.

A LOUER, VITRY-SUR-SEINE Entrepôt de 3.000 m2 raccordé au fer, haut. ss plaf. 8 m. 70, accès camions tous tonnages. Cour 1.300 m2, bureaux 90 m2, téléph. Restaurant d'entreprise. Prix modérés.

ETOP VITRY, tél. 680-41-39. Direction entrep., tél. 532-98-94.

villas

RUEIL, PAV. JUMELÉ 90 M2 habitables, sal. 24 m2, 3 chbres, cuis., cellier, s. bains, tél., prox. commerces, écoles. Px 370.000 F. J.M.B., 970-79-79.

LA CELLE-ST-CLOUD, lotissement posté 200 m2 habit., salon 42 m2, s. à manger 14 m2, cuis. équip., 4 chbres, bains, dégagem., dressing, s. d'eau. Sur 50-sol chbre serv., gar. 2 v. Chauffar. cave. Parc 1.300 m2 bonnement arboriste. Prix élevé justifié 1.400.000 F. — J.M.B., 970-79-79.

ARCHACON, Vue spectacle Vile mod., parc resid., proxim. plage et ville, 6 ch.-bns, 2 sal., 2 s. de bs, 3 wc tél. ser. Total : 300 m2 sur 1.300 m2 arrosés. PRIX : 560.000 F

TEL. : 780-56-07, 19 h. à 22 h.

Près SAINT-GERMAIN, Villa neuve pierre, récept., bureau, 4 chb., gar., 2 voit. 180 000 F. T.T.C. Reprise possible de vo-tre maison. 927-07-00.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Villa style ILE-DE-FRANCE, récept., chemin., terrain de 2.500 m2, 220 m2 habitables, SEJ. 60 m2, 4 chbres, 2 bns, 14 m2, 4 chbres, bains, s. d'eau, cave, garage 2 voitures. Prix : 1.050.000 F. J.M.B., 970-79-79.

VAUCRESSON, PYRTE 1935. 200 m2 habitables, séjour, salle à manger, cuis., 4 chbres + 2 chbres service, 2 sal. de bains, 1 douche, environnement exceptionnelles, calme. 1.400 m2. Px 1.200.000 F. J.M.R., 970-79-79.

terrains

15 km. Est PARIS, terrain avec permis constr. 30 studios, 34 2 P. Ec. EMORAT, 60210 Le Naguais.

viagers

Rech. viager occupé ou libre F. CRUZ 5, rue La Boétie 266-19-00 Rente indexée, toutes discrétions. Estimation gratuite, discrète.

châteaux

MANOIR XVIIe av. 2 tours XVe 90 km Paris, région PROVINS, 11 pièces, 2 bns, 2 cuis., 2 gar., beau parc 650.000 F. - 924-56-07

pensions

Recom. Rétel, pens., demi-pens. tt confr., calme, bois, vue sur rivière. 160, bd Malesherbes.

villégiatures

SERRE-CHEVALIER Particulier propose encore quelques possibilités de locations en JANVIER. Ecr. Mme GONDRE, 21, rue Ste-Anne, 03220 MONETIER-LES-BAINS.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

QUALITÉ DE LA VIE

Les décisions du comité interministériel

«Plan de relance» de la lutte anti-bruit

Le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE), qui s'est réuni mercredi 22 décembre, a réparti entre une cinquantaine d'opérations ponctuelles des crédits d'un montant total de 54,3 millions de francs. Il s'agit de la deuxième tranche des ressources mises annuellement à la disposition du ministère de la qualité de la vie par le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE). Ces « coups de pouce » financiers destinés à encourager des initiatives privées et publiques entraîneront des investissements de 334 millions de francs au total.

L'essentiel de cette seconde tranche 1976 est consacré à une quinzaine d'opérations dites d'« amélioration du cadre de vie » (27,8 millions). C'est ainsi que 4,4 millions aideront les régions à réaliser des espaces verts, 4 millions iront aux villes nouvelles et 3 millions aux zones naturelles d'équilibre de la région parisienne.

Pour la première fois, une dizaine d'opérations de jardins familiaux recevront l'aide du FIANE. Celle-ci poussera également quatorze villes à établir leur propre plan d'aménagement du temps. Seront aidées dans leurs travaux d'amélioration de l'environnement Angoulême et Colmar (zones piétonnes), Nancy (parc) et six localités ayant signé un contrat de ville moyenne. D'autres actions sont prévues en Savoie et dans le Vaucluse (vie rurale).

Pour la « protection du patrimoine écologique », des crédits de 6,6 millions de francs sont affectés à l'aménagement des zones périphériques des parcs nationaux.

Au chapitre de la lutte contre les nuisances le FIANE finances une enquête sur la sécurité dans les trois mille établissements les plus importants de l'industrie chimique. Les événements de Seveso en Italie ont porté leur fruit. Est poursuivi par ailleurs l'inventaire national des produits chimiques entrant dans la composition des aliments qui avait été entamé en début d'année. Huit actions de recyclage et de traitements des déchets industriels seront favorisés. A Valenciennes, et à Martigues vont être installés des réseaux automatiques de contrôle de la pollution atmosphérique.

Sur proposition de M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie, le comité interministériel a adopté un plan de relance de la lutte anti-bruit. Les efforts porteront simultanément sur le bruit des véhicules, sur celui des avions, sur celui des appareils d'usage courant et sur l'isolation des logements.

Pour les voitures, quatorze nouvelles brigades anti-bruit vont être équipés ce qui portera leur nombre à trente-huit, l'objectif final étant d'atteindre le chiffre de cent brigades. On prévoit un contrôle renforcé des deux roues, ainsi que la limitation des sirènes d'ambulance et de police pendant la nuit.

Pour les avions la taxe parafiscale perçue à Roissy sera modulée en fonction du nombre des décibels émis par les appareils et des plans de bruit des aéroports seront rendus publics dans les prochains six mois.

Pour les habitations, on prévoit une limitation du droit de construire en zone bruyante, une aide aux particuliers souhaitant vérifier l'isolation de leur logement et des opérations d'insonorisation dans les H.L.M. Ce saupoudrage de très faibles crédits pourra-t-il faire baisser la pollution sonore au bord des voies de communication et des aéroports ? L'échec répété de semblables tentatives ne permet guère d'être optimiste.

Enfin le CIANS a approuvé sept opérations de formation et de sensibilisation du public par des concours, des stages et des documents qui bénéficieront d'un crédit de 3,1 millions de francs. Seront particulièrement encouragés les centres permanents d'initiation à l'*environnement*, dont ce dernier paraîtra, à eux, fort prometteur. — M. A. Rz.

A PROPOS DE...

LA GRÈVE DES EMPLOYÉS DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Neige laborieuse

Les employés des remontées mécaniques de Chamrousse ont cessé le travail pendant quatre jours, du 19 au 22 décembre. Par ce mouvement, ils réclamaient un salaire égal à celui qu'ils touchaient au cours de l'hiver 1975-1976, soit 2 500 F par mois. Cette année, leur salaire de base a été ramené à 2 100 F en raison des réductions d'horaires — de cinquante-quatre heures à quarante-huit heures — décidées par le ministère du travail.

Les « parcheman » sont généralement des saisonniers qui participent pendant cinq mois au fonctionnement des remontées mécaniques. Le plus souvent sans qualification, ces « ouvriers de la neige » réalisent les travaux nécessaires à la bonne marche des installations destinées aux skieurs. Ce sont eux qui vérifient le validité des tickets de transport, tendent les perches aux clients, aménagent les pistes des téléskis ou assurent la sécurité.

A Chamrousse comme dans la plupart des stations de ski, ce sont des saisonniers qui effectuent ces tâches. La main-d'œuvre locale, en effet, est rare. Changeant d'une année sur l'autre, les employés des remontées mécaniques ne sont généralement pas syndiqués. Certains sont étudiants ou à la recherche d'un emploi. « Personne ne fait carrière ici, affirme l'un d'eux. C'est trop dur. L'hiver dernier c'était intéressant parce qu'on pouvait travailler soixante-trois heures par semaine. » Le ministère du travail a souhaité « assainir » certaines pratiques longtemps tolérées par l'administration. Il a imposé un horaire de quarante-huit heures réparties sur six jours et rendu obligatoire la repos hebdomadaire.

Pour compenser cette perte de salaire, les employés des remontées mécaniques ont demandé que l'heure de travail soit portée à 13 F. Les anciens parcheman et les ouvriers plus qualifiés ont obtenu partiellement satisfaction. Ils toucheront 12,50 F de l'heure au lieu de 11 F. Les plus jeunes, eux, sont les plus nombreux, n'auront pas d'augmentation. Beaucoup d'espoirs, beaucoup de projets, se sont ainsi évanouis à l'annonce de la reprise du travail mercredi soir. « Qu'est-ce qui nous restera à la fin de la saison, affirme un parcheman. Ici, tout est 20 à 30 % plus cher qu'à Grenoble. » La société qui exploite les remontées mécaniques loge son personnel dans des appartements où s'entassent quatre à huit personnes, mais n'a pas prévu de cantine pour ses quatre-vingts employés. Dépourvues du moindre confort, ces habitations disposent très rarement d'une cuisine. Partout d'un matelas et d'un placard.

Jeudi matin, les vingt et une remontées mécaniques de Chamrousse se sont remises à fonctionner. Malgré la grève de quatre jours, les skieurs de Noël sont restés et ont découvert qu'il existait au bas des pistes des « O.S. de la neige ».

CLAUDE FRANCILLON.

TRANSPORTS

L'endettement des compagnies de navigation dépasse leur chiffre d'affaires

« *Les charges spécifiques du pavillon français par rapport à ses concurrents sont peut-être supportables en période de haute conjoncture ; elles deviennent prédominantes lorsque le marché est déprimé ; elles seraient dramatiques si la crise continuait* », a déclaré mardi 21 décembre M. Pierre-Edouard Cangardel, président du Comité des armateurs de France (C.C.A.F.).

« *Les entreprises françaises de navigation sont fragiles*, a expliqué pour sa part M. Philippe Poirier d'Orsay, délégué général du C.C.A.F., car *l'endettement (10 milliards pour un chiffre d'affaires de 9 milliards) est considérable.* » Pourquoi ? De 1973 à 1976, alors que la flotte mondiale a augmenté de 8,5 %, le tonnage français s'accroissait de 10,8 %. Les périls financiers des compagnies se sont donc détériorés en 1976, à part une ou deux exceptions (par exemple le groupe Delmas-Vieljeux).

Autre préoccupation : l'emploi. Alors qu'en 1974 et 1975 la flotte s'était enrichie de trente navires, on va enregistrer en 1976 un solde négatif (— vingt bâtiments). Le C.C.A.F. s'est déclaré favorable aux propositions syndicales visant à ne pas sacrifier l'emploi des jeunes marins, mais plutôt à favoriser les départs e nretraite anticipée.

Du côté des satisfactions, M. Poirier d'Orsay développe deux chapitres :

1) L'armement français a eu un comportement irréprochable pour ce qui est de la limitation de ses commandes. Il serait faux de soutenir que la crise des chantiers français en serait due qu'à la politique japonaise ou à un quelconque manquement des armateurs français. En 1976, les transporteurs nationaux ont passé trois commandes, toutes aux chantiers français, alors qu'entre août et octobre dernier l'Allemagne fédérale localisait à l'étranger 60 % de ses cinquante navires en commande.

Commentant les décisions du conseil des ministres du 15 décembre, M. Poirier d'Orsay a déclaré : « *Nous considérerons à jouer, autant que par le passé (et peut-être plus si c'est possible) le jeu de la solidarité avec les chantiers français. Mais il ne faudrait pas que notre essoufflement financier nous empêche de passer de nouvelles commandes.* »

2) L'apport des armateurs français à la balance des paiements est capital. On peut le chiffrer (gain en devises et devises économisées) à 8 milliards de francs.

MARÉE NOIRE EN FACE DE BOSTON

Vingt-deux mille tonnes de pétrole se sont échappées des flancs de l'*Argo Merchant*, un tanker libérien qui, par suite d'une erreur de navigation, s'est échoué puis brisé en deux au large de la côte est des Etats-Unis, près de l'île de Nantucket (Massachusetts). « *Cette marée noire est la plus importante que les côtes américaines aient connue et à subir* », a déclaré M. Russel Train, directeur de l'Agence pour la protection de l'environnement.

L'accident pourrait avoir des conséquences très graves pour la faune marine de cette région, qui est l'une des plus poissonneuses de l'Atlantique nord. Le commandant du pétrolier devra comparaître devant le tribunal de Boston, et les pêcheurs du cap Cod ont déjà intenté un procès à l'armateur, lui réclamant 60 millions de dollars (300 millions de francs) de dommages et intérêts. — (*A.F.P.-Reuter.*)

● GENNEVILLIERS DEMANDE DES MESURES ANTI-BRUIT POUR LA N6. — La municipalité de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) réclame des mesures de protection contre le bruit de la rocade A 86 récemment ouverte à la circulation. La municipalité souligne que le trafic routier dans la commune va être intensifié du fait de la proximité du port fluvial de Gennevilliers.

CONSTRUCTION NAVALE

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS ENTRE LE JAPON ET LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Après deux jours de négociations serrées au niveau gouvernemental, le Japon et la C.E.E. ont décidé, mercredi 22 décembre, d'échanger chaque mois des informations sur l'état de la construction de ses commandes. Il serait faux de soutenir que la crise des chantiers français en serait due qu'à la politique japonaise ou à un quelconque manquement des armateurs français. En 1976, les transporteurs nationaux ont passé trois commandes, toutes aux chantiers français, alors qu'entre août et octobre dernier l'Allemagne fédérale localisait à l'étranger 60 % de ses cinquante navires en commande.

Commentant les décisions du conseil des ministres du 15 décembre, M. Poirier d'Orsay a déclaré : « *Nous considérerons à jouer, autant que par le passé (et peut-être plus si c'est possible) le jeu de la solidarité avec les chantiers français. Mais il ne faudrait pas que notre essoufflement financier nous empêche de passer de nouvelles commandes.* »

2) L'apport des armateurs français à la balance des paiements est capital. On peut le chiffrer (gain en devises et devises économisées) à 8 milliards de francs.

Ph. P.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La mise en liquidation de l'entreprise Saint-Joseph près de Bordeaux

Le personnel de la société Saint-Joseph, qui employait un millier de salariés dans la région bordelaise, a décidé, lundi 20 décembre, d'occuper les locaux de l'entreprise. La firme, qui connaissait depuis près d'un an de graves difficultés, avait déposé son bilan le 30 novembre. Un plan de redressement avait été aussitôt soumis au personnel. Il prévoyait le partage de la firme entre l'une de ses filiales, la Confiserie, filiale du groupe britannique Selfincourt, et d'autre part la société Montagut, associée à l'IDI (Institut de développement industriel et à la S.D.R. (Société de développement régional de Bordeaux. le reste (deux ateliers de confection) devant être ultérieurement repris par deux petits entrepreneurs locaux. Cette solution entraînait le licenciement de deux cent-vingt-deux salariés, des baisses importantes de salaires et, aux yeux des salariés, un démantèlement de l'entreprise. Ces derniers, conduits par des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. largement majoritaires, ont repoussé le plan proposé, ce qui a aussitôt entraîné la mise en liquidation de biens de Saint-Joseph.

« Ce n'est pas facile d'occuper l'usine »

De notre correspondant

Bordeaux. — L'entreprise Saint-Joseph avait trouvé un cadre à la mesure de sa prospérité, digne de son image de marque, du confort, et du luxe des tricots qu'elle fabriquait : quelques bâtiments disséminés dans un parc dont on ne sait pas très bien s'il appartint au domaine d'un grand bourgeois bordelais ou s'il fut gagné sur la forêt de la banlieue sud de Bordeaux.

C'est dans ce cadre paisible que les neuf cent quatre-vingt-sept salariés de la firme (dont 87 % de femmes) s'étaient réunis, lundi, pour définir la politique à suivre. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. étaient partisans de l'occupation. Cette solution ne convenait guère au délégué F.O., qui craignait ainsi de figer davantage le conflit, pas plus qu'au délégué C.G.C., pour qui les outils essentiels sont la marque et le réseau commercial. Il ne fut même pas nécessaire de voter : C.G.T. et C.F.D.T. étant largement majoritaires, l'occupation fut décidée.

Le lendemain, Michèle, déléguée syndicale, responsable C.G.T. du textile pour la Gironde, fait le compte des militants et organise l'occupation. Elle a déjà une solide expérience syndicale. C.G.T. et C.F.D.T. sont implantées à Saint-Joseph depuis longtemps. Tout le monde n'est pas venu pour le premier jour. Michèle voudrait que l'on fasse comme si on travaillait.

« *Oui, Michèle, comme si on travaillait, mais on ne travaille pas ; il y a les pauses, les pauses, les fêtes qui approchent* », lui répond-on.

On discute, on s'organise sans grandes illusions. Le terrain est trop vaste, les bâtiments trop disjoints pour que l'on puisse tout surveiller.

Michèle va d'un atelier à l'autre. Elle a les yeux cernés. Beaucoup sont comme elle : « *On n'a pas dormi la première nuit. Pour nous, occuper l'usine, ce n'est pas facile. Va-chez, la fin de la journée. On ne sait pas faire cela.* »

La cantine est le point de rencontre, le donjon des occupantes. Il faut convaincre les cuisinières de continuer à travailler, régler les problèmes de transport, s'occuper des lettres de licenciement, des ASSEDIC, des gosses à garder. Convaincre le syndic, contacter la Maison des jeunes de Mérignac pour faire des animations, organiser les réveillons, etc. Mille petits détails à écouter.

L'entreprise Saint-Joseph, occupée par ses ouvrières, c'est tout cela. C'est aussi les bulletins d'adhésion au F.O. qui circulent et sont accolés à bon nombre de tracts distribués dans l'entreprise.

L'*administration départementale* réclame de son côté les raisons avancées par les syndicats pour repousser le plan de sauvetage proposé. En ce qui concerne le démantèlement, dit le préfet, M. Paul Masson, « *il ne faut pas oublier que trois ateliers ne dépendaient pas de Saint-Joseph. Il y a cinq ans. Ils auraient simplement retrouvé leur situation d'alors* ».

Il conteste également l'ampleur de la diminution des salaires estimée par les syndicats. Pour lui, elle n'est que de 2 à 12 % si l'on tient compte d'une allocation de perte de salaire allant de 3 200 à 4 200 francs, qui aurait été versée par le syndic aux salariés horaires.

Il parle de « *mensonge pur et simple* » quand on accuse les pouvoirs publics d'avoir voulu faire don de près de 4 millions aux deux entreprises qui voulaient reprendre Saint-Joseph. « *Ils additionnent des choux, des carottes et des navets, alors qu'il s'agissait de prêter de l'argent, d'obtenir des garanties et de contrôler une partie des actifs de la société mère pour maintenir l'emploi dans la région* » et l'entreprise Saint-Joseph à Bordeaux. »

Depuis que le problème Saint-Joseph se pose de façon aiguë, quelque deux cents entreprises, sociétés ou personnes morales, ont été consultées. assure le préfet. En trouver une quarante-troisième. Il semble ne plus guère y croire : la liquidation des biens a été fondre le carnet de commandes. Il ne reste plus que la marque, des ateliers et un personnel qualifié. Les conditions de reprise seront nécessairement différentes.

Enfin, le préfet d'Aquitaine n'voit pas qui, à l'heure actuelle pourrait offrir au personnel d Saint-Joseph des conditions « *moins défavorables* » que celle qui leur avaient été proposées. Une seule perspective moins sombre pour l'instant : les tissus périphériques, pour lesquels l'IDI doit pouvoir trouver des acquéreurs. « *Encore faudra-t-il que l personnel le veuille.* »

Attendant une éventuelle solution, plusieurs centaines d femmes veillent dans les ateliers silencieux. Les unes interrogent haute voix. Les autres restent muettes et tricotent dans u coin. Mais elles posent toutes l même question : « *Qu'en est-il d nous ?* »

PIERRE CHERRUAU.

● VENTES SAUVAGES TEPPAZ. — Les ouvriers licenciés de l'usine Teppaz de Craponne près de Lyon, ont procédé mercredi 22 décembre, à de ventes sauvages d'électrophones, rue Caumartin, à Paris et rue de la République, Lyon. Au total, une centaine d'appareils vendus 150 francs au lieu de 200 (francs, prix public) ont été enlevés en quelques minutes par les passants. Les cent vingt ouvriers de Teppaz occupent leur usine depuis le deuxième dépôt de bilan de l'entreprise intervenu le 8 octobre 1976.

Pour la C.F.D.T., « *Teppaz peut et doit vivre* ». Le syndicat réclame la nomination d'experts « *chargés de relancer Teppaz par la recherche d'un plan de financement* ». Le pouvoirs publics, déclare l C.F.D.T. dans un communiqu lissent pourrir la situation.

La réforme de l'aide au logement

(Suite de la première page.)

II. — On entend dire en second lieu que, du point de vue social, il ne s'agirait que d'une réforme « en trompe l'œil ». En l'occurrence, la discussion n'a de sens que si l'on *définit* clairement, en préalable, le critère de jugement. Par rapport aux canons d'une société imaginaire de l'âge d'or, la réforme ne constitue, c'est vrai, qu'un pas modeste. Mais est-il inconcevable de vouloir aujourd'hui un changement par rapport à la situation présente ?

Si l'on opte pour cette démarche, qui est vraisemblablement la plus sensée et la plus légitime, la réforme revêt une portée bien différente.

Elle n'est pas porteuse de miracles. Mais je conseille de réfléchir, entre autres, aux quelques points suivants :

— Une famille de deux enfants, dont le revenu eût été à la fin de 1974 de l'ordre de 3 000 F par mois, ne pourrait louer un appartement de 4 pièces de type H.L.M. en région parisienne qu'en y consacrant 22,5 % de son revenu. Elle ne bénéficierait, en effet, que d'une allocation de logement de l'ordre de 56 F par mois, pour une dépense brute de logement de 833 F.

La même famille, dans la situation nouvelle, pourra occuper un logement de qualité améliorée en consacrant 19,2 % de son revenu. Le dépense brute de location sera de 960 F. L'aide versée au titre de l'A.P.L. sera de 314 F par mois.

Pour le même logement et pour une famille dont le revenu, retenu sur la même base, serait de 1 500 F par mois, les pourcentages correspondants (« taux d'effort ») seraient respectivement 30 % et 18,5 %. Les chiffres d'ailleurs personnelles seront respectivement de 310 F (système actuel) et 660 F (future A.P.L).

Ainsi, pour la première fois depuis plus de vingt-cinq ans, apparaît l'espoir raisonnable de mettre un terme au processus de ségrégation dans l'habitat.

— Pour les personnes titulaires de revenus moyens, la réforme n'aura pas les effets négatifs que certains prévoient. Il est vrai que, au-delà de 5 000 F à 5 500 F de revenu mensuel (chiffre 1976) et jusqu'à la location, le bénéfice de l'A.P.L. cessera de jouer. Mais il est également vrai que du fait du réaménagement du dispositif d'aide à la pierre — lequel demeure important — les loyers des nouveaux logements aidés de type H.L.M. normalement destinés à ces ménages seront moins élevés qu'il n'est aujourd'hui.

— En matière d'accession à la propriété, il ne s'agit pas de prétendre — contrairement à la présentation souvent caricaturale faite du projet gouvernemental par certains de ses adversaires — que des ménages disposant de 2 000 F ou 2 200 F de revenu mensuel pourront devenir, sans effort excessif, propriétaires de logements neufs de qualité convenable situés dans des centres de villes. Il se pose, en effet, un problème d'apport personnel. Mais ce problème existe aujourd'hui. Il n'est pas créé par la réforme, qui, bien au contraire, tend à en réduire la gravité. Et je suis décidé à examiner des dispositions susceptibles d'aller plus loin encore pour les titulaires de revenus les plus modestes.

III. — Il n'est pas rare, enfin, que l'on évoque, à propos de la réforme, les problèmes qu'affrontent les organismes H.L.M. Ceux-ci ont notamment valoir que le cadre actuel des prix-plafond prend mal en compte la réalité des prix de revient. Observons d'abord que le volume de fonds propres suffisant pour poursuivre leurs opérations dans le secteur de l'accession. Il ne s'agit pas de nier l'existence de problèmes de l'espèce, mais il convient de souligner le recours aussi ainsi fait à la méthode de l'amalgame. Les difficultés qui préoccupent les organismes H.L.M. font actuellement l'objet d'un examen attentif de la part du gouvernement.

Mais les difficultés dont il est question sont indépendantes du projet de réforme. Celui-ci ne risque en rien de les aggraver. Il devrait au contraire contribuer à les atténuer, ne serait-ce qu'en raison de l'intervention solvabilisatrice de l'A.P.L., des moyens qui seront consacrés au financement des surcharges foncières et des aides aux travaux de réhabilitation.

* *

Au-delà des controverses relatives aux moyens de financement aux barèmes d'aide et aux préoccupations des organismes constructeurs, il faut aller à l'essentiel de la réforme, non pour plaider une fois de plus le bien-fondé de ses intentions et de ses objectifs sur lesquels des hommes d'horizons très divers ont manifesté leur accord, mais pour souligner que ses mécanismes recèlent en eux-mêmes les leviers d'une mutation profonde. Qu'il faille, dans le temps à venir, les perfectionner, c'est possible et vraisemblable. L'expérience, sans doute, nous aidera à bien voir et à faire mieux : avec Jacques Barrot, nous sommes décidés à suivre personnellement l'application de la réforme dans les départements qui seront choisis dès 1977.

Mais, à la veille de s'engager vers une nouvelle étape de la politique de l'aide au logement, importe de souligner le fait qu'actuellement trois décile est d'ores et déjà apporté à cette politique grâce à la mise en place d'un dispositif qui marque une rupture avec le passé. Le système de la mutation ne peut être aujourd'hui prévu avec une précision absolue, mais sa portée, immédiate et lointaine, est d'une singulière simplement.

En 1976, le gouvernement et l'Parlement ont ainsi profondément modifié les textes concernant le domaine foncier, l'habitat, l'architecture et le logement.

Cette œuvre considérable donne les moyens de mettre en œuvre la politique globale de l'habitat dont nous avons besoin. Je souhaite qu'au-delà des querelles stériles et des divers conservatismes notre société reconnaisse, dans ce domaine comme dans d'autres, que le changement est facteur de progrès.

JEAN-PIERRE FOURCADE.

Cela suf

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le gouvernement renforce les mesures d'économies

Le gouvernement a annoncé, le 22 décembre, lo renforcement mesures d'économie d'énergie. « La politique d'économie ergie constitue un facteur essentiel pour l'équilibre de la nce des paiements de la France et lo niveau de vie des çais », a expliqué le premier ministre lors d'uno conférence resse. Le gouvernement pense, par ces mesures, être à même especter le plafond de 55 milliards de francs qu'il s'a fixé pour mportations pétrolières en 1977.

enforcement des contrôles. eux-ci porteront sur les limi- ns de vitesse (une part plus rtante des moyens de police ant affectés), la tempéra- de chauffage (20°), les s relatives à la qualité ther- e des bâtiments nouveaux, installations de chauffage l'industrie comme dans les ients ; enfin, sur la publicité étiquettes informatives des eils à usage domestique nt mentionner leur consom- n d'énergie).

icadrement des consom- ations.

Fuel domestique. — Les e des six mois à venir seront s de façon à ramener la mmation à 30 millions de s (contre 31,2 millions) pour iode qui court du 1er juillet au 30 juin 1977.

Fuel lourd. — Maintien de drement mis en place en De plus, une limitation des s de fuel lourd est imposée LF., qui devra réduire sa mmation de 13,6 millions de s en 1976 à 11 millions de i en 1977. L'entreprise na- e devra accroître l'utilisa- du charbon dans les cen- mixtes.

Gaz et électricité. — Un dis- comparable à celui qui pour le fuel lourd (paie- d'une surtaxe en cas de ement des quotas de con- ation), pour les établisse- ments industriels et les princi- paux consommateurs, va être mis en place.

— Accélération des équipe- ments

● *Logement.* — L'amélioration thermique et l'isolation des loge- ments seront favorisées par l'élar- gissement de la liste des matériels donnant droit à déduction fiscale.

● *Transports.* — Le calcul de la vignette automobile va être modi- fié pour tenir compte non seu- lement de la puissance fiscale mais aussi de la puissance réelle des véhicules. D'autre part, un programme d'économie va être élaboré pour les transports rou- tiers et ferroviaires avec les inté- ressés.

● *Industrie.* — Les primes accordées aux entreprises qui ont signé des contrats sectoriels d'éco- nomie d'énergie pourront attein- dre 25 % en 1977. Les investisse- ments, générateurs d'économie, pourront bénéficier de prêts com- plémentaires à des taux bonifiés (1 milliard de francs sont réser- vés à cet effet).

● *Administration.* — Chaque ministre doit arrêter un pro- gramme d'économie d'énergie. Enfin, les ministères devront se conformer, pour l'achat de véhi- cules automobiles, à une liste dressée par le ministère de l'in- dustrie et de la recherche, qui ne retiendra que les automobiles *« présentant la moindre consom- mation d'énergie »*.

(Dessin de KONK.)

— BILLET —

Cela suffira-t-il ?

heusse des prix du pétrole, llée maladroitement par iscard d'Estaing de « sorte rançon », va obliger les çais à réduire leur train de énergétique. Quel que soit 977 la cours du dollar, quelle soit la dureté de l'hiver, e que soit l'augmentation tive des prix du pétrole, le ernement se tiendra à la ation à 55 milliards de francs os importations pétrolières. Barre et d'Ornano l'ont ré- fermement le 22 décembre, précisant que cet objectif, rticulièrement contraignant les conditions actuelles », t être respecté.

ur réussir leur pari, le pre- ministre et le ministre de strie et de la recherche ont ncé une série de mesures nomies d'énergie. A vrai il y a peu de nouveauté : rcer les contrôles signifie appliquer les textes déjà gueur. Quant aux disposi- incitant à améliorer l'isola- thermique des bâtiments et célérer la pose d'équipe- favorables aux économies, étaient déjà connues, pré- et parfois appliquées. La tion des achats de fuel imposée à E.D.F. est logi- en 1976, l'entreprise na- e a dépassé son quota de mmation de fuel lourd et , pour cette raison, verser axe parafiscale importante. à l'utilisation accrue du on, elle pèsera aussi, dans proportion moindre, il est sur notre balance commer-

eule innovation importante ait donc l'encadrement des mmations de gaz et d'élec- , par la fixation d'un quota sur les dépenses de 1976. permettra d'éviter des phé- nes de transfert de source rgie, de la part de gros consommateurs désireux d'échap- per à l'encadrement du fuel lourd.

A moyen terme, les investisse- ments dans l'industrie du l'appli- cation progressive aux anciens modèles d'une vignette auto- mobile calculée sur la puissance réelle et la consommation des véhicules (les nouveaux modèles « bénéficieront » immédiatement de son application) porteront leurs fruits. Mais le gouverne- ment est prisonnier du court terme et de sa volonté — en partie électoraliste — de ne pas avoir recours à des contraintes excessives.

Certes, le gaspillage d'énergie est encore important. Que les administrations montrent le bon exemple et que soit rappelée la nécessité de réfléchir aux éco- nomies possibles dans le cadre européen, nul ne s'en plaindra.

Mais les quelques décisions prises suffiront-elles à gagner le pari des 55 milliards, alors même que « les entrées de pétrole brut des deux dernières semaines de 1976 seront imputées sur 1977 ». Avec un cours du dollar qui de- vrait être en moyenne de 5 % supérieur à celui de 1976, une hausse moyenne du prix du pé- trole brut qui devrait approcher 9 % et une légère augmentation de la consommation liée à la croissance de l'économie, la France devrait débourser 60 mil- liards. Il faudra donc économiser 10 millions de tonnes de pétrole. L'Agence pour les économies d'énergie affirme, certes, avoir permis, par son action, d'éco- nomiser 12 millions de tonnes en 1976, mais ne sera-t-il pas diffi- cile d'épargner 10 millions de tonnes supplémentaires sans me- sures nouvelles ? S'il n'est pas impossible, le pari gouvernemen- tal semble bien malaisé à tenir.

BRUNO DETHOMAS.

ÉNERGIE

Carburant : la chasse au gaspillage

M. Charles Deutsch a remis, mercredi 15 décembre, à M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, le rapport que ce dernier lui avait demandé d'établir sur les possibilités d'économie d'énergie réalisables dès la conception des véhicules automobiles (« le Monde » du 7 octobre). Le même jour commençait la première des deux journées d'études organisées, sur le même thème, par la Société des ingénieurs de l'automobile (SIA) à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques à Paris. Les nombreuses communications faites à cette occasion ont montré qu'une économie globale de 20 % de la consommation des automobiles peut être raisonnablement réalisée en 1985 par rapport aux chiffres prévus. C'est d'ailleurs une des conclusions du « rapport Deutsch », qui préconise notamment la conclusion de « contrats de programme » entre les constructeurs et le gouvernement pour l'amélioration des véhicules. Les progrès à accomplir concernent l'ensemble motopropulseur, la forme des carrosseries et leur poids, la fluidité du trafic, la visualisation des dépenses d'énergie, etc.

Nous allons recenser les principaux moyens mis en œuvre actuellement ou dans un proche avenir pour mener à bien cette gigantesque chasse au gaspillage qui vient de commencer. L'enjeu est important : une économie de 2,6 millions de tonnes de brut dans huit ans. Mais, aujourd'hui même, de nombreuses économies sont possibles.

I. — Le meilleur économiseur, c'est le conducteur

par

MICHEL BERNARD

Le parc automobile français a une certaine inertie : 41 % des véhicules existants ont plus de cinq ans. Le rapport vari... peu dans l'avenir, même s'il est institué un contrôle obligatoire. D'où l'urgence d'améliorations immédiates sur les modèles contemporains. Les économiseurs existent. Leur publicité promet monts et merveilles. Pourtant, depuis qu'une procédure d'homologation a été mise au point, à l'initiative de l'Agence pour les économies d'énergie (A.E.E.), aucun procédé n'a pu justifier son existence... au point d'envisager une révision des normes de l'examen ! Une épreuve comme le Mobil Economy Run a d'ailleurs clairement démontré ce que l'on peut attendre d'un dispositif additionnel, aussi sophistiqué soit-il : 5 à 6 % au maximum, dans certaines conditions, ce qui ne peut justifier, au stade individuel, la rentabilité du dispositif.

L'aérodynamisme des automobiles n'est plus, depuis trente ans, une préoccupation majeure des constructeurs (hormis quelques brillantes exceptions, comme Citroën). La ligne « italienne » (celle des 404, R 8, etc.) coûtait 2 litres aux 100 kilomètres ! L'emploi de « Kits » aérodynamiques, tels que les becquets avant et arrière que de nombreux constructeurs adoptent maintenant en série, pourrait permettre une économie substantielle de carburant. Un « spoiler », par exemple, commercialisé au prix de 400 F et produisant une diminution de la consommation moyenne de 1 litre de super aux 100 kilomètres, pourrait être amorti en 18 000 kilomètres. Ce n'est pas négligeable, mais, là encore, la nécessité d'une homologation est évidente.

Le mythe des bougies

L'entretien correct des véhicules est une des mesures préconisée par l'A.E.E. Elle est partiellement justifiée. Une étude des laboratoires de l'UTAC vient de démontrer qu'une automobile *entièrement déréglée* pouvait consommer 12 % de plus en ville et seulement 5 % sur route et autoroute. Mais l'analyse du gâchis va surprendre :

— LES PNEUS : Une pression de gonflage inférieure ou supérieure de 300 g par rapport aux indications du manufacturier peut, tout au plus, provoquer un accroissement de 1 % de la consommation.

— LA CARBURATION : Un dosage correct du CO CO2 au ralenti est profitable à la lutte contre la pollution et peut permettre de gagner 2 % de carburant. Mais c'est un maximum.

— L'ALLUMAGE : Le paramètre calage est négligeable (1 %) mais un bon réglage de l'écartement des grains de contact économisera 3 % par rapport à un véhicule mal entretenu. Quant à l'état des bougies, il n'influe pas sur la consommation (pourvu qu'elles fonctionnent encore). Ce dernier résultat fera bondir tous ceux qui rejettent sur elles leur excès de consommation : les bougies n'influent que sur la régularité de fonctionnement (démarrage et stabilité du régime).

Si l'importance du poste entretien apparaît minime, celle de l'emploi du véhicule peut surprendre. Il faut savoir, tout d'abord, que l'utilisation d'un équipement électrique, quel qu'il soit, provoque un surcroît de consommation (mais aussi de sécurité). Allumer ses codes coûte 2 %. Le fonctionnement de tous les accessoires provoque une dépense supplémentaire de 9 %. La conduite de nuit, par temps de pluie, n'est donc pas particulièrement économique. A l'inverse, en été, le fait de rouler toutes glaces ouvertes va accroître la consommation de 3 à 4 % en moyenne. Quant aux galeries, leur usage est à prohiber : non chargées, elles consomment déjà 6 à 9 % (à 90 et 120 km-h.) et l'usage d'une remorque est préférable au transport d'une malle sur le toit (on y gagne 7 à 9 % de carburant).

Reste la conduite. C'est là où les économies peuvent être maximales. La minute de conduite « sportive » peut coûter 50 à 100 cm3 de carburant excédentaire par rapport à la minute de conduite « civique ». En ville, l'expérience montre que le gain de temps de parcours est souvent nul. Quant à l'avance prise sur la route, elle est obtenue au détriment d'une dépense supplémentaire de 23 % en moyenne.

Les pilotes du Mobil Economy Run ont montré que l'on pouvait descendre, sur une automobile strictement de série, au-dessous des consommations conventionnelles (normes UTAC) quel que soit le parcours effectué. Sans abandon du « plaisir » : il faut savoir prévoir les ralentissements, négocier les courbes sans perte de vitesse, et utiliser la mécanique en expert. Des études faites en laboratoire sur ce dernier point ont montré qu'à temps de parcours égal le mauvais usage d'une boîte de vitesse pouvait provoquer un excédent de consommation de 49 %. Deux solutions s'imposent : la généralisation de la boîte automatique (mais elle consomme de l'énergie et ne peut être « rentable » que pour un très mauvais conducteur) ou une bonne formation des pilotes. C'est ce dernier point qui a été retenu par le gouvernement qui a décidé d'inclure aux épreuves du permis de conduire un examen sur la conduite économique.

Mais le meilleur pilote du monde ne peut rien faire dans les embouteillages (si ce n'est de couper son moteur). Les économies de carburant ne sont possibles que dans une circulation fluide. Et le conducteur doit savoir *aussi* naviguer. Il est important, lors d'un départ en vacances, d'éviter les « points noirs » traditionnels. La consommation minimale est généralement obtenue entre 60 et 85 km/h (vitesse stabilisée). Elle devient catastrophique en ville où la vitesse moyenne tombe à 19 km/h (hypothèse optimiste) et où la dépense en énergie s'élève de 40 %.

Le technicien passe ici le relais à l'administration. Elle a commencé par limiter les vitesses et se félicite d'une économie de carburant évaluée à 4 %. Son objectif est désormais de « fluidifier » le trafic en ville et en rase campagne : élimination des « bouchons », itinéraires bis, opération heure H, etc. Mais son action (l'objectif est de gagner encore 5 à 6 % sur la consommation dans cinq ans) ne peut se cantonner dans la synchronisation des feux urbains ou dans l'amélioration de la signalisation « de destination » (un Parisien peut perdre facilement un litre de carburant en se perdant dans Lyon, par exemple). Il faut s'attaquer à des problèmes plus ardus tels que l'étalement des vacances ou le développement d'une politique d'horaires souples dans les entreprises. San oublier les densités urbaines : la multiplication des bureaux au centre des villes favorise la congestion de *tous* les transports... et là, le gaspillage ne se chiffre plus uniquement en pétrole.

Prochain article :

HORIZON 1985

(PUBLICITÉ)

PRÉFECTURE DE L'AUBE
ET PRÉFECTURE DE LA MARNE
1re Direction - 1er Bureau

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

AUTOROUTE A 26 CALAIS-DIJON

Section CHALONS-SUR-MARNE - TROYES

MM. les Préfets de l'Aube et de la Marne informent le public qu'en application de la décision du 24 novembre 1976 de M. le Ministre de l'Equipement le projet de construction de la Section CHALONS-SUR-MARNE - TROYES de l'autoroute A 26 (CALAIS - DIJON) sera soumis à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et en vertu de l'arrêté interpréfectoral du 15 décembre 1976.

Cette enquête portera à la fois sur l'utilité publique du projet de cette section d'autoroute, sur le caractère d'autoroute à donner à cette voie nouvelle, ainsi que sur les plans d'occupation des sols des communes de VRAUX, JUVIGNY, MATOUGUES, AULNAY-SUR-MARNE, THIBIE, CHAMPIGNEUL, SOUDRON, POCANCY et SAINT-PARRES-AUX-TERTRES.

La commission d'enquête sera composée des membres suivants :

Président : M. BARROIS-DORE Charles, industriel, Maire de Fontaine-les-Grès, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes, demeurant à Fontaine-les-Grès (Aube).

Membres : M. VERNIER Philippe, agriculteur-éleveur, Conseiller général, Maire de Saint-Pouange, membre de la Chambre d'Agriculture de l'Aube, demeurant à Saint-Pouange (Aube) ;

M. SERRIERE Marcel, Chef de division honoraire de Préfecture, demeurant à Troyes (Aube), 1, boulevard du 14-Juillet ;

M. DE BOUVET François, Conseiller général, Maire de Saint-Rémy-en-Bouzemont, membre de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Marne, demeurant à Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne) ;

M. CHRISTINY Gilbert, Directeur général honoraire des Centres hospitaliers régionaux et universitaires, demeurant à Reims (Marne), 65, rue des Moissons.

Les pièces du dossier de l'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la Préfecture de l'Aube pendant six semaines consécutives du mardi 4 janvier au mercredi 16 février 1977 inclus, aux heures d'ouverture des bureaux, sauf samedis, dimanches et jours fériés, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner, éventuellement, ses observations.

Un exemplaire du même dossier et un registre subsidiaire d'enquête seront également et aux mêmes fins déposés à la Préfecture de la Marne durant la même période et aux heures d'ouverture des bureaux, ainsi que dans toutes les communes des départements de l'Aube et de la Marne énumérées ci-après, pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux des mairies :

Département de la Marne

LES GRANDES-LOGES, VRAUX, JUVIGNY, MATOUGUES, AULNAY-SUR-MARNE, THIBIE, CHAMPIGNEUL, SOUDRON, LA VEUVE, POCANCY, VELYE, GERMINON, VILLESENEUX, VASSIMONT, CHAPELAINE, HAUSSIMONT et MONTPEREUX.

Département de l'Aube

SEMOINE, VILLIERS-HERBISSE, HERBISSE, VIAPRES-LE-PETIT, ALLIBAUDIERES, CHAMPIGNY-SUR-AUBE, ORMES, POUAN-LES-VALLEES, NOZAY, SAINT-ETIENNE-SOUS-BARBUISE, SAINT-REMY-SOUS-BARBUISE, VOUE, MONTSUZAIN, AUBETERRE, FEUGES, CHARMONT-SOUS-BARBUISE, VAILLY, LUYERES, CRENEY, VILLECHETIF, BOURANTON, THENNELIERES, SAINT-PARRES-AUX-TERTRES, ROUILLY-SAINT-LOUP, MONTAULIN, VERRIERES, CLEREMY-SOUS-BARBUISE, VOUE, MONTSUZAIN, AUBETERRE, FEU-

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit soit au Président de la commission d'enquête siégeant à la Préfecture de l'Aube, soit au Préfet de l'Aube ou de la Marne, soit au Préfet de Nogent-sur-Seine ou d'Epernay, soit encore aux Maires des communes concernées.

Les membres de la commission d'enquête recevront les trois derniers jours de l'enquête, c'est-à-dire les 14, 15 et 16 février 1977, à la Préfecture de l'Aube, Salles de commissions nos 3 et 4, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Après la clôture de l'enquête, une copie du rapport dans lequel la commission d'enquête énoncera ses conclusions sera déposée dans les Préfectures de Troyes et de Châlons-sur-Marne, ainsi que dans toutes les communes où s'est déroulée l'enquête.

Toute personne physique ou morale peut demander communication des conclusions motivées de la commission d'enquête en s'adressant à ce sujet au Préfet du département intéressé.

Le dossier technique de ce projet peut être consulté par toute personne intéressée aux Directions Départementales de l'Equipement de Troyes et de Châlons-sur-Marne.

SANTÉ

Après la « journée d'avertissement »

LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX CAMPE SUR SES POSITIONS

La « *journée nationale d'avertissement* » qu'a organisée, mercredi 22 décembre, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), a été largement suivie si l'on en croit la C.S.M.F. : les fermetures de cabinet avec service de garde ont été nombreuses notamment dans le Nord, la Sud-Est et la grande banlieue parisienne ; des manifestations ont eu lieu dans certaines villes de province et surtout à Paris où des délégations des syndicats départementaux ont défilé des Invalides à la gare Montparnasse jusqu'au siège de la caisse nationale d'assurance-maladie des salariés. En revanche, selon le président de cette caisse, M. Maurice Derlin, les consignes de la C.S.M.F. ont été très diversement suivies.

En organisant cette grève nationale, la première depuis 1960, la C.S.M.F. entendait lancer un double avertissement : rappeler que des sanctions contre les médecins qui ont dépassé le montant des honoraires fixé par convention, en appliquant un tarif supérieur, dit « syndical », entraîneraient une grève administrative ; souligner la volonté de ces médecins d'obtenir l'ouverture de négociation sur la revalorisation des honoraires.

Sur le premier point, les gestionnaires des caisses d'assurance-maladie et les représentants de la Fédération des médecins de France qui siègent à la commission nationale chargée d'examiner le cas des médecins contestataires ont fait preuve de compréhension : sur les six cents dossiers de médecins qui leur étaient soumis, mercredi, seuls treize ont été retenus ; ils pourront donner lieu à la mise hors convention des médecins, la décision incombant aux caisses primaires d'assurance-maladie.

Les caisses ont choisi la fermeté

Sur le deuxième point, celui des négociations, les caisses ont choisi la fermeté. A l'issue du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance-maladie, qui s'est réuni mercredi, son président, M. Derlin, a déclaré : « *Des négociations ne pourront s'engager avec la C.S.M.F. que lorsque cette organisation aura décidé de respecter les tarifs conventionnels* » alors que la C.S.M.F. maintient toujours sa consigne de « *tarif syndical* », pour les indemnités kilométriques et l'acte en Z de l'électroradiologiste. Après avoir indiqué que des discussions techniques étaient en cours avec la F.M.F., M. Derlin a ajouté qu'en tout état de cause il n'y aurait pas de majoration de tarifs début janvier ; le calendrier habituel qui prévoit un relèvement au mois de mai de chaque année sera respecté. S'appuyant sur le rapport du CERC qui vient d'être remis au gouvernement (*le Monde* du 23 décembre), M. Derlin a laissé entendre qu'un double effort financier serait fait d'une part pour les généralistes et, d'autre part, pour les spécialistes du moins en ce qui concerne les tarifs relatifs à la visite ; mais les électroradiologistes, « *n'étant pas des défavorisés* » devraient faire preuve de modération (1).

Ce mélange de compréhension et de fermeté des caisses permettra-t-il d'éviter un nouveau conflit ? Dressant le bilan de la « *journée d'avertissement* », le docteur Monier, président de la C.S.M.F., a déclaré que « *le droit à la négociation ne s'achetait pas* » et que le tarif syndical serait maintenu tant que des discussions ne seraient pas entamées. Une heure auparavant, M. Derlin faisait preuve de pessimisme en craignant que la C.S.M.F. campe sur ses positions, ce qui, déclare-t-il, aboutirait à « *une crise très grave et à la catastrophe* ». Apparemment, si l'on se fie aux déclarations officielles, l'impasse est totale.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Selon l'étude du CERC, qui a examiné le cas d'un cabinet type d'électroradiologie (deux salles, trois salariés), le chiffre d'affaires en 1976 d'un électroradiologue propriétaire de ce cabinet est estimé à 978 750 F. Après déduction des frais très importants et de la rémunération du capital, le revenu net avant impôt est évalué à 298 295 F.

● *Menace de grève des médecins belges.* — Alors qu'il ne reste qu'une semaine pour éviter la grève générale des médecins, dentistes et pharmaciens, annoncée pour le 2 janvier 1977, les négociations sont dans l'impasse. Les médecins protestent contre la limitation des honoraires qui leur est proposée pour 1977. — (*Corresp.*)

(PUBLICITE)

PRÉFECTURES DE LA HAUTE-MARNE, DE L'AUBE ET DE LA CÔTE-D'OR

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

AUTOROUTE CALAIS - REIMS - DIJON

Section TROYES - DIJON

MM. les Préfets de la Haute-Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or informent la public que, en application de la décision du 26 novembre 1976 de M. le Ministre de l'Equipement, sera soumis à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et en vertu de l'arrêté interpréfectoral du 16 décembre 1976, le projet de construction de la section TROYES-DIJON de l'autoroute CALAIS-REIMS-DIJON.

1) Les pièces du dossier de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la Préfecture de la Haute-Marne du 4 janvier 1977 au 10 février 1977 inclus, aux heures d'ouverture des bureaux (9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.), sauf dimanche et jours fériés, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigne éventuellement ses observations sur le registre ou les adresser, par écrit, au Président de la Commission d'Enquête.

2) Un exemplaire du même dossier et un registre subsidiaire d'enquête seront également déposés durant la même période aux heures d'ouverture des préfectures et sous-préfectures concernées :

— Préfecture de l'Aube à TROYES. Sous-Préfecture de BAR-SUR-AUBE ;
— Préfecture de la Côte-d'Or à DIJON ;
— Sous-Préfecture de LANGRES,

ainsi que dans toutes les communes de Haute-Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or énumérées ci-après, intéressées par le projet, pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux des mairies intéressées.

Pendant la durée de l'enquête, les observations des intéressés pourront également être adressées, par écrit, au Président de la Commission d'Enquête et envoyées à la Préfecture de la Haute-Marne à CHAUMONT.

Les observations faites sur l'utilité publique du projet seront, en outre, reçues par la Commission d'Enquête qui siégera à la Préfecture de la Haute-Marne à CHAUMONT, pendant les trois derniers jours de l'enquête, soit les 14, 15 et 16 février 1977, de 14 h. à 15 h. et de 14 h. à 16 h.

3) La Commission d'Enquête sera composée des neuf membres suivants :

Président : M. Jean TYVAERT, inspecteur général honoraire de la construction, 2, rue Charles-Sutaine à DIJON (21).

Membres : M. Marcelin BACHALARD, instituteur en retraite, à VITRY-LES-NOGENT (52) ;

M. Georges MARTIN, chef de division de préfecture en retraite, 1, rue Pont-du-Barget, à CHAUMONT (52) ;

M. Pierre DESANLIS, membre de la Chambre d'Agriculture, expert foncier à MAIZIERES-LES-JOINVILLE (52) ;

M. Lucien PARIS, agriculteur, membre la Chambre d'Agriculture de l'Aube, à MARIGNY-LE-CHATEL (10) ;

M. Aimé CONNILLE, industriel, membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie, à MONTIERAMEY (10) ;

M. Georges BUISSON, chef de division de préfecture en retraite, 128, boulevard Blanqui, à TROYES (10) ;

M. Jean CARRIOT, directeur départemental des P.T.T. en retraite, 14, rue Colonel-Marceau, à TALANT (21) ;

M. Pierre LEMBLOT, ingénieur T.P.E. en retraite, 26, rue des Roses, à DIJON (21).

4) Après la clôture de l'enquête, une copie du rapport dans lequel la Commission d'Enquête énoncera ses conclusions sera déposée dans les Préfectures de la Haute-Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or, les Sous-Préfectures de BAR-SUR-AUBE et LANGRES, ainsi que dans toutes les communes où il est décidé d'enquêter.

Toute personne physique ou morale peut demander communication des conclusions de la Commission d'enquête, en en faisant la demande au Préfet du département intéressé.

5) Liste des communes où sera ouverte l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet susvisé :

Département de la Haute-Marne :

CHATEAU-VILLAIN	— PONT-LA-VILLE	Canton de CHATEAUVILLAIN
	— LA FERTE-SUR-AUBE	
	— CIRFONTAINES-EN-AZOIS	
	— CHATEAUVILLAIN	
	— RESSY-LES-PONTS	
	— MARMESSE	
	— ORGES	
	— BUSSONVILLE	
FOULAIN	— SEMOUTIERS-MONTSAON	Canton de CHAUMONT-Sud
	— NEUILLY-SUR-SUIZE	
	— CHENAY	
	— RICHEBOURG	Canton d'ARC-EN-BARROIS
	— LEFFONDS	
	— VILLIERS-SUR-SUIZE	
	— MARAC	Canton de LANGRES
	— PAVILLON-LES-ORMANCEY	
	— ORMANCEY	
	— MARDOR	
	— VOISINES	
	— SAINT-GERMAIN	
	— COURCELLES-EN-MONTAGNE	
	— NOIDANT-LE-ROCHEUX	
ROLAMPONT	— BEAUCHEMIN	Canton de VAL-DE-GRIS
FERRONGNEY-LES-FONTAINES	— FERRONGNEY	Canton du VALLINOT
	— PIERREFONTAINES	
	— FLAGEY	
	— APREY	
	— AULNEROIS	
	— VILLIERS-LES-APREY	
LES HAUTS-DE-VINGEANNE	— LEUCHEY	
VAL-D'ESNOMS	— COURCELLES-VAL-D'ESNOMS	Canton de FRAUVILLOT
	— ESNOMS-EN-VAL	
	— VESVRES	

Département de l'Aube :

— SAINT-THIBAULT	Canton de BOUILLY
— VERRIERES	Canton de LUSIGNY
— CLEREY	
— FRESNOY-LE-CHATEAU	
— MONTSAUGE-SUR-BARSE	
— MONTAULIN	
— VILLEMEREUX	Canton de BAR-SUR-SEINE
— CHAUFFES	
— CHAUFFOUR-LES-BAILLY	
— POLIGNY	
— MAROLLES-LES-BAILLY	
— FRALIGNES	
— VILLY-EN-TRODES	
— MAGNANT	Canton d'ESSOYES
— BEURET	
— LONGPRE-LE-SEC	
— VITRY-LE-CROISE	
— BLIGNY	Canton de VENDEUVRE-SUR-BARSE
— CHAMPIGNOL-LES-MONDEVILLE	Canton de BAR-SUR-AUBE
— VILLE-SOUS-LA FERTE	
— EVANCOURT	

Département de la Côte-d'Or :

— VERNOIS-LES-VESVRES	Canton de SELONGEY
— BOUSSENOIS	
— SELONGEY	
— OISILLY	
— TIL-CHATEL	Canton d'IS-SUR-TILLE
— LUX	
— GEMEAUX	
— FICHANGES	
— SPOY	
— BRIDES-LE-CHATEL	Canton de MIREBEAU
— ARCEAU	
— SAINT-JULIEN	Canton de DIJON I
— BROGNON	
— ORGEUX	
— ARC-SUR-TILLE	Canton de DIJON II
— COUTERNON	
— BIERNEY-SUR-TILLE	
— CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	
— CROMOLOIS	
— MAGNY-SUR-TILLE	Canton de GENLIS
— FAUVERNEY	
— ECUYERES-EN-PLAINE	
— BRETENIERE	
— OUGES	Canton de CHENOVE
— PERRIGNY-LES-DIJON	
— COUCHEY	Canton de GEVREY-CHAMBERTIN
— FIXIN	
— BROCHON	
— GEVREY-CHAMBERTIN	
— PENAY	

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

L'INSEE s'attend à une aggravation du chômage en France

et à un ralentissement des hausses de prix

« Le succès de la politique économique actuelle repose en grande partie sur deux conditions : le maintien d'une conjoncture plus soutenue à l'étranger qu'en France, et l'obtention de résultats favorables sur la situation interne », écrit l'INSEE dans son examen de fin d'année de la situation française. « Si ces deux conditions sont remplies, le fléchissement de la production actuellement prévu par les industriels pourrait être de courte durée (...) et le produit intérieur brut pourrait retrouver une tenie croissance à la fin du deuxième trimestre. »

Tel est pour l'essentiel le diagnostic - pronostic de l'INSEE. Reste à savoir si les deux conditions posées (reprise de la demande étrangère et assainissement des comportements inflationnistes en France) seront réalisées.

● La demande étrangère exercera-t-elle un effet stimulant sur l'économie française en 1977 ? « La mise en œuvre probable de politiques modérément expansionnistes dans les pays qui ont le mieux maîtrisé l'inflation pourraient entraîner un certain regain d'activité », écrit l'INSEE. Mais celui-ci « semble peu susceptible d'intervenir avant la fin de l'hiver. (...) A cette date, l'activité économique (...) devrait retrouver un rythme d'expansion plus rapide aux Etats-Unis, et sans doute également en Allemagne et au Japon. Ces trois pays, qui, au moins pour les deux premiers, ont obtenu des résultats appréciables dans la lutte contre l'inflation, apparaissent seuls en mesure de stimuler leur demande interne. Ils devraient jouer un rôle moteur en 1977 ».

● Le plan de lutte contre l'inflation va-t-il réussir ? « Malgré l'imperfection du blocage des prix et, assez souvent, un peu de retard, des résultats devraient être obtenus, affirme l'INSEE. La médiocrité de la demande interne, l'atténuation des effets de la dépréciation du franc et le contexte international y aideront, mentaire du franc, permettant une certaine détente des taux d'intérêt, dont le niveau élevé est défavorable au développement de l'activité. »

« Si ces deux conditions sont remplies, le fléchissement de la production actuellement prévu par les industriels pourrait être de courte durée (...) et le produit intérieur brut pourrait retrouver une tenie croissance à la fin du deuxième trimestre. »

Tel est pour l'essentiel le diagnostic - pronostic de l'INSEE. Reste à savoir si les deux conditions posées (reprise de la demande étrangère et assainissement des comportements inflationnistes en France) seront réalisées.

● La demande étrangère exercera-t-elle un effet stimulant sur l'économie française en 1977 ? « La mise en œuvre probable de politiques modérément expansionnistes dans les pays qui ont le mieux maîtrisé l'inflation pourraient entraîner un certain regain d'activité », écrit l'INSEE. Mais celui-ci « semble peu susceptible d'intervenir avant la fin de l'hiver. (...) A cette date, l'activité économique (...) devrait retrouver un rythme d'expansion plus rapide aux Etats-Unis, et sans doute également en Allemagne et au Japon. Ces trois pays, qui, au moins pour les deux premiers, ont obtenu des résultats appréciables dans la lutte contre l'inflation, apparaissent seuls en mesure de stimuler leur demande interne. Ils devraient jouer un rôle moteur en 1977 ».

● Le plan de lutte contre l'inflation va-t-il réussir ? « Malgré l'imperfection du blocage des prix et, assez souvent, un peu de retard, des résultats devraient être obtenus, affirme l'INSEE. La médiocrité de la demande interne, l'atténuation des effets de la dépréciation du franc et le contexte international y aideront, en l'absence de nouvelle baisse de la monnaie sur le marché des changes. La hausse des prix à la consommation pourrait ainsi retrouver un rythme modéré. »

● Les demandes des ménages peut-elle être un élément de reliance ou jouera-t-elle au contraire un rôle déflationniste, contribuant au succès du plan Barre ? « La consommation des ménages devrait continuer de croître selon une tendance lente (2 à 3 % l'an), un peu inférieure à celle du pouvoir d'achat des revenus salariaux et surtout sociaux ; d'une part, le transfert réalisé en faveur des agriculteurs soutiendra les dépenses liées à leur production (consommations intermédiaires, investissements, achats d'équipement) plus que leur consommation personnelle ; d'autre part, la pression fiscale s'est accentuée en fin d'année, après avoir été relativement neutre, et la distribution des crédits aux particuliers devrait rester limitée ; enfin, la propension à consommer des ménages ne semble pas devoir s'accroître. »

L'INSEE souligne, à cet égard, que le haut niveau des immatriculations automobiles devrait maintenant faire de courte durée.

En conclusion, l'INSEE, dont les prévisions sont particulièrement prudentes et nuancées, estime qu'au cours des mois à venir la situation économique devrait s'améliorer du point de vue des échanges extérieurs, mais risque de se dégrader sur le plan de l'emploi.

« Le risque existe, écrit l'INSEE, d'un fléchissement plus prononcé que prévu de l'activité, conduisant, à échéance de six mois, à une forte augmentation du chômage. Si cette évolution s'amorçait, elle devrait être obtenue une décélération raisonnable de l'inflation, le coût de l'opération pourrait apparaître excessif en regard des résultats obtenus. »

Le ralentissement de la croissance

(RYTHME ANNUEL DE PROGRESSION DU P.N.B. EN %)

	1976		1977	
	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre
Etats-Unis	6,5	4	5	4,5
Japon	8,4	3,25	7	6,5
Allemagne fédérale	5	3,5	3,75	3,5
Grande-Bretagne	2,7	1,5	1,5	1,75
Italie	7,4	2	— 1,5	1
France	7	3	3	5,75
Ensemble de l'O.C.D.E.	5	3	3,25	4

Les prévisions des experts pour 1977

(Suite de la première page.)

La stratégie préconisée par l'O.C.D.E. implique une « nonsynchronisation » des politiques économiques des pays membres. Le « second souffle » nécessaire à la reprise ne devrait s'effectuer « ni à fortes doses, ni dans tous les pays ». La relance devrait être modérés et limitée aux pays « où l'évolution du marché du travail laisse à désirer, et la balance des paiements est une forte position et le taux d'inflation relativement faible ». En revanche, les autres nations « devront continuer à mettre un frein à la demande jusqu'à ce que leur économie ait retrouvé un meilleur équilibre » et attendre que leur croissance soit entraînée par une expansion du commerce international émanant des plus forts.

Cependant, le fonctionnement de ce moteur à deux temps démarre avec des ratés. En juin, le conseil des ministres de l'O.C.D.E. avait fixé comme objectif réalisable et souhaitable pour rétablir le plein emploi (tout en diminuant progressivement le taux d'inflation) un taux global de croissance de 5 % par an (« ou un peu plus ») au cours des cinq années 1976-1980. Malgré la « prudence » de cette stratégie, les experts de l'O.C.D.E. reconnaissent maintenant les difficultés de sa mise en œuvre, compte tenu de l'« atonie » actuelle des investissements privés dans un grand nombre de pays. Aussi recommandent-ils, « là où elle s'impose », une seconde injection de pouvoir d'achat.

En l'état actuel des choses, le chômage recommencerait en effet à augmenter, passant de 5 % de la population active pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. en 1976 à 5,25 % en 1977. Le nombre des seize millions pourrait même dépasser le « record » de 15,25 millions dans le courant du second semestre de l'an prochain (14,75 millions en octobre 1976).

Le chômage accuserait une « hausse prononcée » en Europe (5 % au second semestre 1977, contre 4,25 % actuellement), tout en baissant peut-être quelque peu en Amérique du Nord et au Japon. En Allemagne, l'O.C.D.E. pense qu'il passerait en un an de 4,75 à 5 % de la population active et en France de 4,2 % à quelque 5 % (soit environ 180 000 chômeurs supplémentaires).

En revanche, l'inflation devrait se ralentir très légèrement, revenant de 8 % cette année en moyenne dans l'O.C.D.E. à 7,75 % l'an prochain (les calculs étant toutefois fondés sur un prix relatif du pétrole inchangé et sur la stabilité des taux de change). Enfin, le déficit de la balance des paiements courants de l'O.C.D.E. pourrait se réduire de 28,5 milliards de dollars en 1976 à 16 milliards en 1977, l'hypothèse étant cette fois fondée sur une hausse de 4 à 5 % du prix moyen du pétrole importé.

Dans le domaine des paiements, comme dans celui de l'inflation, « l'aspect le plus préoccupant est l'ampleur des disparités » dans les positions des différents pays, ce qui s'est d'ailleurs répercuté dans les mouvements de taux de change (dépréciation de 20 % de la livre et de la lire, de 12 % du franc ; appréciation de 10 % du deutschemark, de 8 % du franc suisse et de 4 % du yen). Le « grand problème » pour les experts est d'arriver à réduire l'écart entre les performances « sans compromettre celle des meilleurs ».

Les pays « dont la situation laisse le plus à désirer » devront poursuivre des politiques de stabilisation « assez rigoureuses », alors que la tentation est grande pour eux de recourir à des mesures de protection générales ou sectorielles. Or, « dans un monde divisé en multiples pays, l'extension du protectionnisme est un jeu à somme négative ».

MICHEL BOYER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCATEL

L'assemblée générale ordinaire de Locatel, qui s'est réunie le 16 décembre 1976, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août de la même année.

Le bénéfice net de l'exercice, après tous amortissements, impôts et provisions, s'établit à F 7 955 185, contre, au titre de l'exercice précédent F 6 252 307.

L'assemblée a fixé le revenu global attribué à chaque action à F 10,50, ce montant comprenant un dividende de 7 F et le droit à remboursement de l'impôt perçu au Trésor (avoir fiscal) de F 3,50.

La répartition totale aux actionnaires restera ainsi à F 2 670 450 pour l'exercice 1975-1976, contre F 2 016 600 pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement le 27 décembre 1976, ainsi qu'il en a été décidé par le conseil d'administration dans sa séance tenue à l'issue de l'assemblée.

L'assemblée générale a ratifié la cooptation, pour une nouvelle période de six ans, M. Georges Gay, administrateur sortant.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration de la société a renouvelé M. Jacques Guggenheim dans ses fonctions de président-directeur général, M. Christian Valensi dans ses fonctions de vice-président, et M. Pierre Judas, directeur central, dans celles de secrétaire du conseil.

COMPAGNIE OPTORG

Dans le cadre de sa politique d'expansion en France, la compagnie Optorg vient d'acquérir une participation majoritaire dans la société Sanitaire Martin, entreprise de négoce, spécialisée principalement en matériels sanitaires, carrelages et meubleries préfabriquées.

M. David Martin, fondateur de la société Sanitaire Martin, conserve une participation minoritaire importante. Il continuera de diriger et à ce titre d'en assurer l'animation et le développement.

SOGERAP

L'assemblée générale ordinaire de SOGERAP s'est réunie, le mardi 21 décembre 1976, au siège social, 7, rue Nélaton, Paris (15e).

Elle a approuvé la distribution d'un revenu global de 7,85 F par action, comprenant un dividende net de 5,30 F et un avoir fiscal de 2,55 F (contre un dividende de 5 F et un avoir fiscal de 2,50 F en 1975).

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice clos le 30 septembre 1976 atteint 29 319 655 F, soit à peu près le même montant que l'exercice précédent. Le bénéfice net après provisions s'élève, quant à lui, à 19 891 660 F, contre 19 143 998 F en 1975.

Le dividende sera mis en paiement le 31 décembre prochain.

Dans son allocution, le président a souligné la dépendance des résultats de la société de ceux des participations qu'elle détient dans les entreprises précitées.

OBLISEM

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 17 décembre 1976, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1976, ainsi que les résolutions qui lui ont été soumises.

Elle a décidé la mise en paiement d'un dividende de 2,90 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,10 F, ce qui porte le revenu global à 4 F. Un dividende de 2 F et un avoir fiscal de 1,10 F en 1975.

Ce dividende sera payable à partir du 24 décembre 1976, à 12 heures, aux guichets du Crédit industriel et commercial et des banques affiliées à son groupe.

Comme les années précédentes, la société offre jusqu'au 31 mars 1977 à ses actionnaires la possibilité de réemployer leurs dividendes en souscrivant de nouvelles actions en franchise de tout droit d'entrée.

NOËL du 27 au 31 inclus

5 jours math, phys

Rattrapage intensif :— 3e & la terminale

SOS MATH Enseignement privé

3, rue de MONCEAU - 755-61-24

Métros : Etoile ou St-Philippe

BOURSE DU BRILLANT

communique

MARCHE DU BRILLANT

Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL

1 CARAT

23 décembre : 47.126 F T.T.C. commission 4,50 % T.

M. GÉRARD, JOAILLIERS

8, avenue Montaigne - Paris (8e)

Tél. 359-52-56

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Une gestion de patrimoine personnalisée

— Des solutions originales et variées

Louer une voiture c'est moderne

europcar

645.21.25

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale

Etablissement privé d'enseignement technique et supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance

CERTIFICATS SUPERIEURS de Janvier à Juin 1977

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES

52 r. Mirabeau 11 75016 Paris

822.83.86 (lignes groupées)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 DÉCEMBRE

Un peu plus résistant

...tendance a été un peu plus ...ante ce mercredi à la Bourse ...ris, hausses et baisses s'équi... à peu de chose près.

...te séance était, par ailleurs, ...crée à la réponse des primes ...la très grande majorité (les ...quarts environ) ont été ...ionnées.

...ques compartiments, tels les ...ques, les pétroles, les élec... et les magasins, ont été ...alement bien orientés. Ail...une grande irrégularité a ...é la métallurgie, le bâti... et la construction méca... tandis que les banques et ...imentaires baissaient plus ...ement.

...oter : en raison d'une opé... financière en projet, les ...ns de SINTRA ont été ...dues.

...que la tendance générale ...urs, elle-même, le fait mar... de cette séance a été l'ex... rapidité avec laquelle les ...ns ont été effectuées. Tra...nellement pourtant, les ... consacrées aux réponses ...mes sont plus animées. Ce ..., il n'en a rien été. L'in... télévisée du président de ...ublique n'a eu, contraire... à toute attente, aucune ...ssion sérieuse sur le mar...

...valeurs étrangères, les ... internationaux ont été ...lièrement bien orientés, de ...que les américaines. Dans ...ndre mesure, les alleman... sont également bien com..., tandis que les mines d'or ...lient.

...e marché de l'or, le lingot ...suivi son mouvement de ...ement, ajoutant 90 francs ...ains antérieurs, pour s'ins... 21 400 francs après 21 390. A l'inverse, le napoléon ...core effrité, perdant 1,90 ... 230,50 francs. Le volume ...sactions est resté faible à ...illions de francs contre ...llions de francs.

...x du marché monétaire ...ivés .... 10 3/4 %

LONDRES

La tendance est irrégulière, jeudi à l'ouverture. Nouveaux et légers progrès des industrielles. Tassement des pétroles. Hausses et baisses alternent au compartiment des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 132 80 contre 133 50

VALEURS	CLOTURE 22.12	COURS 23.12
War Loan 3 1/2 %	25 1/6	25 1/6
Beecham	326 ...	388 ...
British Petroleum	770 ..	768 ...
Shell	452 ...	451 1/2
Vickers	189	148 ...
Imperial Chemical	328 ..	328 1/2
Courtaulds	84 ..	84 ..
De Beers	180 ..	168 1/2
*Western Holdings	13 3/6	13 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	174 ...	174 ..
*West Driefontein	18 1/4	18 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES. — En application des accords intervenus en décembre 1973 entre Bouygues et le groupe Suez, la Compagnie financière de Suez vient de céder, pour une valeur de 1 F, 84,41 % du capital de la Compagnie française d'entreprises à la Société Bouygues, ce qui porte sa participation à 89,41 %. Le reste du capital est détenu essentiellement par la Banque d'Indochine et de Suez à hauteur de 10 %.

AKZO. — Pour la seconde année consécutive, le capital ne sera sans doute pas rémunéré. La société a déjà décidé de supprimer son dividende intérimaire et a laissé peu d'espoir aux actionnaires de leur verser un dividende final. En 1974, dernière année de distribution, ces derniers avaient encaissé 4 florins.

DOW CHEMICAL. — Versement, le 28 janvier, d'un dividende trimestriel de 25 cents, faisant un total de 90 cents contre 75 cents.

SOGERAP. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre : 19,0 millions de francs contre 19,1 millions. Dividende global : 7,95 F contre 7,50 F.

LA REDOUTE. — Bénéfice net du premier semestre : 12,4 millions de francs contre 10,0 millions. Les résultats du groupe pour l'exercice entier devraient marquer une progression d'environ 10 %.

GENERALE SUCRIERE. — Le compte d'exploitation pour l'exercice clos le 30 septembre est déficitaire de 209 371 F (contre un bénéfice de 10,52 millions). Compte tenu des plus-values de cession, le bénéfice net atteint 18,42 millions de francs contre 4,42 millions. Dividende global de 14,25 F contre 13,50 F.

NEW-YORK

Nouvelle avance

La hausse des cours s'est poursuivie mercredi à Wall Street, s'accélérant même en cours de séance avant de se ralentir à l'approche de la clôture sur la pression renouvelée des ventes fiscales. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 984,54 (+ 6,15 points). Au plus haut de la journée, son gain atteignait 14,96 points.

Une très forte activité a régné : 26,97 millions de titres ont changé de mains contre 24,30 millions précédemment. Déjà encouragés par la reprise des « blue chips » et des valeurs de prestige (« glamours »), la veille en clôture, les opérateurs ont été, de surcroît, favorablement impressionnés par la décision de la Chase Manhattan Bank d'abaisser à son tour son taux de base (« prime rate ») à 6 %.

Sur 1 929 valeurs traitées, 979 ont monté, 499 ont baissé et 451 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 235,73 (+ 0,68) ; services publics, 104,93 (— 0,04).

VALEURS	COURS 21 12	COURS 22 12
Alcoa	56 2/4	56 3/4
A.T.T.	63 1/2	63 7/8
Boeing	48 3/8	45 5/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 5/8
Du Pont de Nemours	186 ...	128 7/8
Eastman Kodak	83 ...	82 7/8
Exxon	51 5/4	51 5/8
Ford	80 ...	58 1/8
General Electric	52 5/8	53 ...
General Foods	30 7/8	31 1/4
General Motors	70 1/2	77 ...
Goodyear	23 1/8	23 1/8
I.B.M.	270 5/8	270 1/4
I.T.T.	32 3/4	33 ...
Kennecott	26 1/4	29 3/4
Mobil Oil	62 ...	61 3/4
Pfizer	27 1/4	27 1/8
Schlumberger	80 7/8	83 5/8
Texaco	28 7/8	27 5/8
U.A.L. Inc.	26 5/8	26 7/8
Union Carbide	80 7/8	81 1/2
U.S. Steel	50 5/8	51 ...
Westinghouse	17 1/4	16 1/2
Xerox	57 ...	58 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/12	23/12
1 dollar (en yens) ..	293 575	293 88

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1975.)

	21 déc.	22 déc.
Valeurs françaises ..	78,5	76,3
Valeurs étrangères ..	106,1	108,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,8	60,7

BOURSE DE PARIS - 22 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
305	Amer.-Tel.	316 20	320 80	320 50	317 60
14	Ang. Am. C.	13 30	13 16	13 15	13 40
93	Amgold	64 30	83 18	83 10	82 20
135	Astur. Mines	136 60	135 60	135 06	160 ..
239	B. Ottoman	243 80	244 10	244 10	241 18
215	BASF (Akt)	326 ..	330	331 ..	330 ..
270	Bayer	280 10	280 60	281 ..	278 50
42	Buffelsfont.	38 50	38 10	37 60	38 60
18	Charter	18 50	18 50	18 50	18 50
132	Chase Manh.	140 60	142 ..	142 ..	142 ..
445	C.F. Fr.-Can.	388 ..	395 ..	888 ..	868 ..
12	De Beers (S.)	11 20	11 05	11 90	11 18
590	Deuts. Bank	595	690 ..	603 ..	611 ..
210	Dome Mines	216 10	218 ..	214 60	214 50
620	Du Pont Nem.	875	606	800 ..	600 ..
428	East Kodak	416 80	421 60	422 ..	421 70
18	East Rand	16 70	16 75	18 60	16 45
127	Ericsson	118 80	196	137 50	106 50
250	Exxon Corp.	259 60	280 80	262 ..	262 50
285	Ford Motor	292 ..	295 ..	295 ..	268 ..
86	Free State	60 ..	68 75	60 ..	60 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
60	Prés. Brand.	91	50 60	58 16	50 90
265	Quilmès	263 ..	262 80	283 ..	257 50
135	Randfontein	136 ..	135 60	132 10	132 90
28	Rand Select	22 75	22 75	22 80	22 50
225	Royal Dutch	249 50	252 60	254 50	254 ..
12 50	Rio Tinto Zinc	14 40	14 60	14 60	14 60
72	St-Helena	63 60	64 50	63 60	65 ..
485	Schlumberg.	472 ..	476 50	473 60	473 90
60	Shell Tr. (S)	36 70	37 30	37 20	37 50
530	Siemens A.G.	545 ..	552 ..	563 ..	564 ..
38	Sony	45 60	48 10	47 60	47 90
13	Tanganyika	18 ..	13 ..	13 05	13 ..
220	Unilever	239 ..	240 70	240 70	239 ..
15	Union Corp.	12 46	12 18	12 13	12 35
135	U. Min. 1/10	135 20	133	134 40	133 ..
121	West Driet.	108 50	107 60	107 00	105 50
49	West Deep.	41 90	41 80	41 78	41 60
50	West Hold.	80 20	70 60	78 50	79 80
0 80	Zambia Cop.	0 87	0 84	0 60	0 60

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 990	4 992	4 60
Canada ($ can. 1)	4 933	4 895	4 61
Allemagne (100 DM)	211 250	216 980	211 ..
Autriche (100 sch.)	26 745	29 870	28 82
Belgique (100 F.)	13 818	13 811	13 75
Danemark (100 krd)	58 830	60 370	58 25
Espagne (100 pes.)	7 312	7 311	7 12
Grande-Bretagne (£ 1)	8 407	8 403	8 46
Italie (1 000 lires)	5 778	5 772	5 600
Norvège (100 k)	96 676	98 200	98 50
Pays-Bas (100 fl.)	202 810	202 330	201 75
Portugal (100 esc.)	15 880	15 880	16 10
Suède (100 krs)	120 850	120 770	120 50
Suisse (100 fr.)	204 800	204 300	205 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/12
Or fin (kilo en barre)	21352 ..	21450 ..
Or fin (kilo en lingot)	21810	21400 ..
Pièce française (20 fr.)	232 40	230 60
Pièce française (10 fr.)	199 95	200 ..
Pièce suisse (20 fr.)	206 10	206 ..
Union latine (20 fr.)	161 26	198 ..
Souverain	218 ..	210 40
Pièce de 20 dollars	1060 ..	1000 50
Pièce de 10 dollars	606 ..	505 26
Pièce de 5 dollars	337 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	875 ..	878 50
Pièce de 10 florins	261 20	202 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. EUROPE
— UNION SOVIÉTIQUE : M. Luis Corvalan est arrivé à Moscou.

3. OCEAN INDIEN
— ILE MAURICE : les deux partis mis au échec aux élections ont dix jours pour former un gouvernement de coalition.

4. AFRIQUE

5. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : le gouvernement demande des pouvoirs spéciaux à la Chambre des députés.

5. AMÉRIQUES

5. ASIE

6-7. POLITIQUE
— Le bilan de la session parlementaire.

8. SCIENCES

8. DÉFENSE
— La Grèce achète six vedettes lance-missiles.

8. RELIGION
— Le directeur du centre Jean-Bart est démis de ses fonctions.

10. PRESSE
— L'affaire du *Parisien libéré*.

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 11 A 14
LE FEUILLETON de B. Poirot-Delpech : Ainsi parla Michel Guérin.
LITTÉRATURE ET CRITIQUE : Procès de Bernanos ?
CONTES POUR PETITS ET GRANDS : Les contes de fées sont une lecture idéale pour l'enfant, selon Bettelheim.
CUBA A TRAVERS LES LIVRES : Des romantiques aux Robespierre.
LECTURES ETRANGÈRES : Le première mort de Brayton Breytenbach.
TEXTES : De la licorne au narval, par Roger Caillois.

17. JUSTICE
— REGARDS : « Avorter ou prison ».

18. SOCIÉTÉ

18 à 21. ARTS ET SPECTACLES
— MUSIQUE : Karl Boehm et l'Orchestre de Paris.

24. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— QUALITÉ DE LA VIE : plan de relance de la lutte contre le bruit.

24 à 26. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— SANTÉ : la Confédération des syndicats médicaux campe sur ses positions.
— ÉNERGIE : le gouvernement renforce les mesures d'économie.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (21)
Annonces classées (22) ; Aujourd'hui (22) ; Bulletin d'enseignement (22) ; Carnet (18) ; « Journal officiel » (22) ; Loterie nationale (22) ; Loto (22) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (22) ; Bourse (27).

Le numéro du « Monde » daté 23 décembre 1976 a été tiré à 345 374 exemplaires.

(PUBLICITÉ)

Texas-Inst. ou Hewlett-Packard?

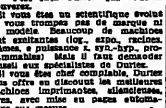

Rockwell, Commodore ou ?

Duriez sait

quelle calculatrice vous ira.

Si vous êtes profane et cherchez une bonne petite calculatrice 8 opérations, fiable et durable, c'est chez Duriez que vous la trouverez.

Si vous êtes un scientifique averti ne vous trompez pas de marque ni de modèle. Beaucoup de machines sont excitantes (log., expo., racines. Mémoire, puissance i, sin-1-hyp., programmables) Mais il faut demander conseil aux spécialistes de Duriez.

Si vous êtes chef comptable, Duriez vous offre en démonstration les meilleures machines imprimantes, silencieuses, sûres, avec mise en page statistique sur mesure.

Duriez : 139, bd Saint-Germain, tél. : 328-43-31, ouvert, sauf lundi, de 9 heures à 19 heures.

PROMOTION NOËL (sauf épuisement), 5 % sur toute la gamme Texas Instrument, hormis SR 40 et modèles.

A B C D E F G

Succession au Conseil supérieur de la magistrature

Le secrétariat administratif du Conseil supérieur de la magistrature est un de ces postes dont l'importance dépend du titulaire. Il peut être un assez bon « tremplin » de carrière : Mme Simone Veil l'occupait quand elle fut nommée ministre de la santé.

Le titulaire actuel est M. Hubert Haenel, mais on parle aujourd'hui de son départ. Car M. Haenel, qui fut conseiller technique de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, puis chef de cabinet de M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, a du goût pour la politique.

M. Haenel pourrait, dans un premier temps, être candidat dans l'Est aux prochaines élections municipales, avant d'affronter ensuite le renouvellement triennal du Sénat en septembre 1977, ou bien les élections législatives en mars 1978.

Les tâches de secrétaire du C.S.M., relativement absorbantes, nécessitent une présence régulière à Paris. M. Haenel pourrait donc, dans les prochaines semaines, être nommé à la Cour des comptes. Ce serait alors la première fois qu'un magistrat serait intégré à un tel rang dans cette assemblée.

Le candidat le mieux placé pour le remplacer est M. Jean-Pierre Gilbert, actuellement secrétaire général du parquet général de la cour d'appel de Paris. Mais ses partisans avaient oublié qu'un décret, en date du 19 février 1959, fait, à son article 7, obligation de choisir le secrétaire du C.S.M. parmi les magistrats en poste au ministère de la justice. Ce n'est pas le cas de M. Gilbert, magistrat de la juridiction parisienne.

D'où, ces derniers jours, une réunion précipitée de la commission qui, à la chancellerie, décide des intégrations dans le corps — particulier — des magistrats à l'administration centrale du ministère de la justice (M.A.C.J.). Dans les premiers mois de janvier, le *Journal officiel* devrait rendre publique la décision prise.

M. Paul-André Sadon, procureur général de Paris (à la cour) quinze mois seulement après avoir été procureur de la République de Paris (au tribunal), aurait ainsi satisfaction : deux de ses collaborateurs les plus proches auront occupé successivement le poste de secrétaire du C.S.M. : M. Haenel, qui fut le premier des collaborateurs de M. Sadon quand celui-ci était directeur des services judiciaires (donc responsable des mutations de magistrats) ; M. Gilbert, qui est, aujourd'hui encore, le secrétaire général de M. Sadon au parquet général de Paris.

PHILIPPE BOUCHER.

POUR INFRACTION AU « GEL » DES PRIX

La fermeture pendant cinq jours d'un hypermarché est requise par le procureur de la République

Le procureur de la République de Pontoise a requis, mercredi 22 décembre, la fermeture de l'hypermarché Mammouth d'Argenteuil pendant cinq jours, pour infraction au blocage des prix. Il a également demandé une peine de prison avec sursis pour M. Etienson, directeur du magasin, et M. Gouloumes, président des Comptoirs modernes, société mère, ainsi qu'une amende de 100 000 F et l'affichage du jugement qui, mis en délibéré, sera rendu le 6 janvier prochain.

La direction du magasin est accusée d'avoir pratiqué des hausses de prix illicites qui vont de 0,4 à 32,7 % sur vingt-quatre produits alimentaires.

Le président des Comptoirs modernes a nié « avoir commis un délit », assurant que les infractions relevées sont liées au décalage de plusieurs jours existant entre la prise en compte informatique des prix pour l'ensemble du groupe et les livraisons dans ses magasins. Il souligne en outre que pour les vingt-quatre articles incriminés, les prix du Mammouth sont inférieurs de 25 % à la moyenne des prix pratiqués par l'ensemble des magasins d'Argenteuil.

AU 22 DE LA PLACE VENDÔME SE TROUVE UNE "BOUTIQUE" QUI AIDE LES FEMMES À CROIRE AU PÈRE NOËL.

Van Cleef & Arpels

PARIS, 22 PLACE VENDÔME, 261.58.58 / CANNES / DEAUVILLE / MONTE-CARLO GENÈVE / NEW YORK / PALM-BEACH / BEVERLY HILLS / TOKYO / OSAKA.

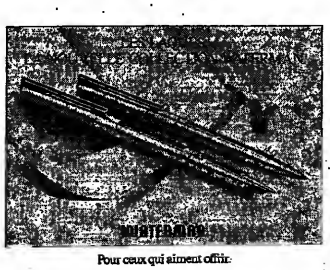

Pour ceux qui aiment offrir.

Les firmes TECHNIP et SPEICHIM signent d'importants contrats avec l'Union soviétique

De notre correspondant

Moscou. — Les objectifs commerciaux que s'étaient fixés la France et l'Union soviétique pour 1976 ont été atteints. Telle est la conséquence de la signature, cette semaine, à Moscou et à Paris, de trois importants contrats passés avec l'organisation soviétique Techmachimport. Le volume de ces contrats (plus de 3 milliards de francs) porte à 6,5 milliards de francs le total des contrats signés cette année par l'U.R.S.S. et les firmes françaises, faisant ainsi de 1976 une année-record : le volume des contrats signés en 1975 n'était en effet que de 4,5 milliards de francs et en 1974 de 5,3 milliards.

Le contrat le plus important devait être signé ce jeudi 23 décembre, à Paris, par la firme d'ingénierie Technip et des représentants de Techmachimport. Il prévoit le construction, en Union soviétique, de deux complexes pétrochimiques à Oufa, sur le bord de l'Oural, et à Omsk, en Sibérie, pour un montant de 2,5 milliards de francs environ. Ces deux unités produiront, selon la méthode de la firme américaine Universal Oil Products, des aromatiques qui seront utilisés comme matière première pour la fabrication de fibres polyester. Trois entreprises — deux françaises, Litwin et Proco-France, et une italienne, Eurotechnica — seront associées à la réalisation. Technip s'est engagée à reprendre des produits soviétiques pour un montant équivalant à celui du contrat (quatre cinquièmes sous forme de produits pétroliers, un cinquième provenant des complexes construits et pouvant être commercialisés sur des marchés tiers).

Mercredi, à Moscou, c'est la firme Speichim qui a signé, toujours avec Techmachimport, un contrat pour la construction en Union soviétique de trois usines d'engrais chimiques d'une production annuelle de 800 000 tonnes chacune. Le contrat se monte à plus de 450 millions de francs, et concerne le bonne implantation de Speichim en U.R.S.S. C'est, en effet, la vingt-neuvième contrat passé par cette firme avec l'Union soviétique depuis 1958.

Le troisième contrat, d'un montant de 650 millions de francs, a été signé le 21 décembre par la firme belge Coppée-Rust et porte sur la construction de quatre usines d'acide phosphorique. Il concerne le filiale française de Coppée-Rust pour une somme supérieure à 410 millions de francs. Enfin, la société Pec Industries devait, ce jeudi, signer un accord portant sur la construction d'une usine de fabrication de chlorure de potassium pour 150 millions de francs.

Bien que les statistiques de 1976 n'aient pas encore été publiées, on évalue dans les milieux compétents le volume des échanges commerciaux franco-soviétiques pour l'année 1976 à un peu plus de 10 milliards de francs. Le volume des échanges en 1975 avait été de 9,2 milliards et on 1974 de 5,9 milliards. Pour 1976, les échanges sont légèrement favorables à la France, puisque les exportations françaises en Union soviétique se montent à 5,5 milliards, et l'importation française en provenance d'Union soviétique (essentiellement des matières premières) à 4,5 milliards de francs.

J. A.

1976 année record pour l'automobile

Les constructeurs s'inquiètent du fléchissement des commandes

En novembre, les ventes d'automobiles ont atteint en France un niveau record (176 815 unités, soit 23,1 % de plus qu'en 1975 et 7,5 % de plus qu'en 1973). Cette progression est liée pour partie, pensent la Chambre syndicale des constructeurs automobiles dans sa note de conjoncture, *aux commandes [suscitées par les] nombreuses des acheteurs souhaitant une livraison prochaine* », *nos dernières éditions du 22 décembre*), afin de se prémunir contre une éventuelle hausse des prix après la fin du blocage. Les exportations s'étant également maintenues à un niveau très élevé (123 065 véhicules, soit 23 % de plus que l'an passé), notamment vers la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et le Danemark, la production a atteint en novembre 268 299 unités (22,4 % de plus qu'en 1975).

Un dépit de ces excellents résultats, les constructeurs automobiles s'inquiètent de la baisse des commandes constatée en France depuis deux semaines environ. Ce recul semble lié au contre-coup des achats de précaution effectués depuis la rentrée et aux tout premiers effets du plan Barre sur les revenus et les prévisions des consommateurs. Cette chute de commandes ne se traduira, au niveau des ventes, qu'au début de l'année prochaine (en février-mars), soulignent les constructeurs, les immatriculations du mois de décembre devant se maintenir au niveau des mois précédents. Au total, l'année 1976 sera donc une année record, la production devant atteindre 3,4 millions d'unités, soit 9 % de plus que l'an passé et 5 % de plus qu'en 1973, les exportations et les immatriculations dépassant respectivement de 9 % et 30 % leurs niveaux de 1975.

Le marché des véhicules utilitaires est en revanche touché par la baisse générale des investissements. Les immatriculations de véhicules lourds (plus de 6 tonnes) en novembre *« font apparaître une stabilisation de la demande à un niveau médiocre : + 23,9 % par rapport à novembre 1975 mais — 23,1 % par rapport au chiffre plus « normal » de 1973 »*, note la Chambre syndicale, qui précise que *« les entrées de commandes continuent à pâtir des incertitudes qui pèsent sur la conjoncture en 1977 : leur niveau reste préoccupant »*.

MORT DE L'ACTRICE JANE MARNAC

L'actrice de théâtre et de music-hall Jane Marnac vient de mourir à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans.

Jane Marnac était, il y a un demi-siècle, une des plus séduisantes actrices du Boulevard, et sa beauté aux cheveux noirs, aux yeux de jais, sa carnation de pêche et sa haute taille faisaient la rivalité avec les plus jolies comédiennes des Belles Années : Jane Renouardt, Spinelly ou Alice Cocéa.

A l'image de sa grande camarade Berthe Bovy, future sociétaire du Français, elle avait débarqué toute jeune de sa Belgique natale sur le pavé parisien, où, très vite, ses conquêtes masculines — à commencer par celle de Francis de Croisset, autre comptoirien, ne se comptèrent plus. Nous la vîmes pour la première fois dans l'Ecole des cocottes au Palais-Royal, où elle partageait la vedette avec Max Dearly et où son apparition sexy remuait nos cœurs d'adolescents.

Puis nous la retrouvâmes, divette, dans la Belle Hélène, car elle chantait à ravir, alors qu'à interpréter pour ses intimes l'air du Santa de Desdémone, où elle mettait la nostalgie de la cantatrice d'opéra qu'elle aurait voulu être. Elle atteignait enfin la consécration populaire en devenant meneuse de revue au Casino de Paris, après avoir brillé dans les talents variés de celui de la comédienne dramatique dans le Procès de Mary Dugan, à l'Apollo.

Jane Marnac avait épousé le major Keith-Trevor, une autre personnalité du boulevard de l'entre-guerre, qui avait acquis la moitié des parts du Maxim's, ce Maxim's où l'ancienne diva venait encore égayer tous les samedis, étonnante de jeunesse et, à la différence de tant d'actrices sur le retour oubliées leurs souvenirs, totalement indifférente à sa carrière passée — qui fut sans doute la plus éclectique et la plus « parisienne » avec tout ce que ce terme comporte d'allure et de chic.

OLIVIER MERLIN.

Sur les marchés des changes

RAFFERMISSEMENT DU STERLING BONNE TENUE DU FRANC PAR RAPPORT AU DOLLAR

En cette avant-veille de Noël, les marchés des changes étaient fort calmes jeudi matin. A la suite du relèvement du taux du marché monétaire, porté mercredi à 18,75 %, le franc se tenait bien vis-à-vis du dollar : la devise américaine était cotée à Paris aux environs de 4,8225 F. Il semble bien qu'à Francfort la Bundesbank ait continué d'intervenir pour stopper la baisse du dollar, qui était revenu jeudi matin à 2,3689 DM, ce qui correspondait à Paris à un cours de 2,1940 F pour la devise allemande.

Quant à la livre sterling, elle progressait encore. Son cours s'établissait aux environs de 1,8859 dollar, ce qui correspondait à Paris à une cotation de l'ordre de 8,65 F. La raffermissement du sterling était dû à l'intention exprimée par la Banque d'Angleterre de freiner la tendance à la baisse des taux d'intérêt (lesquels se situent encore à un niveau particulièrement élevé) et à l'annonce de l'accord conclu au sein du groupe des Dix au sujet du prêt du Fonds monétaire à la Grande-Bretagne.

Le prêt du F.M.I. à la Grande-Bretagne

C'est en définitive environ les trois quarts du prêt accordé par le Fonds monétaire au Royaume-Uni (3,9 milliards de dollars en tout, soit 2,24 milliards de D.T.S.) qu'un certain nombre de pays du groupe des Dix (plus la Suisse) fourniront à cette institution en vertu des « accords généraux d'emprunt » signés en 1962 et mis en vigueur pour la sixième fois. Les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon et dans une mesure beaucoup plus modeste cinq autres pays du groupe des Dix vont ensemble mettre à la disposition du Fonds monétaire 2,24 milliards de dollars (2,56 milliards de D.T.S.). Les contributions seront ainsi réparties : Etats-Unis, 1 866 millions de dollars (965 millions de D.T.S.) ; Allemagne fédérale, 903 millions de dollars (705 millions de D.T.S.) ; Japon, 638 millions de dollars (333 millions de D.T.S.) ; Pays-Bas, 121 millions de dollars (105 millions de D.T.S.) ; Canada, 63 millions de dollars (55 millions de D.T.S.) ; France, 57,5 millions de dollars (50 millions de D.T.S.) ; Belgique, 52 millions de dollars (45 millions de D.T.S.) ; Suède, 23 millions de dollars (20 millions de D.T.S.). Quant à la Suisse, elle mettra à la disposition du Fonds monétaire 365 millions de dollars (300 millions de D.T.S.).

Président le groupe des Dix, le directeur français du Trésor, M. Jacques de la Rosière, a qualifié cet accord de « contribution majeure à la coopération internationale ». L'accord ne pourra être mis en vigueur qu'après une nouvelle réunion du conseil d'administration du Fonds monétaire, au début de mois de janvier. La Grande-Bretagne pourra alors tirer immédiatement la première tranche mise à sa disposition, égale à 1,5 milliard de dollars.

DAIM style
spécialiste-créateur du vêtement de peau H. F. et Ent.
prêt à porter, à vos mesures ou selon votre croquis
réparat. transform. nettoyage
8, pl. des Victoires - Paris - 260 05.13

A "la Règle à Calcul" : une équipe de vente spécialisée dans les calculateurs Hewlett-Packard.

HP-25
programmable, 13 registres de mémoire, 8 tests, branchements - fonctions trig., log, deg, rad, grd, conversions rect./polaires, fourni avec 36 programmes d'applications.
980 F ttc

HP-21
5 registres de mémoire - 20 fonctions scientifiques préprogrammées, notation scientifique, deg, rad.
480 F ttc

HP-22
calculateur universel - scientifique, statisticien, économiste - y, x, Σ+, droite de tendance - amortissements, annuités.
780 F ttc

la Règle à Calcul
65-67, bd Saint-Germain, 75006 Paris.
Tél. : 033 02.63/033 34.61
1er distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP
HEWLETT PACKARD